



HAL
open science

Tozeur. Les banlieues perdues ou la ville enfouie

Farid Abachi

► **To cite this version:**

Farid Abachi. Tozeur. Les banlieues perdues ou la ville enfouie. Géographie. Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisation de Tunis, 1991. Français. NNT: . tel-01023908

HAL Id: tel-01023908

<https://theses.hal.science/tel-01023908>

Submitted on 15 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

T-1373

Sahraoui : ABACHI Farid
Rapporteur : MAHROUR Kaçi
Consultant : BEN ABDERRAZAK Lotfi

TOZEUR

LES BANLIEUES PERDUES

OU LA VILLE ENFOUIE

Présenté par
Philippe





MAG. T. 1373

Sahraoui : **ABACHI Farid**
Rapporteur : **MAHROUR Kaçi**
Consultant : **BEN ABDERRAZAK Lotfi**

BIBLIOTHÈQUE URBAMA
C.N.R.S. Université de TOURS
U.M.R. 6592

CNRS-UNIVERSITÉ DE TOURS
M.S.H. "VILLES ET TERRITOIRES"
UMS 1835
BP 60449
33, allée Ferdinand de Lesseps
37204 TOURS Cedex 03

TOZEUR

LES BANLIEUES PERDUES

OU LA VILLE ENFOUIE



A tous les enfants des terres arides

[Handwritten signature]

A la mémoire d'Amor Saidi

Mes remerciements les plus sincères vont à mes professeurs Lotfi BEN ABDERRAZAK et Kaçi MAHROUR qui ont dirigé ce travail avec patience et rigueur parmi les nombreuses tâches qui les accaparaient. Leur soutien fut constant, malgré les difficultés de contact dues à l'éloignement.

Je suis également reconnaissant de l'aide et des conseils que m'ont prodigué MM. Raja AOUALI [A.R.R.U.], Abdelaziz KILANI [architecte au M.E.H. délégation régionale de Tozeur], Ridha et Néjiba REKIK [architectes à Tozeur], L'A.D.F.E. [pour l'aide informatique].

Aux proches et aux amis qui par leurs encouragements quotidiens et leur aide indirecte [souvent les tâches ingrates], m'ont redonné courage : mes parents, Mohamed et Olfa, Salah et Lassâd... et le petit Prince de Saint Exupéry : "il faut être responsable de ce qu'on a apprivoisé."

Enfin à l'ensemble des résidents des quartiers de l'étude qui, par leur compréhension, leur gentillesse, leur simplicité, m'ont grandement facilité la tâche et rendu agréable le travail sur terrain.

Qu'ils en soient ici tous remerciés.

BIBLIOTHÈQUE URBAMA
C.N.R.S. Université de TOURS
U.M.R. 6592

Souvent, en vous refusant le plaisir,
Vous ne faites qu'accumuler le désir
Dans les replis de votre être.

Qui sait seulement que ce qui semble omis
aujourd'hui attend pour demain ?

Même votre corps connaît son héritage
Et son juste besoin,
Et veut n'être point déçu
Et votre corps est la harpe de votre âme,
Il vous appartient d'en tirer musique douce
Ou sons confus.

Khalil Jibrane Khalil, *Le prophète*.

TABLE DES MATIÈRES :

AVANT-PROPOS		9
Introduction	BIBLIOTHÈQUE URBAMA	11
Problématique	C.N.R.S. Université de TOURS	14
Méthodologie	U.M.R. 6592	23
CHAPITRE 1 : TOZEUR OU L'ÉMERGENCE D'UNE BANLIEUE		27
1.1 <u>Présentation du cadre d'étude</u> (énoncé de la situation)		29
1.2 <u>Lecture de ces extensions de ville</u>		
les trois quartiers choisis : présentation, relevés et notes explicatives		
a / Quartier de Sahraoui		31
b / Quartier de Rass Edhraâ		79
c / Quartier de Helba		121
1.3 <u>Synthèse des relevés</u>		196
a / Première tentative d'analyse		
b / Choix explicite de la méthode d'approche (dynamique, territorialité, rapport à l'identité)		
CHAPITRE 2 : TERRITORIALITÉ OU GESTION DU TERRITOIRE		175
2.1 <u>Introduction</u>		177
2.2 <u>Gestion du territoire ; gestion de ville</u>		179
a / Progrès et modernité : identification		
b / Espace politique : la représentation		
c / Espace économique : la planification (striage et déterritorialisation)		
2.3 <u>Gestion de l'espace environnant</u>		187
a / Structures spatiales et sociales : appartenance		
b / Relations d'identité : la présentation et références		
c / Rapport au lieu : le territoire (espace lisse et territorialité)		
CHAPITRE 3 : TERRITOIRE ET IDENTITÉ		193
3.1 <u>Territoire et identité</u>		195
a / Apparition d'une territorialité		
b / Éléments d'une territorialité		
c / Ordres et conflits		
3.2 <u>La mouvance</u>		203
a / Réponses établies et réponses émergentes		
b / Formation des réponses émergentes		
c / Spécificité des réponses établies		
3.3 <u>Mailles d'intervention</u>		209
a / Mailles de reformulation		
b / Définition de ces mailles		
c / Dégagement des éléments sensibles		
ANNEXES :		217
Glossaire des termes utilisés		223
Bibliographie		227
Annexes graphiques		229

AVANT-PROPOS

A l'origine, ce travail était d'un enthousiasme certain, mais taché d'agacements.

D'un enthousiasme ; car se trouvait l'idée communément véhiculée - et à laquelle j'adhère - qu'une profession d'architecte à travers l'ensemble de ces œuvres, participe à l'élaboration de l'un des plus beaux projets : celui de construction d'une société, dans sa complexité et ses multiplicités.

C'est une lourde charge, mais exaltante : obligation est alors de se tourner vers l'avant, dans une recherche prospective partie de ce que le présent n'est déjà qu'une trace dans le passé, vers un hypothétique futur que l'on voudrait meilleur, du moins amélioré.

Le cadre bâti de l'espace habité entrainé de manière pondérant dans ce projet. Nombre d'études, de réalisations... prouvent cette volonté, que ce soit l'état même de nos villes toujours en chantier dans cette quête d'amélioration, ou encore le fameux programme de 'dégourbification' avec le thème "un logement pour tous".

Mais force est de constater - et là se trouve l'agacement - les réponses restreintes, restrictives et limitatives apportées à ce sujet. J'en appelle ici à ce grand théâtre de l'absurde, spectateurs de ces milliers de logements construits ces vingt dernières années, assistant à l'agonie sur la scène du vieux centre ville, ployant sous la colère des dieux. Il ne s'en remettra pas : nous avons déchargé sur lui tous nos malheurs et maladies.

La pièce est tragique.

Fin du premier scénario.

“Autrefois merveilles de la civilisation, les cités semblent organiser le grand naufrage de l'humanité.”

Jean François DUPAQUIER ⁰

Il nous faut certes reconnaître que, dans les pays du Maghreb, les villes traversent une crise de croissance brutale et que les formations sociales subissent depuis plus de trois décennies de profonds bouleversements : c'est un fait et non une politique ; le problème n'est plus d'en débattre, mais d'y faire face. Ce rythme de croissance forcené bouleverse nos villes et les soumet à des tensions sans précédents qu'on ne résoudra pas sans modifier les modes de fonctionnements actuels.

Les causes de cette phase d'urbanisation exceptionnelle sont multiples. Il convient peut-être d'en rappeler certaines, allant de la transition démographique et la pression accrue du nombre, à l'effondrement des anciennes structures sociales et de nouveaux modes de consommation et d'importation de biens et services. Rajouter à cela l'installation en périphérie des villes d'arrivants d'origine rurale ou nomade : la fuite vers la ville où l'on arrive jamais ? la ruée vers rien, si ce n'est un rêve ¹.

Robert ESCALIER met en rapport ces causes en nous expliquant comment "l'accession à l'Indépendance s'est traduite dans les trois pays du Maghreb par de nouvelles formes d'ouverture au marché mondial et par une volonté de modernisation dont les effets, plus ou moins contrôlés et brutaux, ont concerné des zones de plus en plus larges et des points de plus en plus nombreux. [...] Les nouvelles conditions de fonctionnement des systèmes économiques maghrébins ont ainsi provoqué des changements d'autant plus significatifs dans la distribution spatiale des populations, que la révolution démographique qui les affecte atteint à ce moment-là son plein effet."²

Si Fernand BRAUDEL nous avait montré que les transformations dans le domaine de l'habitat se déroulent sur des milliers d'années, avec d'énormes lourdeurs dans les habitudes, la façon d'être, les normes sociales, les modes de production, la rapidité de l'évolution à la fois médiatique, économique, politique, philosophique...³ ; ce n'est qu'une vérité relative, car en Tunisie [autant que dans le Maghreb], quatre millions d'habitants en trente ans nous ont prouvé le contraire par leurs pratiques.

Il est juste de remarquer dès maintenant que cette phase d'urbanisation n'est pas étrangère

.0 : Jean François DUPAQUIER : "Demain, la révolte urbaine", article paru dans l'EDJ. du 27 / 12 / 1990.

.1 : "Les sinistrés d'aujourd'hui de la campagne seront demain les naufragés de la ville". Voir l'article de Hédi MECHRI, paru dans Réalités n°171 du 18 novembre 1988.

.2 : Robert ESCALIER, in *le Maghreb, hommes et espaces*, p118 ; ed. A.Colin / 1985.

.3 : Fernand BRAUDEL, in *La Méditerranée, espace et histoire*, coll. Champ Flammarion ; 1948. C'est avant tout à replacer dans le contexte : à cette époque, il était encore difficile de savoir l'importance de la courbe exponentielle des changements en cours dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

au processus en cours. On sait, depuis L.WRITH, que l'urbanisation est assimilée de manière consciente ou non à un concept équivalent à celui de la modernisation. La simple énonciation de ce fait représente les conséquences dramatiques auxquelles sont soumis nos villes et surtout leurs résidents.

D'abord parce que cette modernisation est vécue comme une sorte d'occidentalisation, figeant ici l'idée du traditionnel en la définissant en négatif par rapport au modernisme. Ensuite parce que l'organisation des espaces de la ville échappe de très loin aux résidents, et le phénomène va s'accroissant avec l'affinement des méthodes de gestion urbaine. Enfin parce que les gestionnaires ont trop souvent cru que le logement pouvait "jouer un rôle pédagogique important dans le passage de l'homme rural au citoyen urbain", du "traditionnel au moderne"⁴.

Cette dernière remarque est sous-jacente à une autre beaucoup plus fondamentale ; en situant le cadre architectural non pas en aval mais en amont des problèmes de société. Mais il est une question qui se pose alors : Quelles sont les réponses et comportements face à l'augmentation considérable du coût du mètre carré bâti et bâtissable, face à la télévision et autres procédés médiatiques, aux évolutions de la structure de la famille, aux changements dans les techniques de construction [par exemple la vulgarisation du béton armé]... qui peuvent être considérés comme une injection de nouveaux virus ?

Car "les conséquences de nos actes [ici nos comportements face à ces virus] se produiront dans un monde totalement différent de celui où nous les aurions préparés"⁵. Il nous apparaît ainsi indispensable de comprendre ce que ces faits expliquent pour pouvoir accepter et admettre ce qu'ils annoncent.

Ce qui est beaucoup plus important.

.4 : voir les travaux de Françoise NAVEZ-BOUCHANINE : *Habitat et différenciation sociale*, thèse de 3ème cycle en sociologie, Rabat ; 1981.

.5 : Gaston BERGER, in *Étapes de la prospective*.

SIGLES EMPLOYÉS :

A.D.F.E. : Association des Français de l'Etranger

A.F.H. : Agence Foncière de l'Habitat

A.R.R.U. : Agence de Rénovation et de Réhabilitation Urbaine

C.N.E.L. : Caisse Nationale d'Epargne-Logement

ITAAUT : Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis

M.E.H. : Ministère de l'Equipement et de l'Habitat

O.N.A.S. : Office National de l'Assainissement

S.N.I.T. : Société Nationale Immobilière de Tunisie

SO.N.E.D.E. : Société Nationale d'Exploitation et de Distribution de l'Eau

S.T.E.G. : Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

U.M.A. : Union du Maghreb Arabe

'Alors, j'ai décidé de planter ma tente autrement.'

Lotfi BEN ABDERRAZAK

(Conférence U.I.A. XVII 1990; Montréal.)

QUESTION DE CHOIX

Si les pages précédentes se plaçaient dans un cadre général sans perdre de leur contenu, elles gagneraient à être réintégrées dans leur réalité.

Durant trop longtemps, la priorité au 'développement' fut donnée aux zones littorales qui, de par leur emplacement et leurs infrastructures déjà existantes, étaient à même de recevoir les ajouts nécessaires sans créer de gouffres économiques. La majeure partie de la population y était condensée, justifiant ce choix d'optique préliminaire.

Or, les décisions du VI^e plan montrent la prise de conscience de ce déséquilibre d'intérêt entre les différentes zones du pays, doublée par la nécessité politique qu'imposait l'avènement de l'U.M.A.

Les réorientations vers le Sud trop longtemps délaissé et ignoré, découlent de manière logique de ce choix, en décidant de "fixer les citoyens dans leur région respective, particulièrement au Sud et à l'Ouest" et d'utiliser au mieux les ressources naturelles que le Sud possède en attente et en quantités prometteuses⁶.

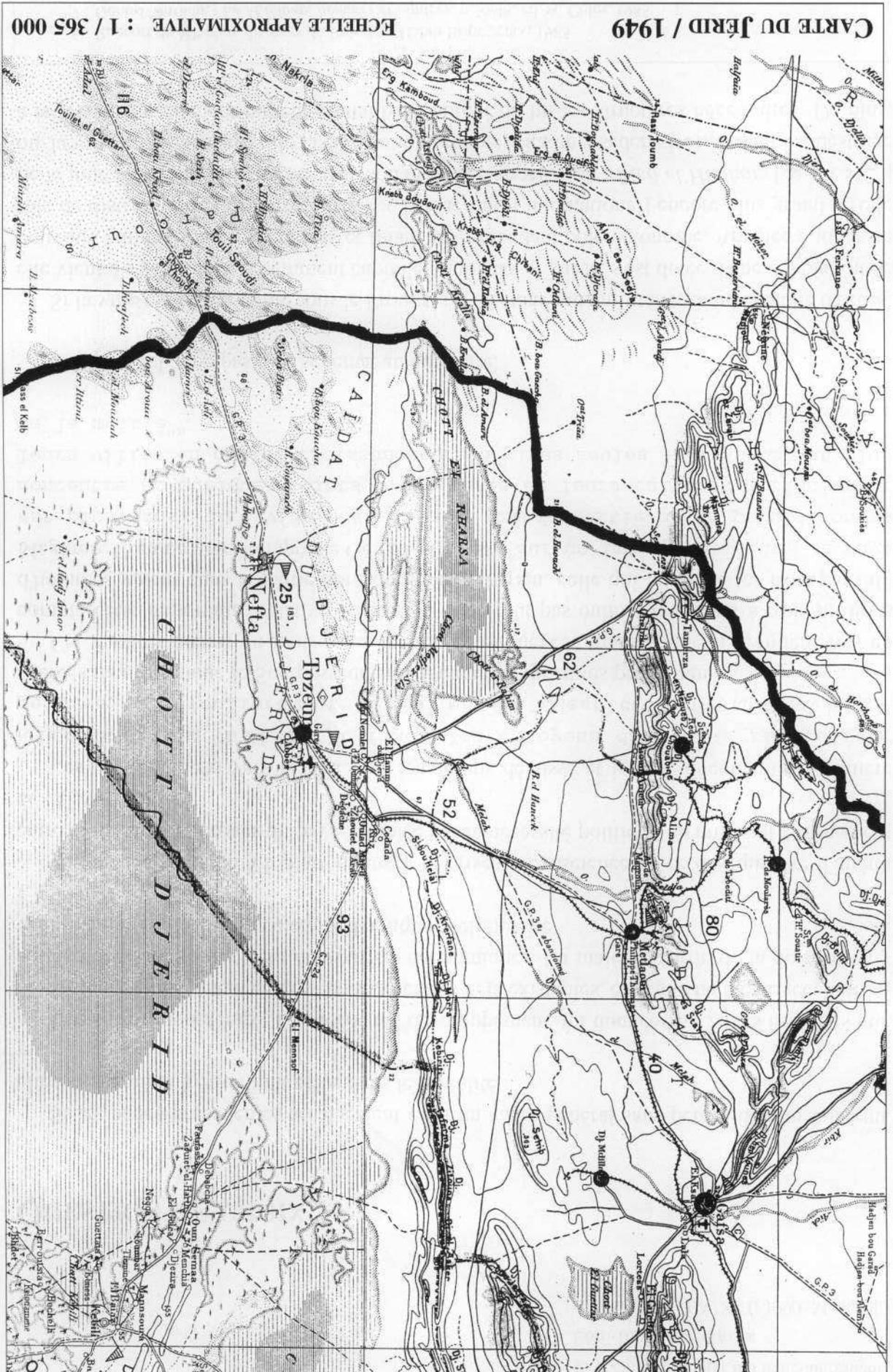
Cet énoncé, concis en mots mais fort en conséquences, prend pour la première fois en compte cette importance relative du Désert. Il ne faut pas oublier que deux à trois millions d'hommes vivent dans la partie nord du désert saharien, celle qui intéresse les trois pays du Maghreb. Comme nous le rappelle Gérard MAURER, "sur un immense domaine, le pays est pour ainsi dire vide, car la plus grande partie de la population se concentre en quelques points : les oasis et leurs cultures irriguées et leurs villes en pleine croissance qui à elles seules en rassemblent plus de la moitié"⁷.

Tozeur n'échappe pas à ce schéma, au contraire.

Si la ville est restée stable sous le Protectorat en étant zone militaire, donc difficile d'accès, elle vient d'être promue récemment capitale régionale, et par là, s'est dotée d'une délégation de pouvoirs administratifs, juridiques et financiers la rendant pôle autonome. Appelée à jouer un rôle de distribution et de carrefour [avec son aéroport international] encore plus grand qu'elle ne le joue à ce jour, elle renoue avec son ancienne appellation : *Bled el Hadhar*, [بلاد الحظر] ou 'la ville de la présence' (de la civilisation urbaine, citadine, sédentaire). Tozeur est destinée à redevenir un élément moteur cristallisant autour de lui les structures nécessaires. De plus,

.6 : Rapport du VI^e plan, discours du Président Habib BOURGUIBA, 1985.

.7 : Gérard MAURER : *Le Maghreb, hommes et espaces*, p.36/48, ed. A. Colin, 1985.



CARTE DU JERID / 1949

Echelle Approximative : 1 / 365 000

cette ville en pleine expansion fait partie de ces régions où le taux d'urbanisation est le plus élevé⁸. Nous pouvons croire a priori que les données et moyens de réponses sont posés et portés en conséquence⁹.

Or, s'il semble exister une prise en charge du problème -résoudre dans l'immédiat un manque flagrant de logements que l'Etat par l'intermédiaire de ses organismes s'applique à satisfaire [la S.N.I.T., l'A.F.H.,... viabilisent des zones entières en périmètre foncier, la S.T.E.G., la S.O.N.E.D.E., l'O.N.A.S., le M.E.H. établissent les réseaux de voiries et d'écoulement des fluides indispensables à une vie en collectivité]- l'optique à long terme qui s'en dégage n'est pas claire. Si des réponses sont établies, elles sont mal coordonnées dans les actions préventives et semblent plus suivre l'expansion de la ville dans son étendue et son écart au centre sans cesse plus grand que de canaliser ces extensions dans un rapport homogène entre le centre ville et ses périphéries.

D'un côté, on a folklorisé la culture, en passant par l'intermédiaire de la folklorisation de l'espace, de l'espace de la ville. On fait raconter à ces espaces dits 'traditionnels' l'histoire indispensable pour pouvoir jouer sur une recherche de distinction et donc de revalorisation des quartiers concernés. En fait ces pratiques de mises en valeur de l'espace passé ne sont que pour une "revalorisation monétaire" de certains lieux, qui peuvent amener à "créer de graves distorsions" et ne peuvent "qu'être contraires à la maîtrise des phénomènes urbains"¹⁰. Les traditions architecturales, les "patrimoines urbains" servent alors à une "marchandisation de l'espace". Le choix de restauration d'un quartier seulement, celui de Ouled Hâdef, en vue d'une touristisation le prouve, alors que sa primauté dans l'histoire de Tozeur porte à controverse¹¹.

De l'autre côté de la place Bab el Hawa, la ville semble par contre frappée d'un mal anémique et amnésique. Elle s'étale et perd par dissolution son essence d'urbanité. L'Etat n'est pas étranger à ces faits, en participant activement à la création de ces zones périphériques. Il inter-

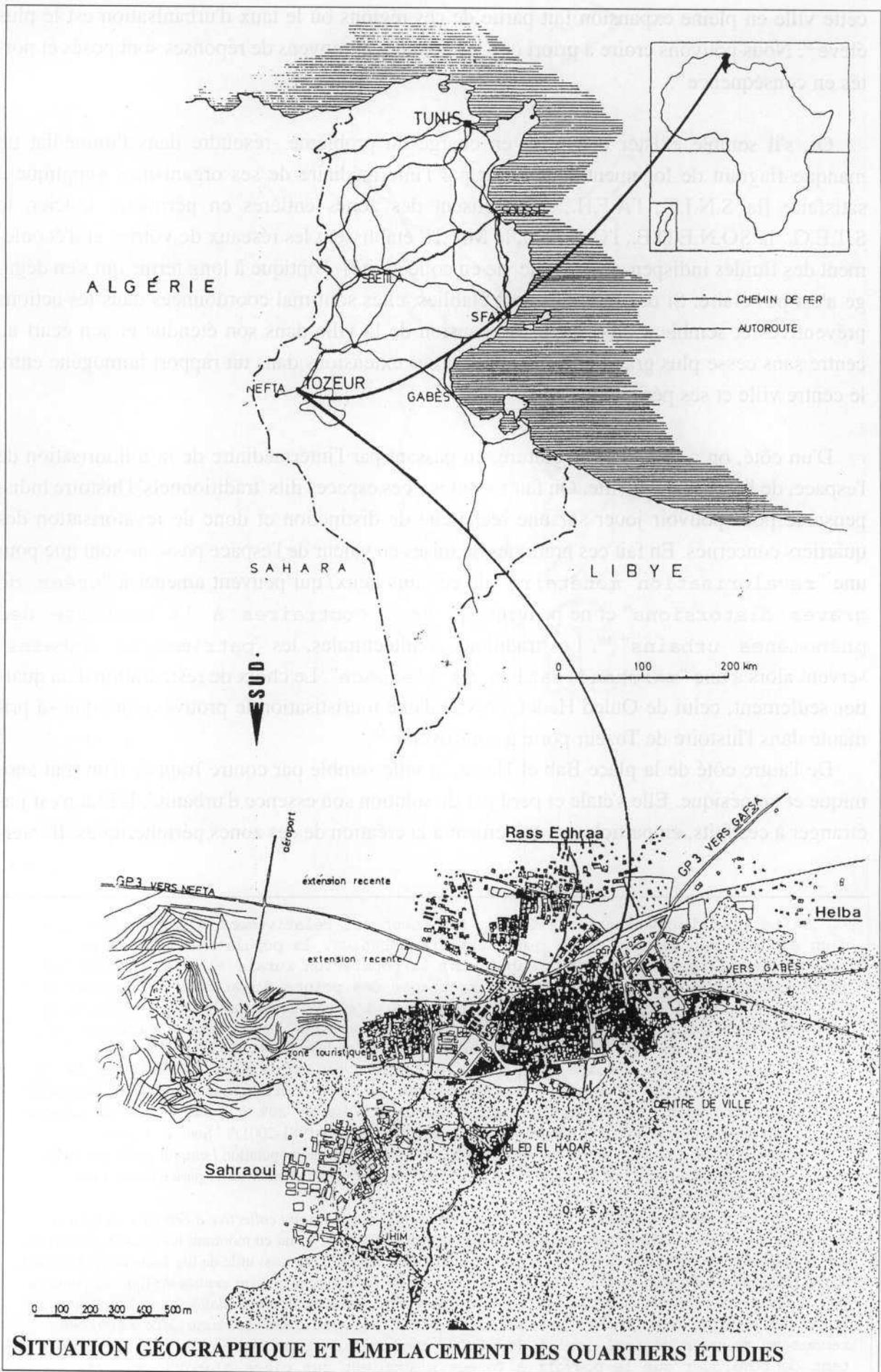
.8 : "Le taux d'urbanisation (56%) du Sud-Ouest est relativement élevé et témoigne d'un exode rural soutenu, bien qu'en chiffres absolus, la population urbaine ne représente que quelques 210.000 habitants; la population rurale elle-même n'est que faiblement dispersée, en raison de l'importance des points d'eau dans le système de peuplement [p.V]. "A l'intérieur de la région Sud, l'exode rural atteint des chiffres considérables qui témoignent d'une profonde mutation dans la société et l'organisation de l'espace du Sud" [p.132] / Source : Rapport du plan d'aménagement ; 1985.

.9 : "Une croissance urbaine d'au moins 4% par an, qui fera plus que doubler la population des villes et portera à près de 70% le taux d'urbanisation de la région." [p.VII], "une croissance démographique supérieure de plus de 20% à la moyenne nationale." [p.131]; voir aussi le tableau Perspectives d'évolution (population- emploi / 1981-2001); / Source : Op-cit.

Voir en ANNEXE I le recensement statistique I.N.S. sur Tozeur : enquête population / emploi au 01 juil 1989.

.10 : Voir à ce sujet l'article de Marcel RONCAYOLO : "La ville n'est jamais synchrone", paru dans la revue Architecture d'Aujourd'hui n°271, oct.1990.

.11 : Jocelyne DAKHLIA, dans son ouvrage : *L'oubli de la cité (ou la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien)*, ed. La Découverte, 1990 ; étaye magistralement ce constat en montrant les rivalités entre quartiers et le passage successif du pouvoir. Sur la primauté des Ouled Hâdef, il est aussi utile de lire l'acte de Abdelhamid HEMIA [*Mécanismes d'articulation des communautés oasiennes du Jérid avec le pouvoir central de Tunis au cours du XVIII^e et de la première moitié du XIX^e*, in *Le Maghreb : Approche des mécanismes d'articulation* (acte de colloque) ; Tanger, juin 1988, publication 1991.] : "Les awlad al-Hâdif doivent leur fortune aux services rendus au pouvoir central [celui du régime beylical du XVIII^e et XIX^e]. Il est important de remarquer que le pouvoir à Tozeur s'acquiert sur place d'abord, au prix ...



vient soit en statufiant le cadre juridique et foncier, soit par la construction de séries de logements et lotissements par l'intermédiaire des opérations S.N.I.T.... Dans le premier cas, il s'agit d'une délimitation abstraite de ces zones d'extensions contrôlées. Dans le second, le guidage pris est alors matériel dans une option définitive par le choix premier des tracés des voiries et mailles de réseaux.

L'extension de la ville se fait comme une conquête : repousser les limites du Désert par la création de nouveaux quartiers qui deviennent les nouvelles frontières, en rajouts successifs et périphériques de la ville existante. Cette manière de procéder tient plus d'une augmentation de surface - peut-être en vue d'une augmentation ultérieure de densité?

Il s'établit directement ainsi un lien antinomique entre l'ancien quartier des Ouled El Hadeff [الهوادف *El Hawadef*] et ces périphéries. El Hawadef exprime dans toute sa force la particularité régionale culturelle, instituée comme étant l'Histoire de la ville, la marque identité portée dans la construction et la brique de terre mythique. Il est rendu référence, modèle, la préservation du légitime, mais surtout patrimoine passif quittant le registre de la culture locale pour devenir localisée, donc contrôlable en première étape de mainmise pour divulgation en folklorisation. Par opposition, ces quartiers périphériques où interviennent le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat et organismes d'Etat [S.N.I.T.,...] de manière programmée, institutionnalisée, nationalisée. Il y a une participation volontaire à la définition d'un patrimoine actif et à son élaboration, dans la proposition et l'établissement normatif d'une orientation statique de l'espace et de modèles d'habité ¹².

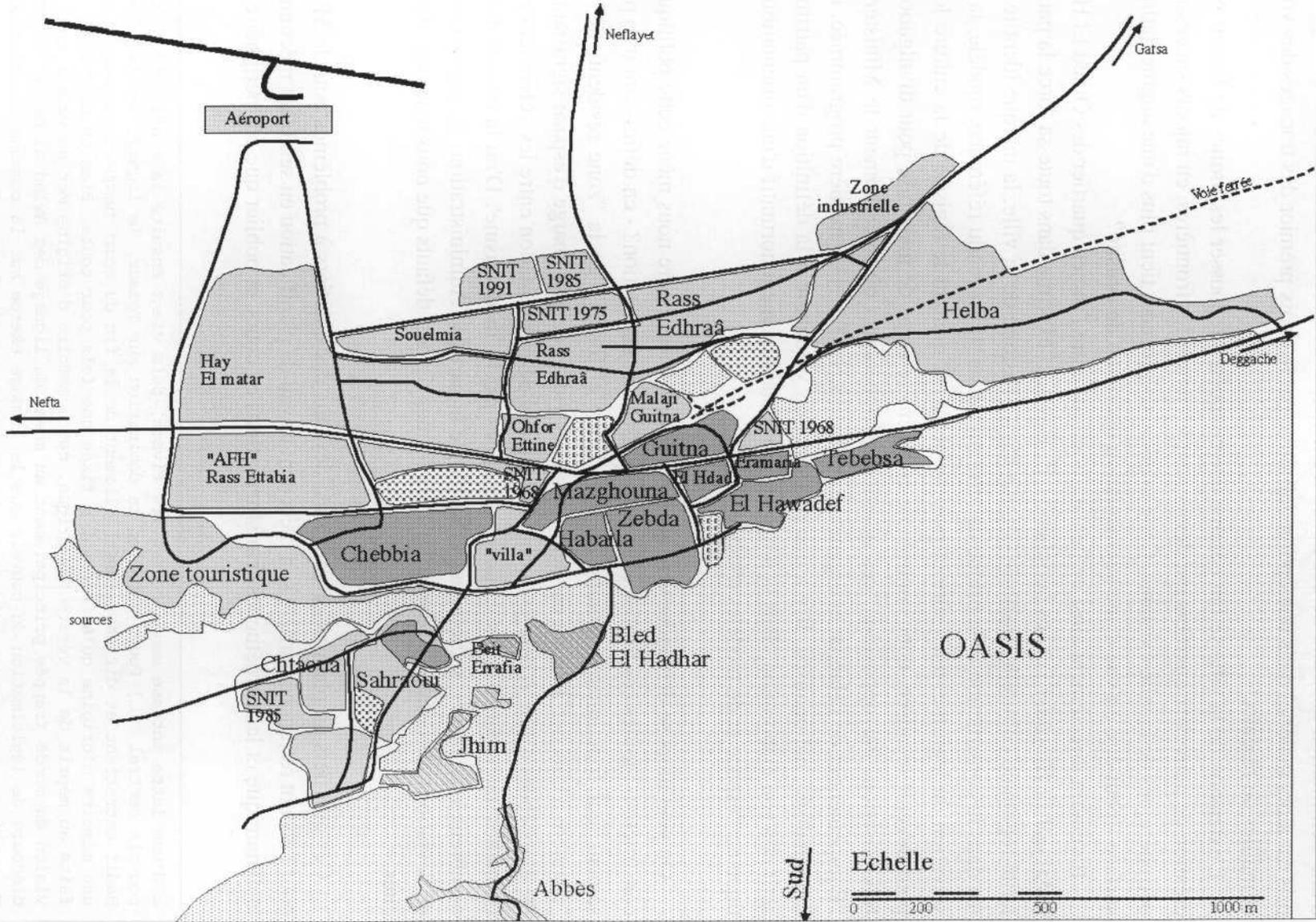
On peut alors se demander vers quelle type de société future nous mène cette politique de construction ; toutes ces formes d'espaces - incitation, insinuation? - en définissant trop précisément leur fonction [par zoning ou appellation et forme : de la "zone résidentielle" à la "chambre à coucher"], ayant été démystifiées et vidées de leur charge d'espace signifiant, ont été empêchées d'être. A cela se rajoute l'ambiguïté de confrontation entre les 'références traditionnelles' maintenues et les variantes apportées par le 'modernisme'. D'où la constatation de nombreux chercheurs, sociologues et même de la part de l'Administration, de transgressions, de déviations, de défauts d'adaptation à ces formes rigides, défauts que nous tenterons d'expliquer.

Ces quartiers en plein essor sont ainsi devenus des quartiers à problèmes pour le M.E.H, pour l'instant retranché derrière son précédent travail de planification en semblant méconnaître la dynamique et les perpétuelles **transformations** en cours, et oublier que ces périphéries ont

... d'une lutte intense menée contre les rivaux, puis vient ensuite la confirmation du pouvoir central. [...] Pour justifier sa domination sur Tozeur, le lignage des Awled al-Hâdîf entretient et diffuse, essentiellement de la fin du XVIII^e jusqu'au milieu du XIX^e, une mémoire d'origine qu'Al Adouani a fixée une fois pour toute. Bien qu'elle soit faite au mépris de la vérité historique, cette mémoire d'origine met en valeur une vision du monde frappée principalement au sceau du lignage des Awled al-Hâdîf. C'est un discours de légitimation du pouvoir que le lignage exerce sur la communauté oasienne de Tozeur" face au "mouvement maraboutique des Chabbiya qui étendait sa domination jusque dans la région" par la tribu makhzen des Drîd (p.163/ 169).

.12 : habité : car une différence doit être faite entre modèle d'habité et l'habiter. Le premier est relatif à un type d'habitation, à un déterminisme spatial, alors que le second comprend une action dynamique relevant des habitants eux-mêmes.

PLAN SCHEMATIQUE DE TOZEUR / LOCALISATION DES QUARTIERS



Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 23 août 1981 (art. 109) et de la Loi n° 60 du 25 juin 2004 (art. 140) relative à l'accès à l'information.

été suivies de **réalisations au quotidien** de la part des usagers, devenant de ces mondes que l'on **s'approprie**, qui **devient soi et répondant face à soi**.

Cependant, ces zones, fruit d'une certaine distinction sociale, semblent être dévastées, sans repères ou repérage collectif, fragments éparpillés, superposés à une division territoriale les privant de la continuité et de la référence identitaire du centre rendant parallèlement ces occupants déjà étrangers à la ville comme étrangers à leur territoire.

Il serait temps de reconnaître la légitimité de cette révolte, et derrière la volonté de masquer les effets trop voyants d'un développement à deux vitesses de la croissance, tenter de créer les points de repères, et avant l'idée de faire la ville, d'en donner les moyens. C'est la survie de la ville et de ces quartiers qui en dépend.

Rappeler ici que ces zones ont été peuplées pour une grande part de ruraux [dont l'origine sera précisée dans la présentation des quartiers] récemment arrivés à Tozeur - qui ont donc un autre *habitus* de l'espace- contribue à nous montrer la distance existante entre la ville et ses périphéries, entre la ville et ses banlieues.

Ils sont là
nul ne peut les nier
nul slogan effaceur
ils sont la majorité héritée
profondeur lovée en palmes maghrébines
indomptable racine

Salah GARMADI

PRÉSENTATION DES RELEVÉS :

Les relevés dans les trois quartiers ont été effectués dans des maisons occupées par des personnes originaires de la région ou de la ville, installées depuis déjà quelques années et comptant y demeurer.

Il n'a pas été procédé au préalable à une analyse statistique de l'échelonnement des maisons pour deux raisons : le temps passé sur place ne le permettait pas et surtout ce travail aurait été faussé dans sa présentation au profit d'une seule représentativité, ce que je cherchais à éviter au maximum. Les relevés, croquis photographies ont été fait sur invitation des propriétaires et occupants, ce qui dès le départ assurait et autorisait une discussion sur leur vies privée, leur rapport au logement et leurs intentions futures, exprimées sans faces cachées.

De plus, ces personnes, au courant du travail que je menais, me mentionnaient les particularités, transformations et innovations qu'ils jugeaient importantes et qu'ils voulaient que je constate et montrer aux autres par l'intermédiaire de la soutenance. Les autres se refusaient poliment en m'expliquant : "C'est comme la maison de Foulon, il n'y a rien de plus." En ce sens, ces relevés deviennent représentatifs de la situation.

Pour anecdote, je rappelle leur première question à tous en me voyant : "Est-ce que ce travail est pour une administration ? - peut importe le service" Je répondis une fois "oui" et j'eus droit à de longues diatribes et remontrances sur les lacunes, malfaçons, 'oublis' de l'administration. La liste fut longue, comme le temps passé à démentir ma rapide affirmation et réinstaurer une confiance de dialogue.

Je remercie encore ici ces personnes de leur compréhension et de leurs attitudes positives.

Derrière l'opposition ville / campagne se cache un monde intermédiaire interposé, qui ne ressemble ni à l'un ni à l'autre : les banlieues.

En parler à Tozeur, aux portes du Désert, relève, je le reconnais, soit d'une dose de comique à toute épreuve, soit d'un cynisme un peu froid, mais révèle paradoxalement une réalité cachée, un monde parallèle, d'où les banlieues perdues.

Pourtant, liés au centre à l'origine, ces quartiers n'en sont pas moins nés d'une différence, d'une mise à l'écart.

Il sera d'abord question de lire ces extensions récentes, dont le point commun est leur situation géographique : les trois quartiers de l'étude [Sahraoui, Rass Edhrâa, Helba] sont la limite de Tozeur ; après commence le Désert.

Une lecture à la fois physique [celle qui est orientée par le support : le matériau architectural et architectonique] et, à un second niveau, pratique [l'utilisation quotidienne : celle qui met à l'épreuve ce support].

Parallèlement, il y aura analyse des transformations subies et portées ; de façon à comprendre qu'est ce que l'on [l'Etat, les Pouvoirs Publics, les architectes...] entend par zone résidentielle autour d'une capitale régionale en plein essor, face à ce que les gens demandent et leur capacité à réaliser en eux-mêmes leur habitat. Cette lecture ne s'arrête pas au niveau de la demeure, mais prend en compte les rapports au quartier. Il est difficile de séparer les deux, car ils sont étroitement liés par la détermination du foncier qui subordonne autant la maison que le quartier dans leur accessibilité respective.

Ce travail sera fait dans les trois extensions de Tozeur : les trois quartiers où l'extension est visible. Dans les deux zones où l'Etat est intervenu en déterminant le foncier à l'avance [Sahraoui et Rass Edhraâ] et une zone d'établissement spontané [Helba]. Il y aura étude pour chaque quartier séparément, mais ce travail sera suivi de la confrontation de toutes les données recueillies sur ces trois quartiers, de manière à préciser la nature des constantes qui se dégagent et comprendre quelle est la structure régissante et la gestion de l'espace, ses lois de conjugaison urbaine et domestique à travers les éléments de lois décomposés, l'espace par espace, lieu par lieu : le territoire. Ces constantes sont le rapport à l'identité. La dynamique observée est le fonctionnement de la structure et les transformations sont la marque d'une revendication ou celle d'une recherche d'identité ; l'identité étant ce qui ressort comme constante d'occupation, comme constante dans les variations de transformations, c'est à dire comme mode d'habiter, comme expression de la territorialité et la transcription dans le milieu physique des matériaux pour support.

A partir de tous ces éléments décomposés formant les constantes et la dynamique, nous pourrons tester un cheminement de ces transformations et, par travail de recomposition de ces éléments, être à même de bâtir les pôles tests [l'ancrage] de la structure régissante de la demeure et du quartier. Nous sommes cependant conscients que les exemples relevés peuvent se situer dans les 90% des cas bâtis sur des constantes, et escamotent ainsi les 10% porteurs d'un réel

CODE DE REPRÉSENTATION DES RELEVÉS :

“L’outil le plus adéquat pour reconstituer graphiquement une construction constitue traditionnellement en un relevé d’architecture qui restitue toutes les dimensions à une échelle graphique donnée.”^{1/} Cependant, l’attention au cours des relevés a surtout été reportée sur deux niveaux de la construction.

Le premier niveau consistait en une lecture et une compréhension du processus typologique dans une approche diachronique pour chaque objet relevé. Ceci dans un but de recomposition par analyse des transformations et élaborations des types dans le temps, et par comparaison des objets entre eux, d’établir une synthèse diatopique et synchronique des transformations. L’élément recherché ici est une lecture des variations dans les types, suivant leur localisation et leur rôle dans des situations différentes. Il s’agissait de saisir le rapport entre la base - la matrice - et les générations successives qui seront pour nous l’objet existant de la perception immédiate.

Ceci a été fait dans le but de pouvoir repérer et marquer les rapports de similitudes - si ils existent - dans le processus de transformations du logement et du type de logement considéré. Ces rapports de similitudes ou de différences ne peuvent être compris et signifiés qu’à travers plusieurs édifices relevés et les trois niveaux d’analyse : diachronique, diatopique et synchronique. Un seul édifice n’est qu’une connaissance en soi et ne permet aucune connaissance générale.

C’est pour cela qu’a été également relevé - dans la mesure du possible et sur des bases d’explications *in situ* - les projections futures du logement selon les aspirations des propriétaires, en étroite liaison avec le logement actuel tel qu’il est vécu et occupé. Ce niveau de projection est, je pense, indispensable pour suivre l’évolution de ces logements et identifier les points de continuité ou de rupture avec les lieux existants tels que relevés en décembre 1990 et février 1991.

Il sera alors question de l’édifice proprement dit : l’habitat, et de son association en ‘agrégat urbain’ pour pouvoir saisir les relations entre édifices et leur détermination dans la coexistence réciproque, une meilleure compréhension des parcours et des propriétés associatives dans la genèse des tissus urbains.

Le deuxième niveau était un approfondissement de l’approche synchronique : en se situant à un moment donné (l’époque du relevé) il s’agissait de lire à l’intérieur de l’édifice les communications de la complexité et de la multiplicité des espaces et de leurs articulations, des parcours, des imbrications et oppositions successives qui se montent, des approches territoriales et de territorialité avec leurs marques et différenciations.

A cette étape de relevé, il a fallu rechercher et définir un autre code visuel de représentation de l’espace empirique pour présenter de la manière la plus appropriée qu’il soit ces dimensions de pratiques et vécus que les plans / coupes / façades ne pouvaient exprimer ou esquisser l’expression qu’avec trop de carences ou d’insuffisances. D’où ce graphisme en axonométrie d’espaces et de plans, limites rabattues, de fractionnement, d’éclatement, ou de liaisons en traits d’axe.

1/ H. Irani-Behbani et K. Mahrouf, “Patrimoine et enseignement de l’architecture”, in *Espaces maghrébins, pratiques et enjeux*, Actes du colloque de Taghit, URASC, Université d’Oran, 1987, p202.

changement ou l'œuvre d'une minorité appelée à se développer. Les choix et les critères des types de maisons relevées ont été aussi variés que possible.

Ils ont servi de base à ce travail en tant que support de lecture architecturale et de relecture de l'espace, afin de déterminer la notion de l'habiter. Ces lectures vont nous permettre de représenter des situations qui sont porteuses des changements, pour pouvoir proposer quelques maisons formant la base de développement et les premières étapes de restructuration de la zone 'Helba', sur proposition des services de l'habitat du M.E.H., et tenter de réduire l'écart entre les propositions étatiques et les aspirations réelles des occupants.

CHAPITRE 1

TOZEUR OU L'ÉMERGENCE D'UNE BANLIEUE

1.1 Présentation du cadre d'étude
énoncé de la situation

1.2 Lecture de ces extensions de ville :
les trois quartiers choisis : présentation, relevés et notes explicatives

- a / Quartier de Sahraoui
- b / Quartier de Rass Edhraâ
- c / Quartier de Helba

1.3 Synthèse des relevés :

- a / Première tentative d'analyse
- b / Choix explicite de la méthode d'approche
(dynamique, territorialité, rapport à l'identité)

PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE

Si la date de fondation de Tozeur remonte assez loin dans le temps et l'histoire ¹, la ville est restée relativement stable jusqu'à une époque récente.

Les derniers bouleversements ont conduit à une optique d'extension qui a porté essentiellement sur trois quartiers : **Sahraoui** ; **Rass Edhrâa** et **Helba**, avec des procédures de mises en œuvre différentes dans chacun des cas.

.1. à **Sahraoui** : l'Etat est intervenu en se rattachant à un noyau ancien séparé de la ville par l'oasis. Il y a eu établissement de bases d'habitations, construites par la S.N.I.T. vers 1985. Ce sont des logements réduits à leur plus simpliste expression : une "pièce d'habitation" et une "cuisine-w.c." sans aucun équipement ni délimitation de l'espace. Les gens occupent et adaptent par rajout à ce cadre rudimentaire déjà défini, afin d'en faire leur demeure.

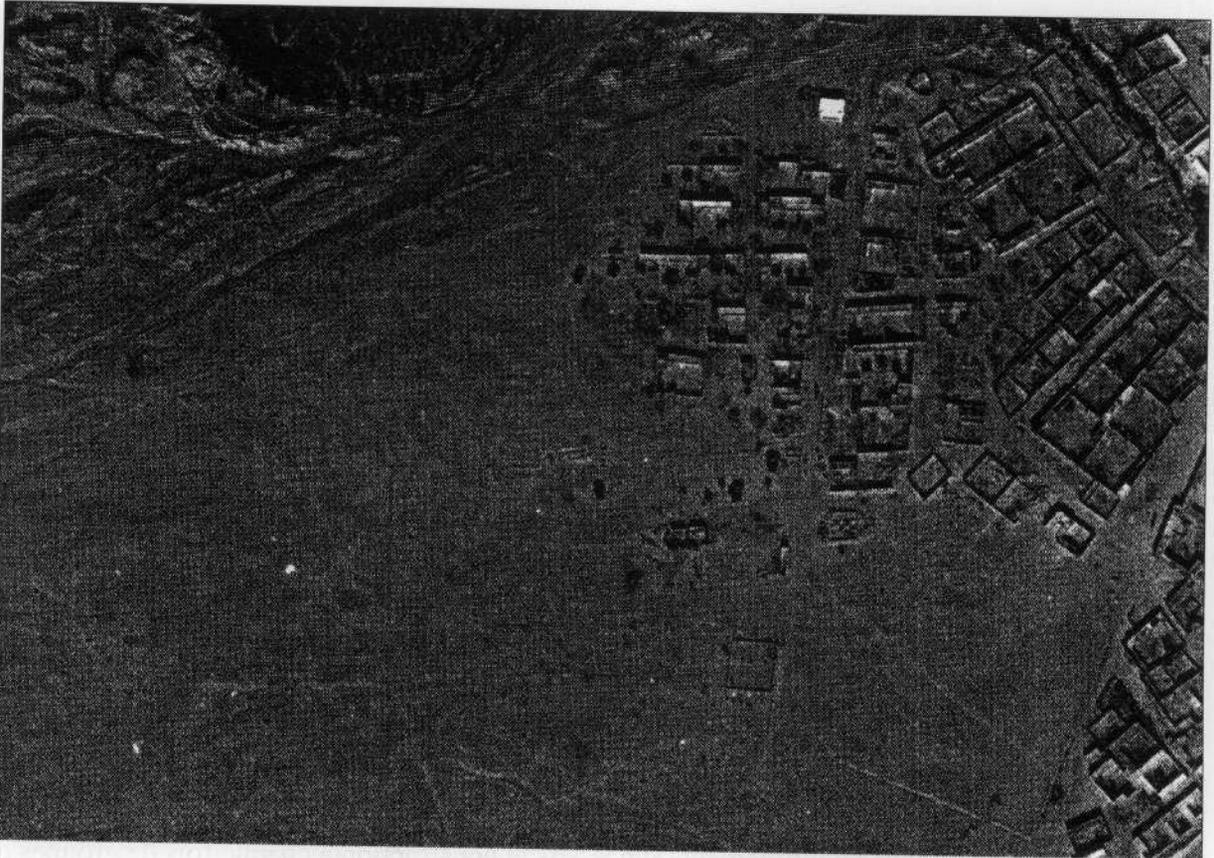
.2.. à **Rass Edhrâa** : à l'origine, c'est un terrain vierge [jusque vers 1970], sur la route de Neflayet [petite oasis à 6 km]. Il est situé proche de l'aéroport, sur la colline dominant la ville. Il y a eu partage en lotissements successifs et construction à chaque fois de groupes de logements S.N.I.T. Ces logements, développés en bandes sont plus poussés dans la conception, mieux finis [construits vers 1985]. Ils développent deux pièces / cuisine / w.c. / courette et un dégagement extérieur ; dans un regroupement qui préfigure un cadre urbain [même si il en forme la limite]. Les relais S.T.E.G., S.O.N.E.D.E., ainsi qu'un début de voirie existent. Les occupants touchent l'intérieur des pièces, construisent dans les espaces laissés vides, montent des étages... adaptent par modification la vision imposée de ces logements standards à leur mode de vie.

.3... à **Helba** : au contraire des deux exemples précédents, il n'y a ici aucun cadre prédéfini, quel que soit sa nature, la Municipalité n'ayant pas établi de plan d'aménagement préalable pour cette zone. Les occupants bâtissent à partir de zéro, en s'octroyant ces terrains sur des règles d'appropriation et de territorialité définies entre eux ; au sens propre : anarchique. Ils construisent leur maison comme bon leur semble, suivant les moyens financiers dont ils disposent et au rythme de l'acquisition de ces moyens. Cependant ils font subir à ces logements après coup quelques corrections de façon à les rendre constamment adaptés à leur mode de vie.

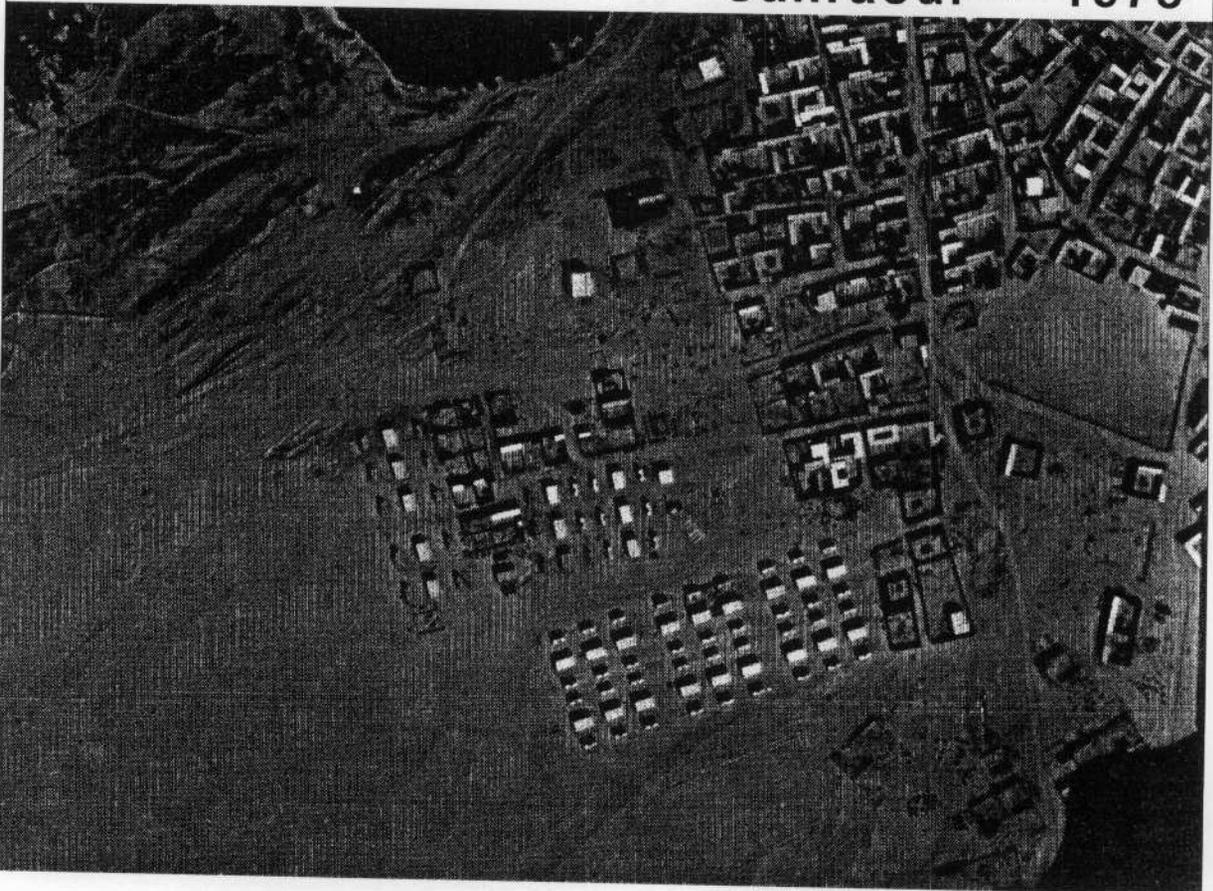
Ces trois quartiers périphériques ont des origines distinctes, qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail, quartier par quartier, à partir d'éléments de relevés.

Ce qui suit.

¹ : Voir un rappel historique relativement bien présenté quoique court dans la thèse de Nejiba JELLELI : *Sauvegarde et mise en valeur intégrée du centre de Tozeur* ; Thèse I.T.A.A.U.T. 1986.



Sahraoui - 1975



Sahraoui - 1985

LE QUARTIER DE SAHRAOUI

الصحراوي

Ce quartier, situé au sud-ouest de Tozeur, est composé de deux parties distinctes : un centre de formation ancienne, autonome dans sa constitution comme les autres villages de l'oasis¹, et des constructions récentes se développant sur un immense terrain vide. Il a par la suite connu une telle dynamique d'extension spontanée que l'intervention de l'Etat a été rendue nécessaire, et qui continue à un rythme tel qu'elle "pourrait entraîner à moyen terme l'annexion de Jhim."² Il faut dire aussi que, "des quartiers existants dans l'oasis, seul Sahraoui présente de considérables possibilités d'augmentation de la capacité d'habitation, tant à l'intérieur du périmètre actuel dans les lots interstitiels que dans son expansion sur des aires encore libres. Ce phénomène se manifeste déjà spontanément".³

Sahraoui en revanche s'oppose aux autres pôles. D'abord par son importance en population par rapport aux autres quartiers [voir les tableaux en Annexe 2], ensuite par sa structure spatiale. Autant pour les autres est mis en valeur "la structure typique de bourgs qui se développent le long d'un axe" [Abbès et Bou Liffa] ou "d'une voirie structurée selon une hiérarchie propre à un niveau élémentaire" [Bled el Hadhar], ou encore d'un "quartier très ordonné dans sa forme carrée et compacte" [Jhim], Sahraoui par contre est présenté "comme une situation complexe", où, "après une lecture superficielle de visite touristique, [...] il s'apparente plus à une vaste superficie où l'habitat est éparpillé, sans ordre précis, allant de la direction Nord / Sud, qui part de la principale route de déserte du quartier, au sommet de l'avenue Abou Kaçem Chebbi, du côté Est."⁴

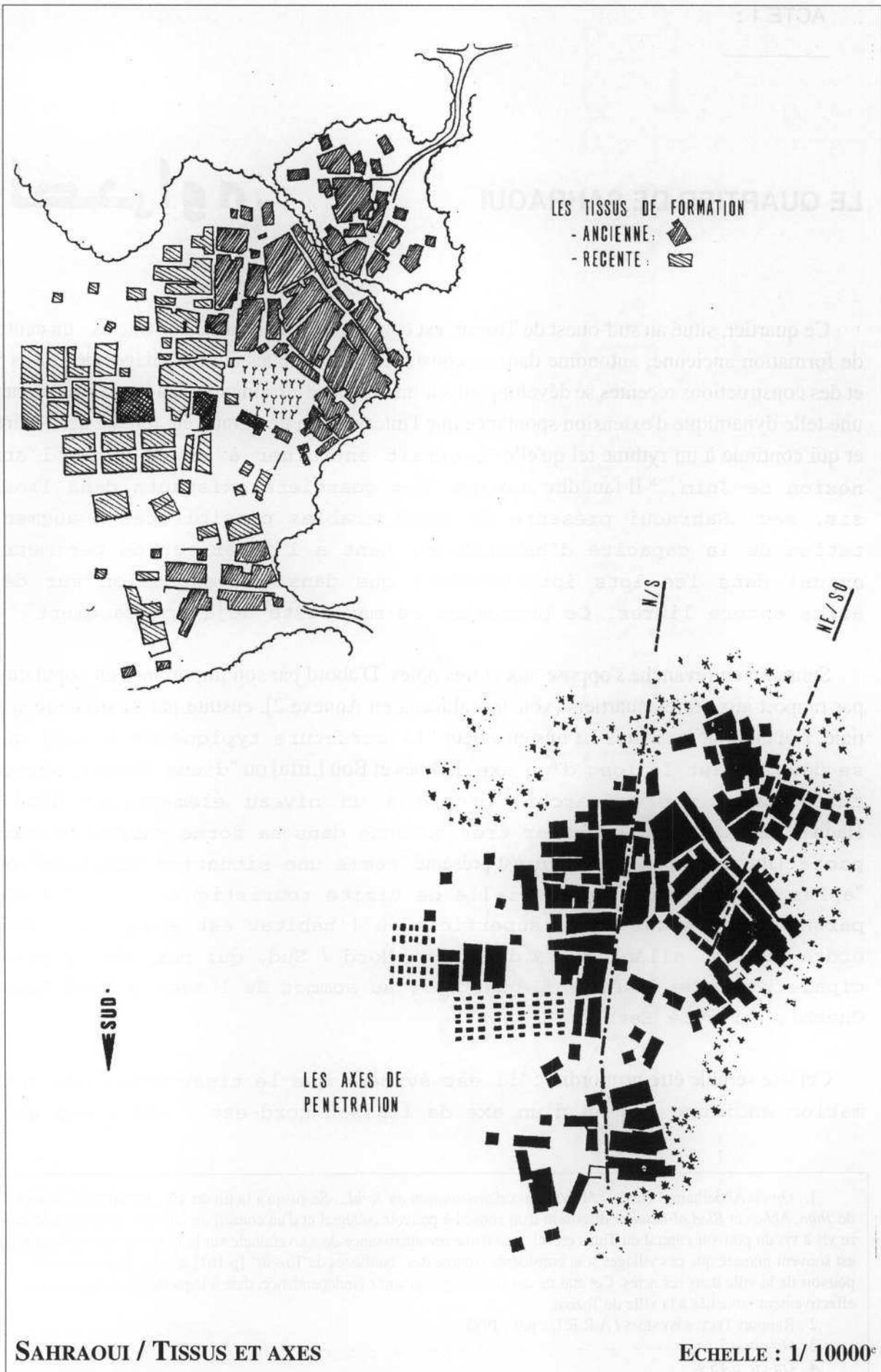
Cet axe semble être primordial : "il est évident que le tissu urbain de formation ancienne dépend d'un axe de liaison nord-est / sud-ouest avec

.1 : *Op-cit* Abdelhamid HENIA : *Mécanismes d'articulation au Jerid...* Si, jusqu'à la fin du XIX^e, les villages oasiens de *Jhim*, *Abbas* et *Bled al-Hadhar* disposent d'un conseil à pouvoir collégial et d'un conseil du *arch*, comme intermédiaire vis à vis du pouvoir central du Tunis en échange d'une reconnaissance de souveraineté sur le noyau d'autorité locale, il est souvent marqué que ces villages sont considérés comme des "banlieues de Tozeur" [p.161] et ainsi dépendante du pouvoir de la ville dans ses actes. Cet état ne devait changer qu'après l'indépendance, date à laquelle ces villages furent effectivement rattachés à la ville de Tozeur.

.2 : Rapport TECHNOSYNESIS / A.R.R.U.; p.9 ; 1985.

.3 : *Op-cit*, p.7.

.4 : *Op-cit*, p.15.9.



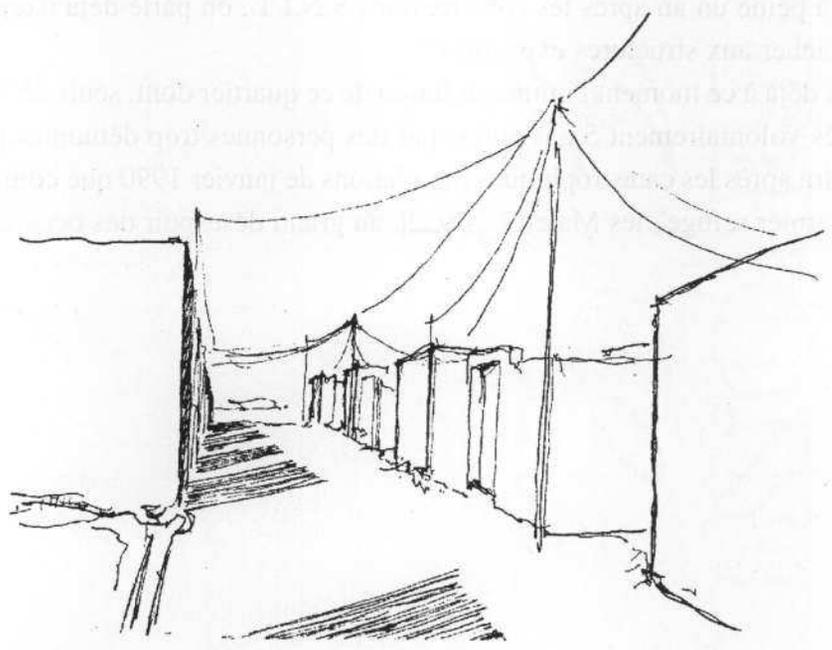
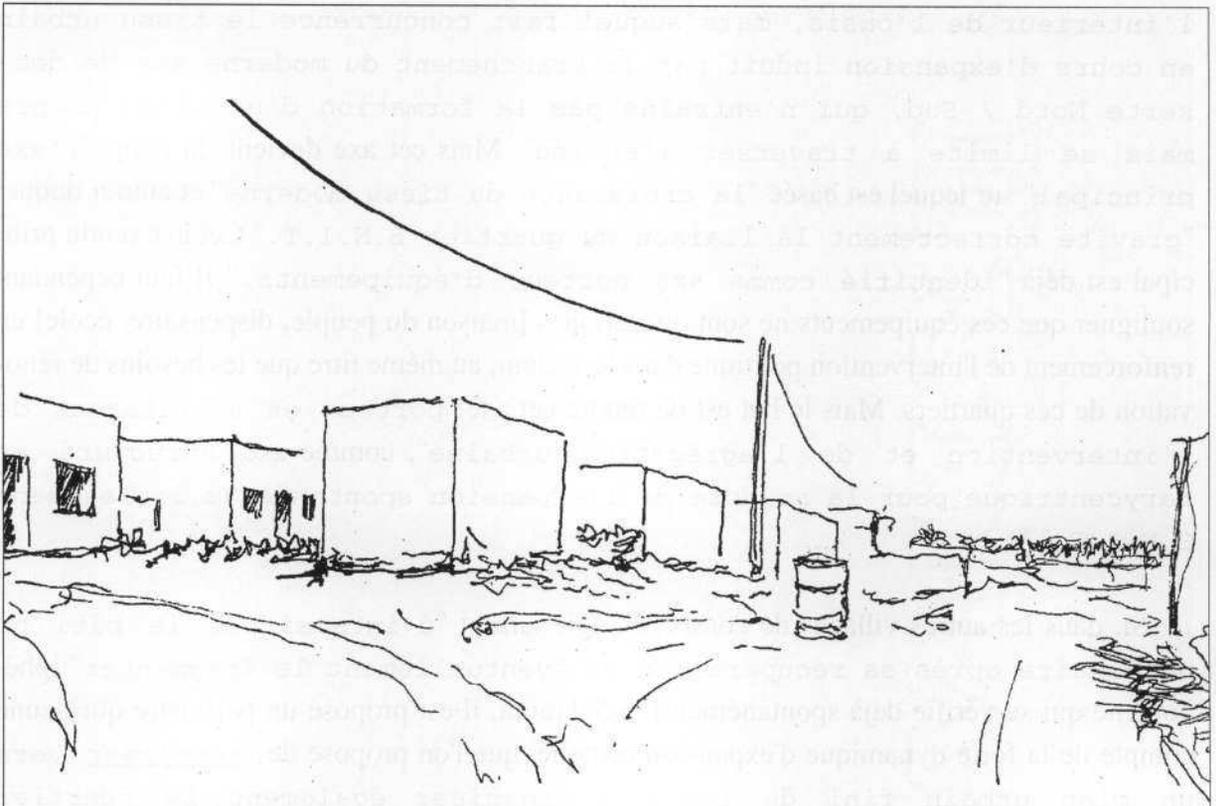
l'intérieur de l'oasis, mais auquel fait concurrence le tissu urbain en cours d'expansion induit par le branchement du moderne axe de déserte Nord / Sud, qui n'entraîne pas la formation d'un tissu propre mais se limite à traverser l'ancien". Mais cet axe devient du coup "l'axe principal" sur lequel est basée "la croissance du tissu moderne" et autour duquel "gravite correctement la liaison du quartier S.N.I.T." Cet axe rendu principal est déjà "identifié comme axe porteur d'équipements." Il faut cependant souligner que ces équipements ne sont qu'étatiques [maison du peuple, dispensaire, école] en renforcement de l'intervention politique dans le secteur, au même titre que les besoins de rénovation de ces quartiers. Mais le but est de rendre cet axe "porteur et unificateur de l'intervention et de l'agrégation urbaine", comme axe "structuré et barycentrique pour la soudure de l'expansion spontanée au lotissement S.N.I.T." ^{5/}

Si, dans les autres villages de l'oasis, il s'agit surtout "d'intensifier le bâti où nécessaire après sa récupération et éventuellement le fragmenter" [phénomène qui se vérifie déjà spontanément], à Sahraoui, il est proposé un périmètre qui tienne compte de la forte dynamique d'expansion actuelle, que l'on propose de "canaliser vers un plan urbain fini de façon à organiser également le quartier S.N.I.T."

On en arrive au questionnement suivant :

Pourquoi à peine un an après les constructions S.N.I.T., on parle déjà d'organiser ce quartier, de le rattacher aux structures existantes ?

Sentait-on déjà à ce moment l'immense fiasco de ce quartier dont, seuls 25% des logements seront occupés volontairement 5 ans après, par des personnes trop démunies pour construire, et qui ne servira après les catastrophiques inondations de janvier 1990 que comme cité de recasement : le 'dernier refuge', les Maleji [الملاجي], au grand désespoir des occupants.



LECTURE DES RELEVÉS : SAHRAOUI

"Organiser le quartier en le canalisant vers un plan urbain fini."

La tâche est dure : si l'impression de blocs mis en quadrillage d'espace tend à s'estomper à mesure que les murs de clôture se montent, le bornage régulier et sans âme n'en est pas moins tenace.

La base génératrice du lotissement se lit dès le premier contact avec le quartier, que ce soit sur un plan de situation ou par une promenade sur le site. Trois voies de pénétration sont désignées pour l'accès au logement, indifférenciées dans leur teneur, et reliées par deux transversales qui éclatent le tissu en trois parties égales et identiques. Cette voirie choisie ne se limite qu'à une rue sémantique : elle est réduite à un passage occasionnel.

Dès ce niveau, les critiques des usagers commencent. Elles déplorent ces rues larges et vides et qui sont destinées à le rester. La présence en arrière plan de l'horizon plat et infiniment désertique ne fait que renforcer le caractère insolite des blocs en succession. A l'image du Désert, ces rues ne semblent appartenir à personne, sauf à l'Etat qui les a tracées et depuis s'est retiré du lieu.

La plupart des logements en bordure extérieure du lotissement sont encore vides : sentis comme un espace de non-lieu donnant sur un non-lieu inexistant, ils ont été évités pour ces raisons.

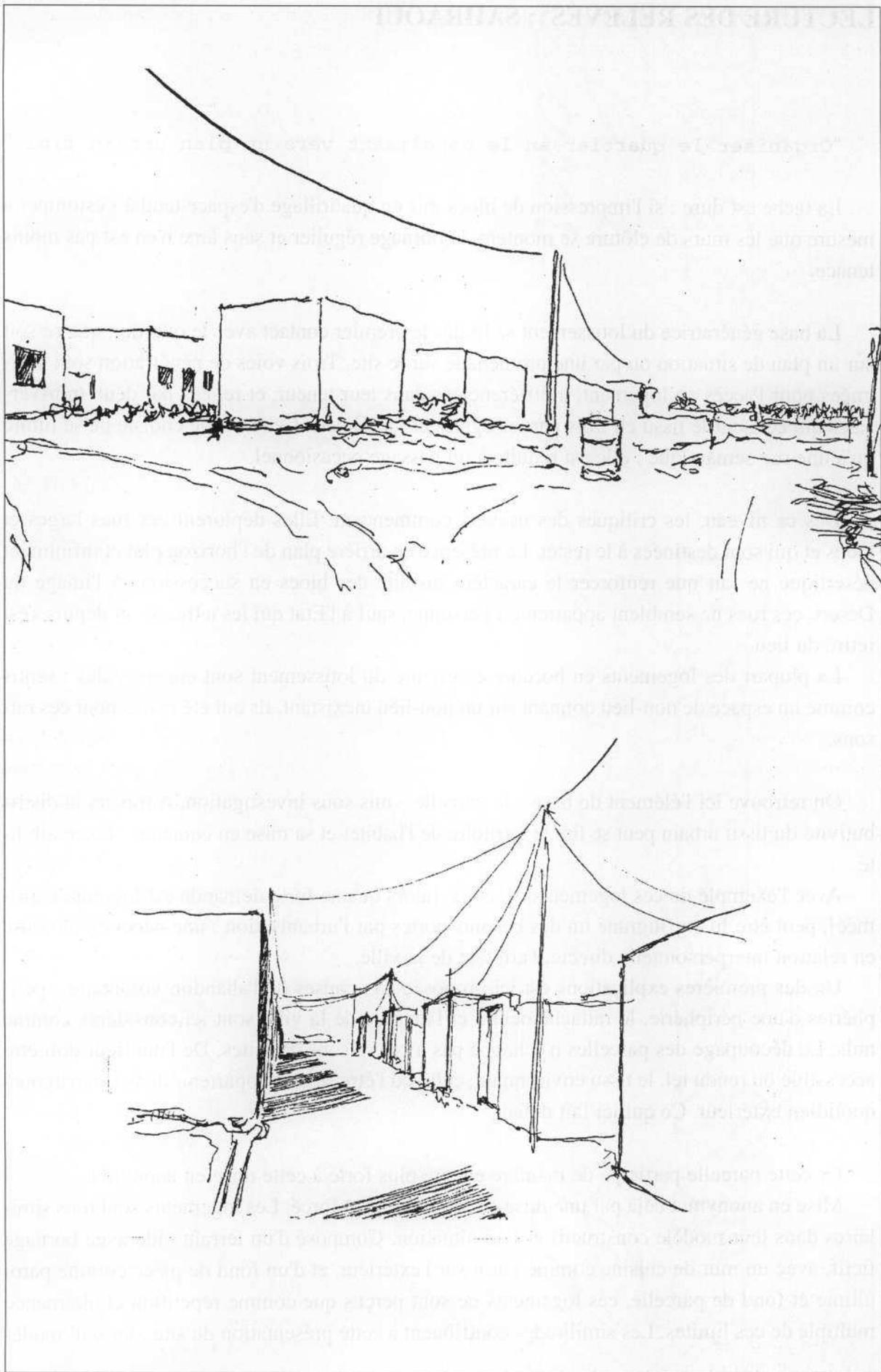
On retrouve ici l'élément de base - la parcelle - mis sous investigation. A travers la distributivité du tissu urbain peut se lire le territoire de l'habiter et sa mise en équation : l'accessibilité.

Avec l'exemple de ces logements désertés, [alors qu'une forte demande est toujours exprimée], peut être lu en filigrane un des besoins portés par l'urbanisation : une nécessité de mise en relation interpersonnelle directe, l'artefact de la ville.

Un des premières explications est ici proposée aux causes de l'abandon volontaire : périphéries d'une périphérie, le rattachement à et l'identité de la ville sont ici considérés comme nuls. Le découpage des parcelles n'échappe pas à ces raisons de fuites. De l'intérieur doit être accessible ou rendu tel, le tissu environnant, celui où l'être se sent appartenir dans son parcours quotidien extérieur. Ce qui ici fait défaut.

Or cette parcelle participe de manière encore plus forte à cette mise en anonymat.

Mise en anonymat déjà par une mise en regroupement forcé. Les logements sont tous similaires dans leur modèle constructif et leur situation. Composé d'un terrain vide avec bornage fictif, avec un mur de cuisine comme paroi sur l'extérieur, et d'un fond de pièce comme paroi ultime et fond de parcelle, ces logements ne sont perçus que comme répétition et alternance multiple de ces limites. Les similitudes contribuent à cette présentation du site : un seul modè-



le reproduit par symétrie en un groupe de 4 parcelles, l'ensemble multiplié dix-huit fois : 72 logements dont la seule particularité variable reste l'orientation à cause de la reproduction symétrique.

Mais si cet identique se ressent dans les tracés, à peine investis les logements ont subi des transformations, pour deux raisons.

La première est cette nécessité pour tous de borner, différencier et relativiser l'accès à l'habitat. Les murs de clôture se montent en première instance, quelque soit le niveau de revenus des occupants, afin d'établir la première limite que la disposition face au quartier ne réservait pas [voir, pour plus d'explications, les planches 'Métamorphoses' établies pour chaque relevé et, en particulier, les étapes 1/ 2/ 3]. Cette différenciation n'est cependant que formelle : dans l'alignement définitif des murs à hauteurs variables ne se démarquent que les portes d'entrée placées dans l'épaisseur pour obligation de 'atba', le seuil d'entrée, [].

C'est à l'intérieur de la parcelle, dans le périmètre privé, que les changements sont notables.

La deuxième raison des transformations apportées est le manque flagrant d'espaces habitables couverts, et d'une indifférenciation des lieux successifs de la parcelle.

A part un cas particulier et extrême dans son comportement où la base S.N.I.T. fut détruite en totalité puis reconstruite "en tenant compte de l'orientation [vers le sud]"⁶, l'ensemble des logements a adopté la disposition imposée : les lieux d'eaux proches de l'entrée et les pièces d'habitation au fond de la parcelle.

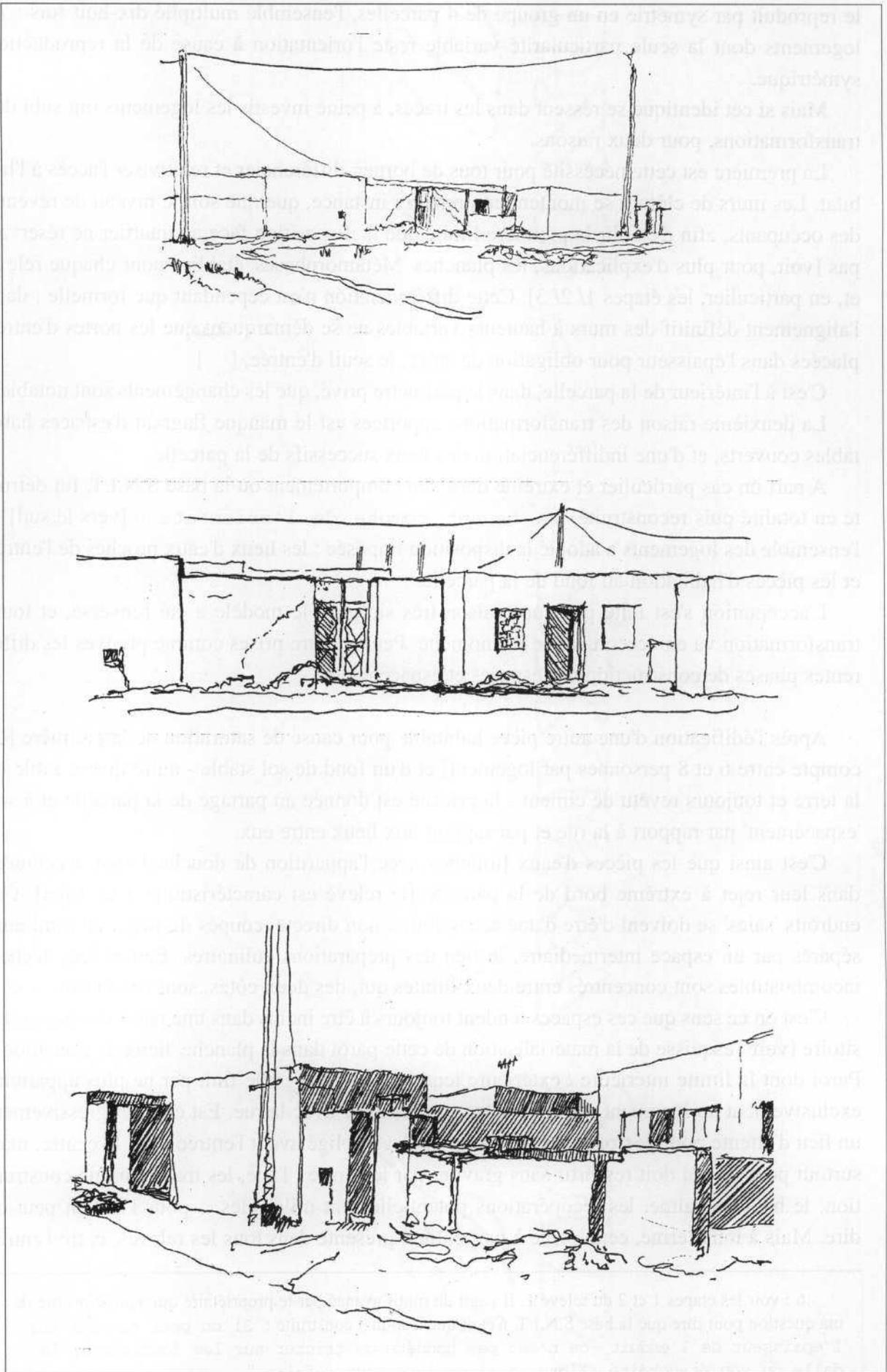
L'acceptation s'est faite pour une raison très simple : le modèle a été renversé, et toute transformation va en accentuant ce phénomène. Peuvent être prises comme preuves les différentes phases de construction des espaces et espacements.

Après l'édification d'une autre pièce habitable pour cause de saturation de la première [on compte entre 6 et 8 personnes par logement] et d'un fond de sol stable - autre que le sable ou la terre et toujours revêtu de ciment - la priorité est donnée au partage de la parcelle et à son 'espacement' par rapport à la rue et par rapport aux lieux entre eux.

C'est ainsi que les pièces d'eaux [toilettes avec l'apparition de douches] sont accentuées dans leur rejet à extrême bord de la parcelle [le relevé est caractéristique à ce sujet]. Ces endroits 'sales' se doivent d'être d'une accessibilité non directe, coupés du reste, au minimum séparés par un espace intermédiaire, le lieu des préparations culinaires. Eau et feu, déchets incombustibles sont concentrés entre deux limites qui, des deux côtés, sont l'extérieur.

C'est en ce sens que ces espaces tendent toujours à être inclus dans une paroi d'espace transitoire [voir l'esquisse de la matérialisation de cette paroi dans la planche 'lieux de transition']. Paroi dont la limite intérieure / extérieure tend à s'estomper : elle finit par ne plus appartenir exclusivement au logement, en comportant un dialogue avec la rue. Est créé progressivement un lieu d'attente pour personnes et objets, le passage obligé avant l'entrée dans le centre, mais surtout pour ce qui doit ressortir sans graviter par le centre : l'âne, les matériaux de construction, le bois de palme, les récupérations potentiellement utilisables... pour l'instant peut-on dire. Mais à long terme, cette pièce à part entière présente dans tous les relevés, entre l'entrée

⁶ : voir les étapes 1 et 2 du relevé 1. Il s'agit du motif avancé par le propriétaire qui a aussi profité de ma question pour dire que la base S.N.I.T. n'était que trop mal construite : "Si on peut tricher sur l'épaisseur de l'enduit, ce n'est pas honnête de tricher sur les fondations, la dalle ou son étanchéité. Alors, j'ai préféré tout refaire."



et le centre, n'est-elle pas conçue pour devenir un lieu d'accueil pour les invitée ? Son emplacement et son traitement en profondeur rend la remarque solvable si on l'accepte de l'étayer par des exemples d'autres régions [Nefzaoua, Oued Essouf, Adrar...] où ce type de pièce est obligatoirement présent pour jouer ce rôle. Elle ne serait pas une simple particularité de Tozeur, mais de l'ensemble du nord saharien. A ces côtés, certains ont en projet de rajouter une boutique d'épicerie dont le besoin s'est fait expliciter par tous. Il faut alors remarquer qu'une fois cette paroi construite, la porte extérieure peut de nouveau rester entrouverte.

Car entre-temps d'autres limites et mises à distances se sont créées au centre, fractionnant celui-ci en lieux successifs centrifuges et transversaux.

Alors le point commun à tous les relevés reste le vide du centre : vide de béton, la place du jardin mi-potager / mi-d'agrément. La prépondérance est laissée au vert naturel, à l'ombre de la vigne et au point d'eau, comme en opposition au Désert qui entoure.

Puis graduellement se monte l'espace, par valeurs.

D'abord une terrasse, sous le soleil, pour s'asseoir, manger les soirs d'été, recevoir, joindre deux pièces.

Suit une galerie ou du moins un auvent pour se protéger des rayons chauds et garder possible la vie à ciel ouvert de la maison.

Enfin la paroi obstacle face à l'étranger : la coupure dans la lumière comme revendication du droit à l'intimité, ou l'ombre comme une abréviation de la distance permettant le privé.

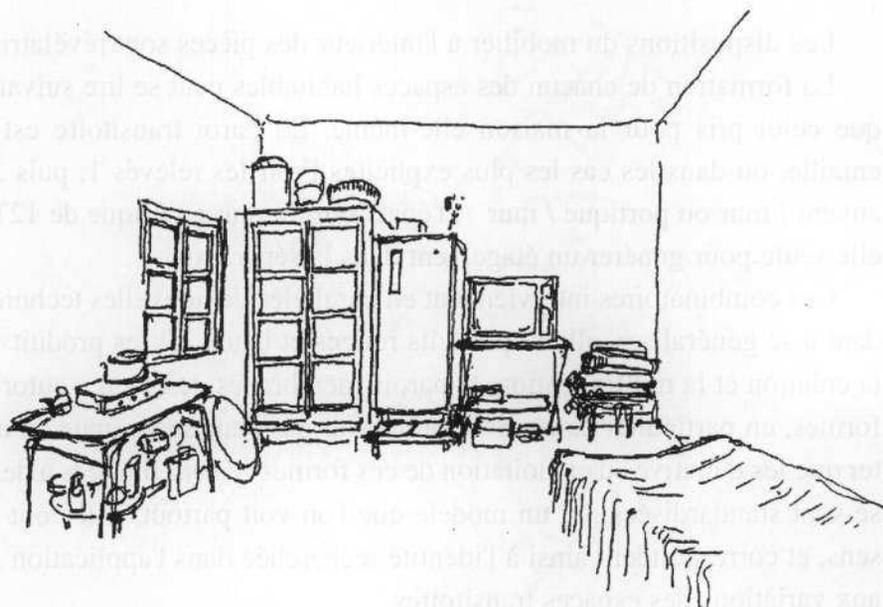
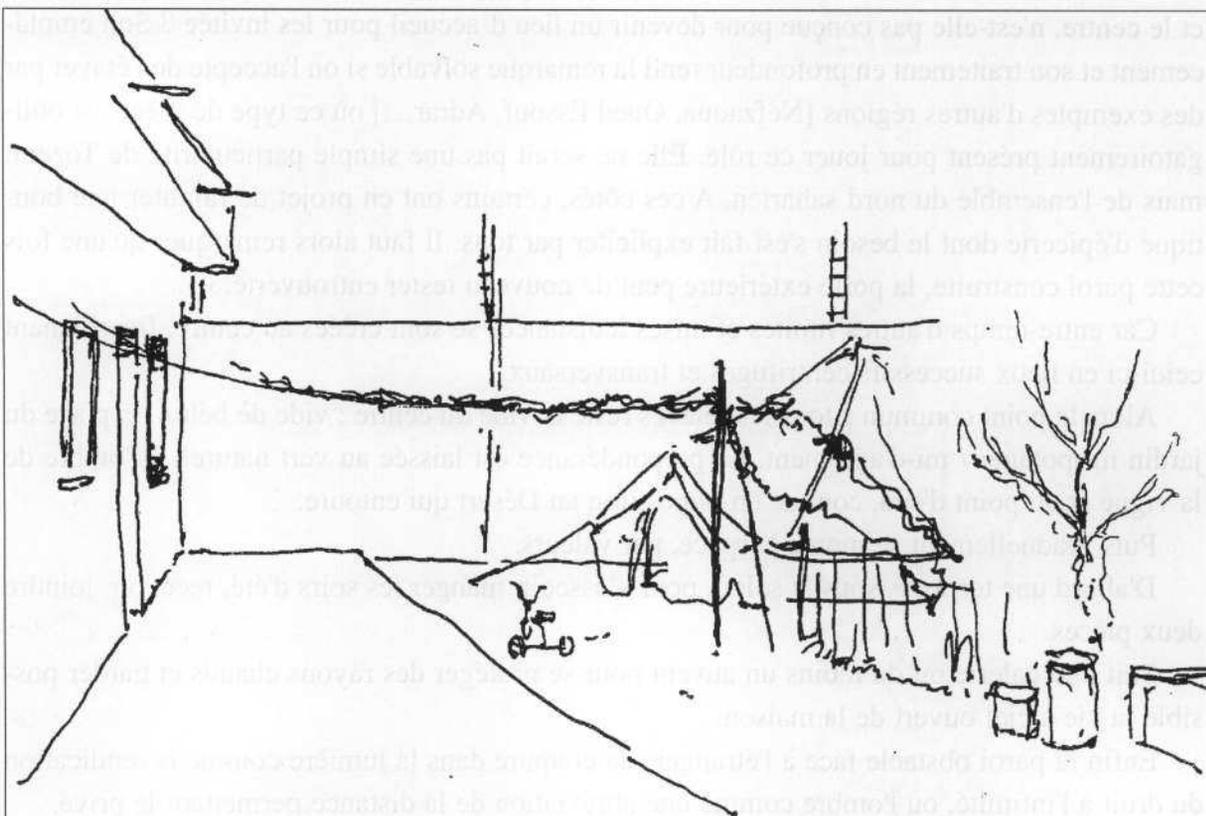
Les limites successives de privatisation se font visibles. Privatiser doit être lu comme le fait d'écarter du groupe, d'isoler, de rendre en état de situation incomplet et imparfait dans sa présentation par rapport à la communauté. Les espaces privés sont ces espaces sur lesquels on a peu de prises : on ne peut les projeter de l'extérieur sans les falsifier. Les activités qui y ont lieu se font sans motricité collective. Ce sont des espaces où les accès sont contrôlés par les individus, où le pouvoir extérieur ne peut intervenir.

Les dispositions du mobilier à l'intérieur des pièces sont révélatrices à ce sujet.

La formation de chacun des espaces habitables peut se lire suivant le même cheminement que celui pris pour la maison elle-même. La paroi transitoire est ici composée d'un mur entaillé, ou dans les cas les plus explicites [voir les relevés 1, puis 3 et 4] d'un combinaison auvent / mur ou portique / mur ; l'épaisseur du mur en brique de 12T n'étant plus suffisante à elle seule pour générer un étage dans la séparation.

Ces combinatoires interviennent en parallèles de nouvelles techniques constructives et tendant à se généraliser, alliant produits rouges et béton. Si les produits rouges ont pu permettre la création et la multiplication de parois membranes, le béton a autorisé une grande variété de formes, en particulier celles dont on n'avait pas l'habitude. mais on a souvent fini par constater que les tentatives d'exploitation de ces formes se sont limitées à des formes coutumières qui se sont standardisées, tel un modèle que l'on voit partout. Elles ont atteint leur saturation de sens, et correspondent ainsi à l'identité recherchée dans l'application au niveau des matériaux, aux variations des espaces transitoires.

Car une fois passée ces parois, le schéma est le même. Au centre de la pièce, un grand vide dans l'axe de la porte et de l'entrée de lumière, puis une carpe est installée, adossée au mur

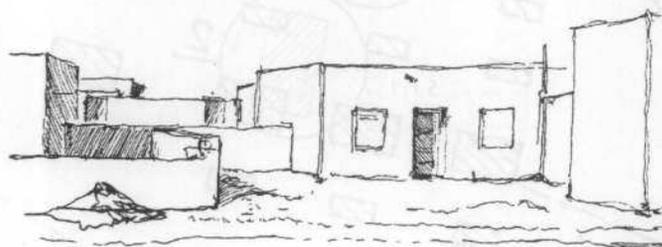


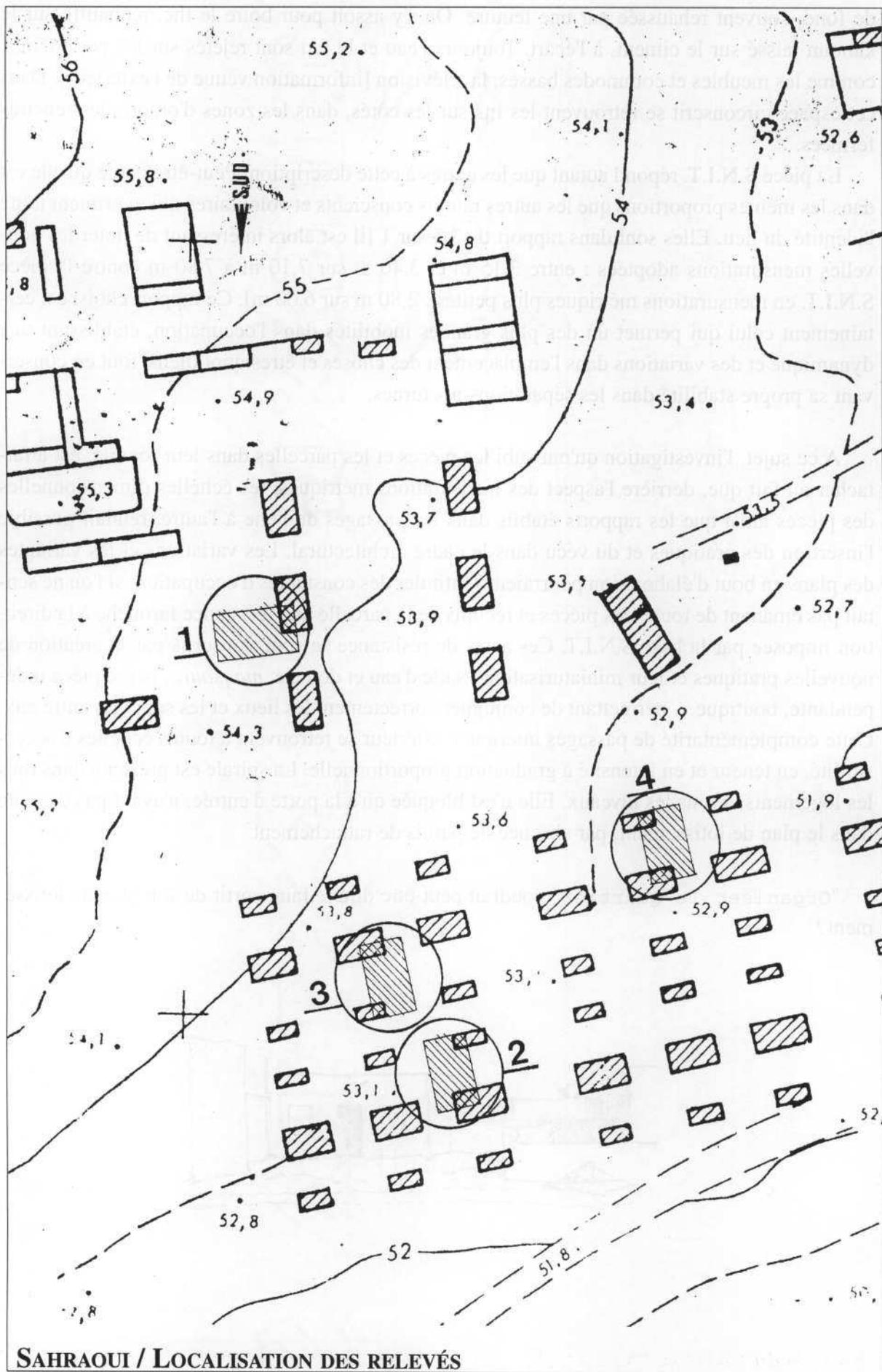
de fond, souvent rehaussée par une tenture. On s'y assoit pour boire le thé, réchauffé sur le kanoun laissé sur le ciment, à l'écart. Toujours l'eau et le feu sont rejetés sur les périphéries, comme les meubles et commodes basses, la télévision [information venue de l'extérieur]. Dans cet espace circonscrit se retrouvent les lits sur les côtés, dans les zones d'ombre des fenêtres fermées.

La pièce S.N.I.T. répond autant que les autres à cette description. Peut-être parce qu'elle est dans les mêmes proportions que les autres rajouts conscients et volontaires qui expriment toute l'identité du lieu. Elles sont dans rapport de 2,5 sur 1 [il est alors intéressant de noter les nouvelles mensurations adoptées : entre 3,15 m et 3,40 m sur 7,10 m à 7,80 m contre la pièce S.N.I.T. en mensurations métriques plus petites : 2,80 m sur 6,00 m]. Ce rapport choisi est certainement celui qui permet un des plus grandes mobilités dans l'occupation, établissant une dynamique et des variations dans l'emplacement des choses et êtres quotidiens, tout en conservant sa propre stabilité dans les séparations nocturnes.

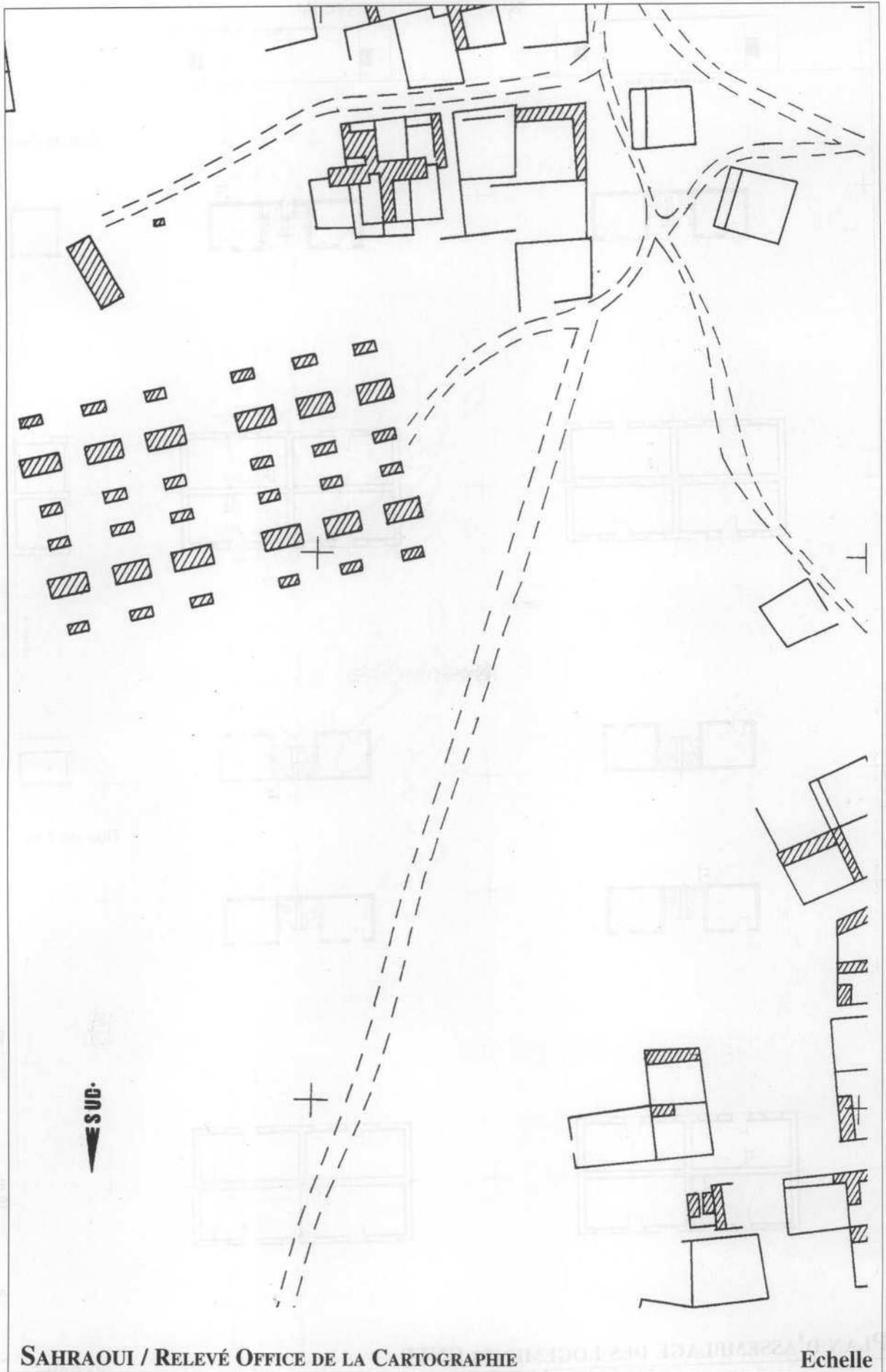
A ce sujet, l'investigation qu'ont subi les pièces et les parcelles dans leur totalité, est à rattacher au fait que, derrière l'aspect des mensurations métriques, les échelles dimensionnelles des pièces ainsi que les rapports établis dans les passages de l'une à l'autre, rendait possible l'insertion des pratiques et du vécu dans le cadre architectural. Les variations et les variantes des plans en bout d'élaboration pourraient s'intituler des constantes d'occupation, si l'on ne sentait pas émanant de toutes les pièces et recoins de la parcelle une résistance farouche à la direction imposée par la base S.N.I.T. Ces actes de résistance se sont transcrits par la création de nouvelles pratiques et leur miniaturisation : salle d'eau et douche, *maqsoura*, petite pièce indépendante, boutique... permettant de conjuguer correctement les lieux et les supports entre eux. Cette complémentarité de passages intérieur / extérieur se retrouvent à toutes échelles d'accessibilité, en teneur et en intensité à graduation proportionnelle. La spirale est présente dans tous les logements, à tous les niveaux. Elle n'est bloquée qu'à la porte d'entrée, n'ayant pas de suite dans le plan de lotissement, par absence de parois de rattachement.

"Organiser le quartier" voudrait peut-être dire le faire sortir de son plan de lotissement?



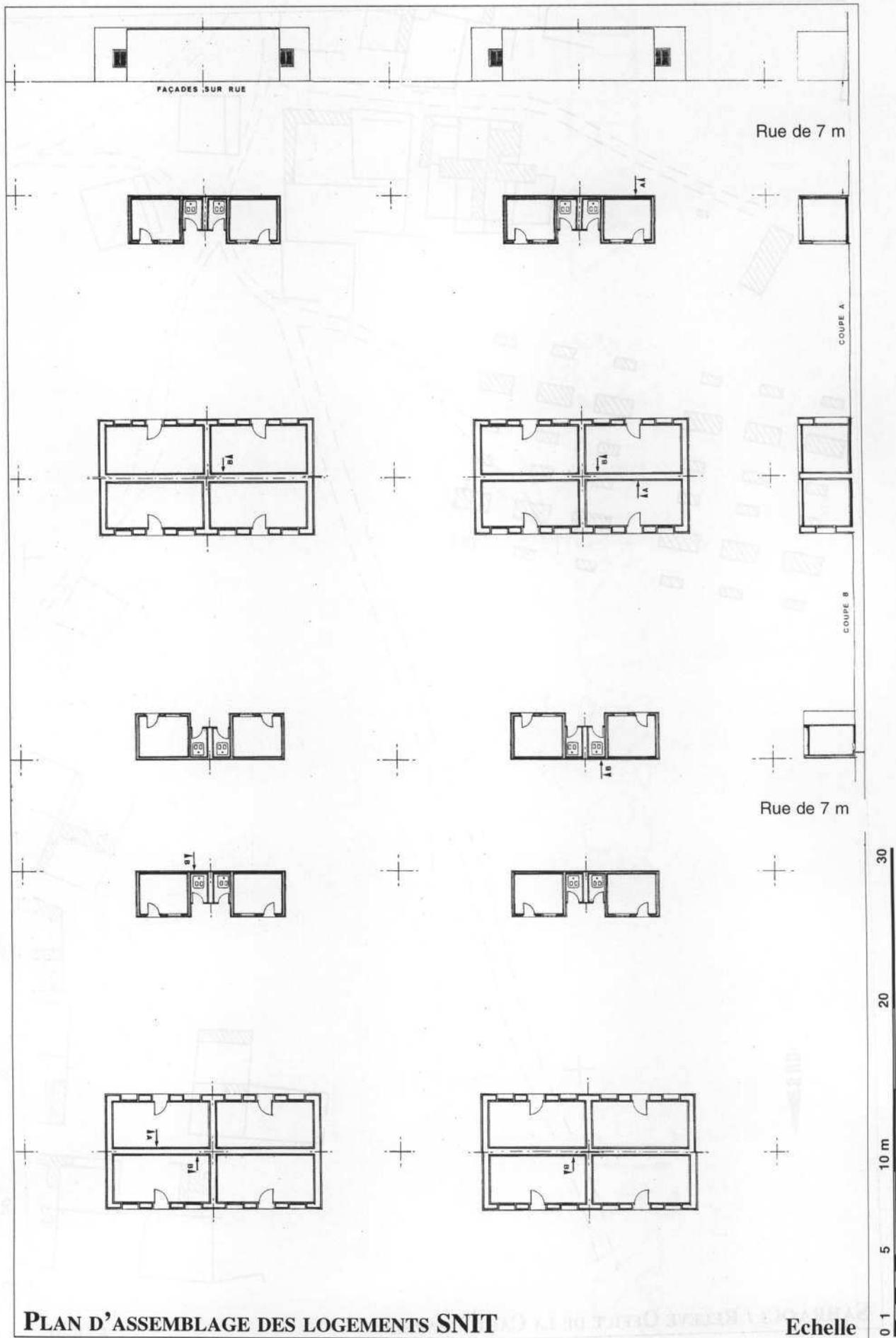


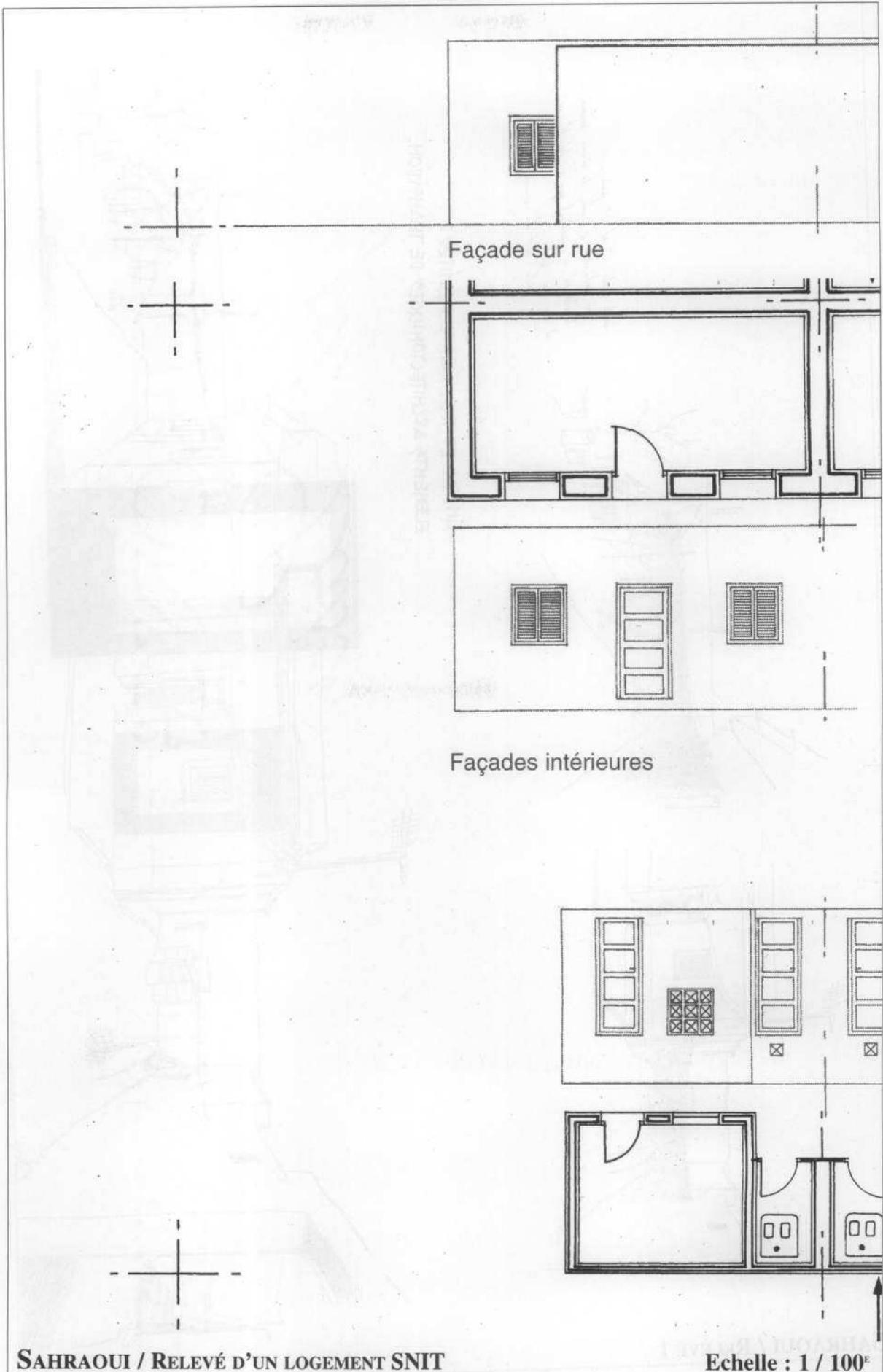
SAHRAOUI / LOCALISATION DES RELEVÉS



SAHRAOUI / RELEVÉ OFFICE DE LA CARTOGRAPHIE

Echelle

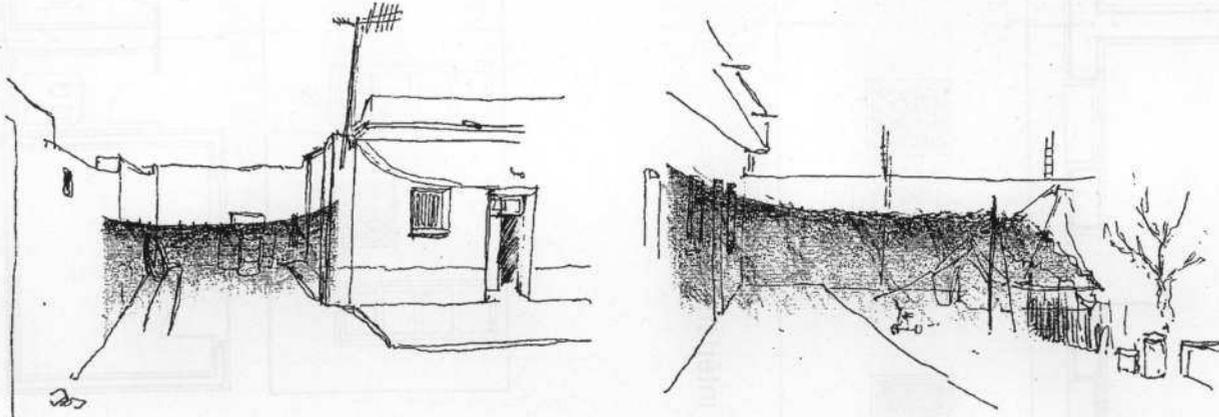




SAHRAOUI / RELEVÉ D'UN LOGEMENT SNIT

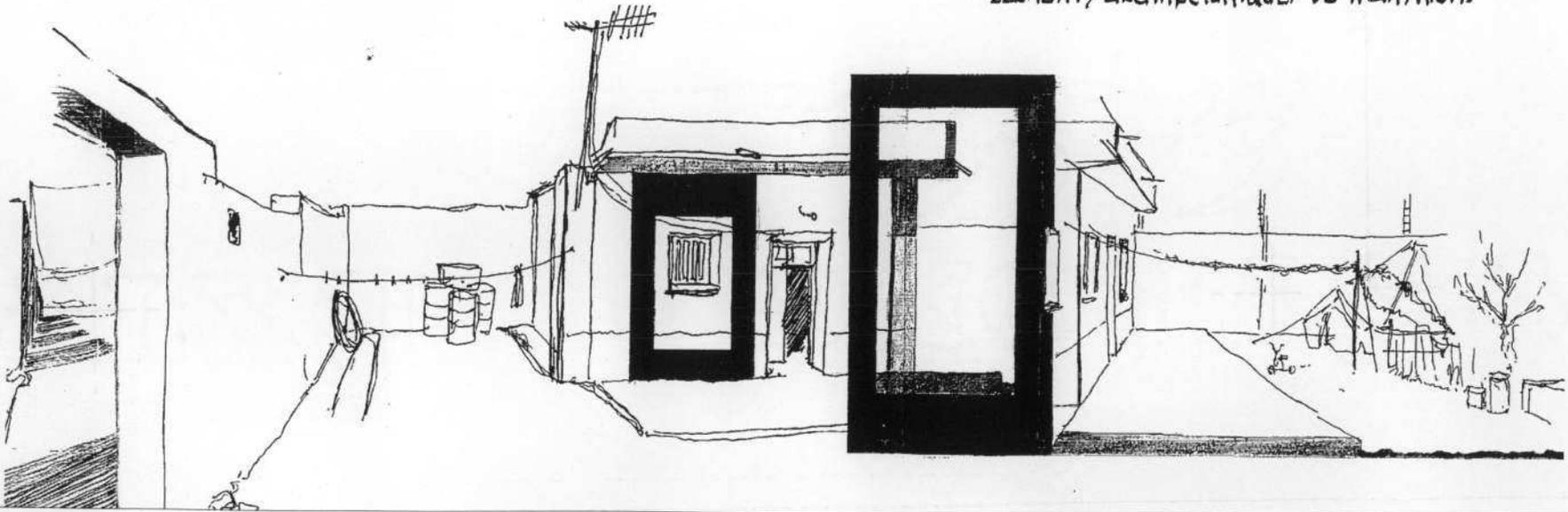
Echelle : 1 / 100^e

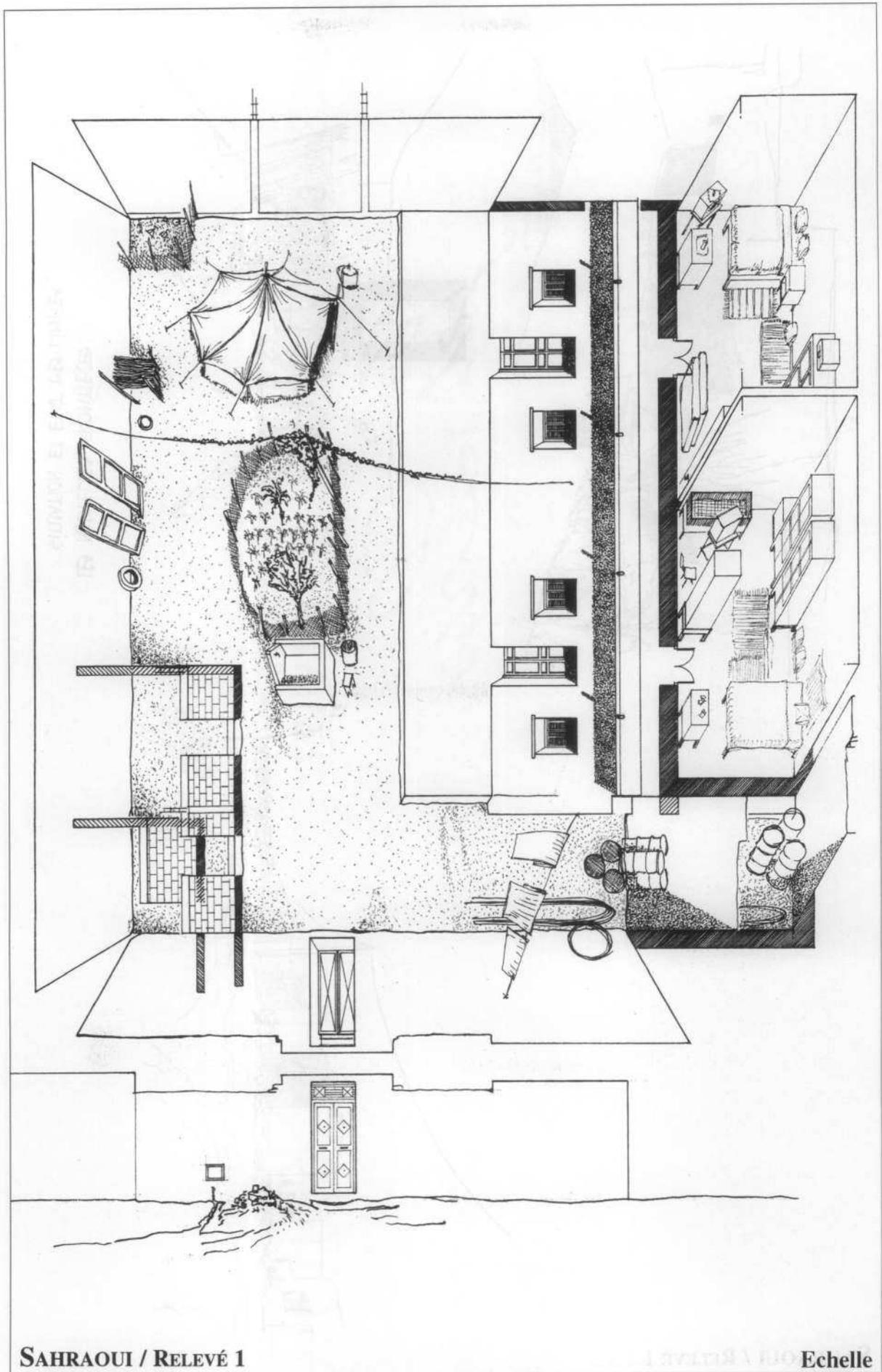
SAHRAOUI / RELEVÉ 1



travaux entre 1^{er} et 2^e pièce.
 pas continué, mais la pièce se joint -
 le change a' accident qu'o la 1^{er} pièce, on
 a la tôle
 la route rest de caennic.

LIMITES ET PASSAGES AUX LIMITES:
 ELEMENTS ARCHITECTONQUES DE TRANSITION.



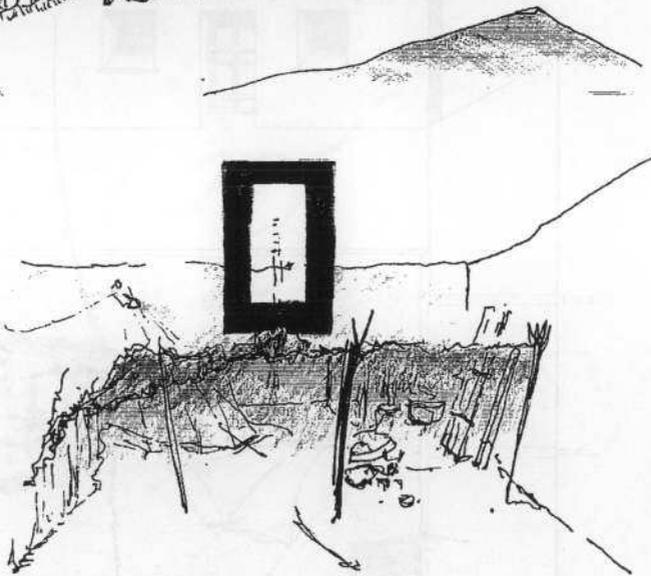
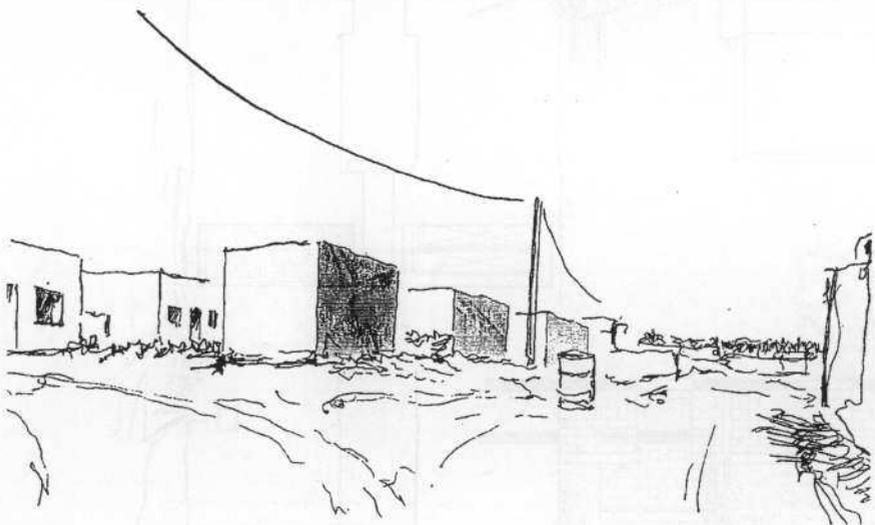


SAHRAOUI / RELEVÉ 1

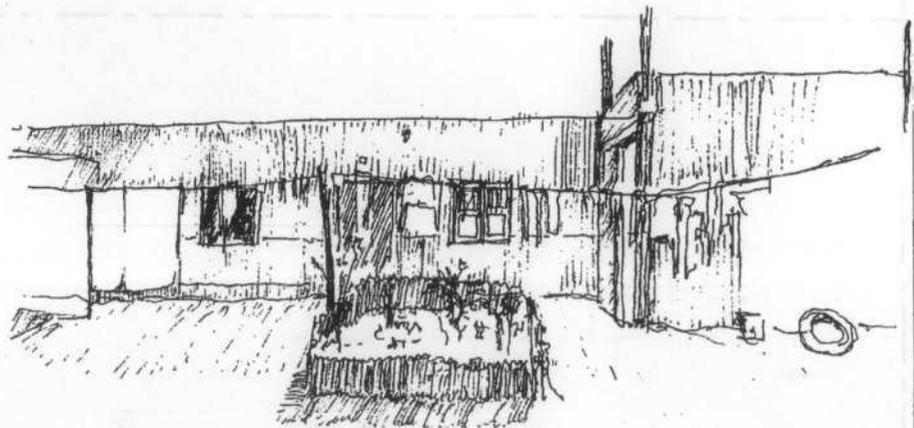
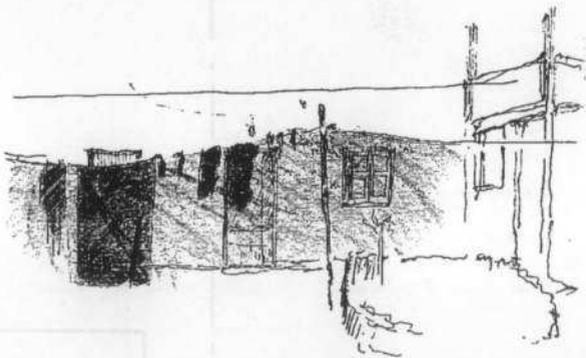
Echelle

0 1 2 5 10 m 15

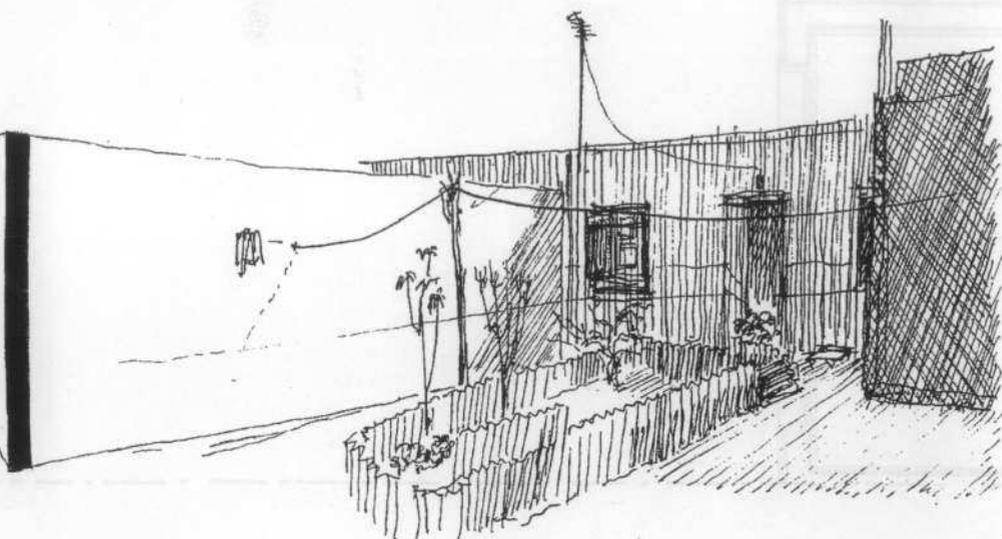
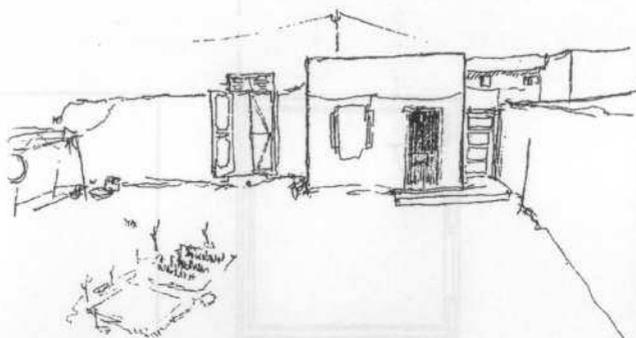
SAHRAOUI / RELEVÉ 1



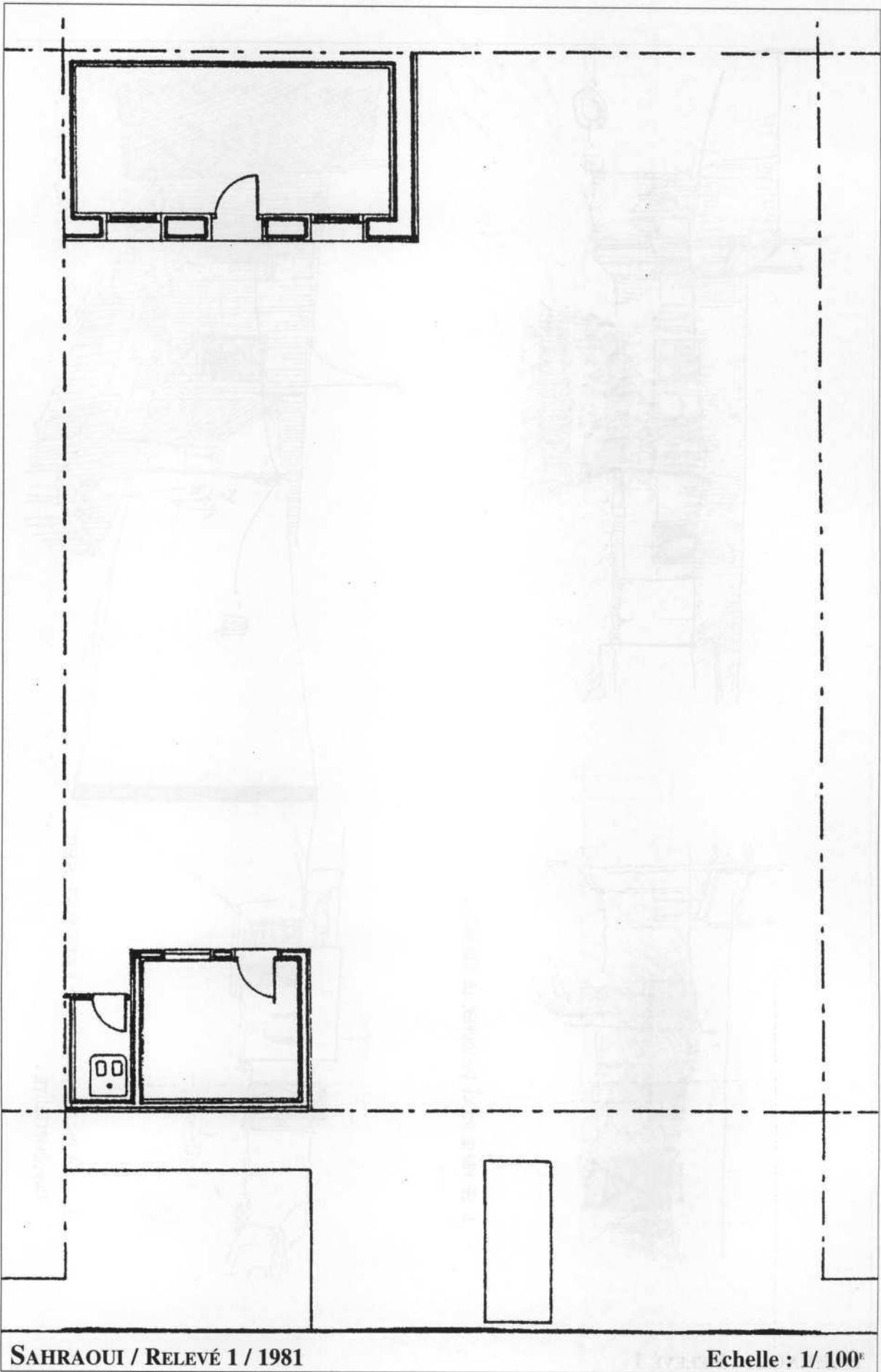
LES NOUVELLES FRONTIÈRES:
SITUATION ET ETAT DES LIMITES.



1. CE MÊME GOÛT DE COUPER LE REGARD...

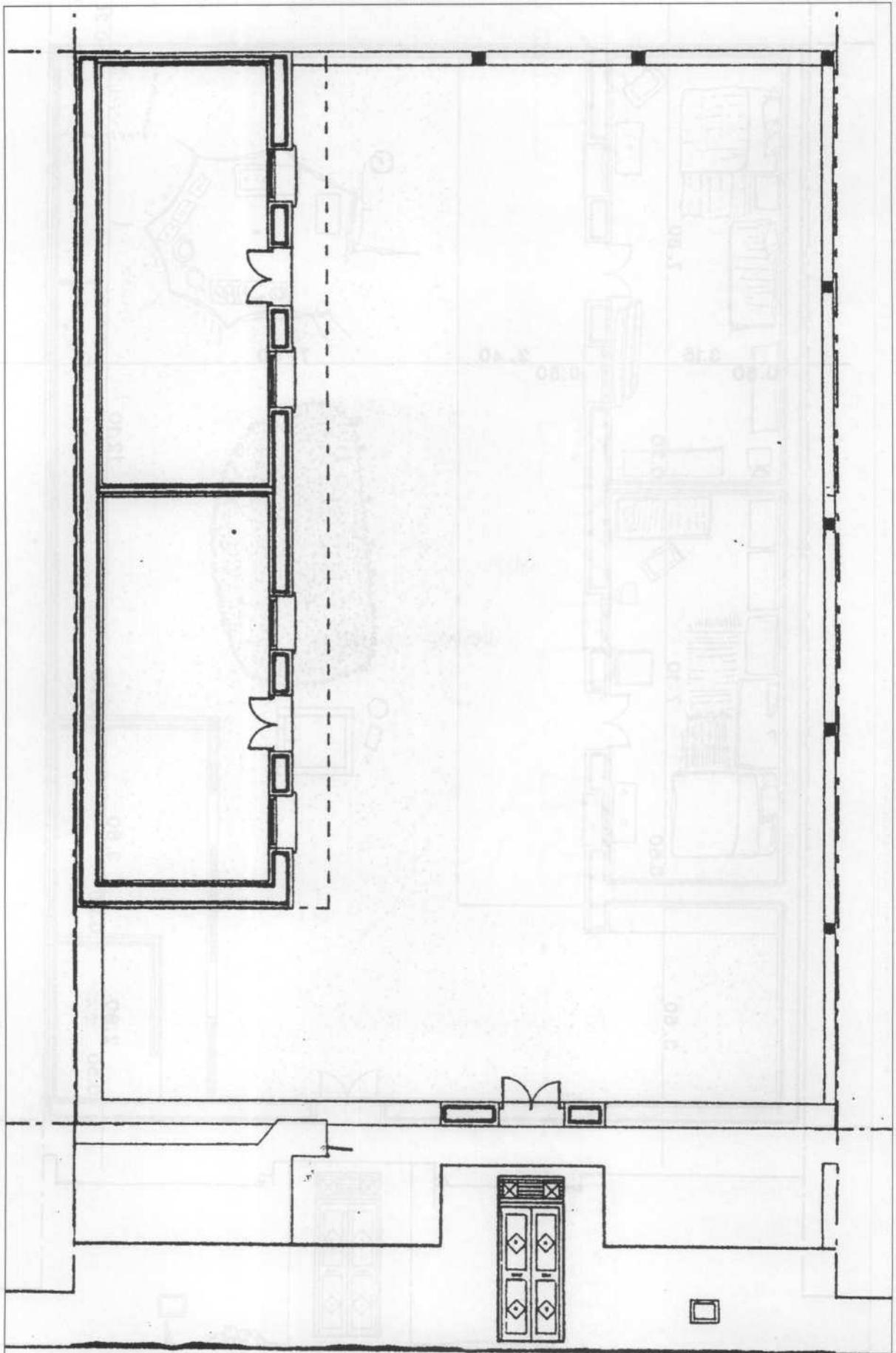


2 ... LA PAROIE TRANSITOIRE EXTERIEURE N'EST PAS CONSTRUITE.



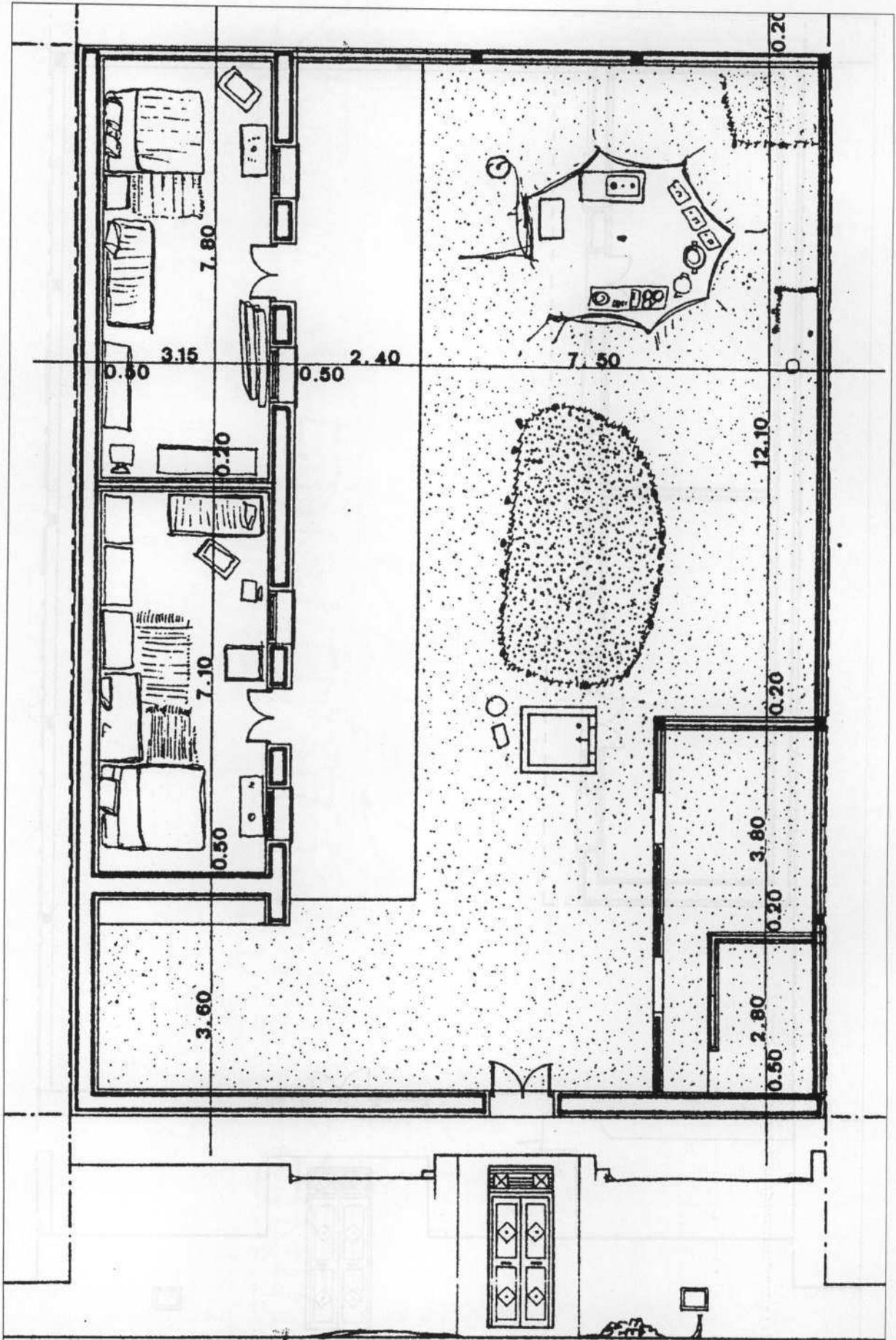
SAHRAOUI / RELEVÉ 1 / 1981

Echelle : 1/ 100^e



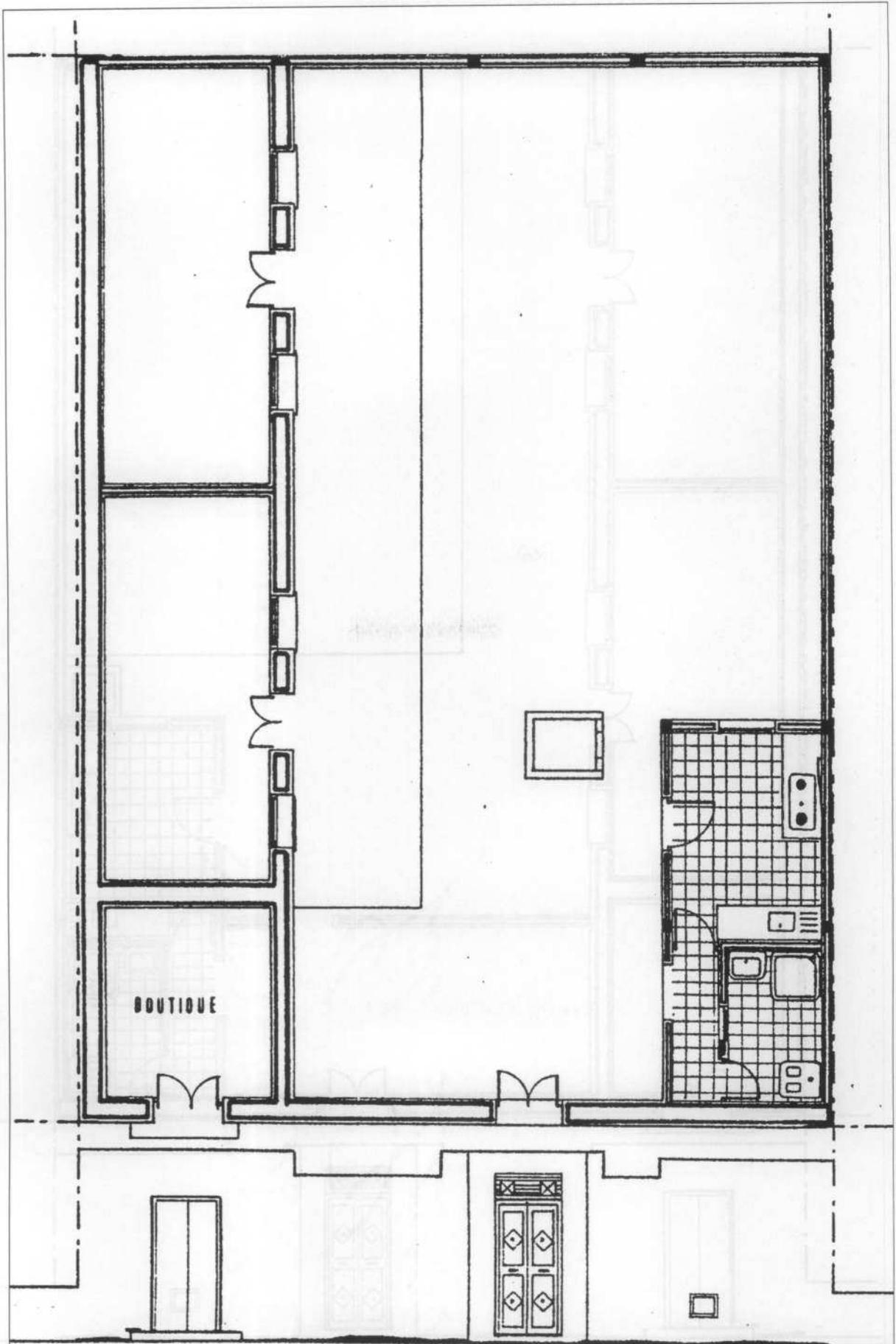
SAHRAOUI / RELEVÉ 1 / 1986

Echelle : 1/ 100^e



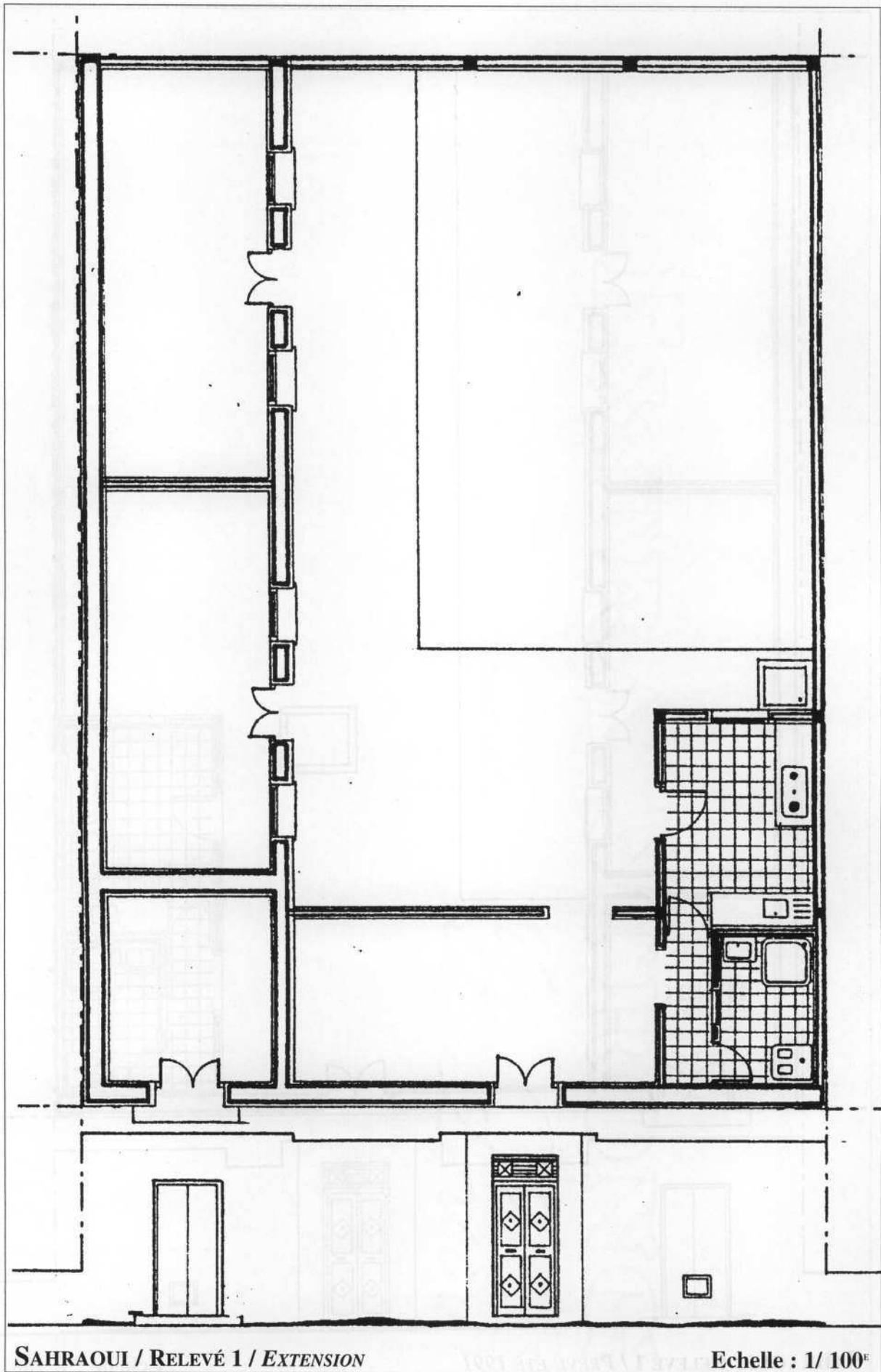
SAHRAOUI / RELEVÉ 1 / 1990 DÉCEMBRE

Echelle : 1/ 100^e



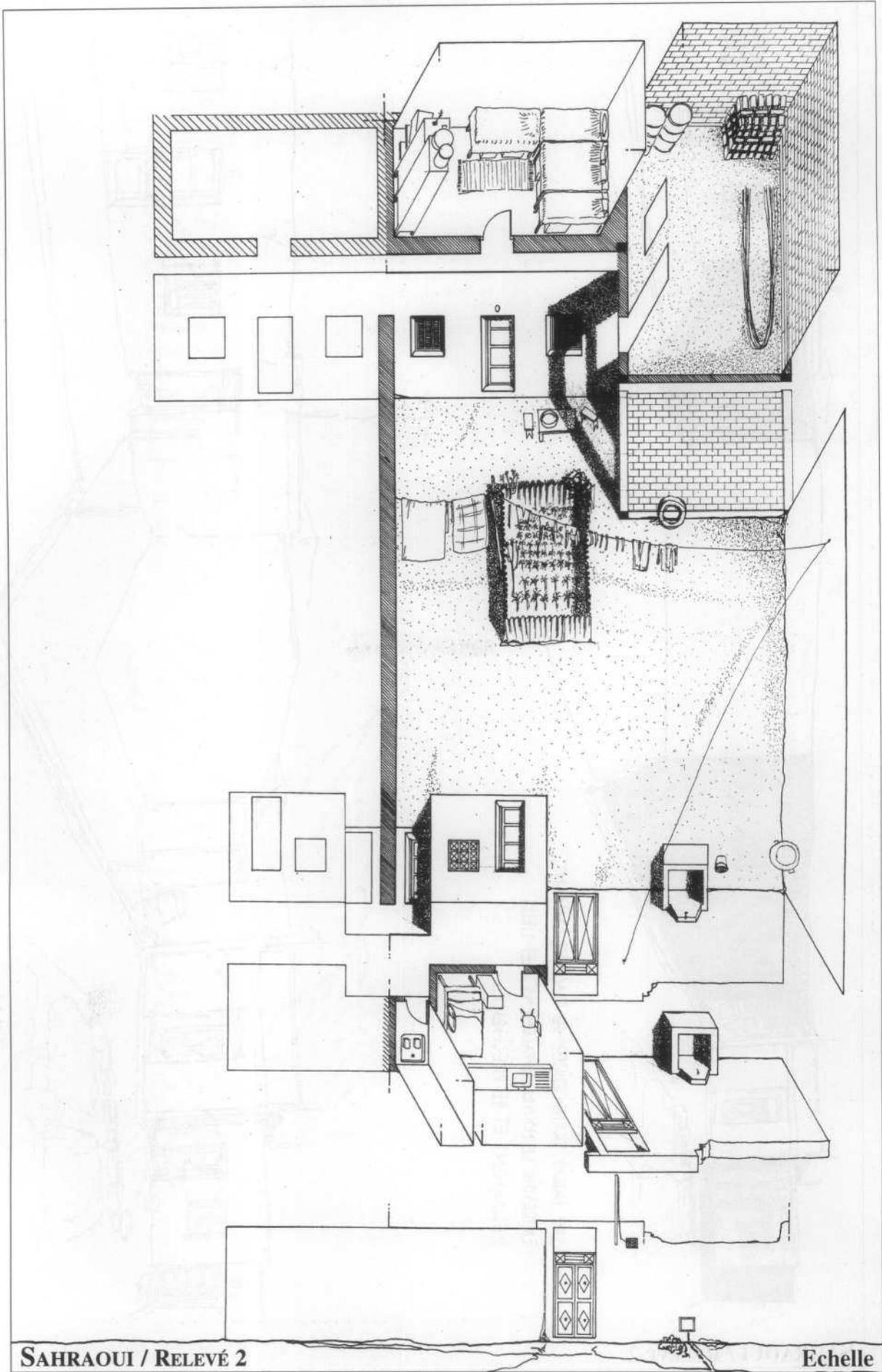
SAHRAOUI / RELEVÉ 1 / PRÉVU ÉTÉ 1991

Echelle : 1/ 100^e



SAHRAOUI / RELEVÉ 1 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e

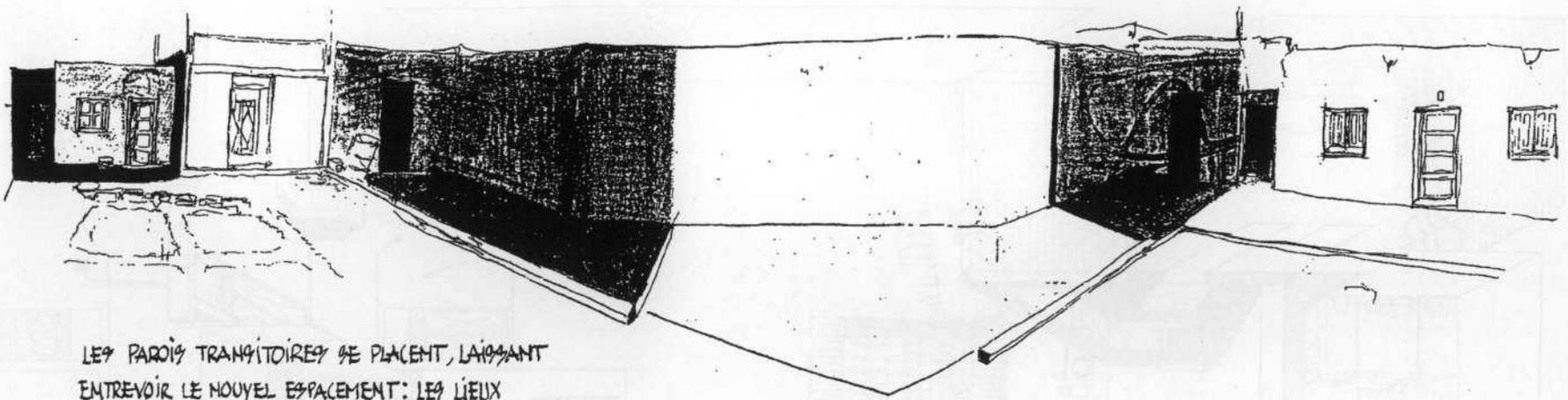


SAHRAOUI / RELEVÉ 2

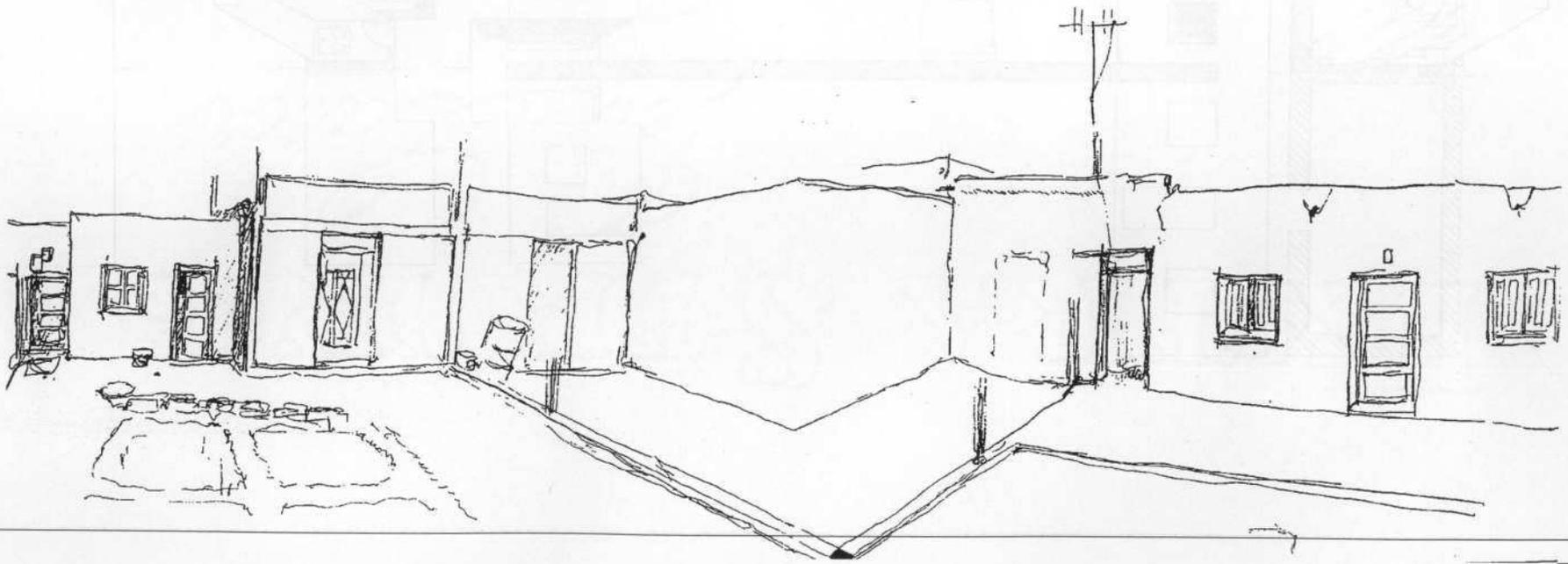
Echelle

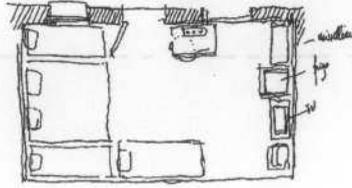
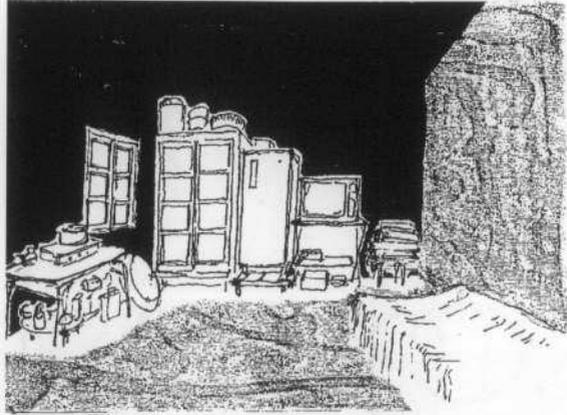
0 1 2 5 10 m 15

SAHRAOUI / RELEVÉ 2

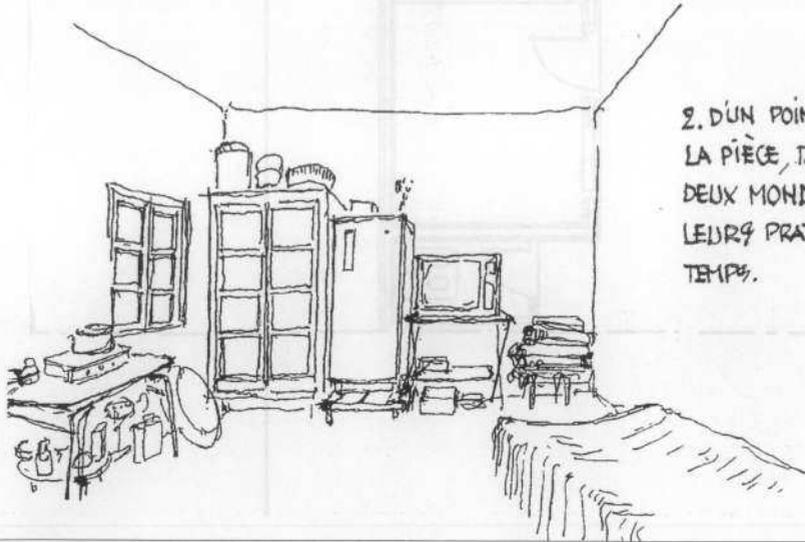
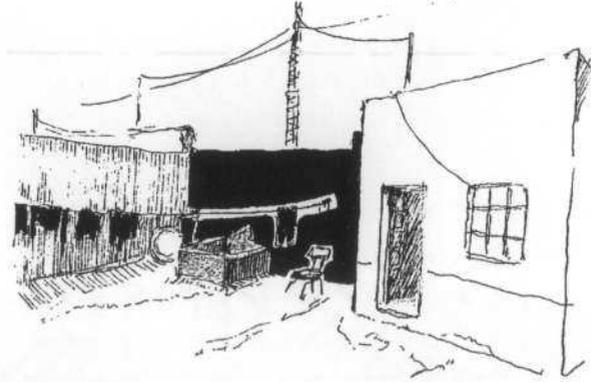


LES PAROIS TRANSITOIRES SE PLACENT, LAISSANT
ENTREVOIR LE NOUVEL ESPACEMENT: LES LIEUX
S'ÉLOIGNENT ET SE PRÉCISENT.

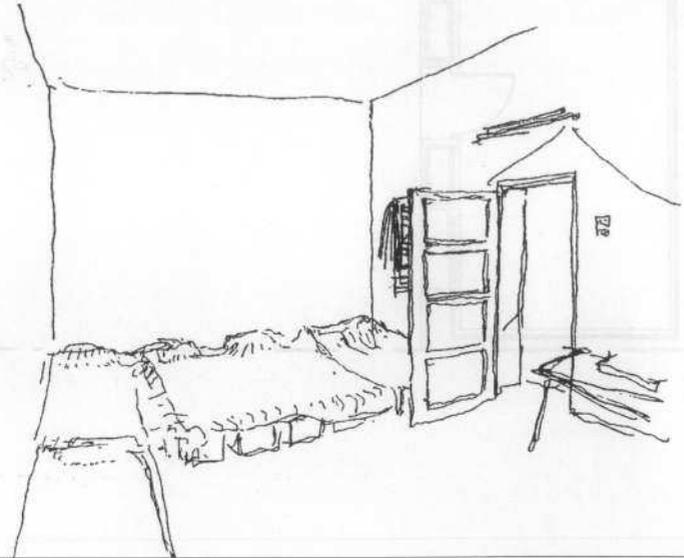


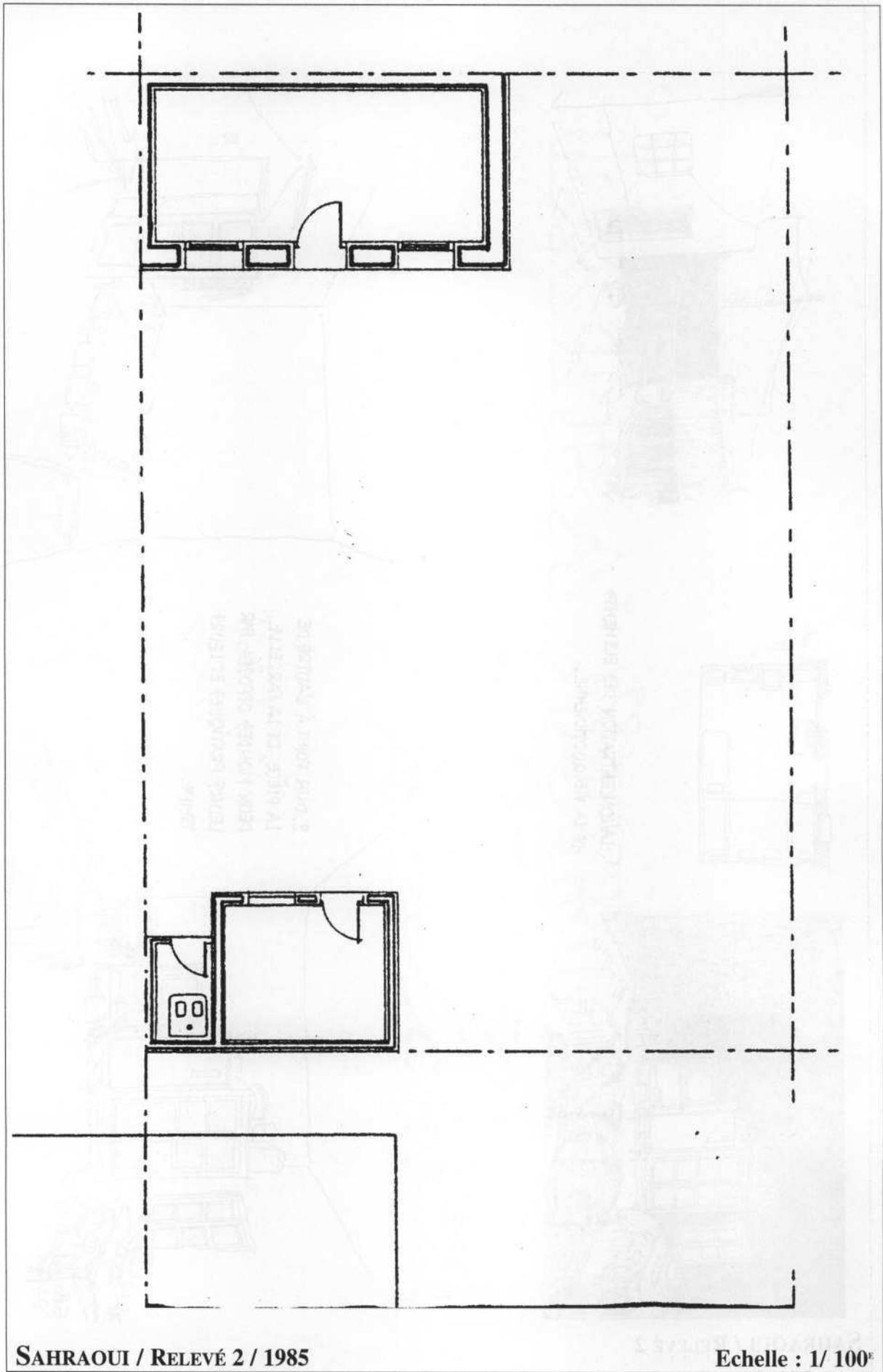


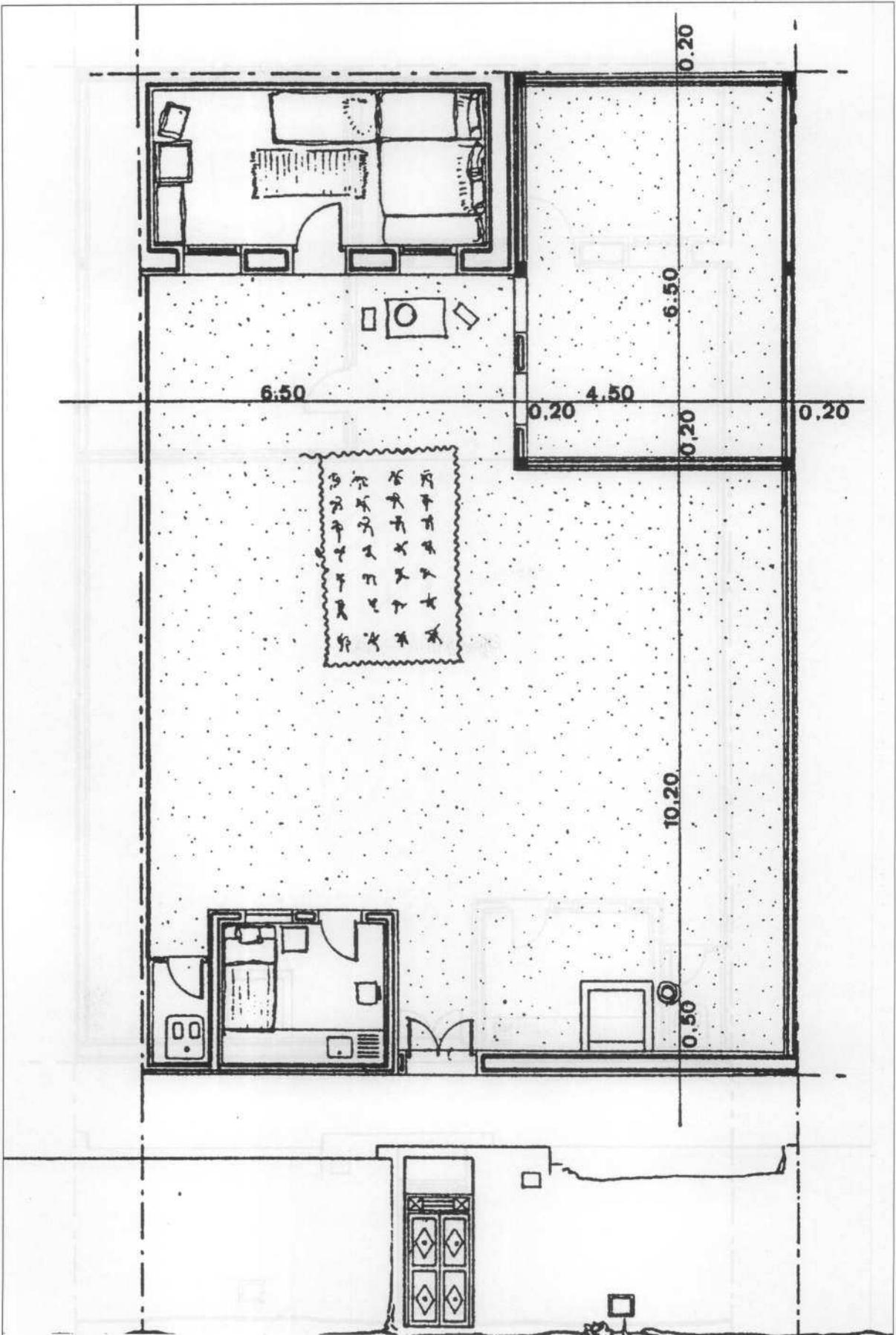
1. LA CONCENTRATION DES ELEMENTS
DE LA VIE QUOTIDIENNE.



2. D'UN POINT À L'AUTRE DE
LA PIÈCE, DE LA PARCELLE,
DEUX MONDES OPPOSÉS, PAR
LEURS PRATIQUES ET LEURS
TEMPS.

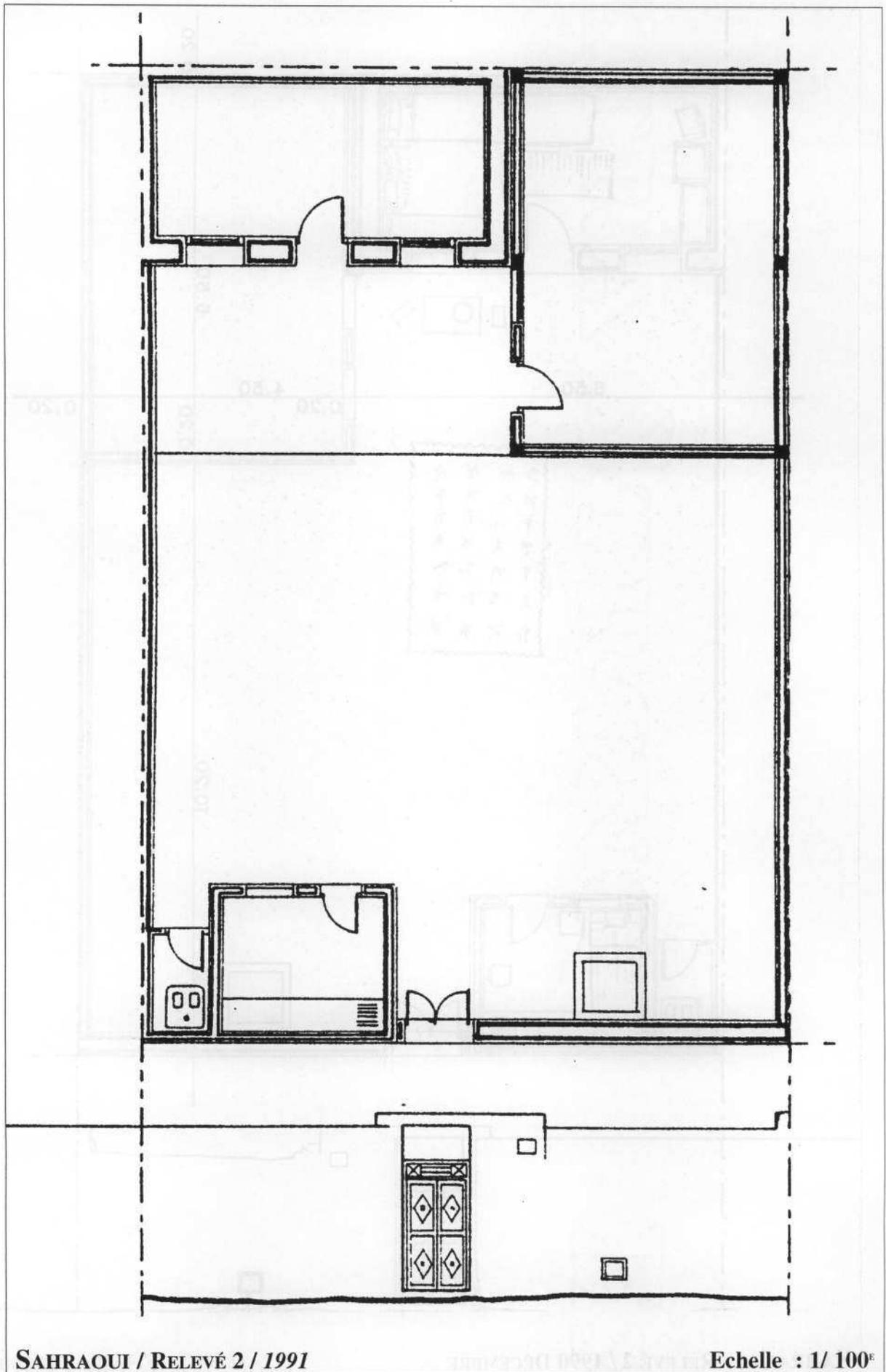






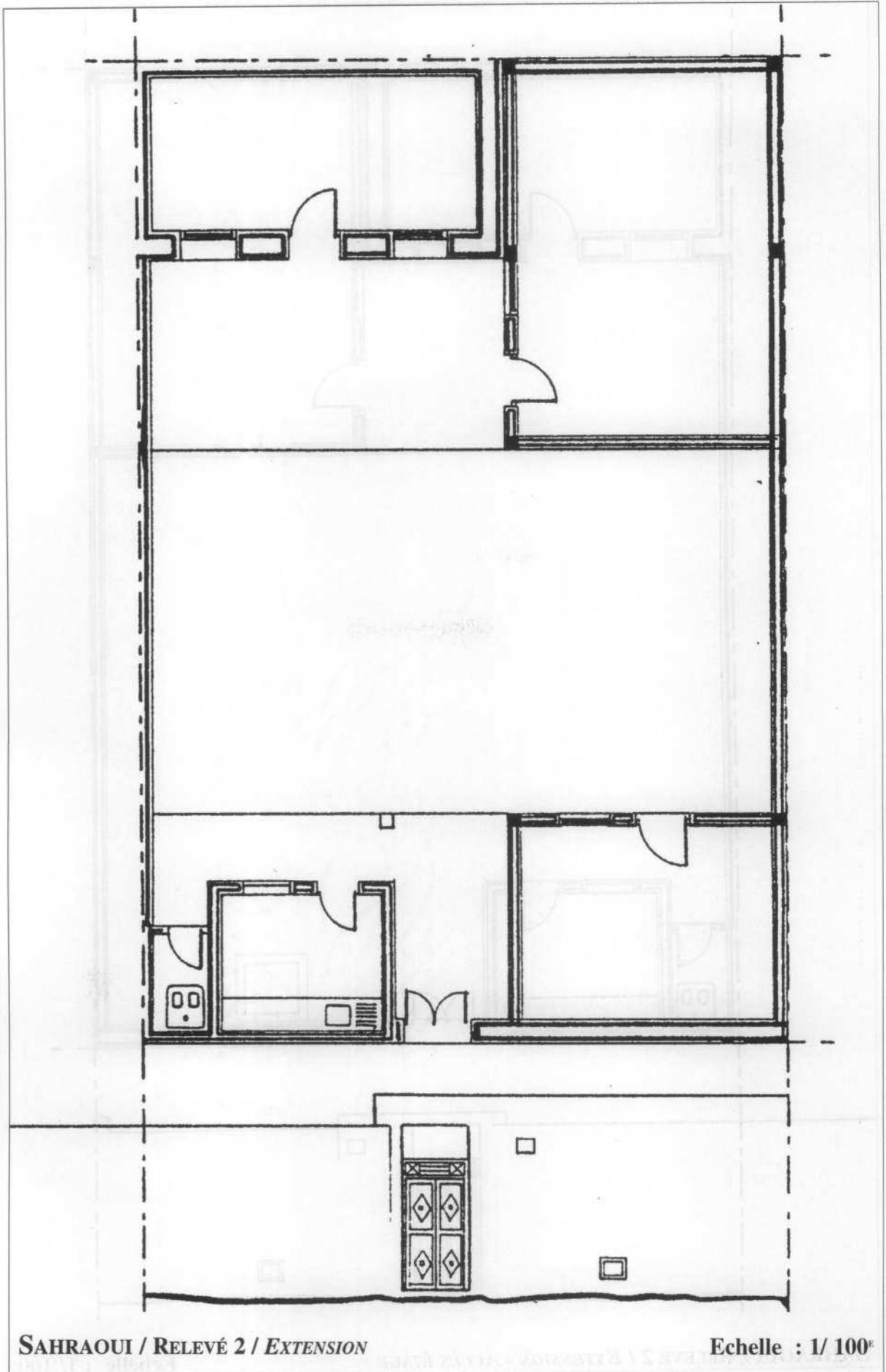
SAHRAOUI / RELEVÉ 2 / 1990 DÉCEMBRE

Echelle : 1/ 100^e



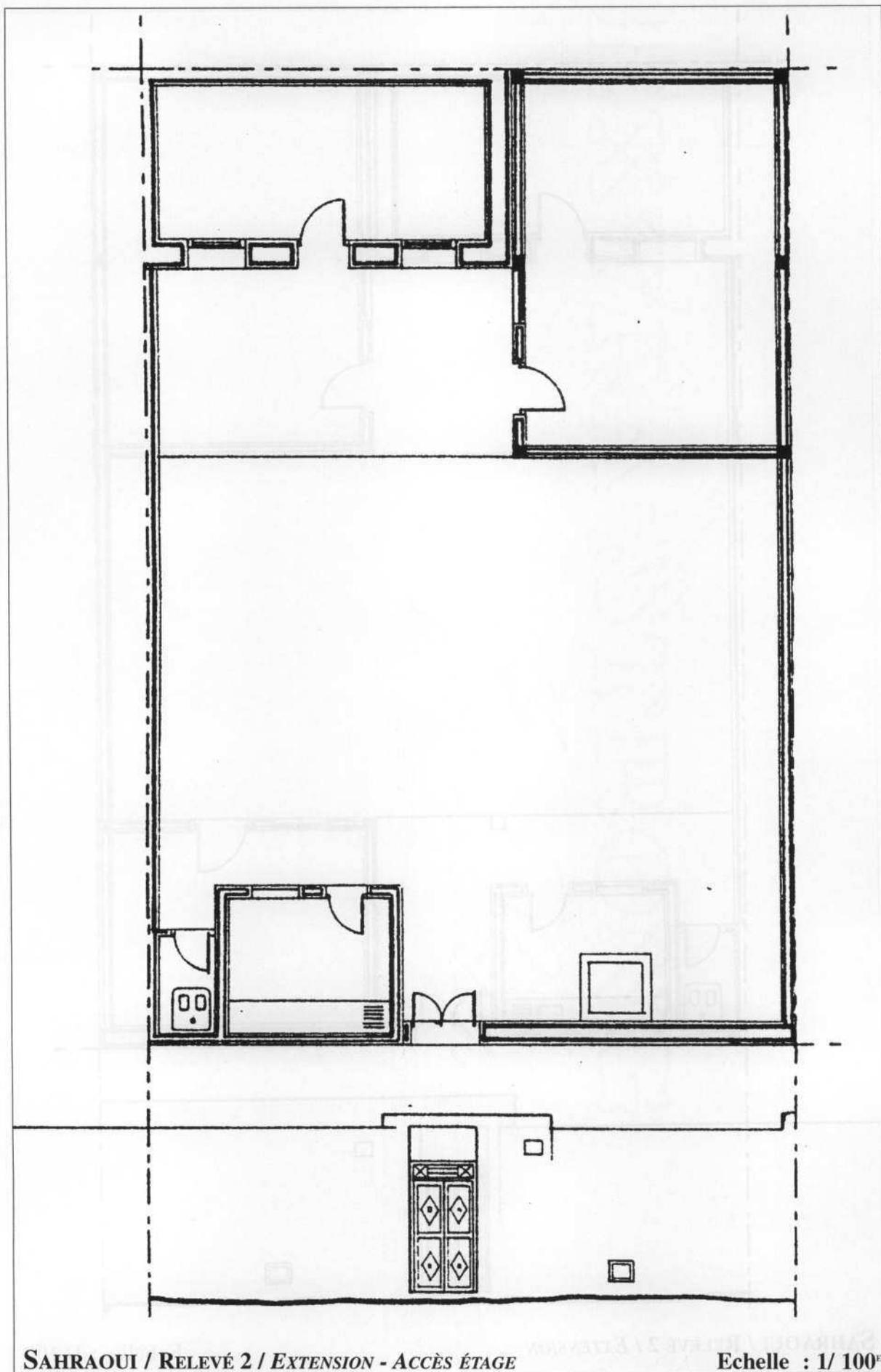
SAHRAOUI / RELEVÉ 2 / 1991

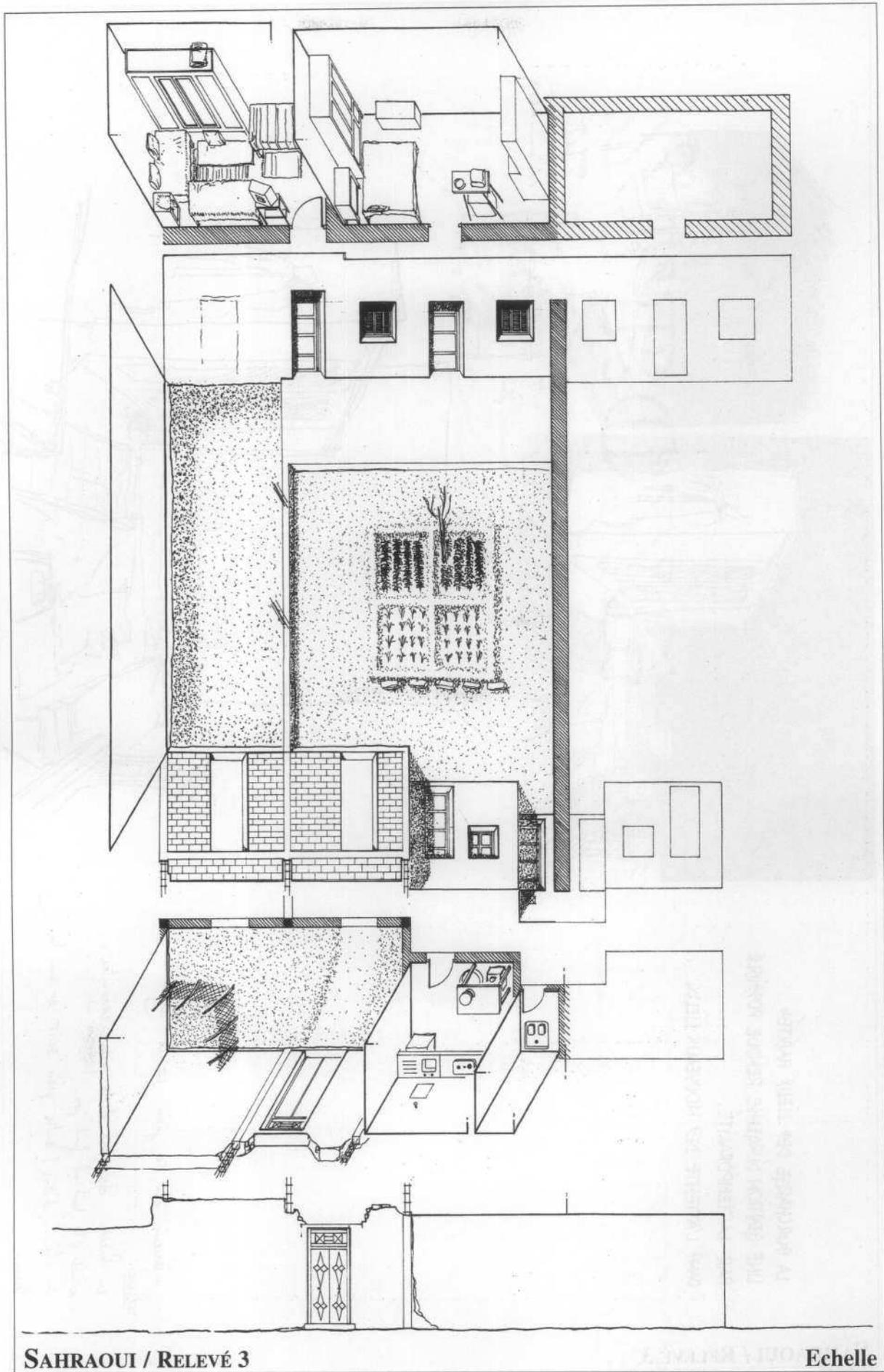
Echelle : 1/ 100^e



SAHRAOUI / RELEVÉ 2 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e



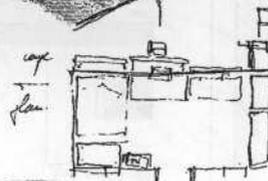
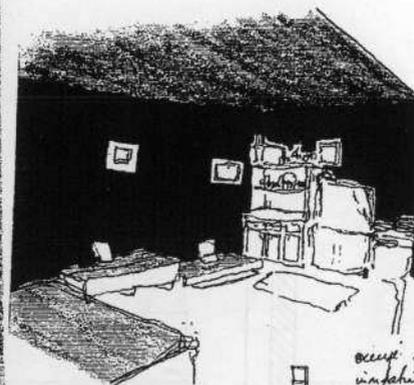
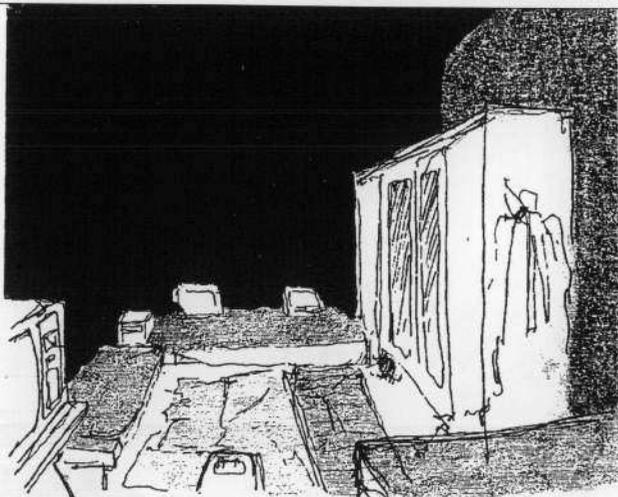


SAHRAOUI / RELEVÉ 3

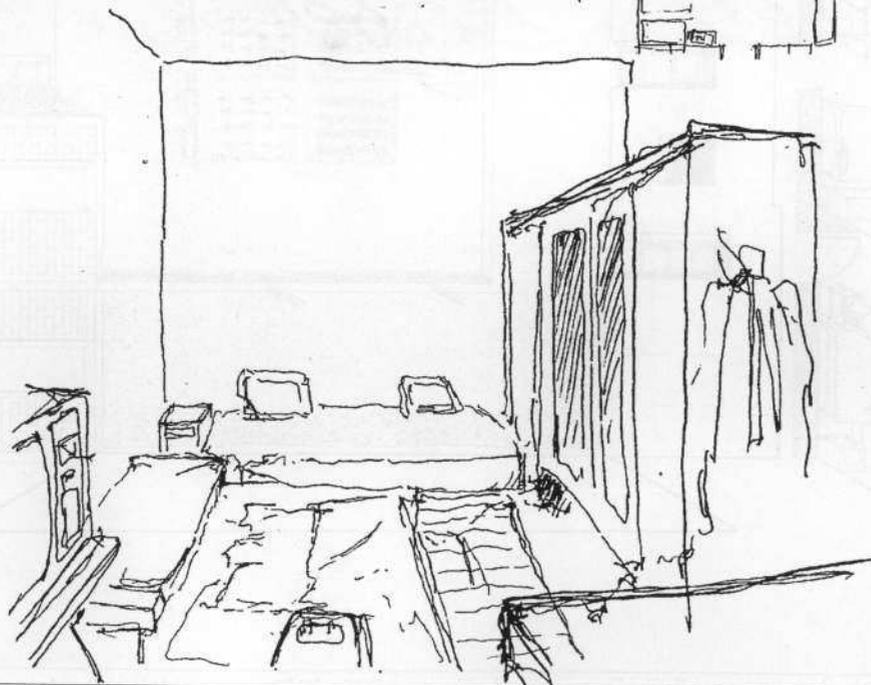
Echelle

SAHRAOUI / RELEVÉ 3

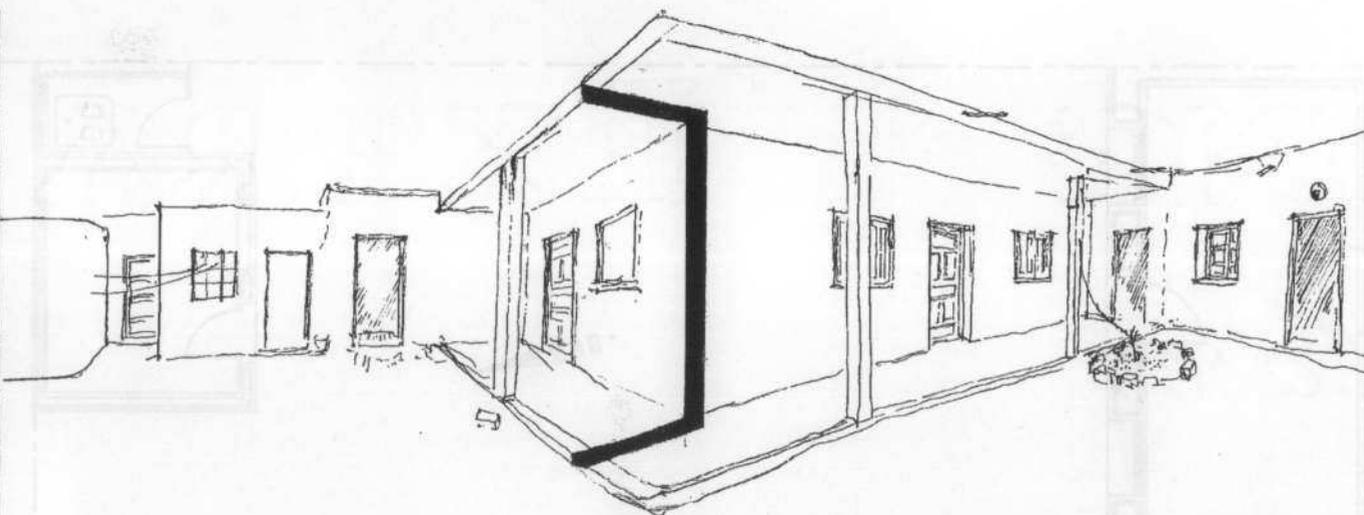
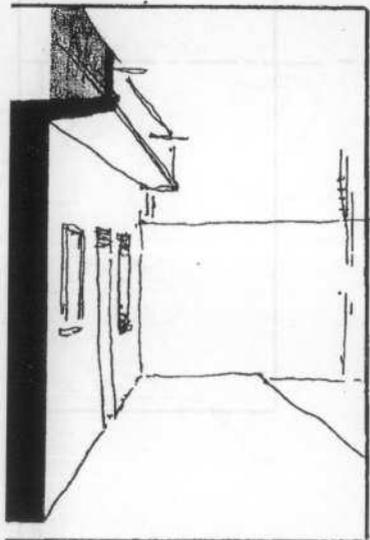
LA SURCHARGE DES LIEUX HABITÉS
UNE GESTION D'URGENCE RENDUE POSSIBLE
PAR LA TEMPORALITÉ.
DANS L'ATTENTE DES NOUVEAUX LIEUX.



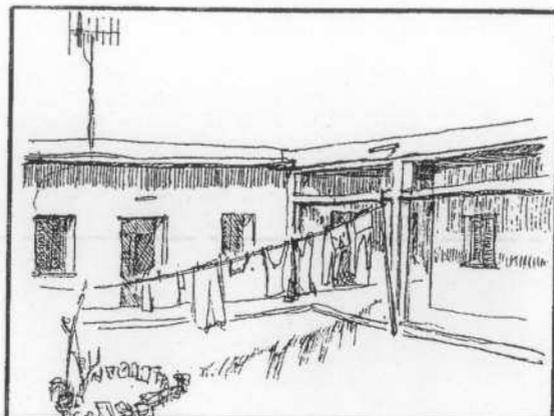
occupé par le
vampirologie
à la suite de la détection
de la présence de la ville

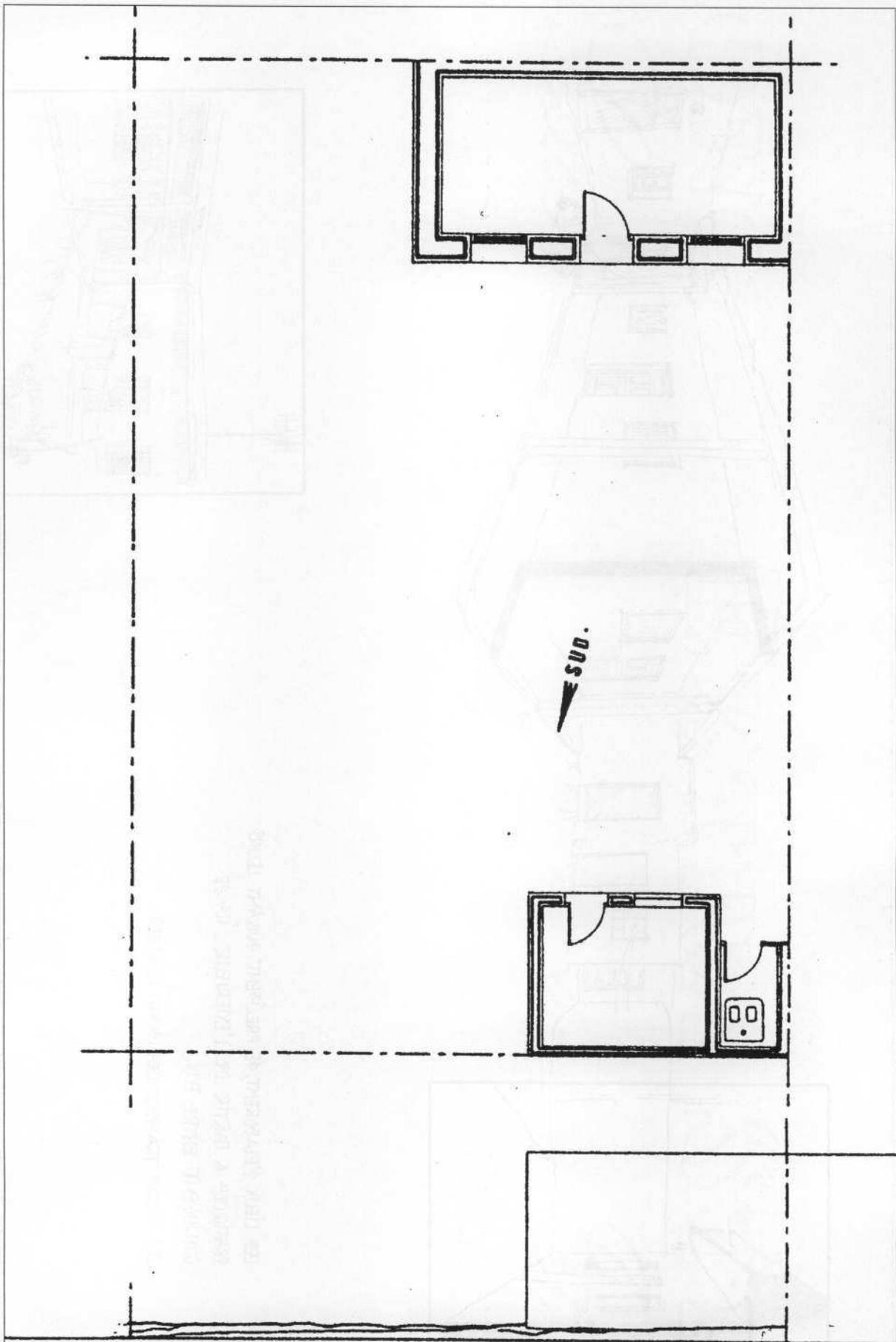


intéressé de la pièce carée rajoutée -
relevé :
en hiver : dormant de la pièce rajoutée,
+ solide, le toit ne fait pas -
en été, dans l'autre pièce soit ou sur la
terrace -



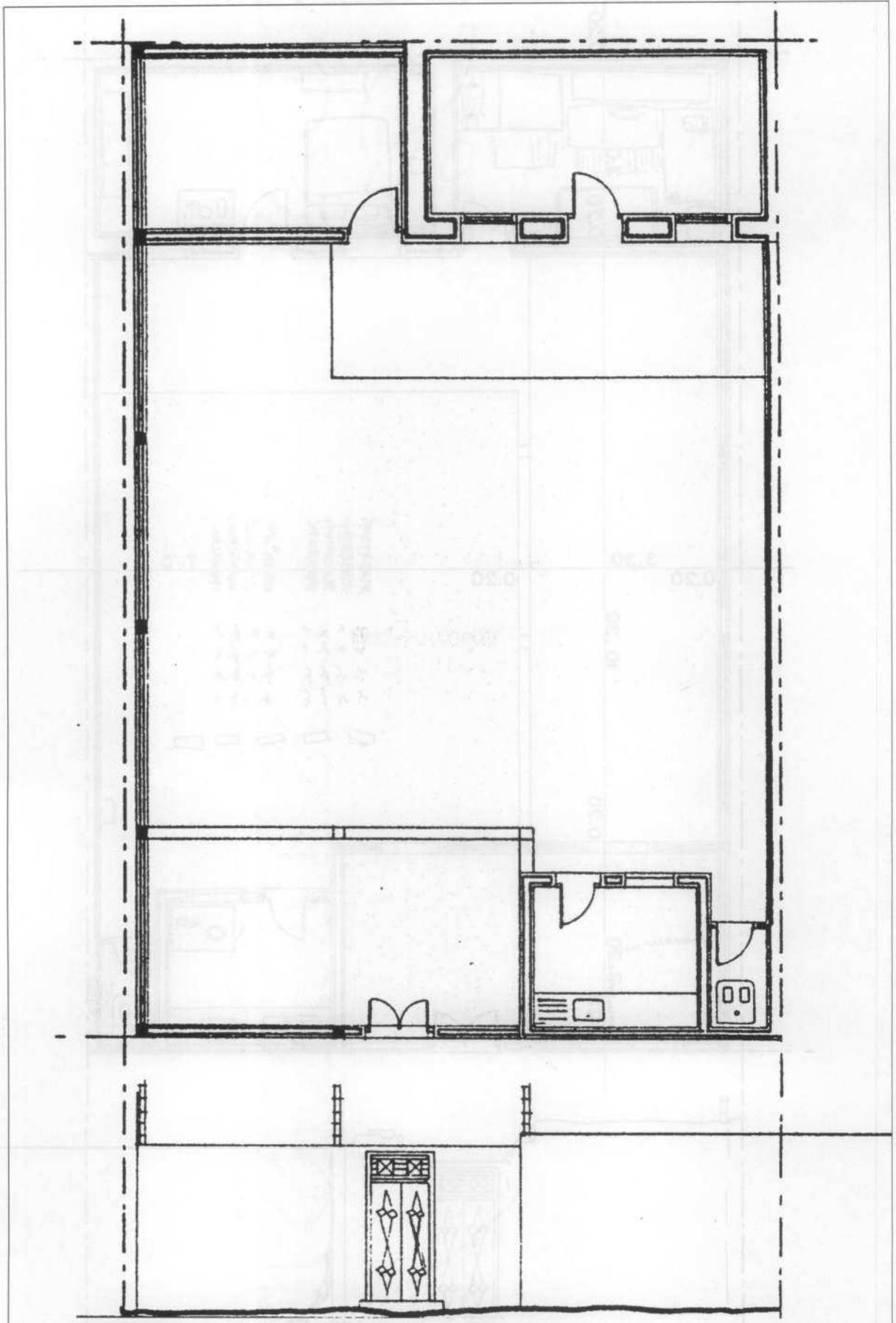
LES LIEUX D'ELABORENT, SE PRÉCISENT QUIVANT LEURS
PRATIQUES A PARTIR DE L'EXTERIEUR. ILS SE
CONJUGENT ENTRE EUX.
LES PAROIS TRANSITOIRES SONT MONTÉES.





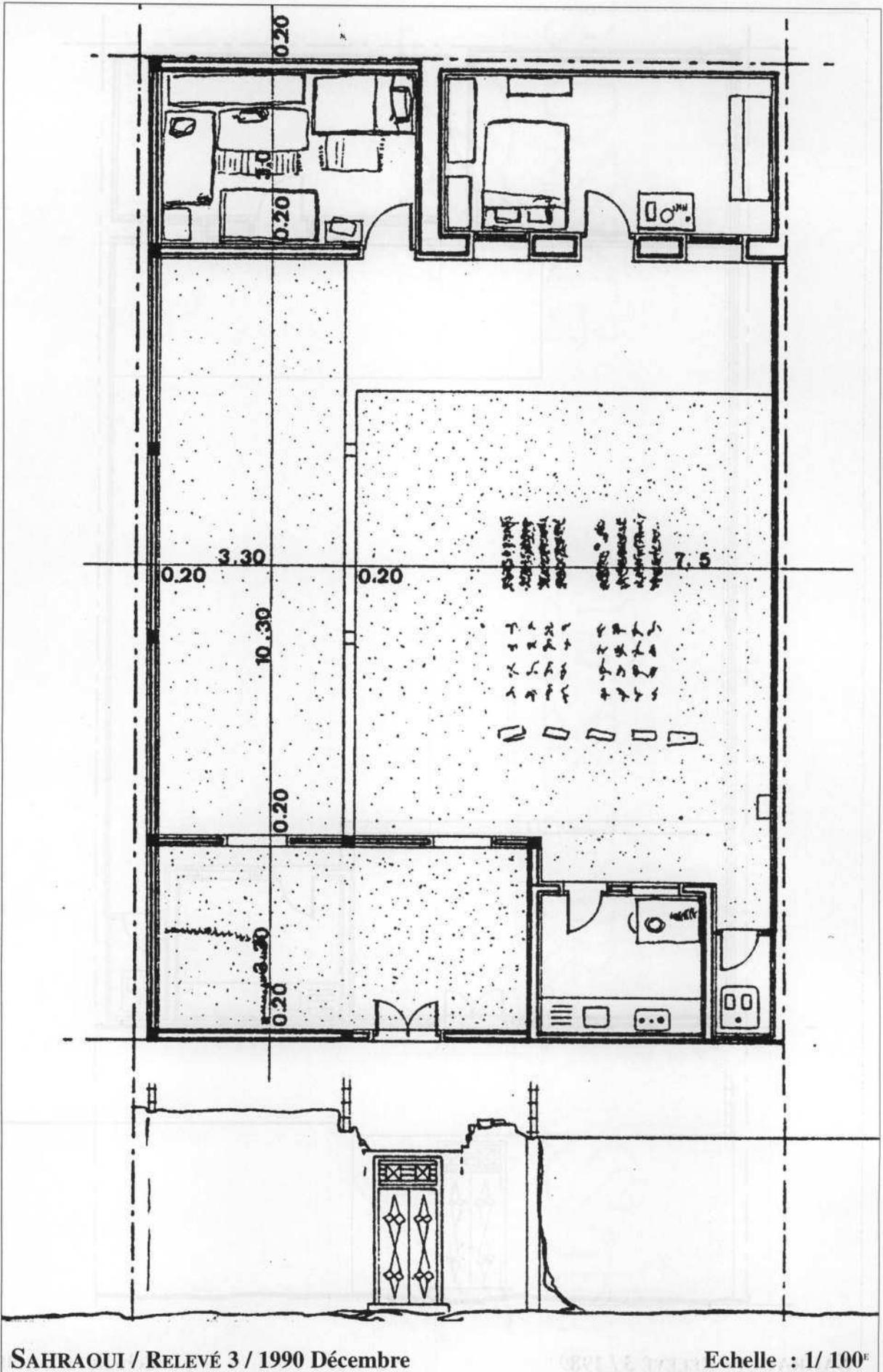
SAHRAOUI / RELEVÉ 3 / 1985

Echelle : 1/100^e



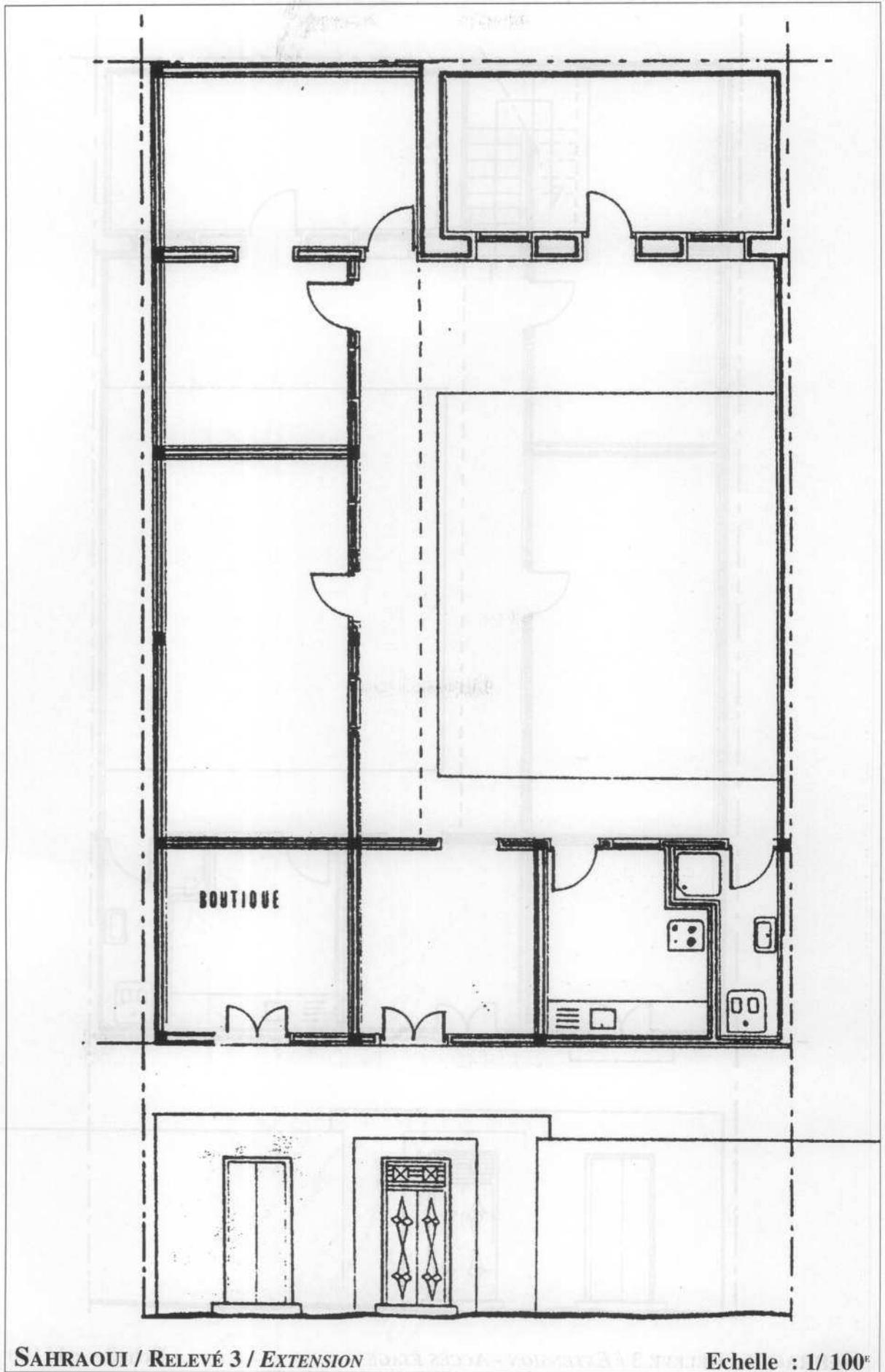
SAHRAOUI / RELEVÉ 3 / 1989

Echelle : 1/ 100^e



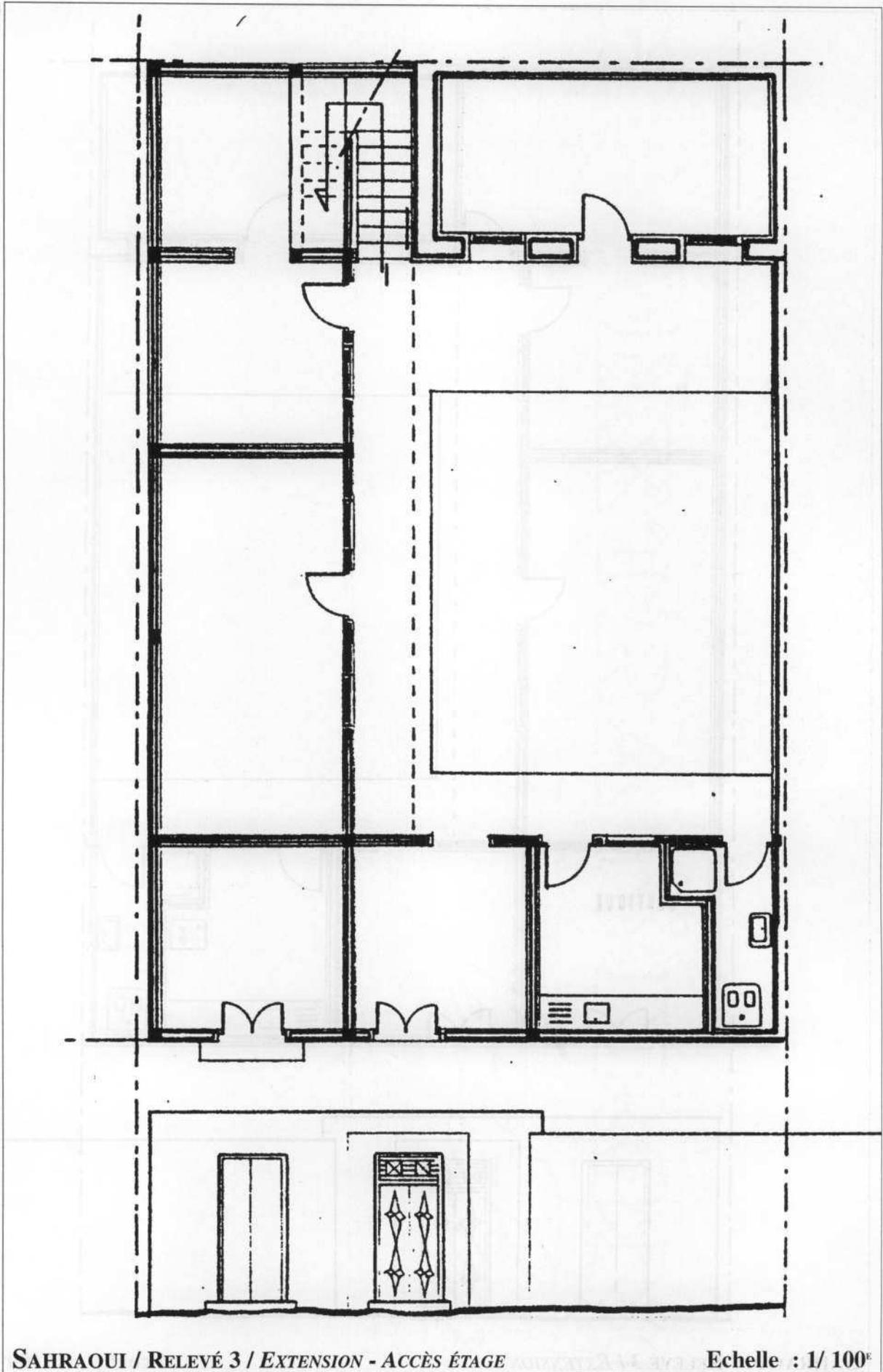
SAHRAOUI / RELEVÉ 3 / 1990 Décembre

Echelle : 1/100^e



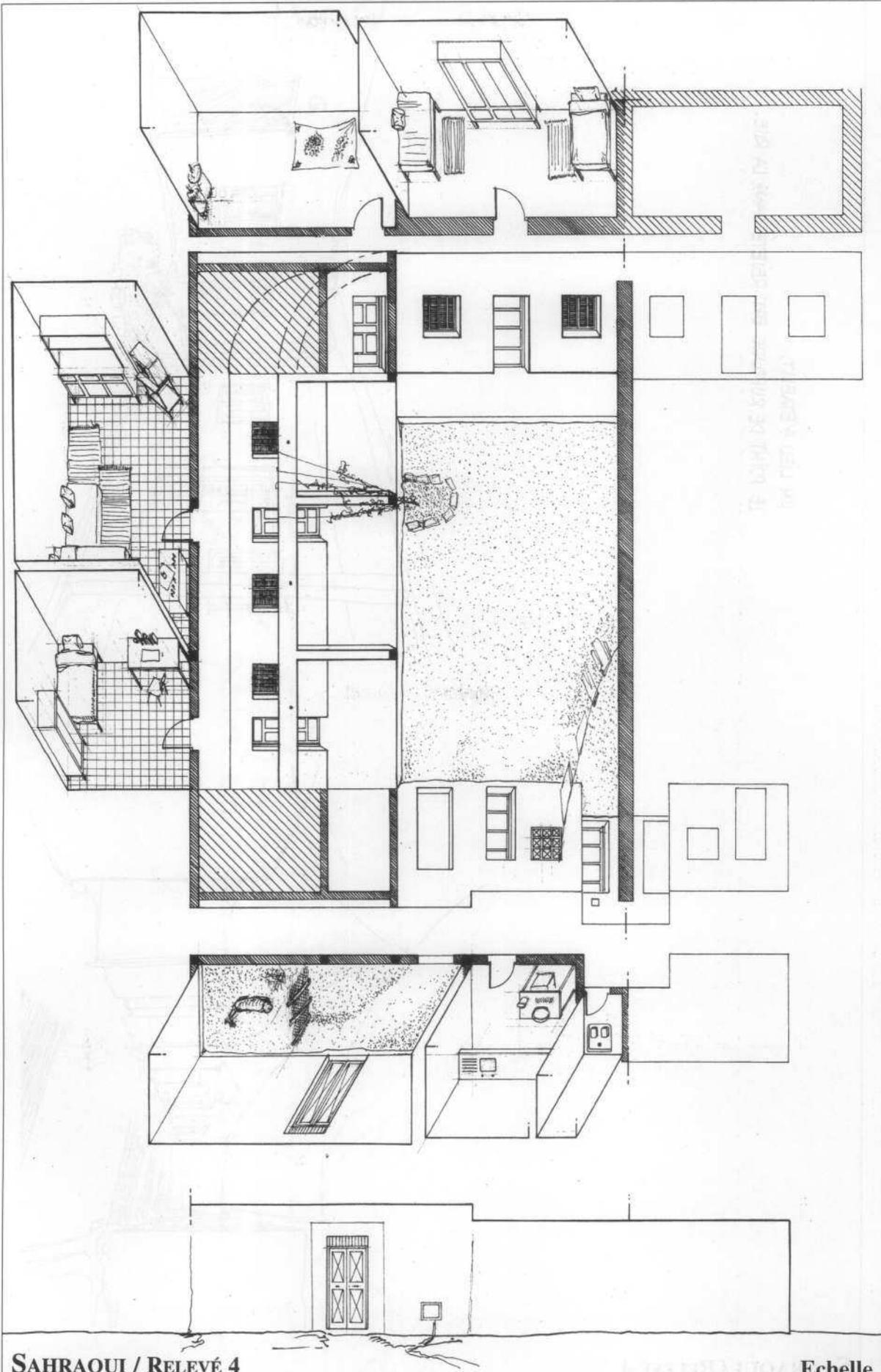
SAHRAOUI / RELEVÉ 3 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e



SAHRAOUI / RELEVÉ 3 / EXTENSION - ACCÈS ÉTAGE

Echelle : 1/ 100^e

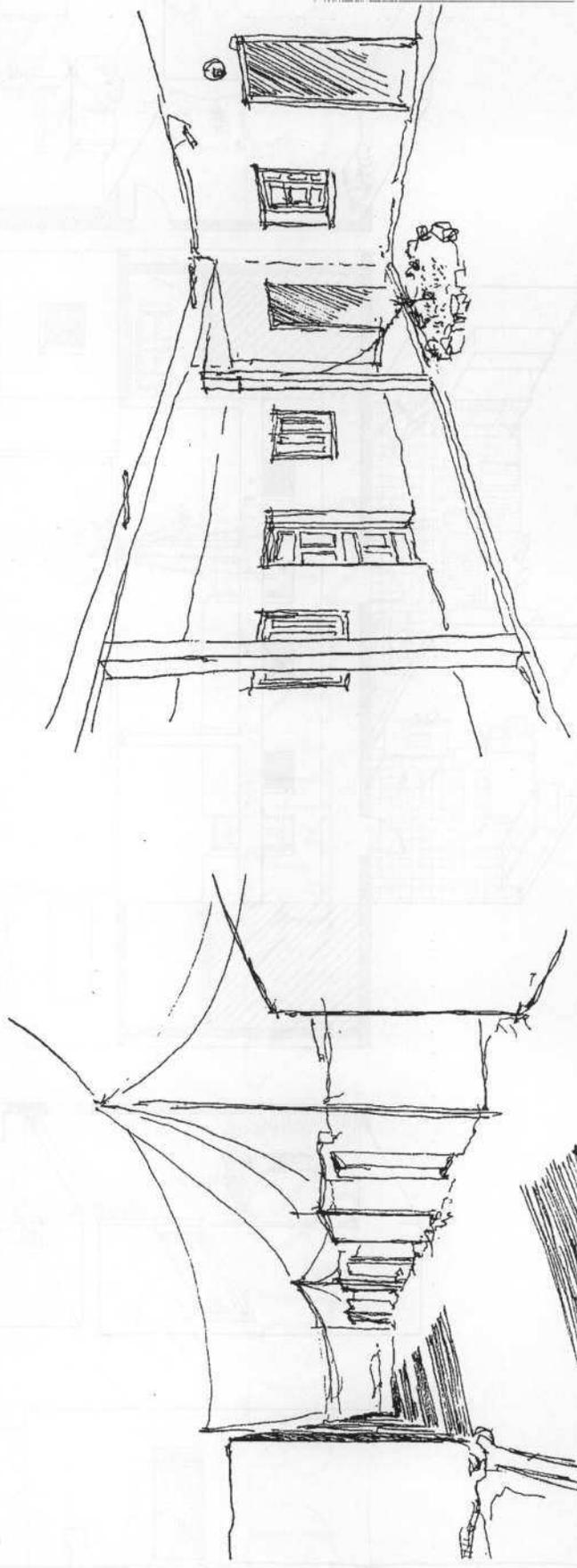


SAHRAOUI / RELEVÉ 4

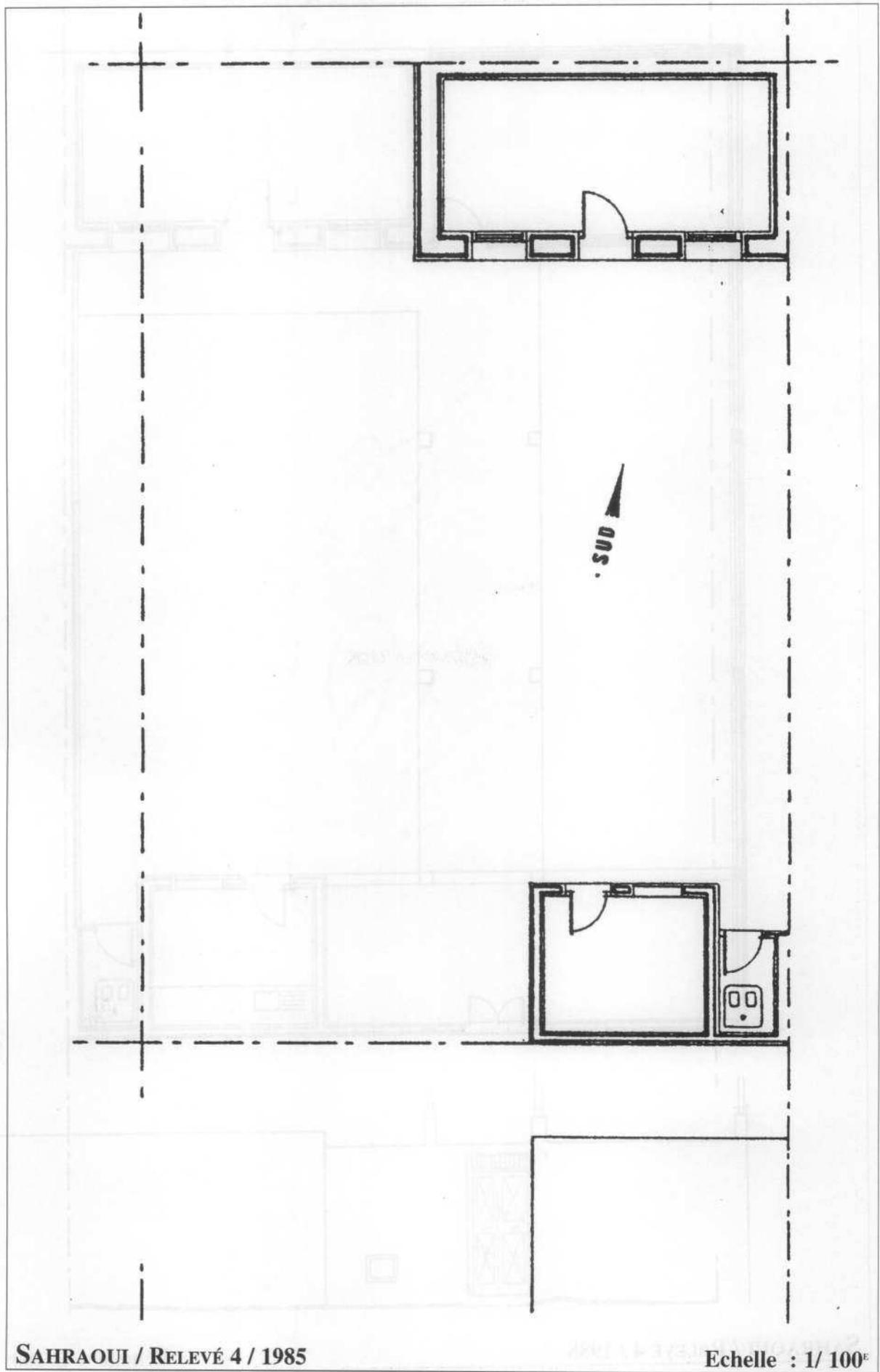
Echelle

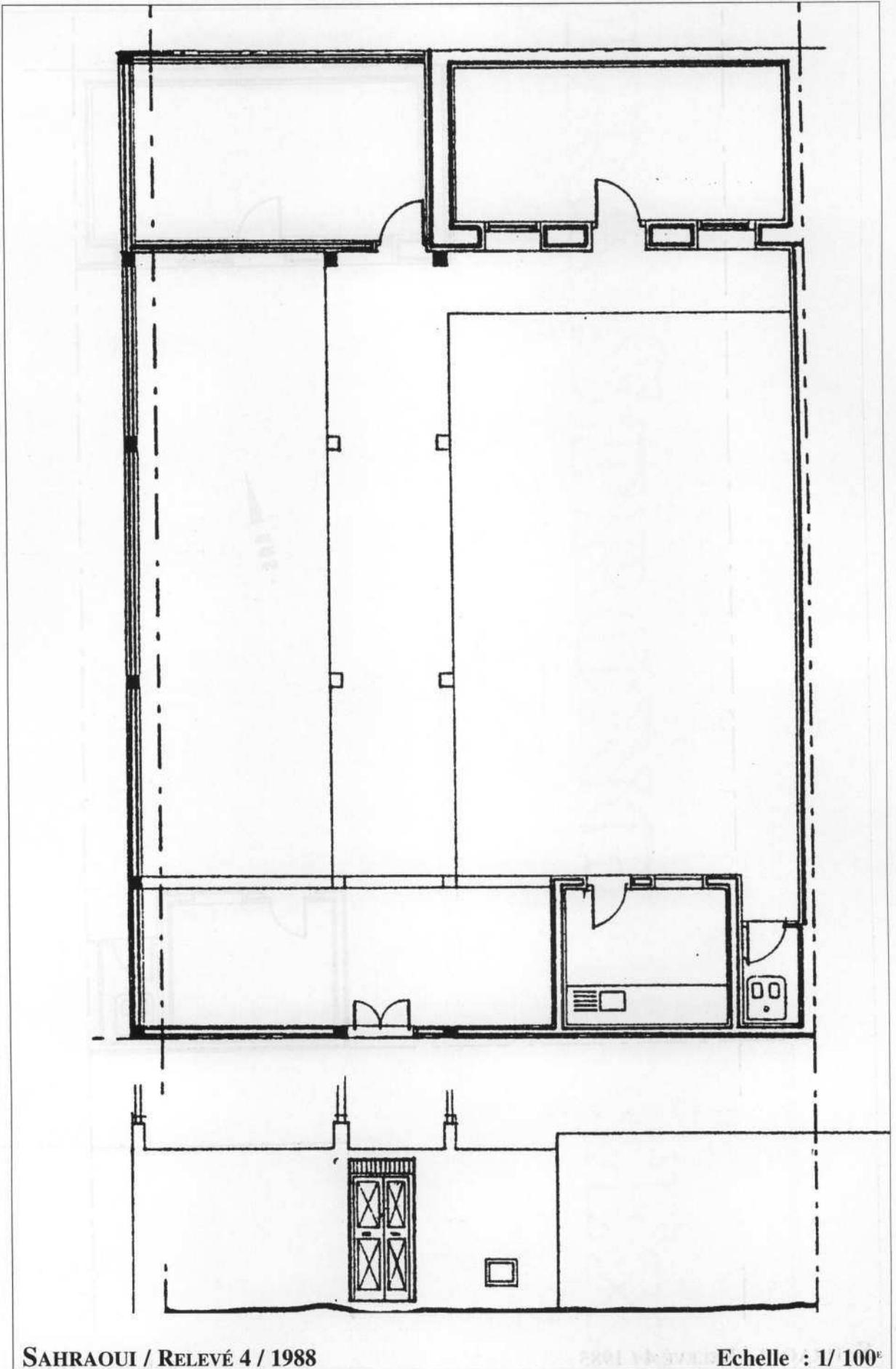


UN LIÉU S'ÉTABLIT,
LE POINT DE RUPTURE EST REJETÉ DANS LA RUE.



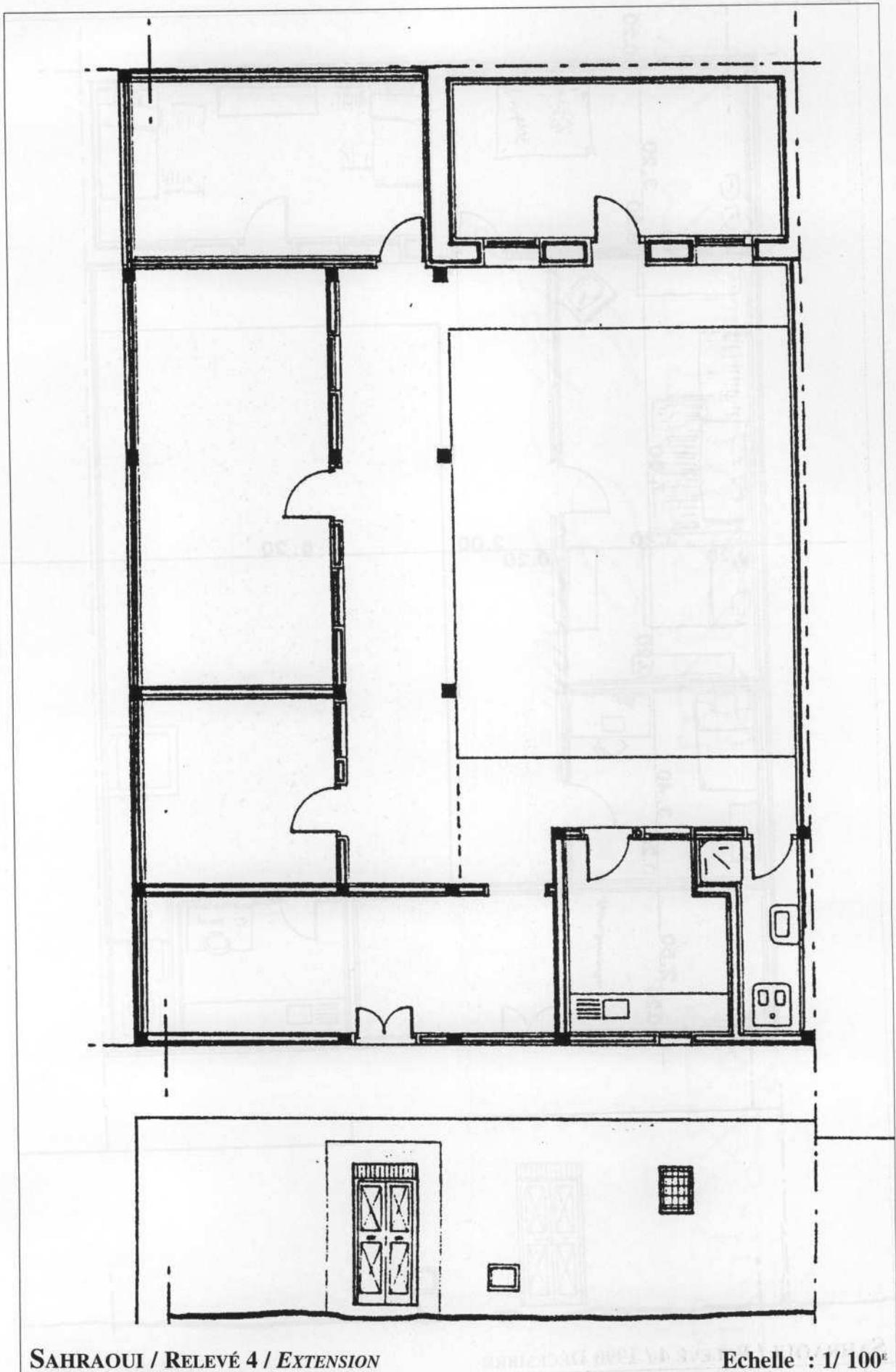
SAHRAOUI / RELEVÉ 4





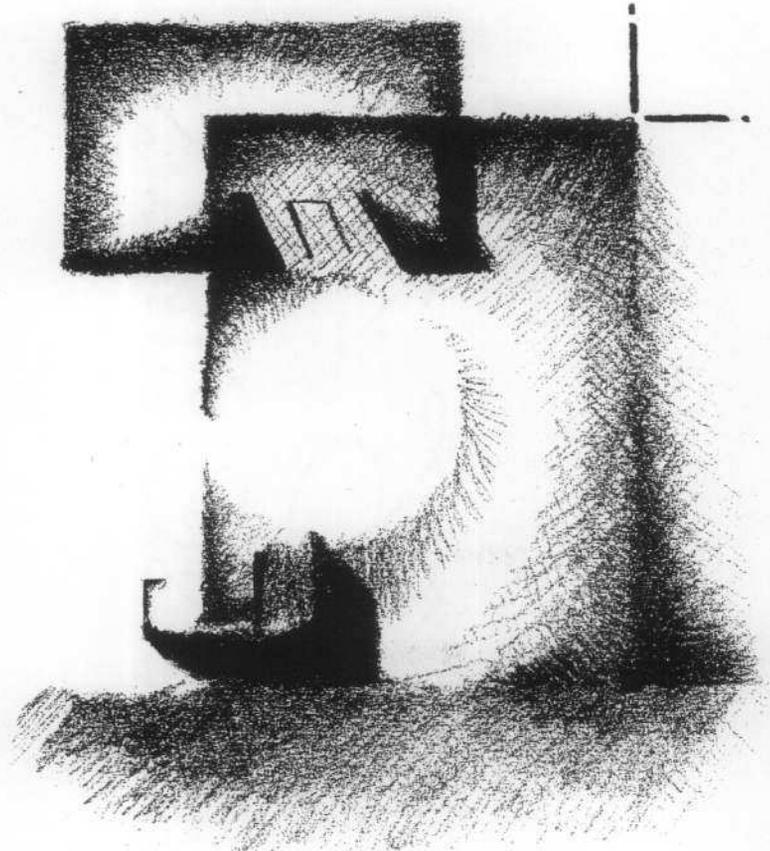
SAHRAOUI / RELEVÉ 4 / 1988

Echelle : 1/ 100^e



SAHRAOUI / RELEVÉ 4 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e



LIEUX DE TRANSITION.
LES PAROIES D'ESPACES TRANSITOIRES.
LES LIMITES TOURBILLONNAIRES.

LE QUARTIER DE RASS EDHRAA : **رائس الذراع**

Ce quartier, situé au nord de Tozeur, est adossé à la dune qui surplombe la vieille ville. Il a été le premier quartier d'extension de la ville : il est le plus proche du centre [place du marché], c'est donc naturellement vers lui que s'est dirigé le premier afflux d'arrivants. C'est de plus un terrain en pente douce en liaison visuelle directe, mais séparé de la ville par la voie ferrée et un ancien cimetière.

Cette extension fut graduelle et progressive. A l'heure où la ville ne connaissait encore que peu de changements notables et restait stable dans son évolution, ce quartier fut choisi par les 'Ouled Ali [tribu nomade du Nefzaoua] dans leur processus de sédentarisation. Alors que certains continuaient à vivre leur vie nomade, d'autres, face à la pression des contrôles militaires du Protectorat français, ont préféré quitter Bechni [lieu de rencontre autour du Marabout Sidi Ali Ben Slimène] et le Nefzaoua pour s'installer à Tozeur et dans la zone des mines [Metlaoui...]. Ils s'établirent à Rass Edhrâa, dans ce qui était hors de la ville, par décision volontaire de n'avoir que peu de rapport avec les Tozeurois. A ceci se rajoutait un souci de sauvegarder leur mœurs par un conservatisme excessif⁷.

Le quartier correspondant à leurs exigences fut trouvé : au-delà de l'ancien cimetière, dans le triangle que réservait le Désert au nord avec les deux routes de sortie [vers Nefta et Neflayet]

L'Etat intervint très tôt pour accorder les terres à ces sédentarisés [quelque fois les donner], puis par la suite établir des lotissements. L'intérêt était ici porté par l'emplacement stratégique du lieu. Il y eut construction dans les années 75 de 'logements populaires' [les mêmes que ceux construits en 1981 et 1985 à Sahraoui], logements dont les traces ne sont visibles que dans le système de voirie, régulier et orthodonné, les pièces et parcelles ayant subi tellement de transformations successives qu'il est abstrait de vouloir les retrouver dans la trame originelle.

Cependant, dans un but de mettre un terme à cette envahissante mise en étendue et de boucler la ville face à l'aéroport [construit dans les années 1980], l'Etat par ses services de l'Habitat au M.E.H., tracèrent une voie ultime reliant les routes de Hamma Jerid à celle de Nefta, sorte de périphérique-frontière. A l'intérieur de celle-ci furent implantés de lotissements S.N.I.T. , marqués et délimités dans le P.A.M. de 1980, dans le but et le besoin de fixer le nombre de plus en plus grand d'habitants. Ce fut ainsi le premier quartier "régularisé" dans le tracé : en jetant les bases d'une voirie d'assainissement de parcellaires, d'artères où passent les autres réseaux. En 1985 commença la construction du quartier de la présente étude.

⁷ : Voir la thèse de FAKHFAKH Ezzedine et NEIFER Mohamed : *Sources et ressources du Désert*, I.T.A.A.U.T. 1984, "Les Ouled Ali n'ont jamais eu de relations matrimoniales avec la population locale [aucun homme n'a épousé une femme du Jerid et vice-versa], afin d'être libre de parenté. En cas de litige, c'est à dire si l'un d'eux a épousé une femme jéri-dienne, il lui serait difficile d'être stricte pour exiger son droit.", p.39.

PHOTO

Ce lotissement est composé d'un modèle de logement unique, reproduit par les similitudes euclidiennes : symétries et translations ; et dont les plans - à première lecture - semblent plus conçus pour faciliter ce critère avec celui de l'ordonnancement des rues que pensé pour une vie de l'intérieur.

De plus, ce modèle est vraisemblablement inspiré du type occidental d'appartements, donc 'moderne' dans sa disposition : un 'jardin' sur le devant, une 'chambre en extension' faisant office de salon / lieu de réception / pièce commune, donnant sur une 'chambre' par l'arrière et le 'coin eau / cuisine / courette' sur le côté.

Une synthèse géométrique - métrique devrait-on dire - est ici tentée pour la création d'un type d'habitat que l'on croit conforme au 'traditionnel' mais 'rénové'. Dans le sens où l'espace public, conçu comme voie de circulation large et droite, est conforme à la définition d'un lieu de modernisation, mais où l'espace privé est encore perçu comme le refuge de la tradition.

Il s'avère intéressant et concrètement urgent de voir comment ces espaces et ce type d'habitat sont vécus par les résidents eux-mêmes et ce qui advient de ces maisons réglementaires.

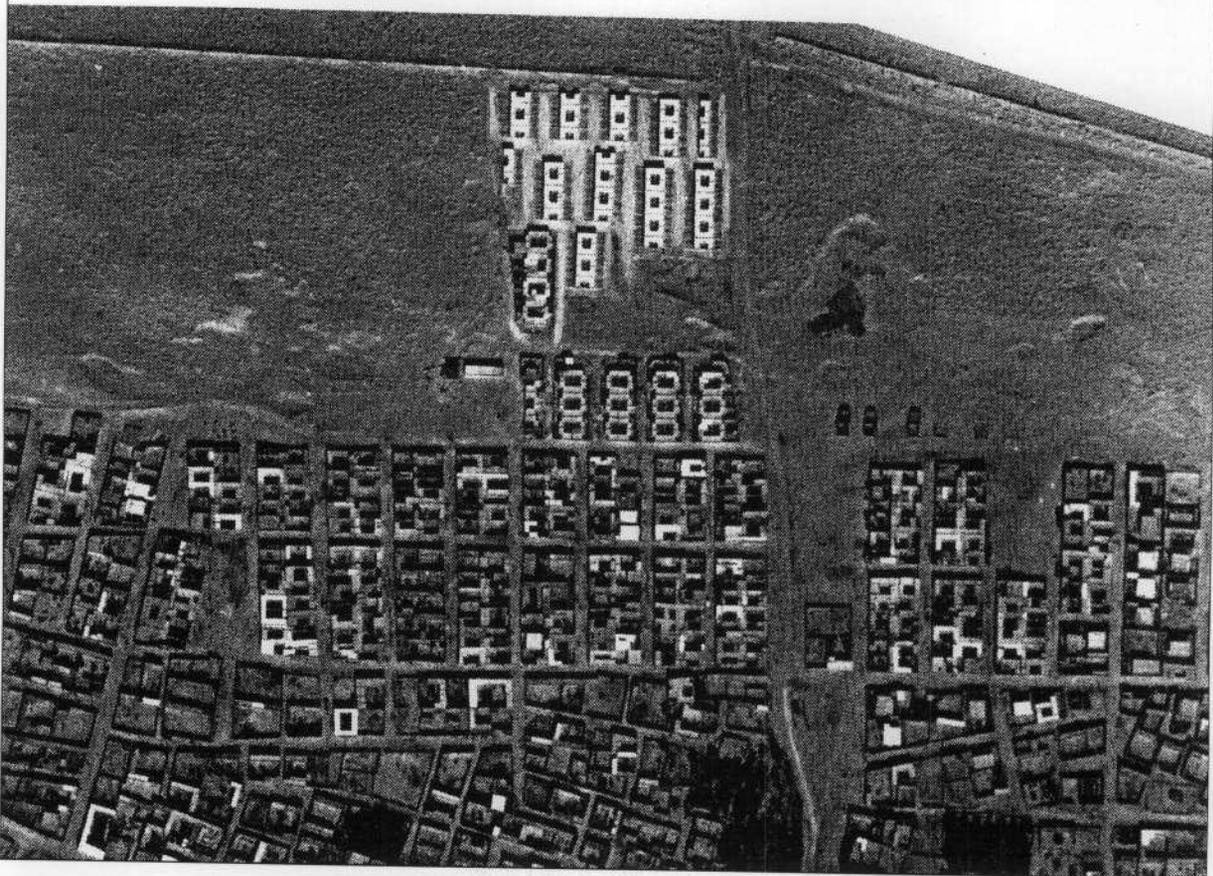
Il sera à ce moment possible de savoir si ce type de logements répond à une attente de ceux qui y habitent ou sont vécus comme un modèle imposé par l'Etat à travers les règlements d'urbanisme du quartier et de leurs applications par les techniciens chargés de dessiner les plans.

Et de quelle manière ces résidents apportent les modifications, et si ces transformations actuelles ou en cours d'élaboration changent la structure de la maison, leurs significations pour la structure familiale ? et ces transformations sont porteuses de quel(s) rêve(s), de quel rapport à l'appartenance ?



Rass Edhraâ - 1975

Rass Edhraâ - 1985



Mur murant mes rêves d'été
Comme si les roses n'ont jamais été
Roses miel roses rires roses roses

Salah Guarmadi

LECTURE DES RELEVÉS : RASS EDHRAA

Cette lecture devrait commencer par la description préliminaire du site et des premiers contacts qu'il nous réserve.

Il faudrait surtout commencer par dire que cette lecture établit beaucoup de similitudes en recoupant les deux échelles micro-urbaine et domestique. L'élément de base est un rectangle fractionné en carrés.

Les premiers rectangles perceptibles sont ceux des bandes longues de logements juxtaposées et intercalées de blancs réguliers : les rues.

Ces rues sont droites, et vont jusqu'au bout du lotissement, mais ne donnent sur rien. Un rempart de palmes, le ciel. Cette absence de ponctuation n'incite pas à l'arrêt. Aucun élément ne vient s'intercaler, provoquer l'événement souhaité ou attendu. C'est pour cela qu'elles restent vides, ce qui avec les édifices bas qui les bordent, accentue encore leur largeur triste et sinistre. Nul ne les fréquente en arrêt, pas même les hommes qui avaient l'habitude de se retrouver dans les rues de Tozeur les soirs d'été.

Il faut se tourner pour chercher l'événement. Et la surprise est grande. L'étendue est, derrière un aspect de façades homogènes, découpée en morceaux égaux, conforme à un fractionnement de la bande par un nombre entier. Et la porte d'entrée, fermée sur les rares passants, est toujours au centre ; ce qui en dit long sur la monotonie intérieure.

Le plan se lit d'emblée, et se voit confirmé par une investigation intérieure.

La parcelle est réduite à une accessibilité primaire : deux carrés formant rectangle, liés par un long couloir esquissé dès la livraison des logements. Il commence à côté du compteur S.O.N.E.D.E. dans un affaissement du mur de clôture destiné à la porte d'entrée. Il se continue par une allée recouverte de ciment jusqu'au premier mur et à la porte d'accès intérieure. Il se poursuit dans la première pièce, la longeant pour la séparer des pièces d'eau, jusqu'à la chambre qu'il déconnecte de sa fenêtre. Les pièces qu'il coupe sont réduites à leur plus simple expression : un carré fixe de (3+1) sur 3m.

Dans tous les exemples visités ou relevés, ce couloir est bâti à l'image de la rue : une bande vide par négation et absence dans sa teneur.

Mais le plus étonnant est sa force et sa pérennité, voir même son accentuation qui se fait sentir à travers toutes les transformations que subit le logement. Les relevés 1 et 2 sont

typiques à ce sujet. Malgré les rajouts, de ce couloir, on a accès à l'escalier de l'étage, puis à la tache de verdure, enfin aux différentes pièces. Le relevé 3 est similaire, dans une variation due à sa position particulière d'angle. Les rajouts se sont faits en large sur la parcelle pour pouvoir bénéficier de l'orientation plein sud, et la porte d'entrée basculée pour rester face à cette pièce. La typologie reste la même : le couloir fait un coude et se matérialise des deux côtés du mur.

Ces constances sont à relier au fait que les plans identiques ne permettaient guère d'autres variations, même si les répétitions de parcelle en parcelle se font dans des orientations solaires à la limite de l'incohérence pour trois cas sur quatre. Cette obligation a trop souvent été critiquée pour ne pas être entendue et citée ici.

En se rapprochant plus près des pièces, prises dans leur état de transformations actuel ou de devenir, on se rend compte de l'importance des variations.

Si l'épine dorsale reste constante, stable et fixe [voir sa matérialité dans la planche 'lieux de transition'], une esquisse de circularité s'établit dans les pratiques quotidiennes et devient sensible par le partage des lieux et leur espacement.

L'écart le plus frappant que subissent ces habitats avec leur plan d'origine est certes le basculement complet des pièces d'eau. Non seulement rejetées à l'extrême bord, dans une enclave qui s'apparente à un hors parcelle [car ceinturée de murs et sans autre point d'accès qu'une porte], elles connaissent aussi un dédoublement. Les relevés 1 et 2 le montrent bien. D'un côté, de l'intérieur, on a accès à la 'cuisine', lieu de préparations culinaires. C'est une pièce placée à proximité immédiate du centre de gravité, mais détachée de celui-ci. Dans ces lieux naît l'eau propre qui se propage aux autres espaces par la consommation. En pendentif se retrouvent les points d'eaux impropres, consommées, ce qui doit être évacué au plus vite.

Entre ces deux extrêmes se développent les autres lieux dans une logique particulière. Si la construction semble coupée par un important mur de pierres [et qui restera le seul à travers toutes les transformations], cette épaisseur est mise à défaut pour distancier deux lieux complémentaires. Sur une face l'extérieur, sur l'autre l'intérieur, mais les deux sont couverts : un auvent ou un toit. Les deux sont les points de rencontre, de séjour à pratiques multiples, par exclusion de fixité. D'un côté, un tapis et une table basse, les plantations d'agrément [vigne, rosier, fell sont retrouvés en répétition] constituent une base de mobilier ; alors que de l'autre se retrouvent la télévision, un matelas à même le sol, une banquette et un vaisselier d'exposition. Les objets et personnes passent de l'un à l'autre, suivant ou précédant les aléas climatiques. Mais la même intensité de présence est vécue dans cette occupation.

En bordure de cet espace s'établit les points de contacts avec les autres lieux. Ces espaces sont bâtis en opposition : un mobilier fixe, pour une pratique unique. L'étroitesse des pièces (4x3m) n'est pas étrangère à cet état de fixité. La 'chambre à coucher' porte justement son appellation : un lit double, deux tables de nuit, une armoire, quelque fois une commode, elle est fermée durant la journée et libérée aux premières heures du jour. Il est peut-être à noter ici que les gens accèdent ou pensent accéder à la modernité par le mobilier. Dans une pièce aussi petite qui exclue par son étroitesse les pratiques habituelles ou les compromis [la 'chambre à coucher' devenue lieu féminin comme à Sahraoui par exemple] et rend impossible une version

même réduite, les pratiques ont éclatées à travers le mobilier en tentant d'assimiler ces espaces à ceux vus dans les magazines et les feuillets égyptiens représentant une accession au progrès et à une certaine modernité. D'où la pratique unique constatée ici, ou celle de l'autre chambre, en rajout, donnant sur l'extérieur, répond aux mêmes caractéristiques, mais réservée aux grands enfants. Une 'cuisine' est destinée à la mise en forme culinaire finale et de cuisson [les étapes de préparation se font souvent à l'extérieur, l'adjonction visible au relevé 3 est démonstratrice], à laquelle est accolée une courette. Un fait frappant est à citer au sujet de cette courette : elle est composée à l'origine comme un grand patio commun aux quatre logements mitoyens et partagé par une séparation en croix. Le mur de clôture est toujours rehaussé, pour agrandir encore plus l'écart entre les logements et cette cour n'est jamais utilisée [la porte y donnant accès est toujours fermée à clef de l'intérieur], sauf comme débarras d'objets inutilisables qui peuvent par conséquent être volés sans qu'une perte soit ressentie. Le linge est mis à sécher contre l'escalier, ou [pour le relevé 3] dans un espace laissé pour, sur le devant de la maison.

On peut également se demander pourquoi finalement la 'cuisine' et les toilettes n'ont pas été complètement sorties à l'extérieur, continuant ainsi le mouvement entrepris aux relevés 2 et 3. Il n'aurait aucun sens : dans leur vécu, les gens refusent d'accéder à une chambre par le centre du mur frontal [place réservée à un canapé, une dokkana et un tapis au sol], mais surtout, cela rendrait la pièce trop grande dans ses dimensions et indifférenciée dans le peu de pratiques qu'autoriseraient sa largeur et son accès direct. De plus, la courette serait condamnée. Et à l'extérieur, où mettre les espaces déplacés ? Aucun lieu ne peut les accueillir. Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les pratiques sont perçues comme écrasées, coincées entre les murs fixes de telle sorte que ni l'une ni l'autre ne peuvent sortir de l'enclave. Si une circularité s'établit, c'est surtout dans un mouvement de fuite de ces points de rupture dans l'habitus, et tenter par là d'étaler dans le temps ce que l'espace ne supporte plus.

Il peut être objecté ici que toutes ces transformations portant plus sur le fond que sur la forme ne soient transposées qu'au rez-de-chaussée. C'est nier l'importance de la structure mise en place dans l'étroitesse de la parcelle [8 x 13,5 m soit 108 m²]. Pour des raisons techniques de construction, les plans de l'étage et du rez-de-chaussée sont semblables dans leur typologie. Mais si la base de plan reste l'édifice S.N.I.T., tout étage rajouté n'en comprend pas moins les transformations apportées. Le balcon par exemple est-il à prendre au sens de balcon, ou plutôt à saisir dans un regard de terrasse ou de toit terrasse accessible et réduit à sa plus simple expression ? C'est à dire d'un lieu qui permette de dormir dehors l'été, d'abriter le sol, de faire sécher des piments à l'abri des bestioles traînant au rez-de-chaussée. Mais cette plus simple expression n'est-elle pas encore une pratique coincée dans son espacement ? Ne s'agit-il pas, derrière ces adaptations sur l'habitat par l'habiter, d'un certain reniement de la structure de ces logements ?

La question peut paraître incongrue en cette partie du sujet. Il est pourtant nécessaire de se la poser.

Contrairement à Sahraoui où les parcelles n'offraient qu'un faible guidage et étaient vrai-

PHOTO

semblablement destinées à recevoir toutes sortes de rajout par les usagers eux-mêmes, le plan type de Rass Edhraâ est par contre peu susceptible à l'origine d'être modifié, autant dans la forme que dans le fond.

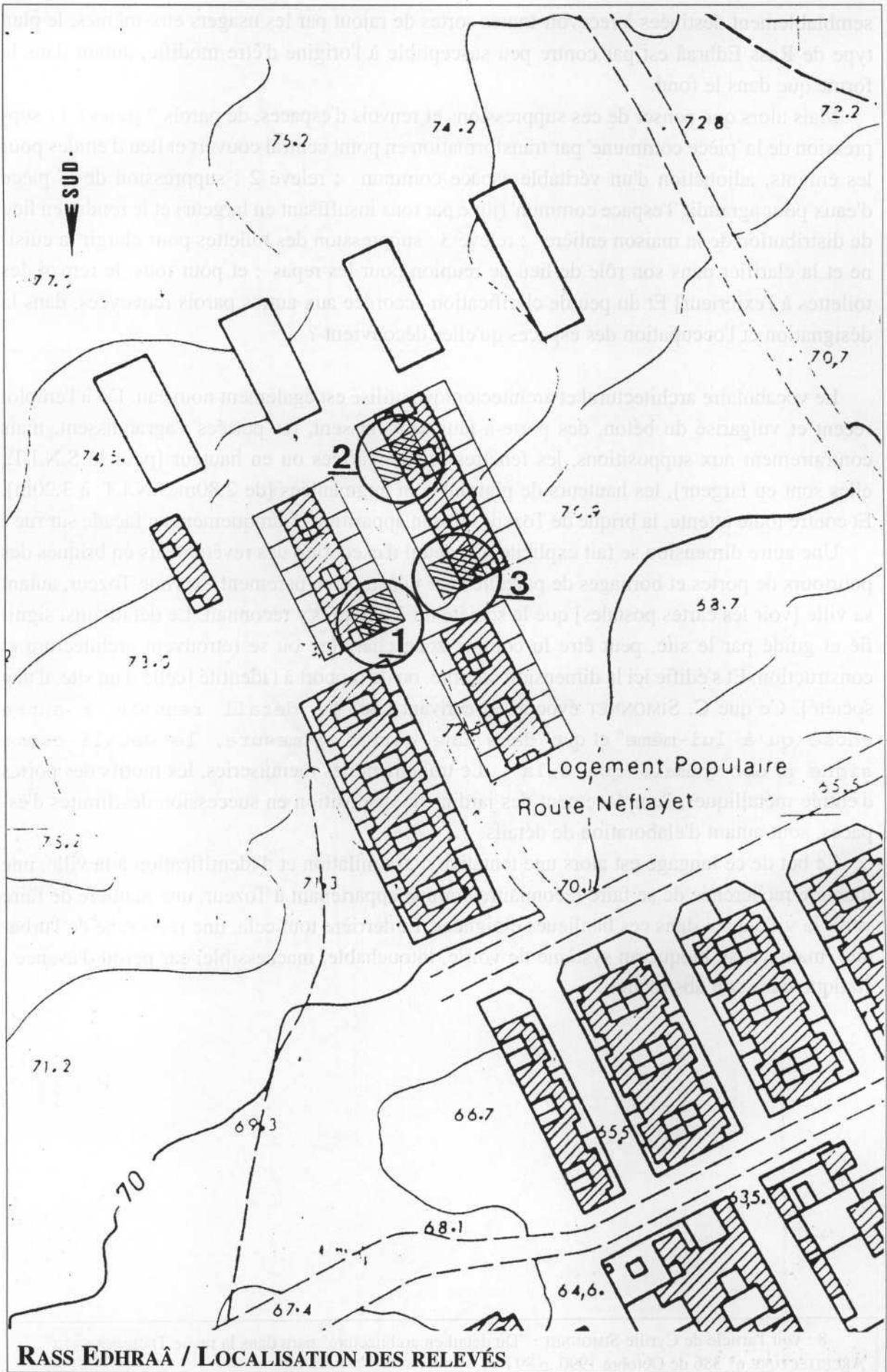
Mais alors que penser de ces suppressions et renvois d'espaces, de parois ? [relevé 1 : suppression de la 'pièce commune' par transformation en point central couvert et lieu d'études pour les enfants, adjonction d'un véritable espace commun ; relevé 2 : suppression de la pièce d'eaux pour agrandir 'l'espace commun' (jugé par tous insuffisant en largeur) et le rendre en lieu de distribution de la maison entière ; relevé 3 : suppression des toilettes pour élargir la cuisine et la clarifier dans son rôle de lieu de réunion pour les repas ; et pour tous, le renvoi des toilettes à l'extérieur] Et du peu de clarification accordée aux autres parois renvoyées, dans la désignation et l'occupation des espaces qu'elles découvrent ?

Le vocabulaire architectural et architectonique utilisé est également nouveau. Dû à l'emploi récent et vulgarisé du béton, des porte-à-faux apparaissent, les portées s'agrandissent, mais contrairement aux suppositions, les fenêtres restent carrées ou en hauteur [pour la S.N.I.T., elles sont en largeur], les hauteurs de plafond sont augmentées [de 2,80m S.N.I.T. à 3,20m]. Et contre toute attente, la brique de Tozeur fait son apparition... uniquement en façade sur rue !

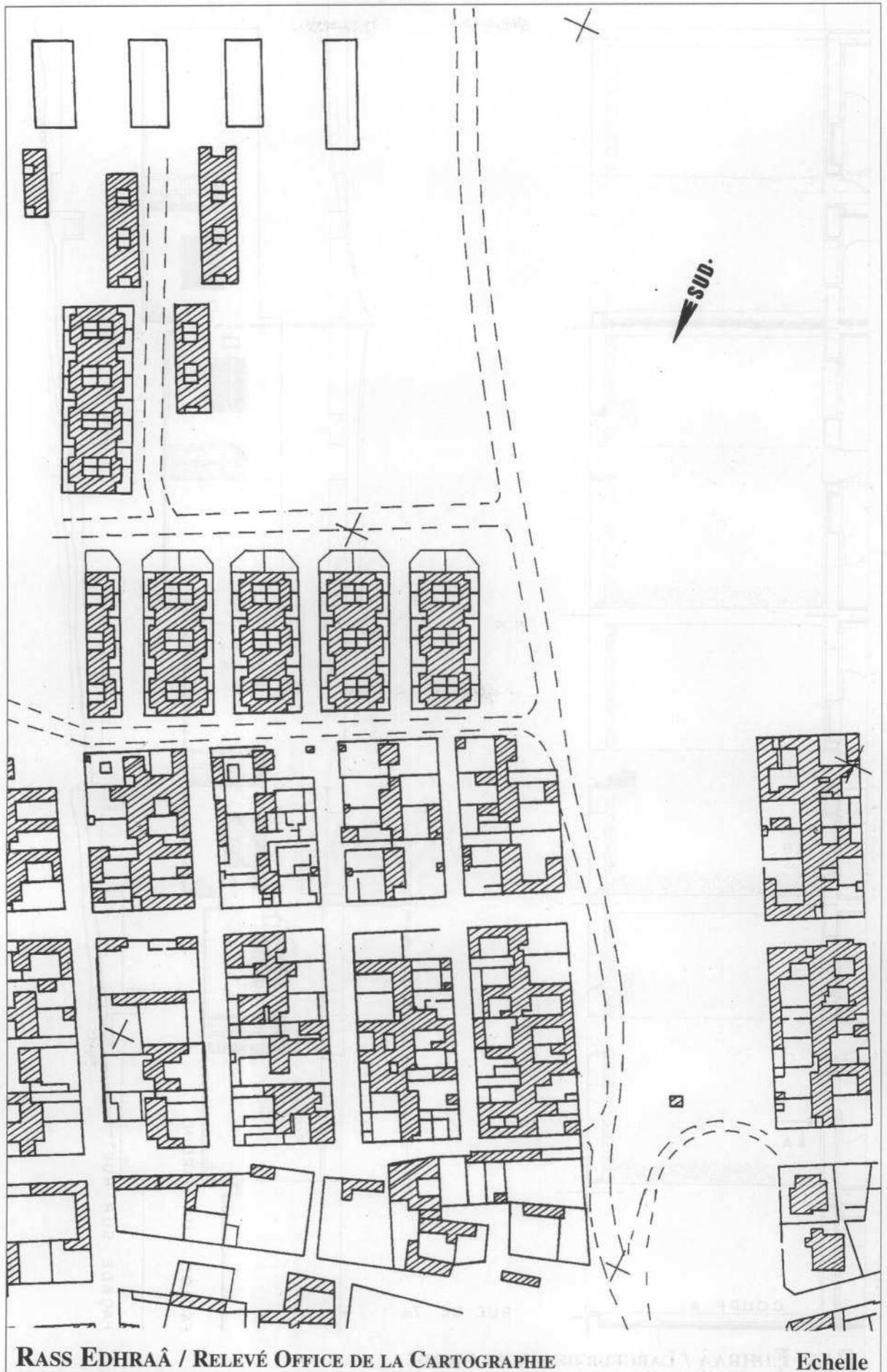
Une autre dimension se fait explicite. Ce détail d'exécution des revêtements en briques des pourtours de portes et bornages de parcelles par pilastres, ce parement exprime Tozeur, autant sa ville [voir les cartes postales] que la société du Jerid qui s'y reconnaît. Le détail ainsi signifié et guidé par le site, peut être lu comme zone charnière où se retrouvent architecture et construction. Et s'édifie ici la dimension identité, ou de rapport à l'identité [celle d'un site, d'une société]. Ce que C. SIMONNET évoque en écrivant que "le détail renvoie à autre chose qu'à lui-même" et que "dans une certaine mesure, le détail comme signe n'est jamais que cela"⁸. Le traitement des menuiseries, les motifs des portes d'entrée métalliques, l'emplacement des jardins, la disposition en succession des limites d'espaces, sont autant d'élaboration de détails.

Le but de ce langage est alors une tentative d'assimilation et d'identification à la ville, une manière recherchée de se faire reconnaître comme appartenant à Tozeur, une manière de faire venir la ville à soi dans ces banlieues éloignées. Et derrière tout cela, une recherche de l'urbanité, mais qui se bloque au système de voirie, intouchable, inaccessible, car perdu d'avance : étatique dans son abstraction.

⁸ : voir l'article de Cyrille SIMONNET : "Du détail en architecture" paru dans la revue TECHNIQUES ET ARCHITECTURE n° 386 de Octobre 1990, p.89 / 91.

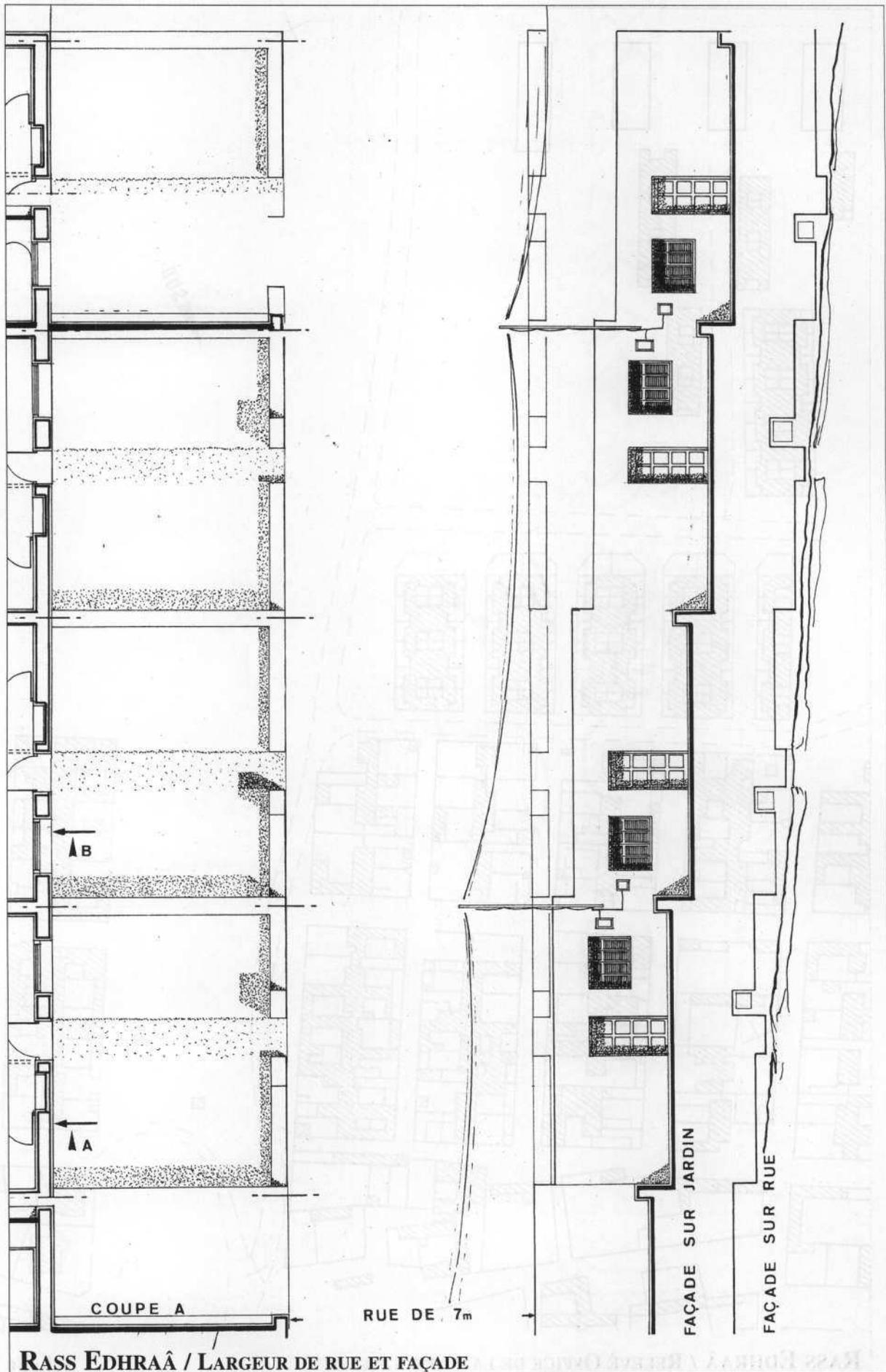


RASS EDHRAÂ / LOCALISATION DES RELEVÉS

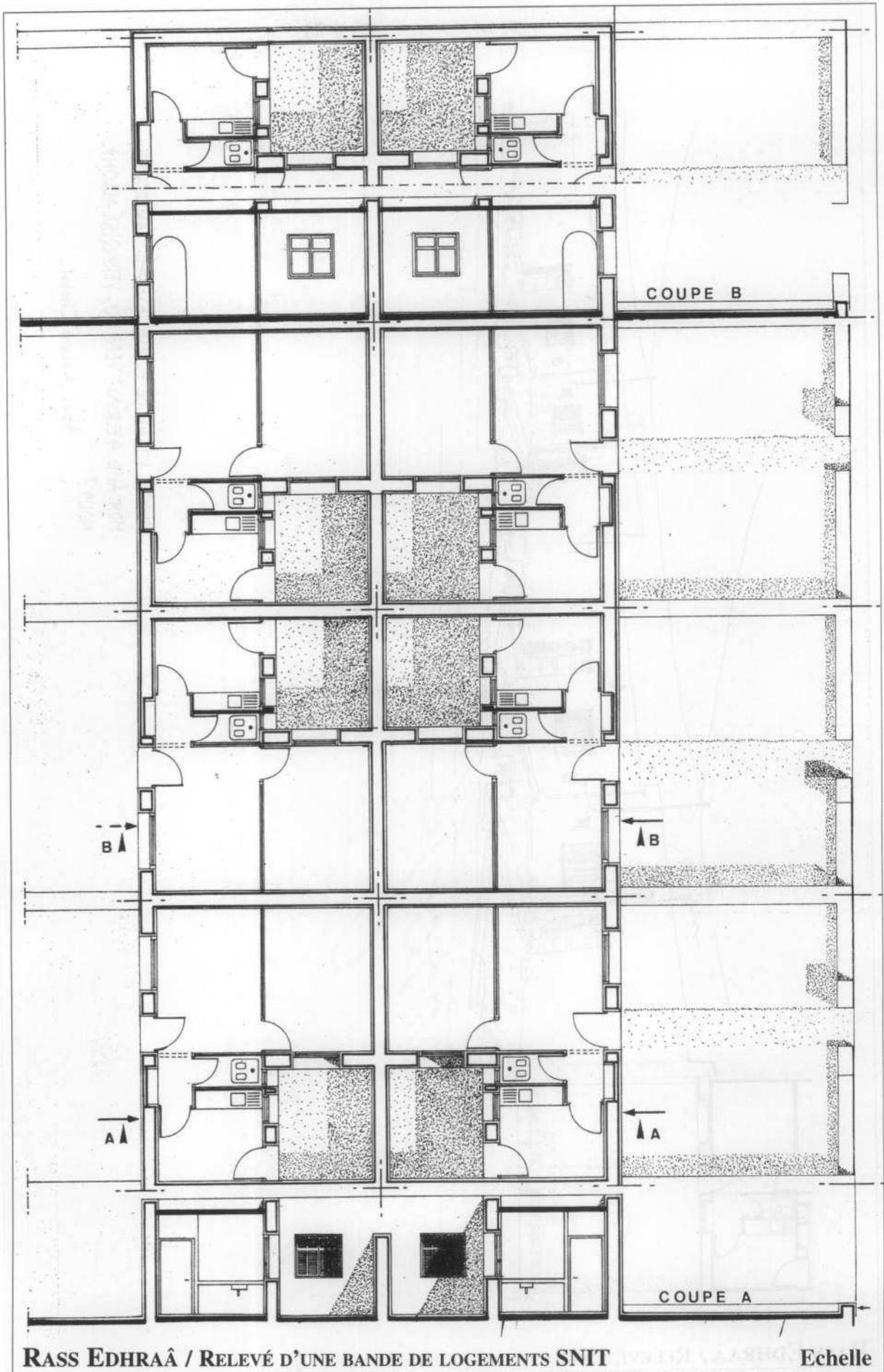


RASS EDHRAÂ / RELEVÉ OFFICE DE LA CARTOGRAPHIE

Echelle



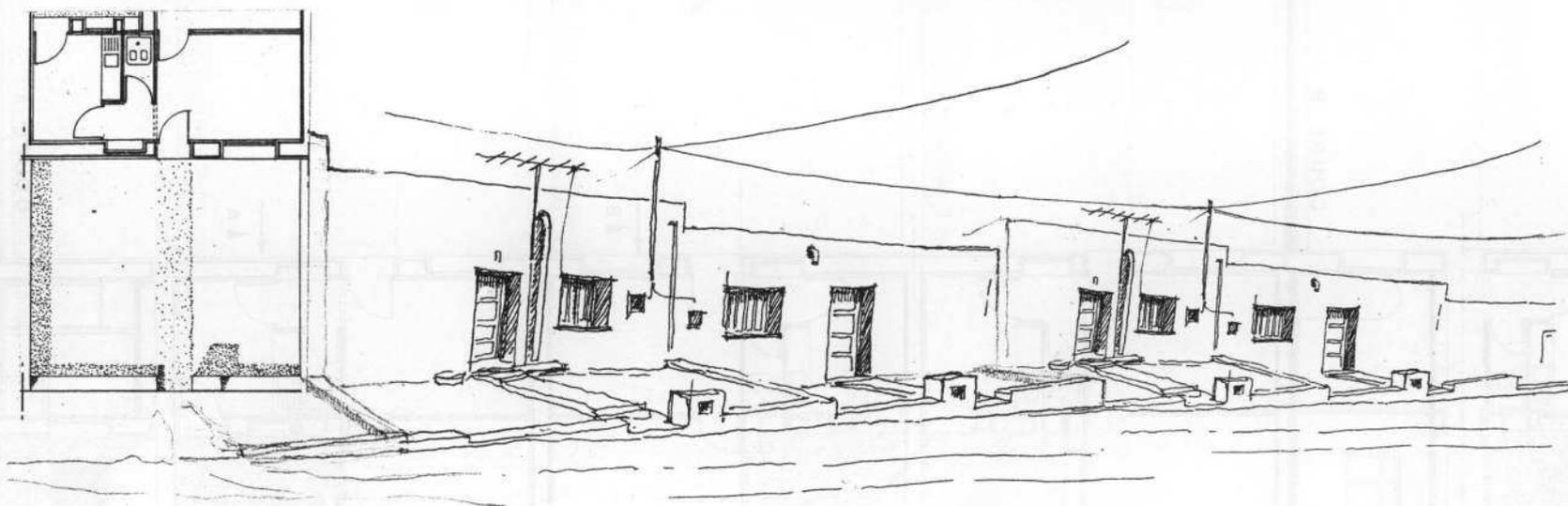
RASS EDHRAÂ / LARGEUR DE RUE ET FAÇADE



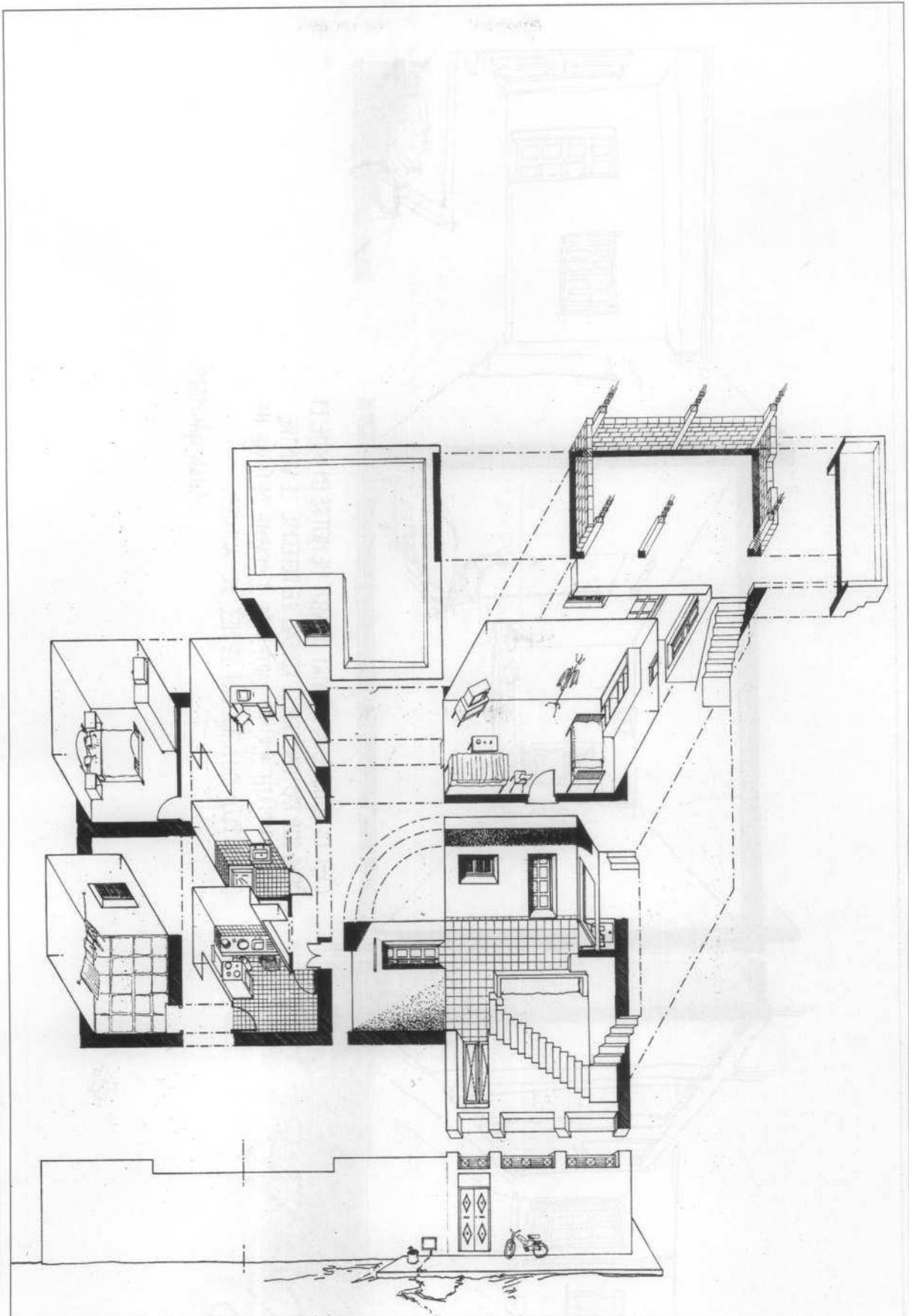
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ D'UNE BANDE DE LOGEMENTS SNIT

Echelle

RASS EDHRAË / RELEVÉ SNIT



ALORS, VOILÉE DE BRUME, EXÉCÉÉ D'AMERTUME,
MON ÂME C'ÉCRIA: "VERS OÙ, VERS QUOI ALLONS-
NOUS?"
Abou Kacem Chebbi.

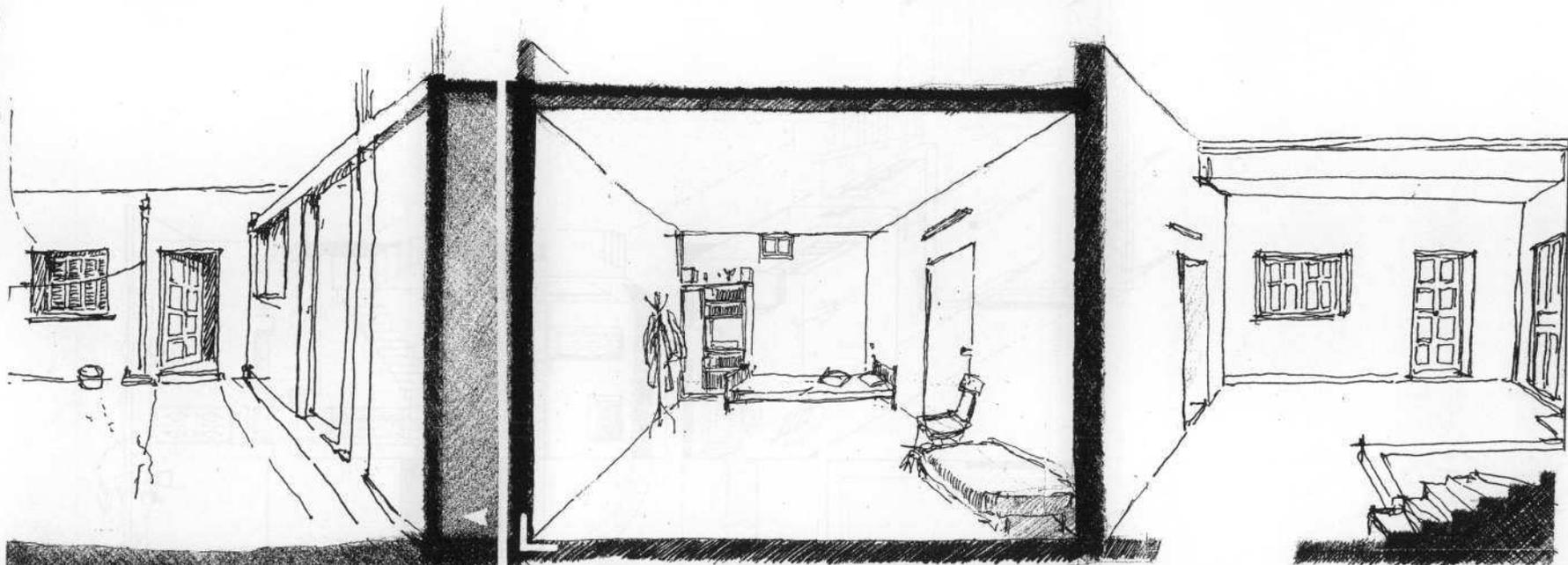


RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1

Echelle

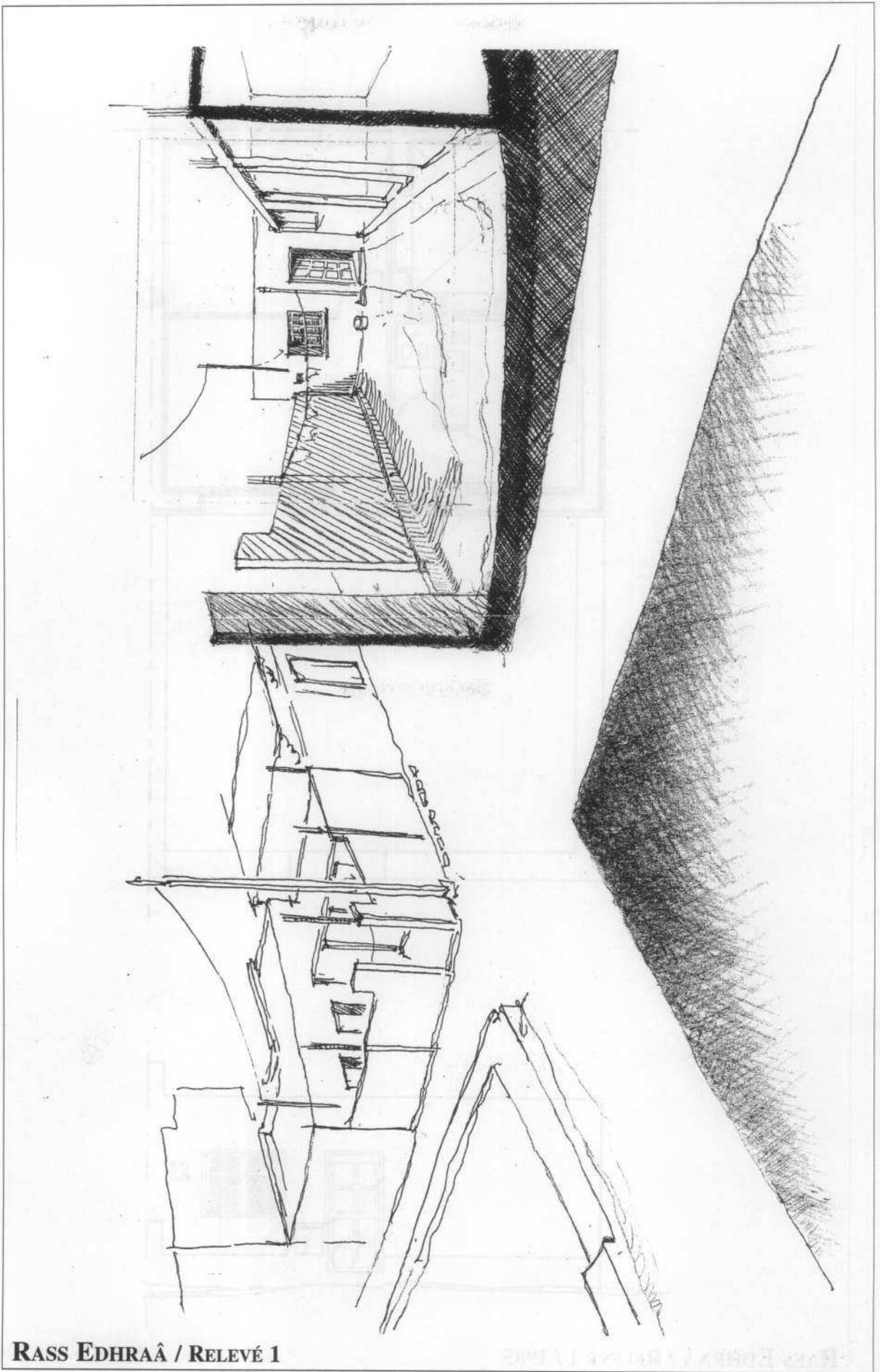


RASS EDHRAË / RELEVÉ 1

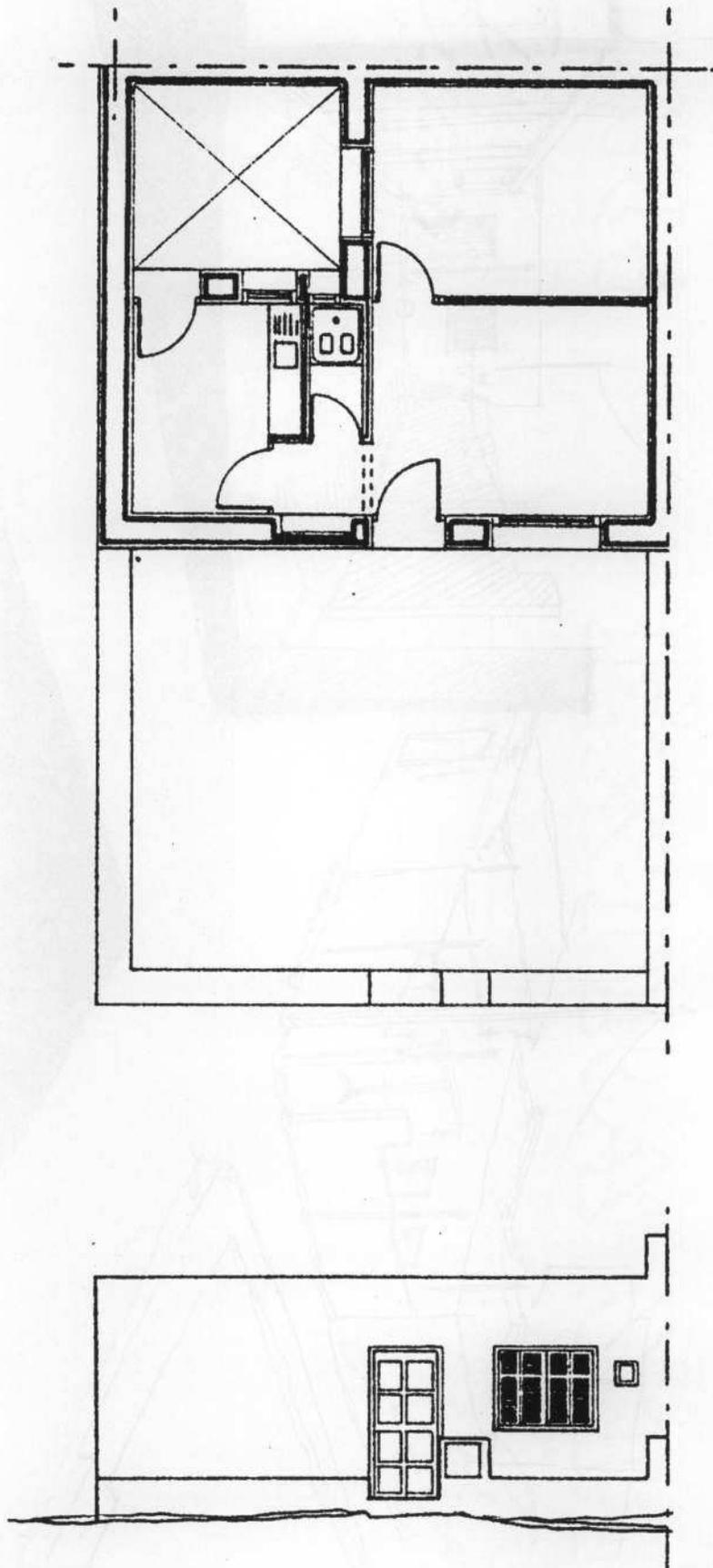


C'EST LA LUTTE POUR LA MORT ON VEUT ME METTRE EN BOÎTE ET
JE NE SUIS PAS D'ACCORD LE RÉSEAU SE REFERME LE VENTRE
AVIDE S'APPLATIT SUR MES MORTS. MÊS LE SPASME DE LA VIE NE
PASSE PLUS QU'À TRAVERS LE NEZ DES AUTRES.

Salah GARMADI.

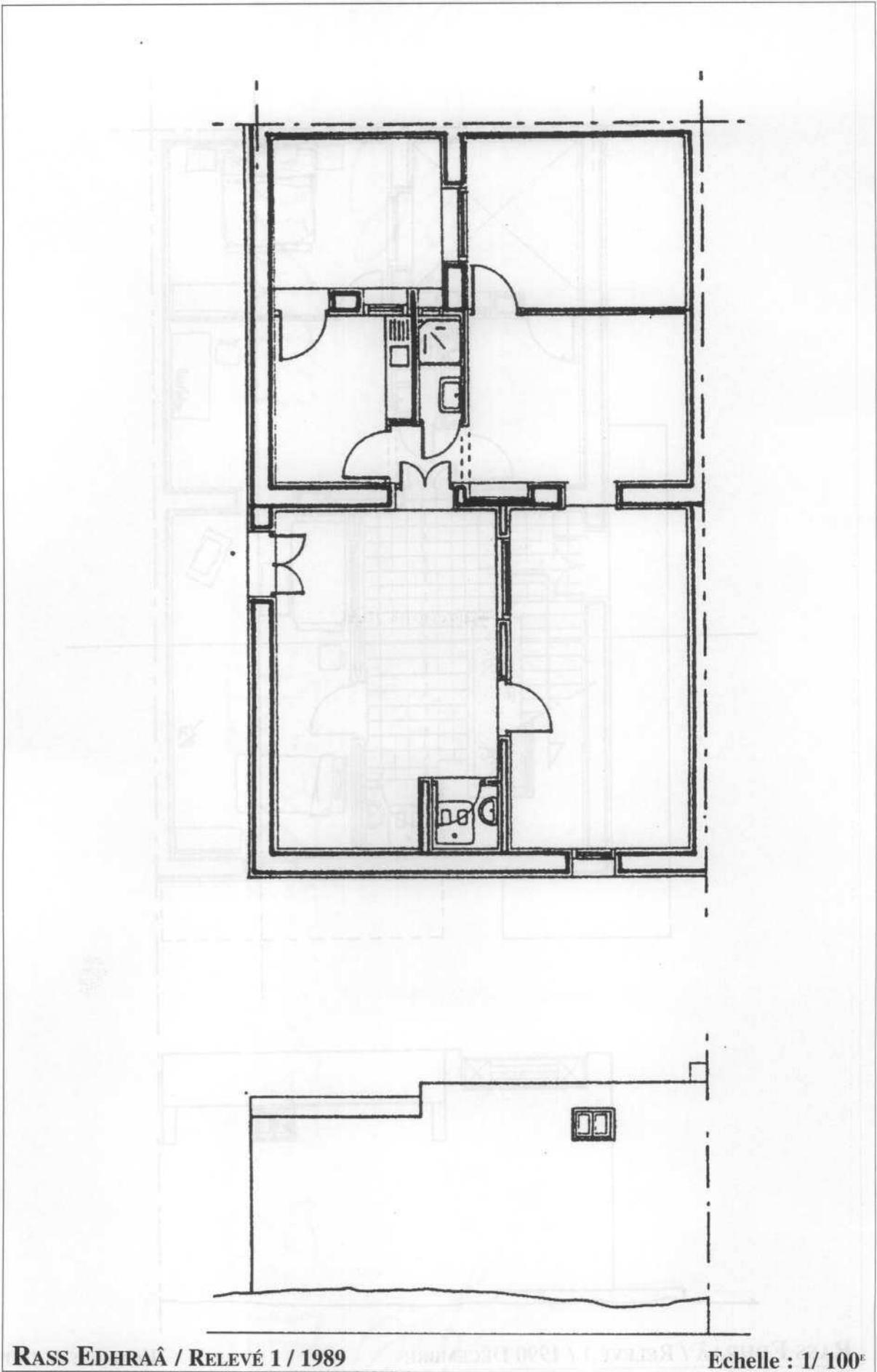


RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1



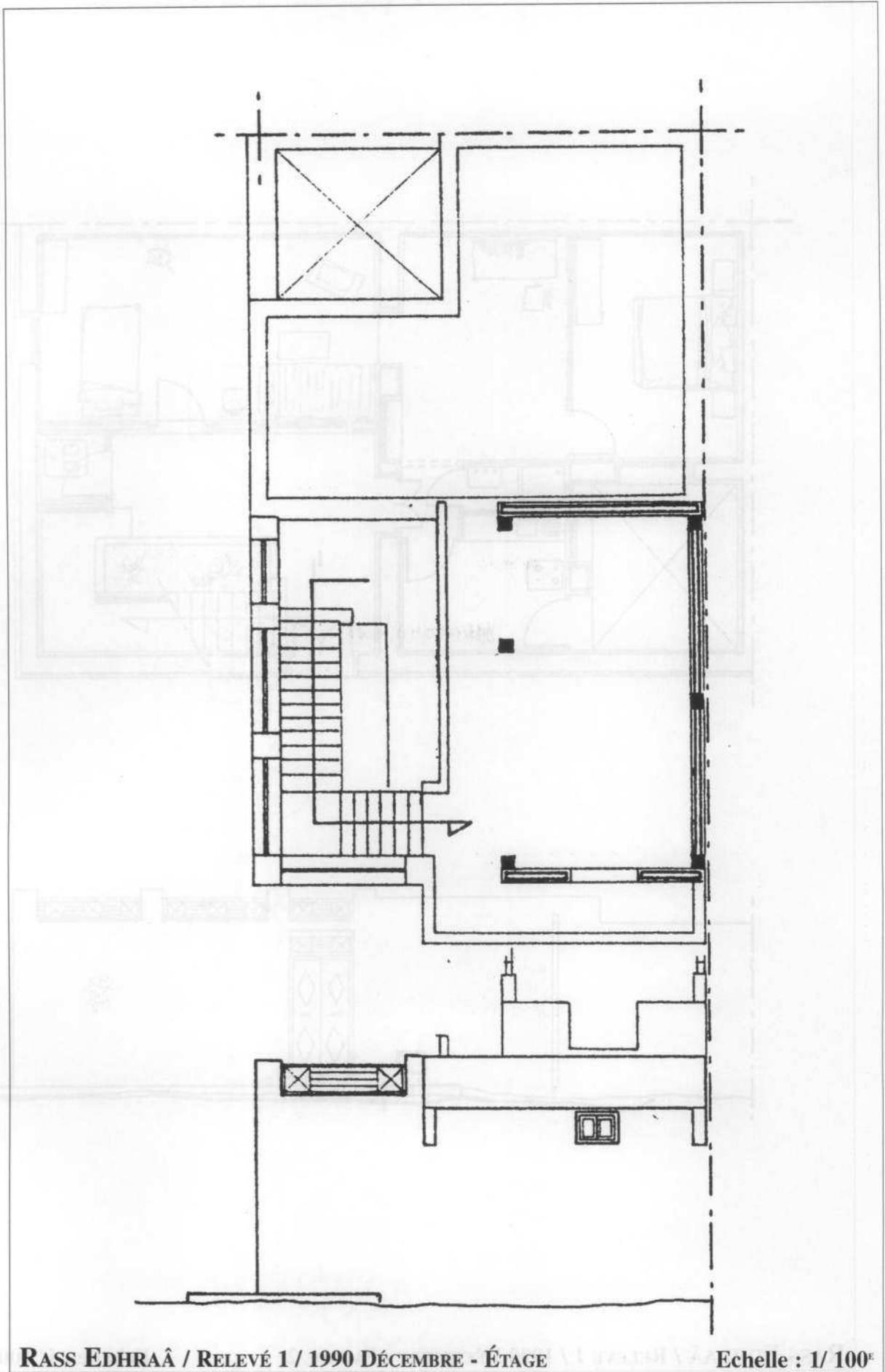
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1 / 1985

Echelle : 1/ 100^e



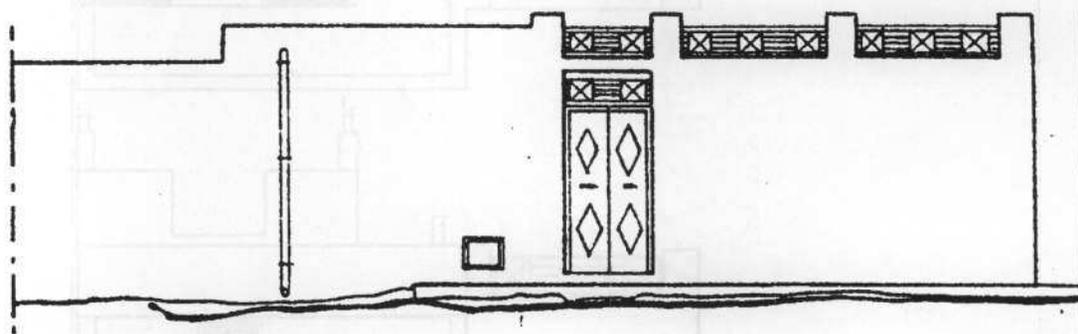
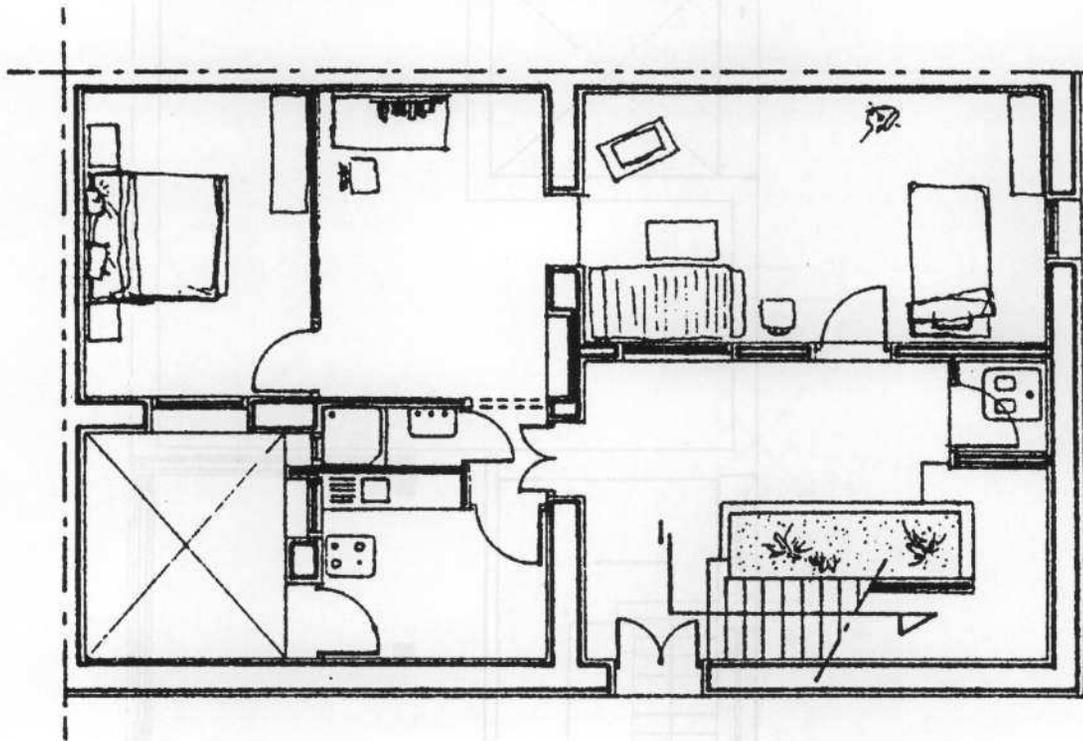
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1 / 1989

Echelle : 1/ 100^e



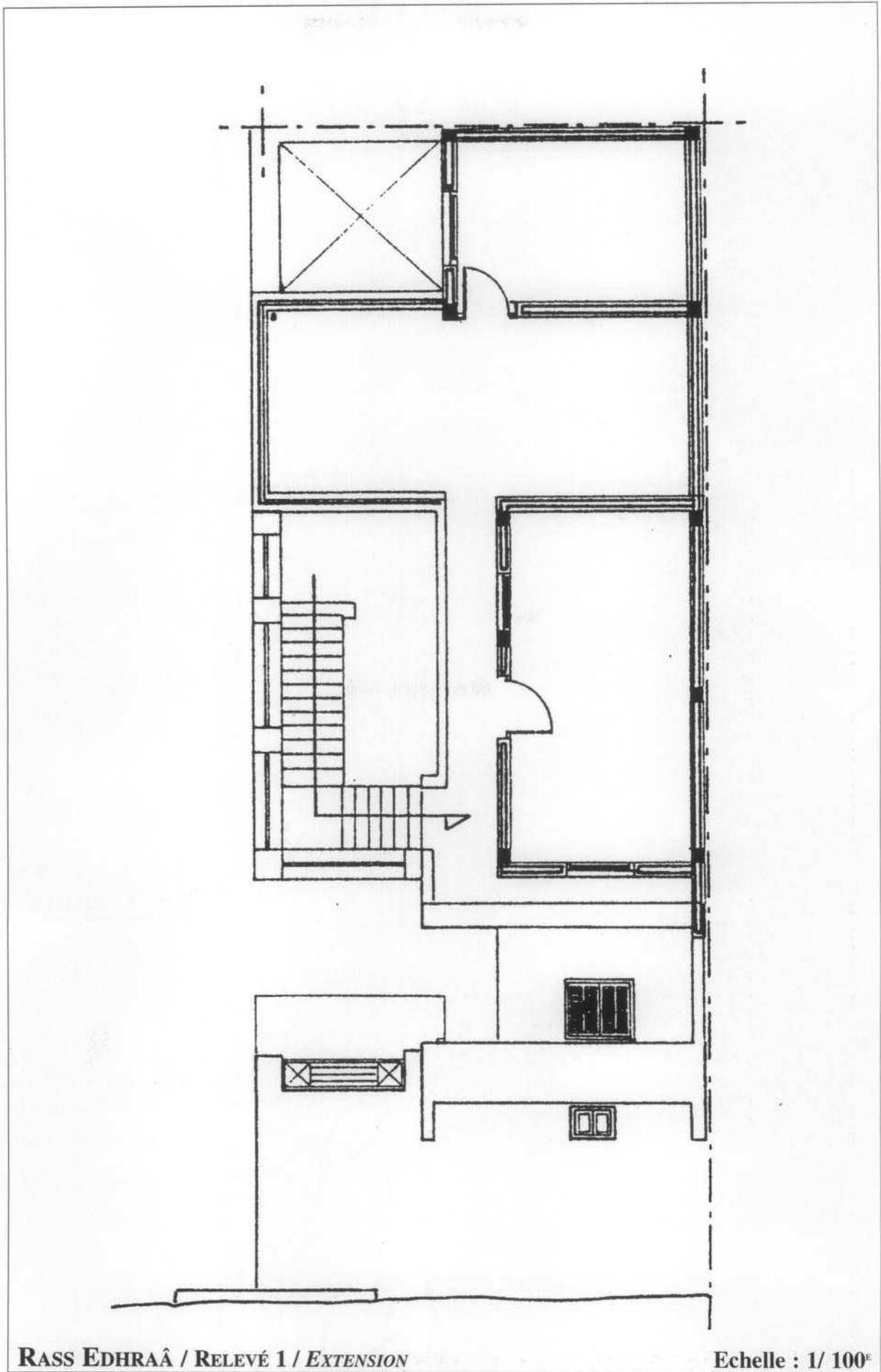
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1 / 1990 DÉCEMBRE - ÉTAGE

Echelle : 1/ 100^e



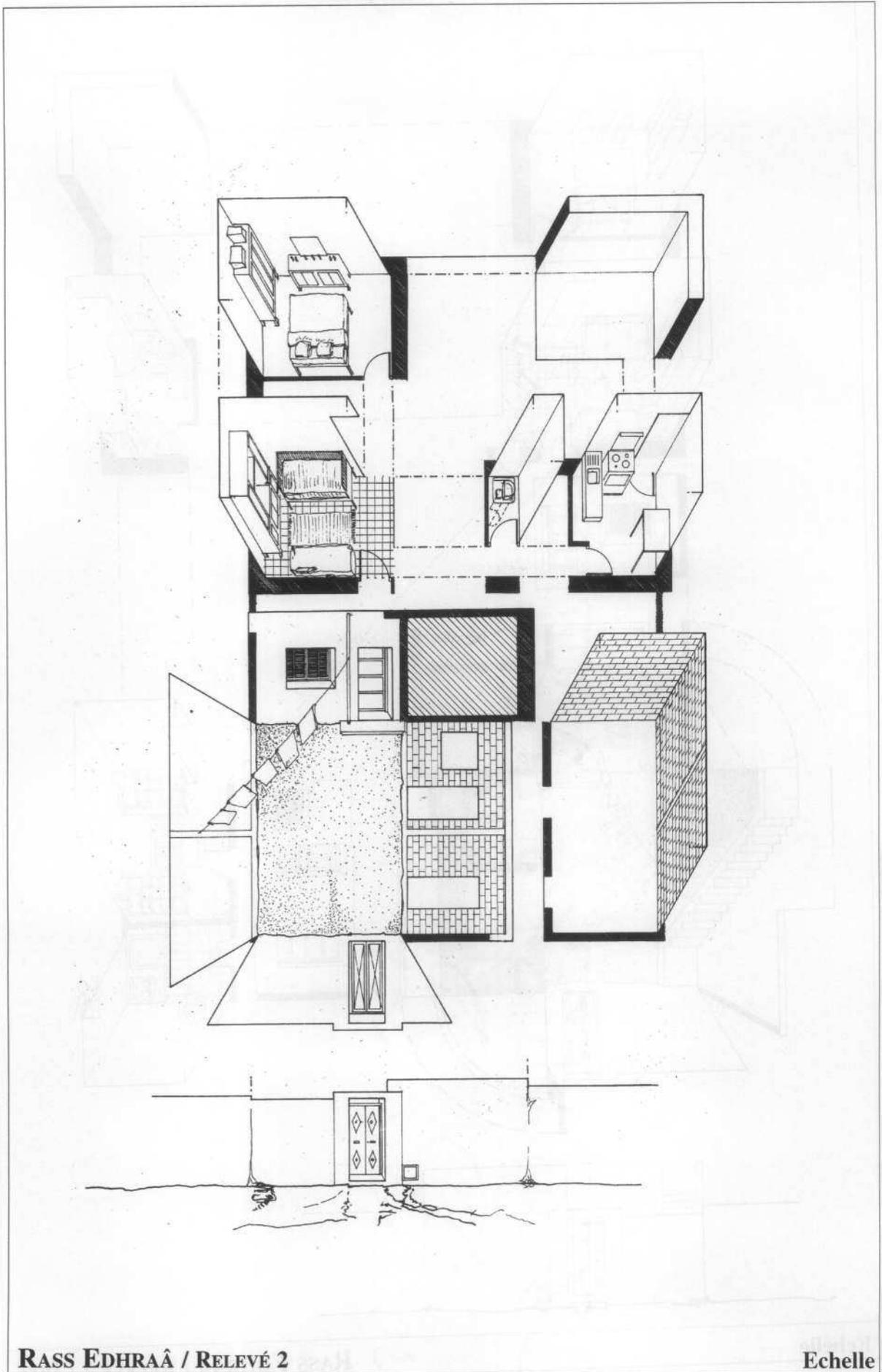
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1 / 1990 DÉCEMBRE - FAÇADE 2

Echelle : 1/ 100^e



RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 1 / EXTENSION

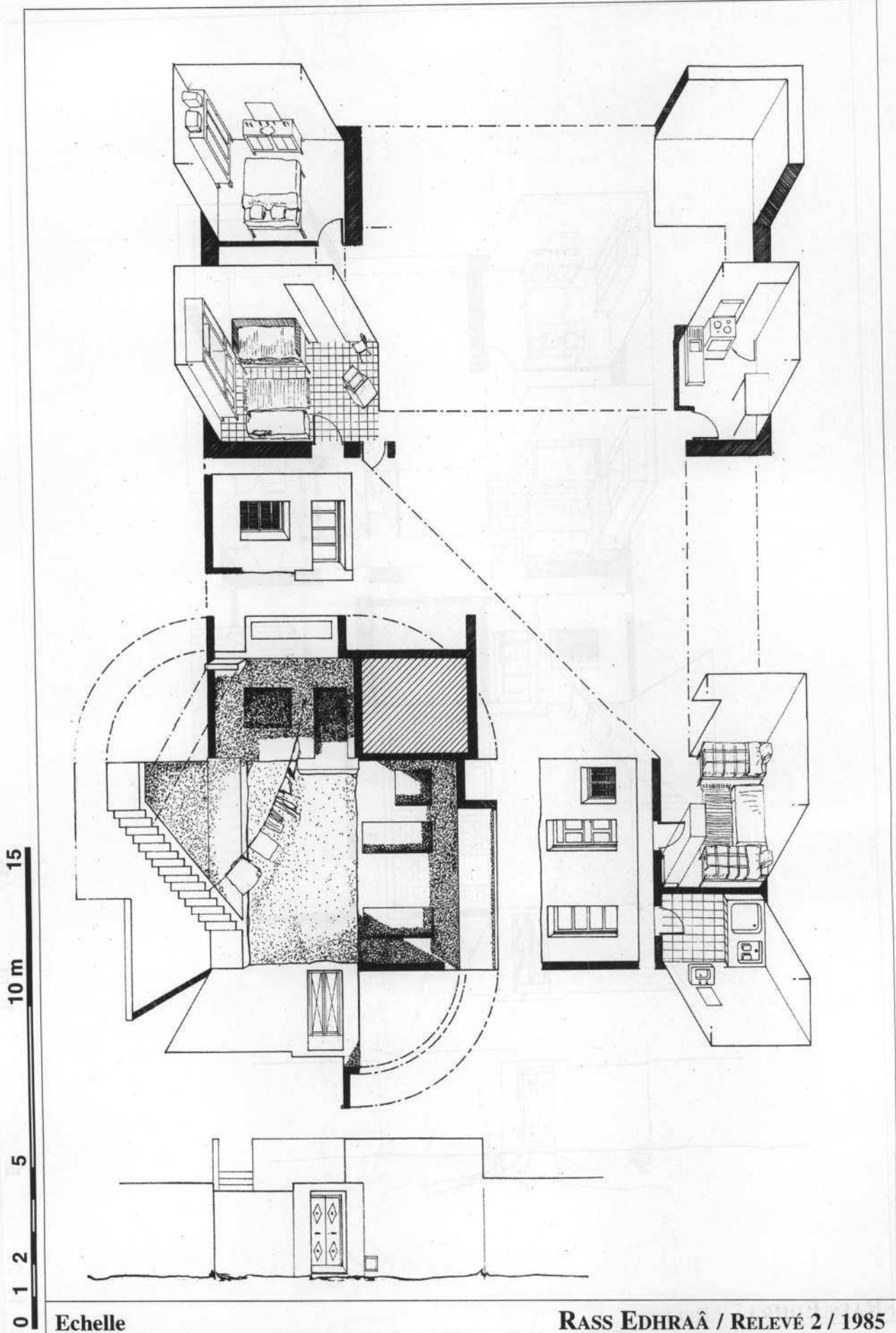
Echelle : 1/ 100^e



RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2

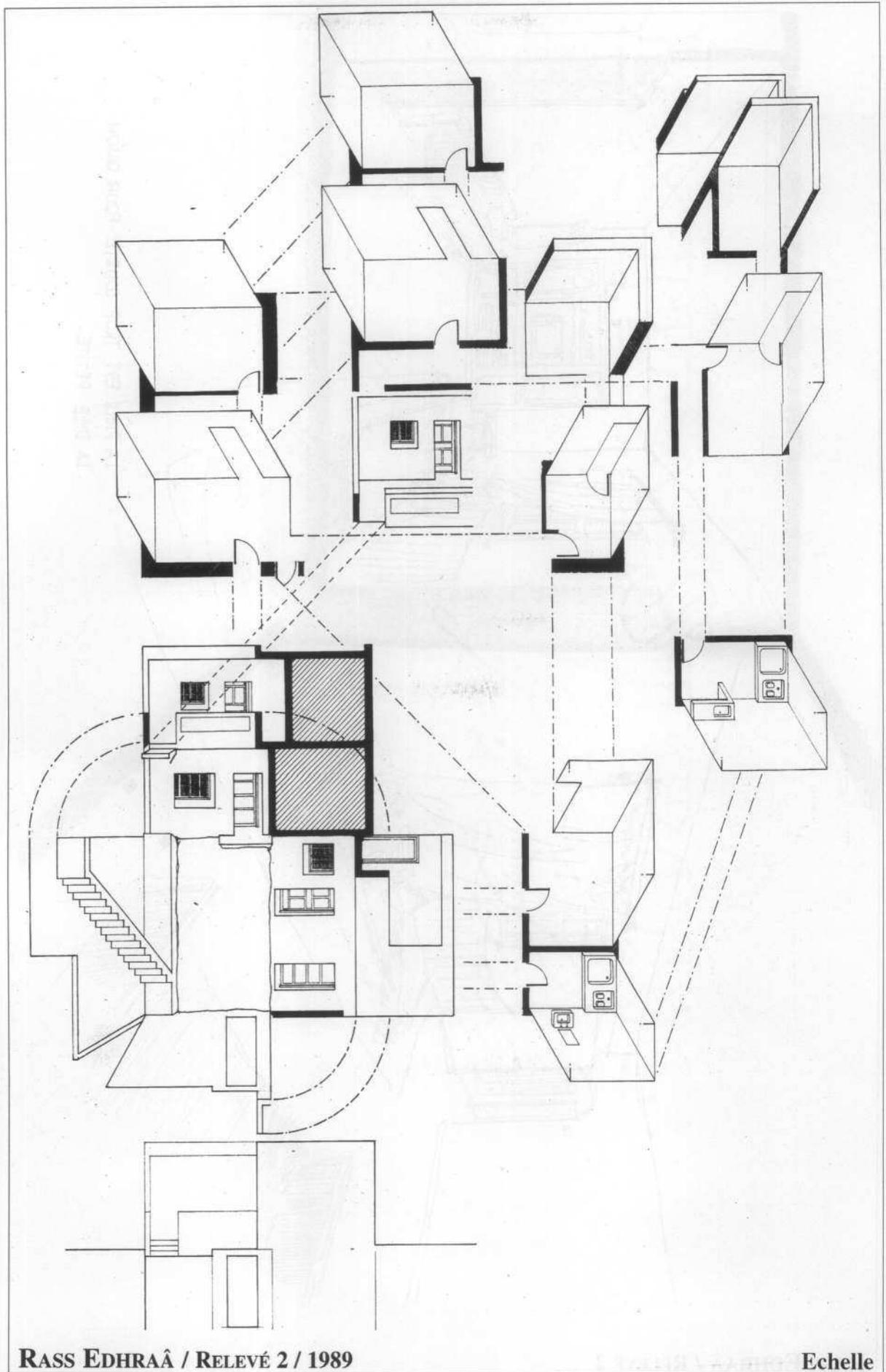
Echelle





Echelle

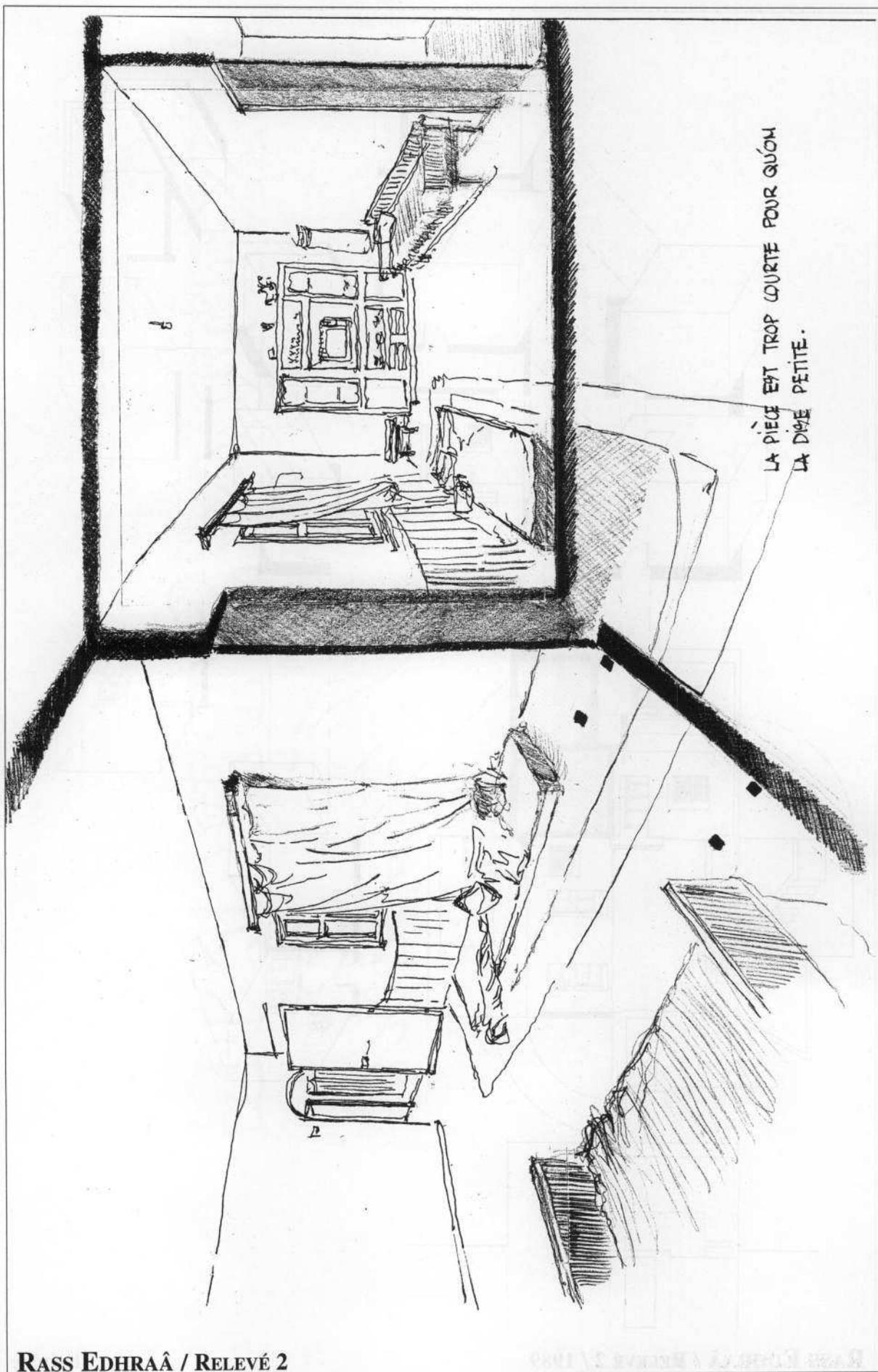
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2 / 1985



RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2 / 1989

Echelle





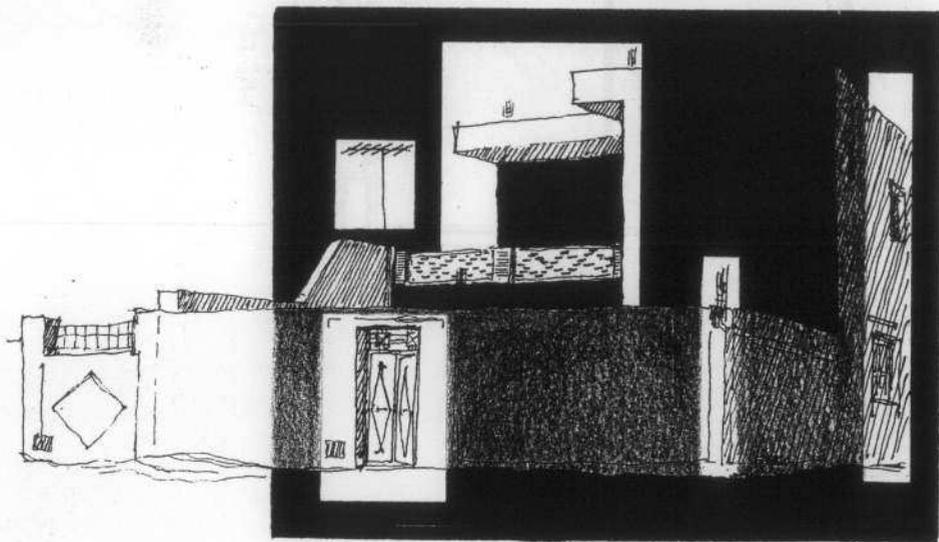
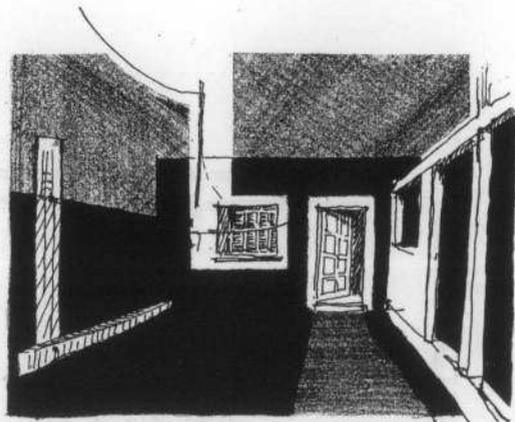
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2

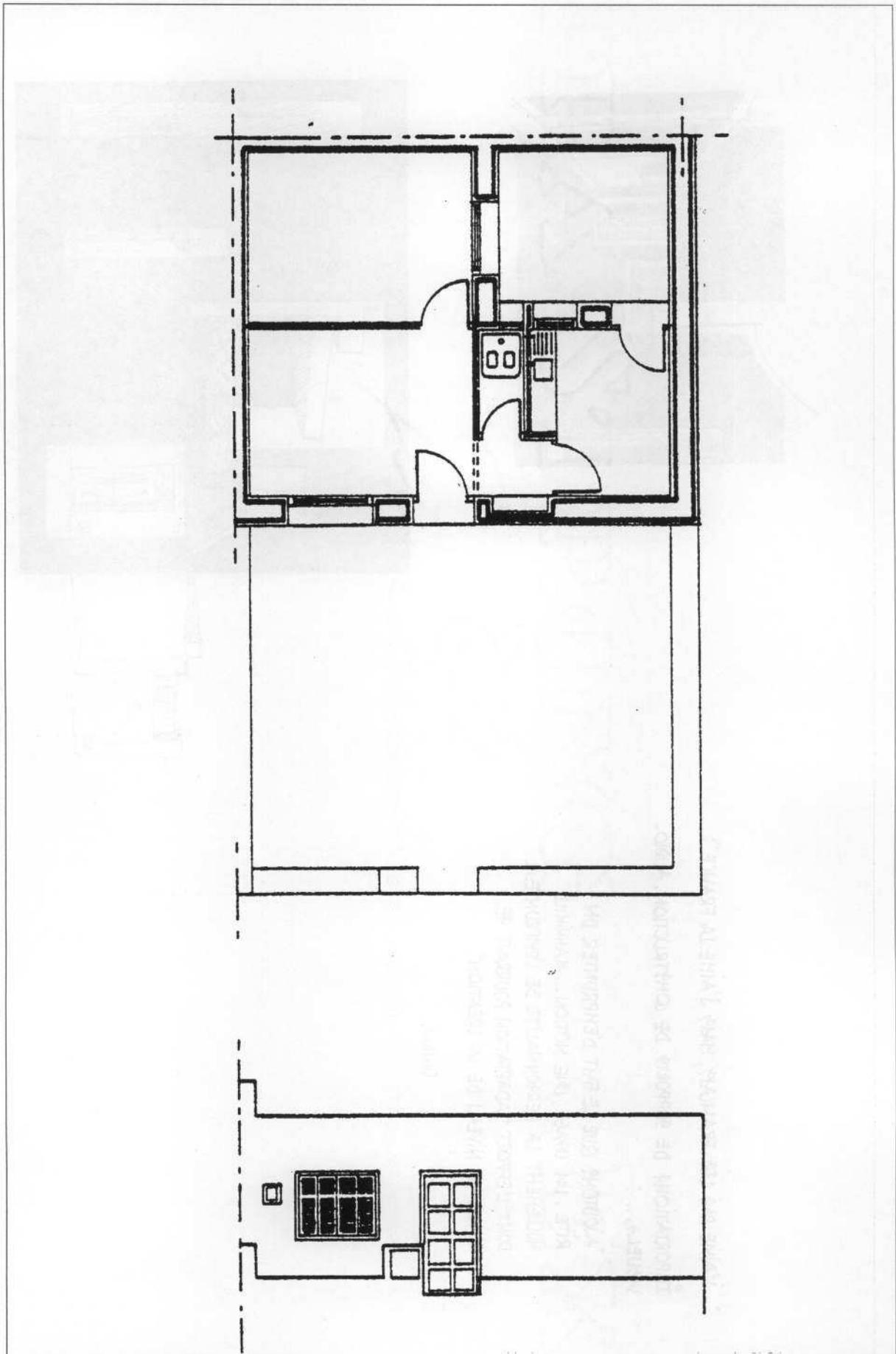
" J'AIME PAS LES FRANÇAIS, MAIS J'AIME LA FRANCE ":

IMPORTATION DE SUPPORTS DE CONSTRUCTION, AUDIO-VISUELS, ... :

" AJOUTONS QUE LE FAIT D'EMPRUNTER UN RITE, UN USAGE, UNE NOTION ... N'ANNIHILE NULLEMENT LA PERSONNALITÉ DE L'EMPRUNTEUR DONT L'EFFORT D'ADAPTATION POURRAIT SE MANIFESTER AU NIVEAU DE LA CRÉATION".

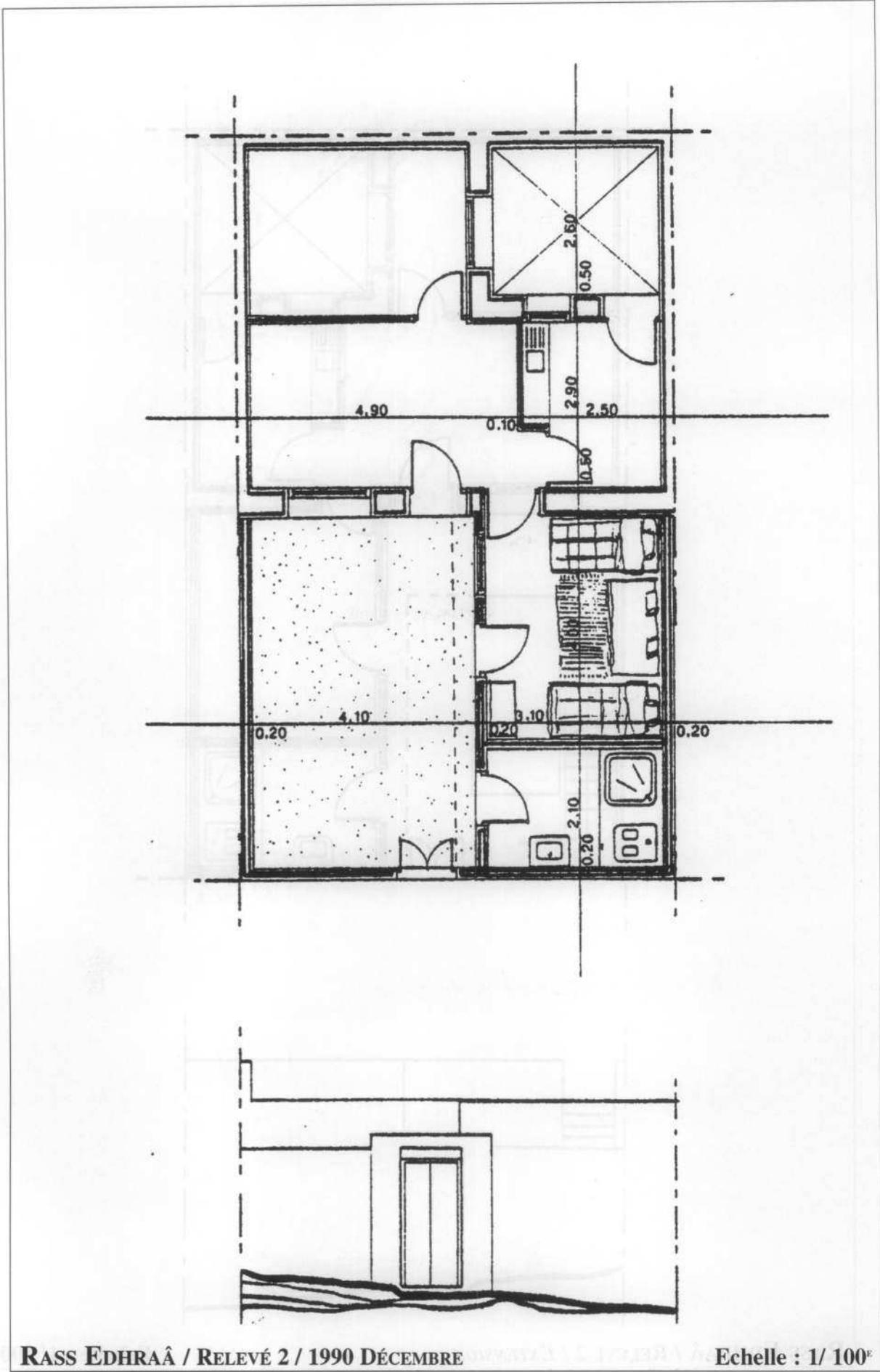
Chelhad.

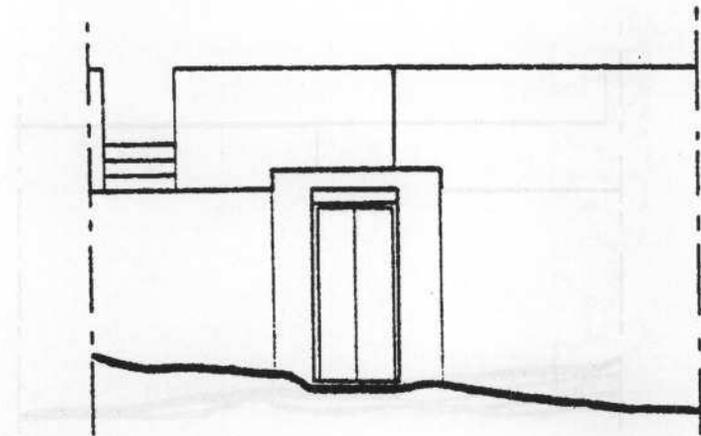
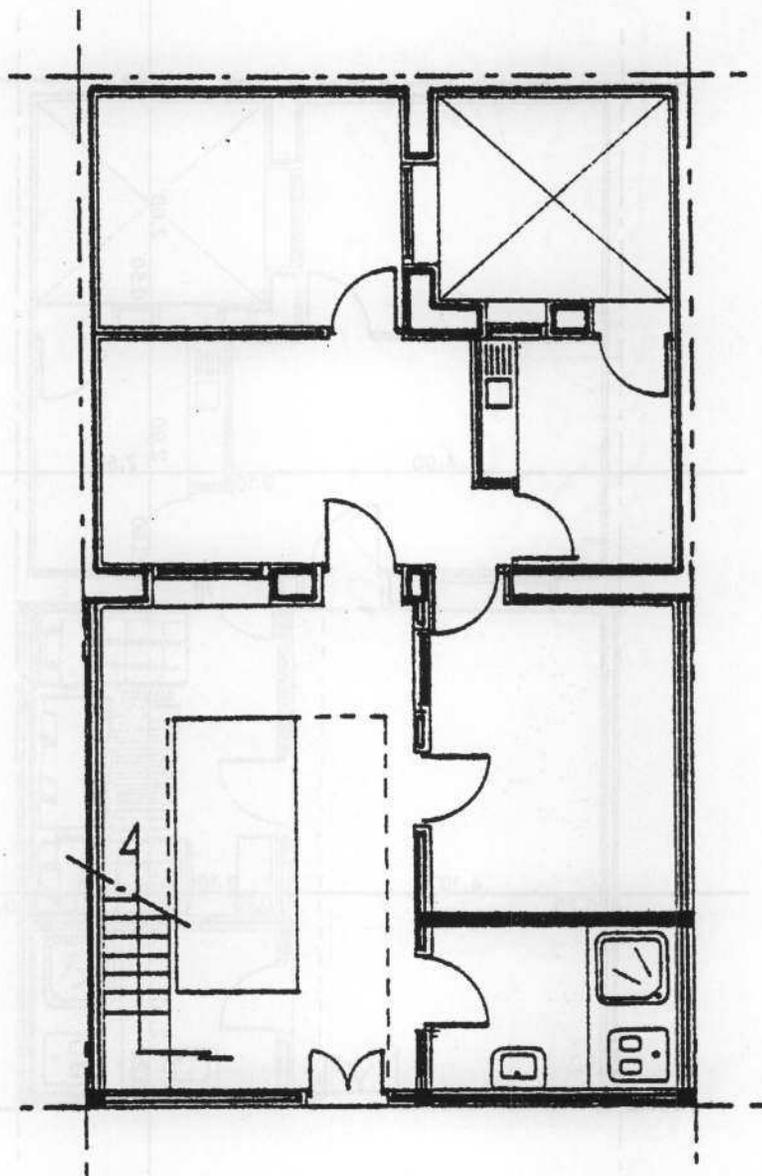




RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2 / 1986

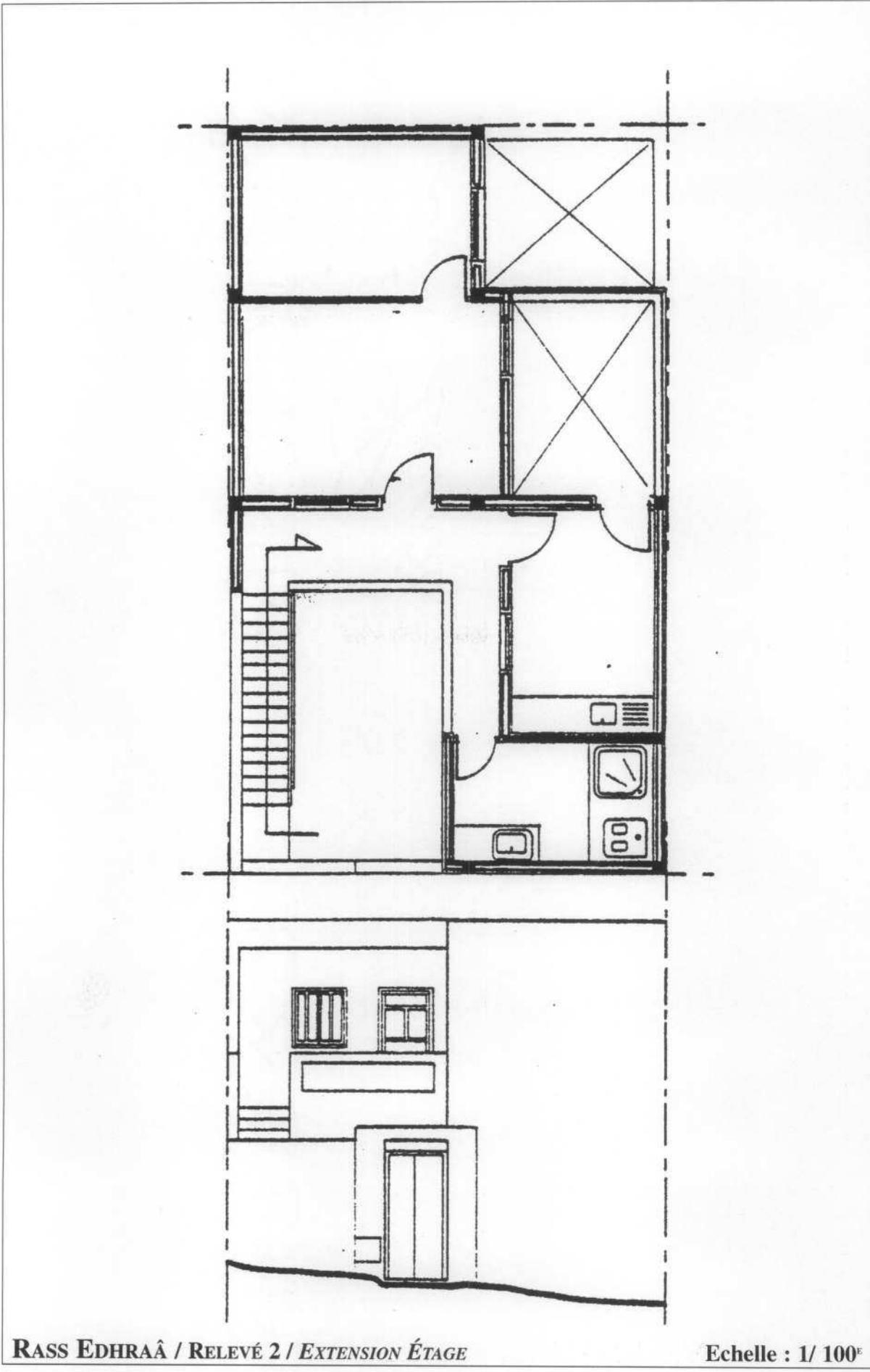
Echelle : 1/ 100^e





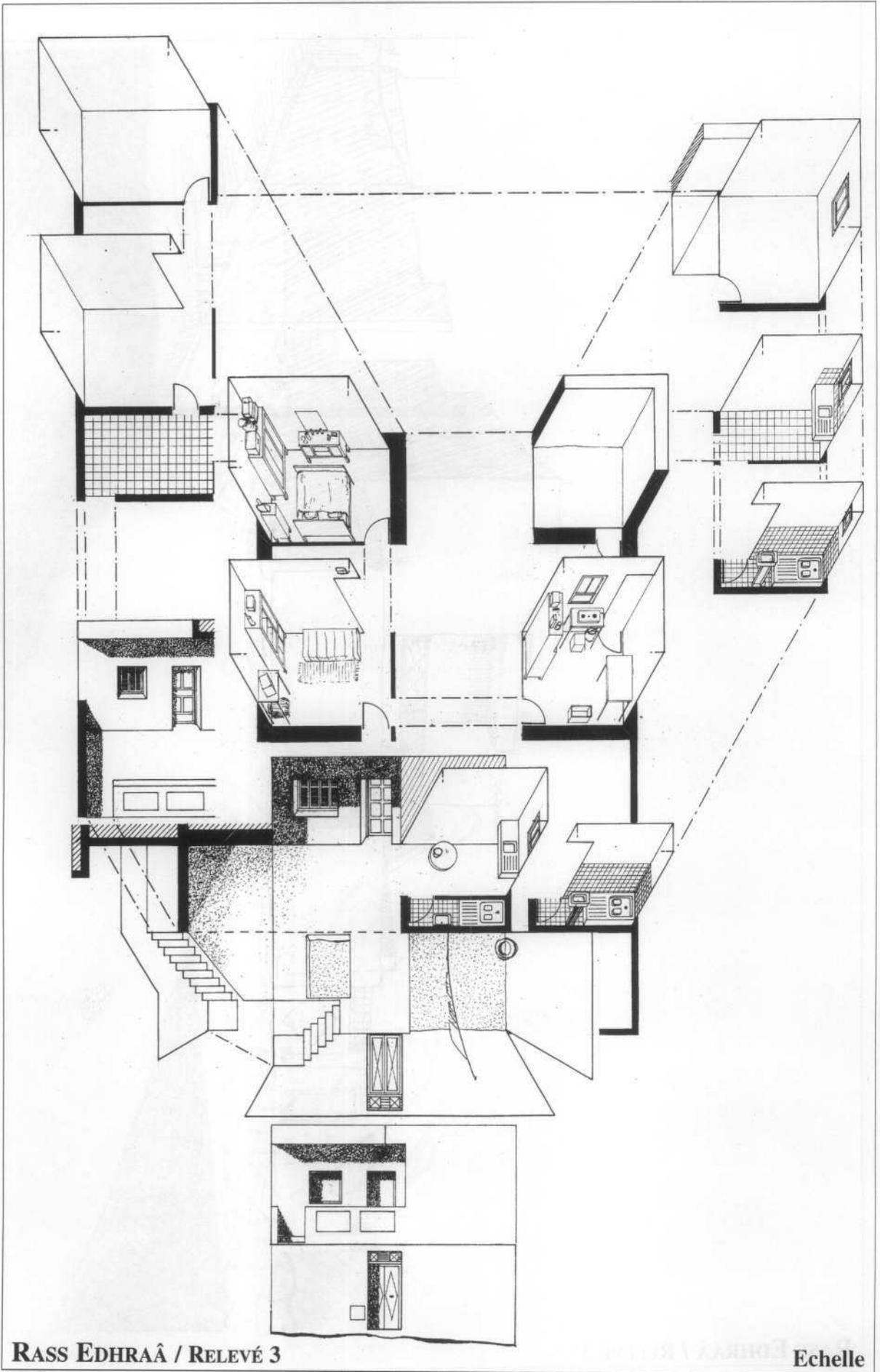
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e

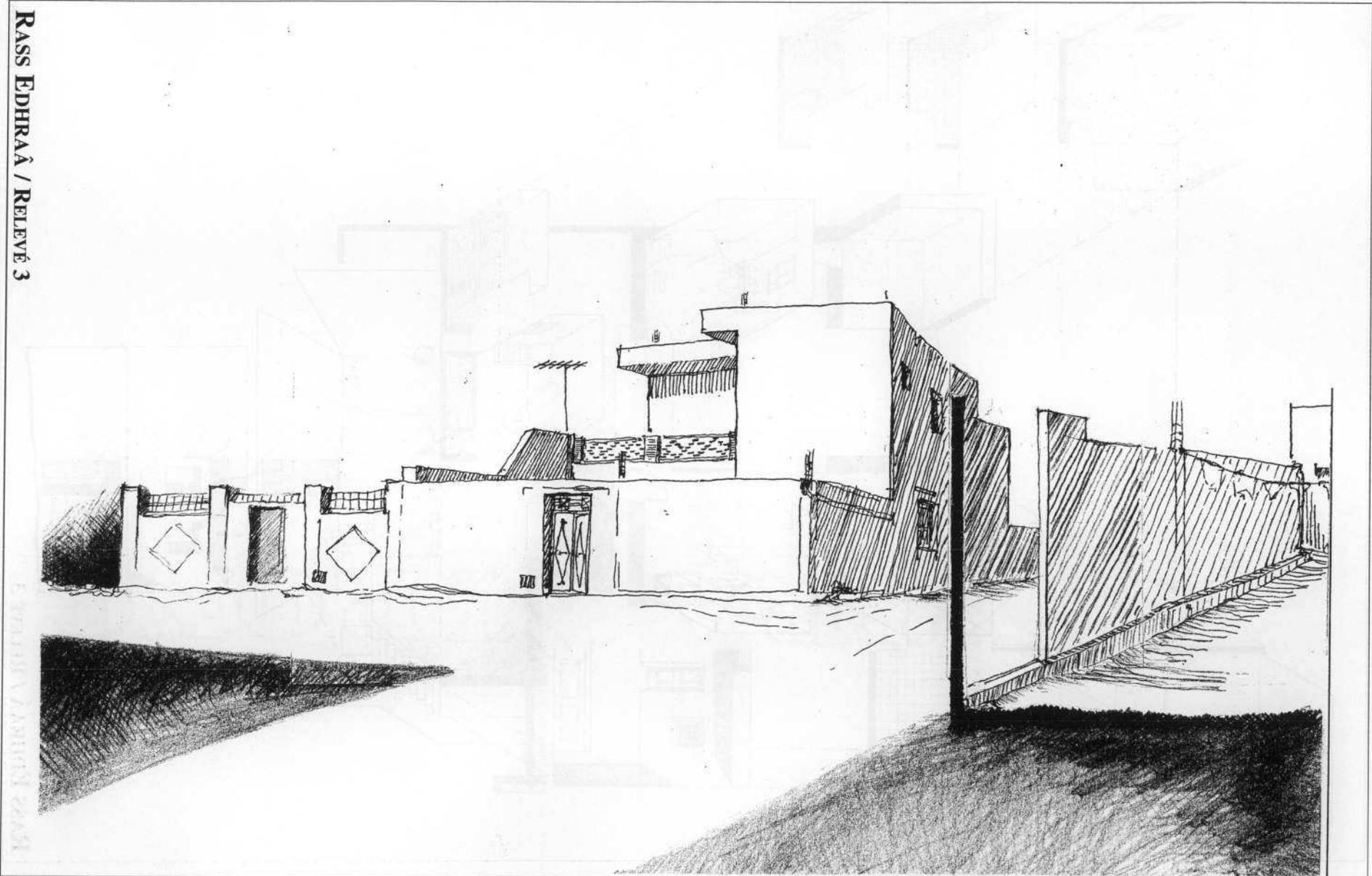


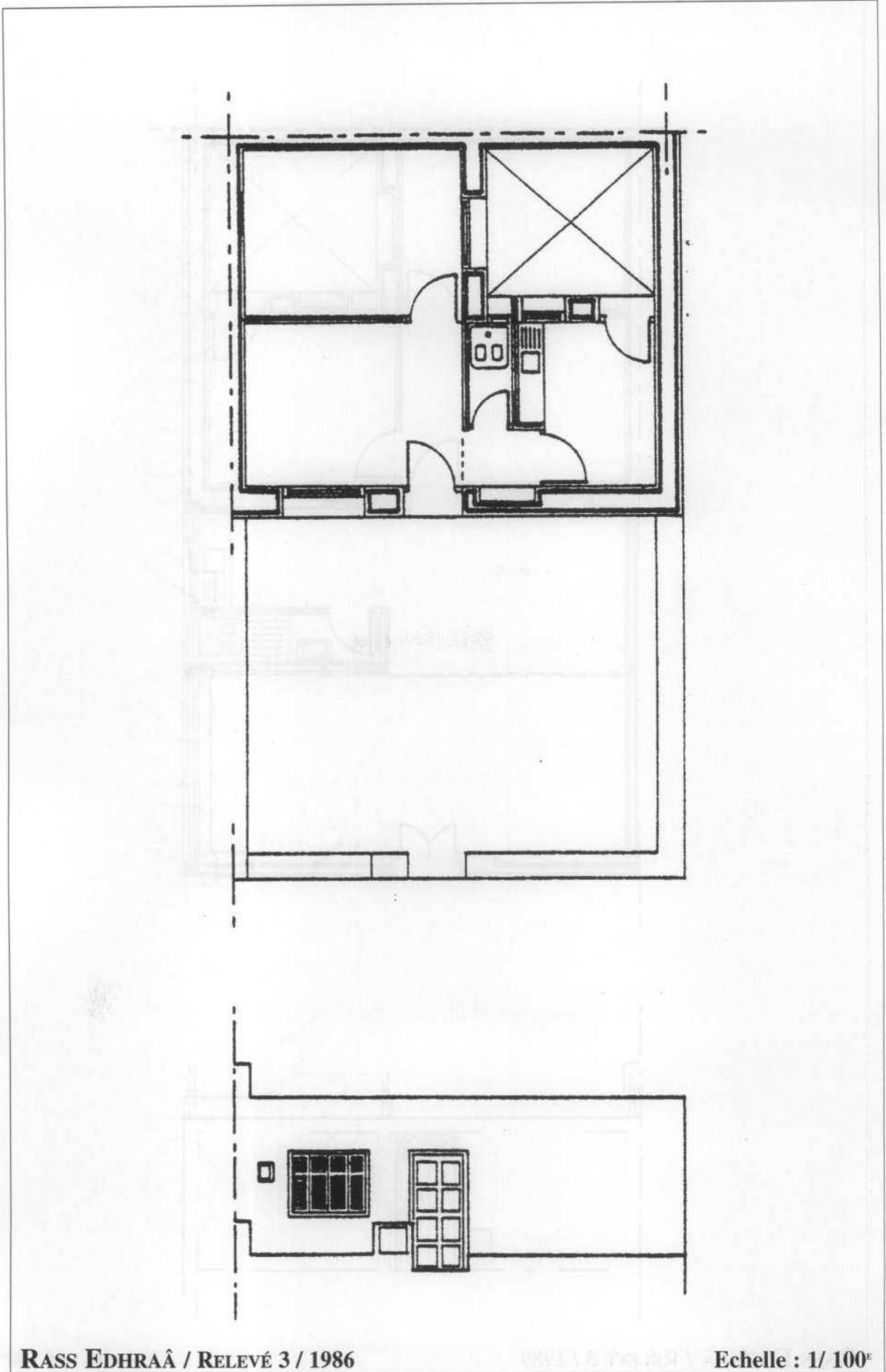
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 2 / EXTENSION ÉTAGE

Echelle : 1/ 100^e



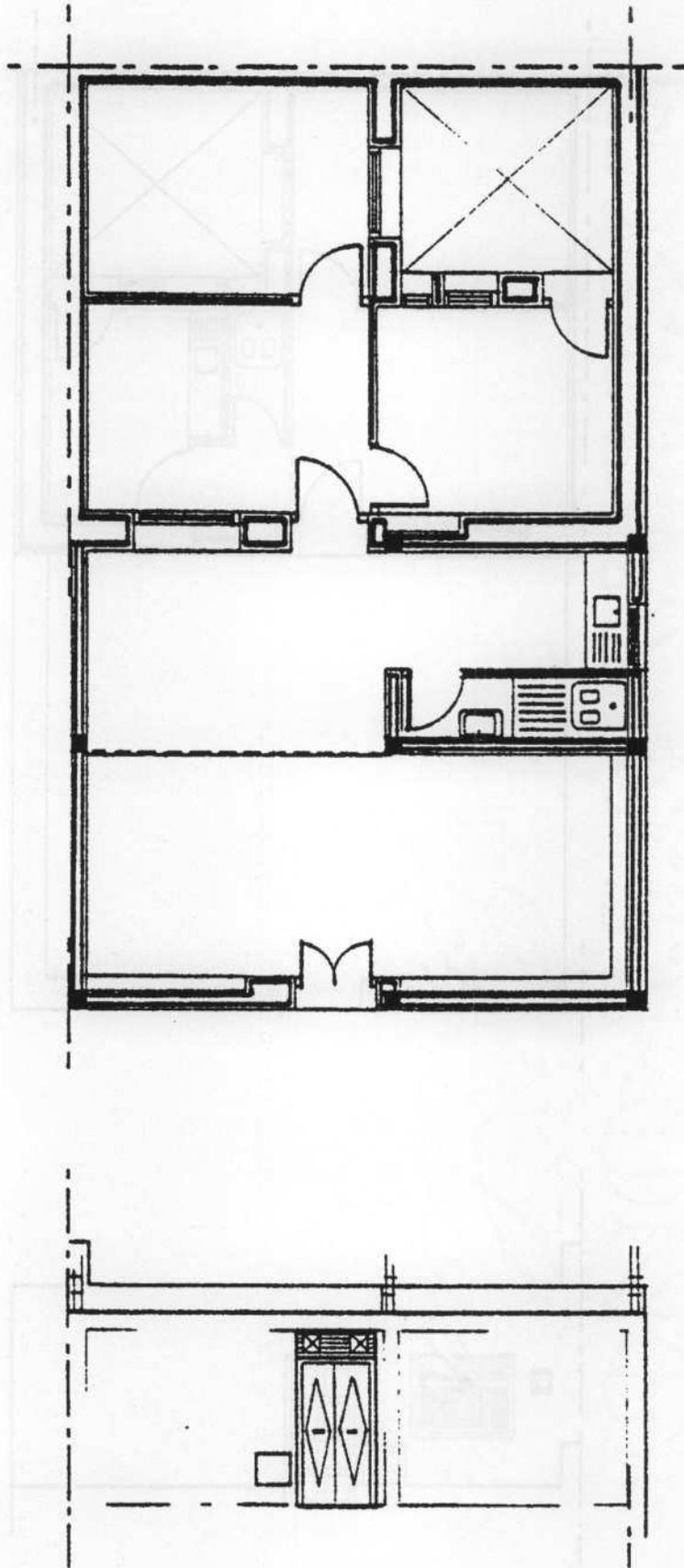
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 3





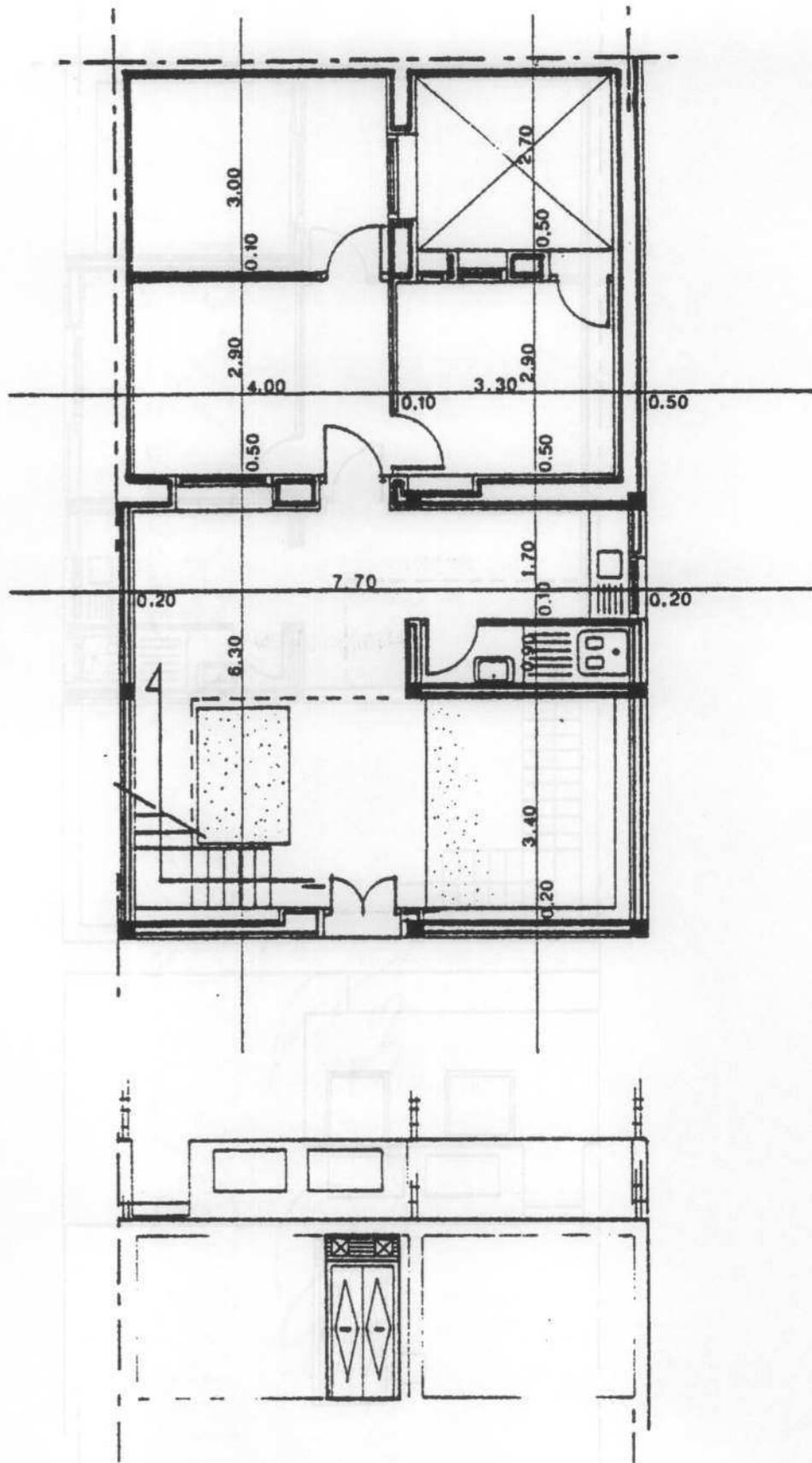
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 3 / 1986

Echelle : 1/ 100^e



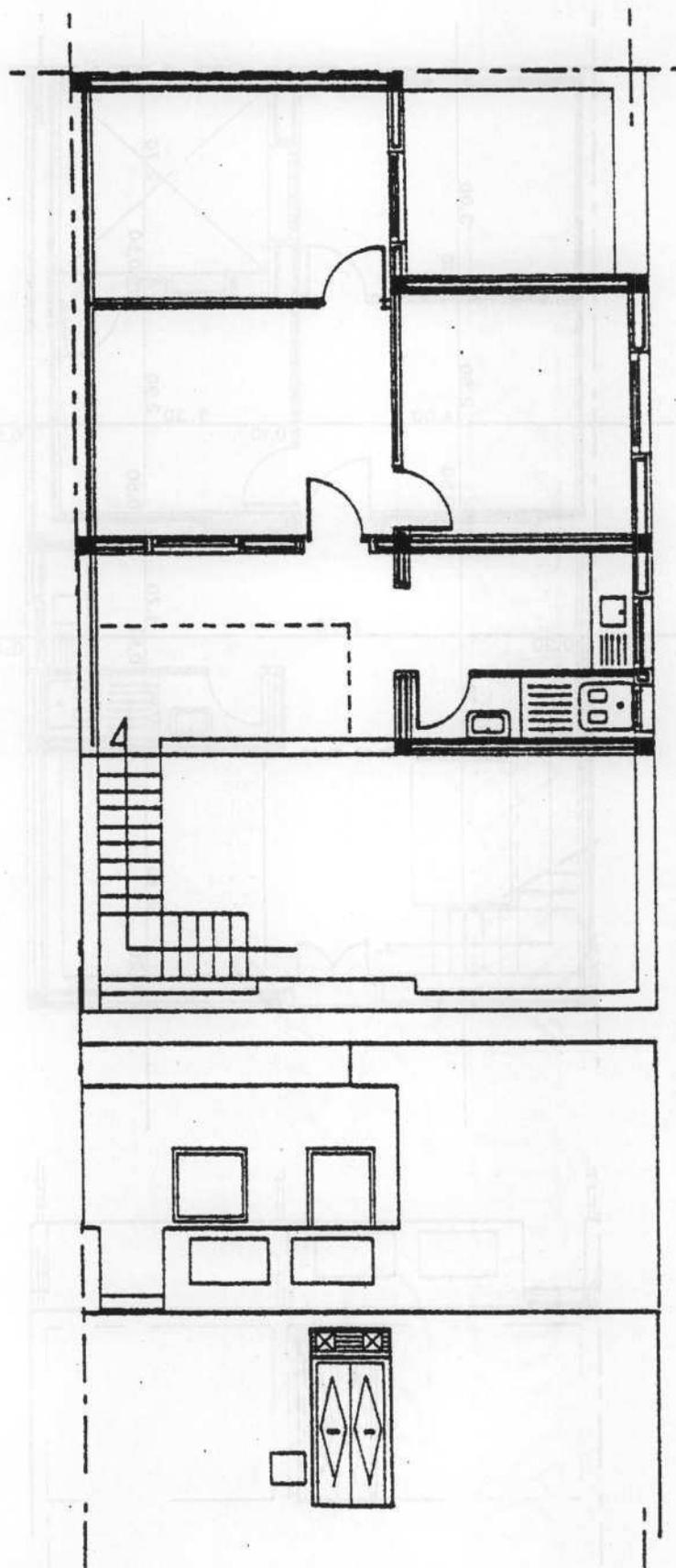
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 3 / 1989

Echelle : 1/ 100^e



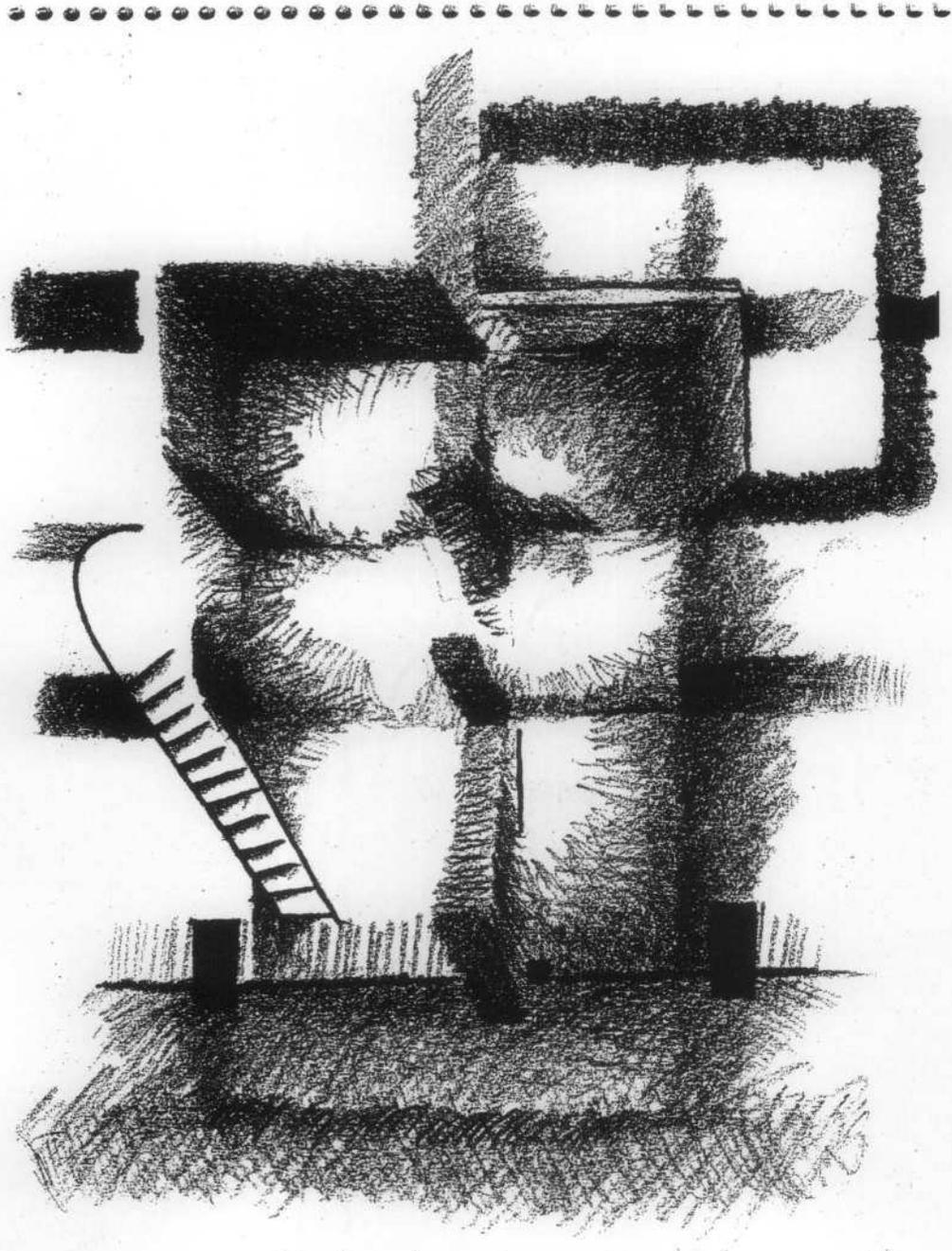
RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 3 / 1990 DÉCEMBRE

Echelle : 1/ 100^E



RASS EDHRAÂ / RELEVÉ 3 / 1990 DÉCEMBRE - ÉTAGE

Echelle : 1/ 100^e



LIEUX DE TRANSITIONS

LES PAROIES DE STABILISATION : L'EPINE DORSALE
LES FLUX LAMINAIRES.

LE QUARTIER DE HELBA :

حلبة

Ce quartier, situé complètement à l'est de Tozeur, est coincé entre ce qui fut la voie ferrée [hors service depuis les inondations de janvier 1990 et ne servant auparavant qu'au transport de marchandises une à deux fois par semaine] et la route de Deggache. Il est la plus récente zone d'implantation à Tozeur. De quelques maisons en 1960, montrées comme la trace d'histoire, la date de fondation, il est en passe de se constituer en quartier à autonomie revendiquée.

Ce quartier suit à vingt ans de différence le cheminement de Rass Edhraâ : terrain vide, non convoité par la ville, éloigné et retranché, il fut choisi par des anciens nomades en voie de sédentarisation, avec d'autres points d'ancrage à Hamma Jerid, Deggache, Metlaoui, toujours regroupés en quartiers. Il s'agit ici par contre des nomades pasteurs du Chott Gharsa, la tribu de Ouled Rekerka.

A l'origine d'une même famille, la construction du regroupement s'est fait par affinité et liens de parenté. Les fils ont bâti à proximité de la maison paternelle, sur des terrains réservés et qui se réservent encore à l'avance.

Ce peuplement par essaimage explique cette densification régulière et progressive, par petites touches, autour de ce qui s'institua avec le temps comme le centre du quartier, là où vers 1980, l'Etat décida l'implantation d'une école primaire, d'une maison du peuple, d'un local du planning familial et d'une mosquée. Ceux-ci furent construits car rendus nécessaires d'après les grilles du M.E.H. et du M.I. pour la viabilisation de cette zone⁹.

La formation d'origine ne s'est pas démentie jusqu'à ce jour. Seuls résident ici les membres sédentaires de la tribu Ouled Rekerka. Ce qui peut expliquer pourquoi tout le monde connaît tout le monde, en descendance et ascendance. Ils n'entretiennent encore à ce titre que peu d'interactions avec Tozeur, même si une intégration et une acceptation réciproque commence à ce faire sentir¹⁰.

Cette intégration est cependant timide, car apparaît en filigrane un souci d'identité à préserver, mais avant tout à résoudre. D'où le frein mis par ces personnes, craignant trop qu'intégration ne veuille dire qu'assimilation, digestion par le milieu support : l'une des fonctions de ce groupe assimilé serait un statut **identique** à celle de l'ensemble jéridien, mais **sans en avoir le titre**. Ce que ces personnes cherchent à éviter au maximum.

C'est ainsi que ce quartier, trente ans après, est devenu le leur, leur **appartient**, même s'ils ne sont pas propriétaires des sols¹¹. Il est rentré dans leur patrimoine car est ici admis le prin-

.9 : Ces grilles déterminent suivant un rapport préétabli du nombre d'habitants par hectare, les besoins, nécessités et localisation en épiceutre des différents équipements.

.10 : Je cite une parole d'habitant : " On commence à donner des fermes à Tozeur et Tozeur aussi."

.11 : La Municipalité régularise après-coup leur situation en leur reconnaissant le droit de propriété indispensable pour les raccordements aux réseaux S.T.E.G. ou SO.N.E.D.E..

cipe de la reconnaissance de la chose.

Il est alors utile de revenir sur la problématique de structuration de cette zone.

Non basée sur une théorie planificatrice étatique, ce quartier semble faire correspondre différentes affections [ablations, adjonctions, projections] aux figures qui le composent. Derrière ce qui semble être une anarchie de constitution s'esquissent des règles de limites, de mises à distances, de territorialité et d'appropriation, régissant les principes d'implantations des demeures.

Ces règles, nous le verrons, ne sont ni fixes, ni constantes, ni identiques. Au fur et à mesure que la population de Helba augmente avec le temps, les limites se prévoient, se montent et se perfectionnent.

Il serait utile, dans ce cas, de voir sur les exemples concrets relevés, cette approche du territoire où le paradoxe est la constitution du devenir en tant que modèle.



Helba - 1975



Helba - 1985

"C'est une erreur de considérer les quartiers anarchiques comme étant le résultat d'un hasard."

Béchir CHEBBAB TEKARI ¹²

LECTURE DES RELEVÉS : HELBA

Il est périlleux de vouloir commencer les descriptions de ces relevés par un point fixe, quel qu'il soit. Lors des visites *in situ*, j'avais de plus en plus l'impression d'une imbrication tourbillonnaire des lieux entre eux, des éléments entre eux, des gens entre eux. Derrière les clôtures apparentes, qui ne sont finalement que des clôtures typologiques, c'est à dire qui ne constituent un obstacle qu'au regard de l'autre et impliquent une domination visuelle à l'intérieur du domaine délimité, j'ai eu beaucoup de mal à cerner les frontières exactes des demeures. Pour une raison très simple : il n'y en a pas.

La maison commence dès l'entrée au quartier. Autant que le quartier se lit dans la maison.

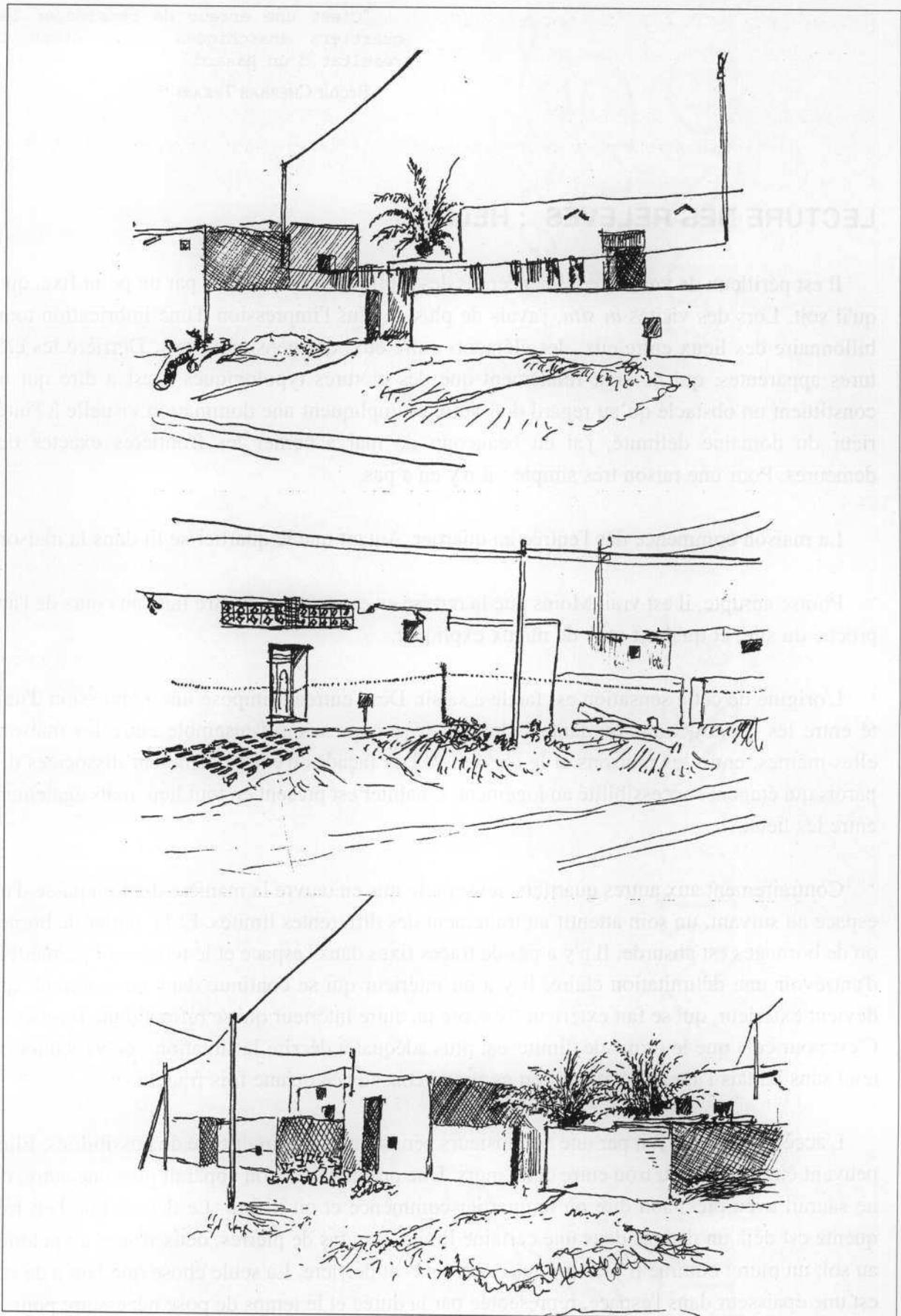
Phrase abrupte, il est vrai. Moins que la remise en cause qui a du être faite au cours de l'approche du site, et qu'il est utile de mieux expliquer.

L'origine de cette sensation est facile à saisir. Dès l'entrée, s'impose une impression d'unité entre les constructions bordant le chemin. Une impression d'ensemble entre les maisons elles-mêmes, entre les maisons et le chemin ; Les façades d'entrée semblent dissociées des parois qui étagent l'accessibilité au logement. L'habiter est présent en tout lieu, mais également entre les lieux.

Contrairement aux autres quartiers, ici semble mis en œuvre la manière dont on passe d'un espace au suivant, un soin attentif au traitement des différentes limites. Et là, parler de bornes ou de bornages est absurde. Il n'y a pas de traces fixes dans l'espace et le temps qui permettent d'entrevoir une délimitation claire. Il y a un intérieur qui se continue dans un extérieur, qui devient extérieur, qui se fait extérieur à encore un autre intérieur qui se refractionne lui-même. C'est pour cela que le terme de 'limite' est plus adéquat à décrire la situation : ce vers quoi on tend sans jamais l'atteindre et dont on ne prend conscience qu'une fois franchi.

L'accès à Helba se fait par une ou plusieurs pénétrantes, une multitude de possibilités. Elles peuvent être chemin ou trou entre deux murs. Une première maison apparaît puis une autre, on ne saurait avec précision dire où le quartier commence et où il finit. Le dehors que l'on fréquente est déjà un dedans dans une certaine limite ; un tas de pierres, deux troncs de palmier au sol, un muret comme il y en a d'autres devant - et derrière. La seule chose que l'on a de sûr est une épaisseur dans l'espace, représentée par la durée et le temps de pose nécessaire pour la

¹² : Cité dans son article : "Habitat et dépassement du droit en Tunisie." in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS, 1986 ; p.170.



parcourir, en somme une vitesse de déplacement.

Les limites placées ne sont finalement qu'une idée de distance introduite dans le champ topologique par le type de perception, sur lequel nous nous basons pour sélectionner et revaloriser les barrières subjectives qui nous font face, et nous font dire qu'ici commence la maison. Les murs ont le même pouvoir, sauf qu'il se crée de part et d'autre une concentration d'éléments autrement éparpillés dans la plaine.

Mon souvenir ne comprend que ces tas de pierres, ces clôtures basses, cette impression d'identité des maisons et du chemin, les fils d'étendage sur les passages, ces enfants qui jouaient dans des blancs de lumière, un vieillard accroupi, ces femmes travaillant et circulant, des fils électriques striant le ciel. Alors qu'une personne avec moi jura qu'elle n'avait vu que quelques tas de pierres, des murs et maisons toutes différentes, des enfants allant à l'école et une femme étendant le linge dedans. C'est peut-être parce que la mémoire n'est que redondance : "Elle répète ces signes pour que la ville commence à exister"¹³.

On comprend mieux cette unité constatée. Elle n'est pas le simple fait dû à la même origine proche des habitants ; mais plutôt au fait que des stratégies communes ont été édifiées ensemble, par un acte de communauté.

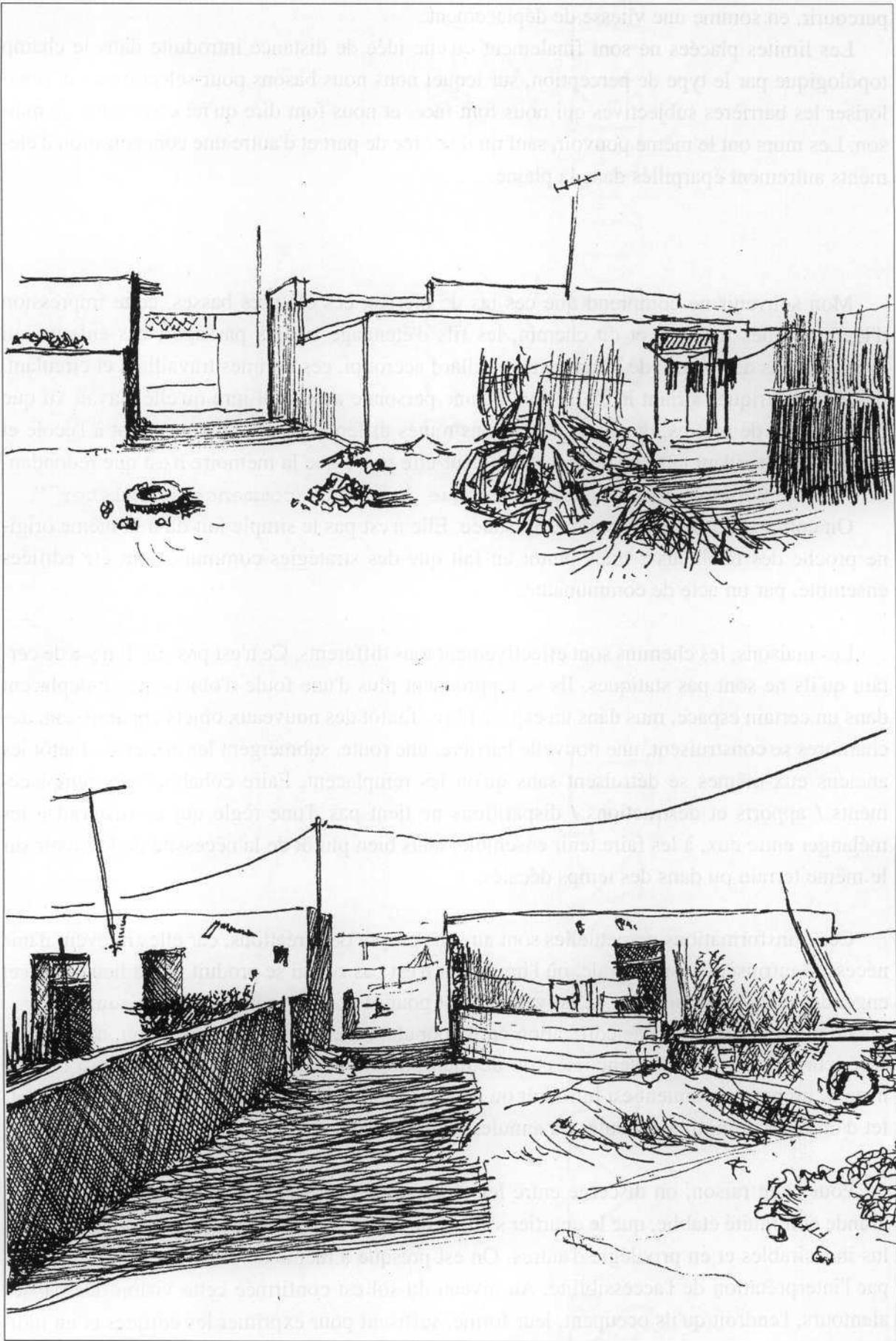
Les maisons, les chemins sont effectivement tous différents. Ce n'est pas sûr. Il n'y a de certain qu'ils ne sont pas statiques. Ils se rapprochent plus d'une foule d'objets qui se déplacent dans un certain espace, mus dans un espace libre. Tantôt des nouveaux objets apparaissent, des chambres se construisent, une nouvelle barrière, une route, submergent les anciens ; tantôt les anciens eux-mêmes se détruisent sans qu'on les remplace. Faire cohabiter ces remplacements / apports et destructions / disparitions ne tient pas d'une règle qui consisterait à les mélanger entre eux, à les faire tenir ensemble, mais bien plutôt de la nécessité de les avoir sur le même terrain ou dans des temps décalés.

Ces transformations perpétuelles sont au sens propre des créations, car elles relèvent d'une nécessité intrinsèque, structurale, où l'important n'est pas ce qui se produit, qui a lieu, mais cet engendrement qui donne lieu. C'est valable tant pour le quartier que pour la maison.

Le quartier est en pleine édification car la population est en pleine expansion, d'un apport extérieur de nouveaux 'sédentarisés' ou de multiplication intérieure. Ce qui fait qu'à chaque instant, un nouvel élément est introduit ou peut l'être pour remplacer, compenser, détruire l'effet d'un blanc rempli, augmenter ou annuler sa portance.

Pour cette raison, on discerne entre les photographies aériennes de 1975 et de 1985 une grande continuité établie, que le quartier s'affine de lui-même, remplit les pertes de vides absolus indésirables et en privilégie d'autres. On est presque à même de continuer l'extrapolation, par l'interprétation de l'accessibilité. Au niveau du sol est confirmée cette vision. De par les alentours, l'endroit qu'ils occupent, leur forme, suffisent pour exprimer les édifices et en indi-

.13 : Italo CALVINO : *Les villes invisibles* ; coll. Points, 1984. p.26.



quer leurs fonctions. Pour les bâtiments publics [l'école, la mosquée...] aussi, ils ne pouvaient être que dans ces blancs, même si les gens ont dû conjuguer avec pour leurs extensions futures.

Car la maison d'elle-même est en pleine mutation et suit la structure fluctuante de la famille. Si le père en arrivant s'approprie une étendue et y construit une première pièce d'habitation, les enfants naissant, grandissant se mariant ont dû à leur tour bâtir leur demeure sur le terrain familial, ou tout contre, dans une place gardée pour [le grand rectangle vide de relevé 1, ou l'étendue coincée entre la clôture et le tas de pierres du relevé 3, l'emplacement du relevé 4 situé derrière la maison du père et contre celles des frères...] Et d'autres, de deuxième génération, naîtront, grandiront, se marieront... En ce sens, il n'y a déjà plus de blancs à Helba.

Alors - et déjà - les maisons se densifieront de l'intérieur, généreront d'elles-mêmes les limites et les conditions de promiscuité.

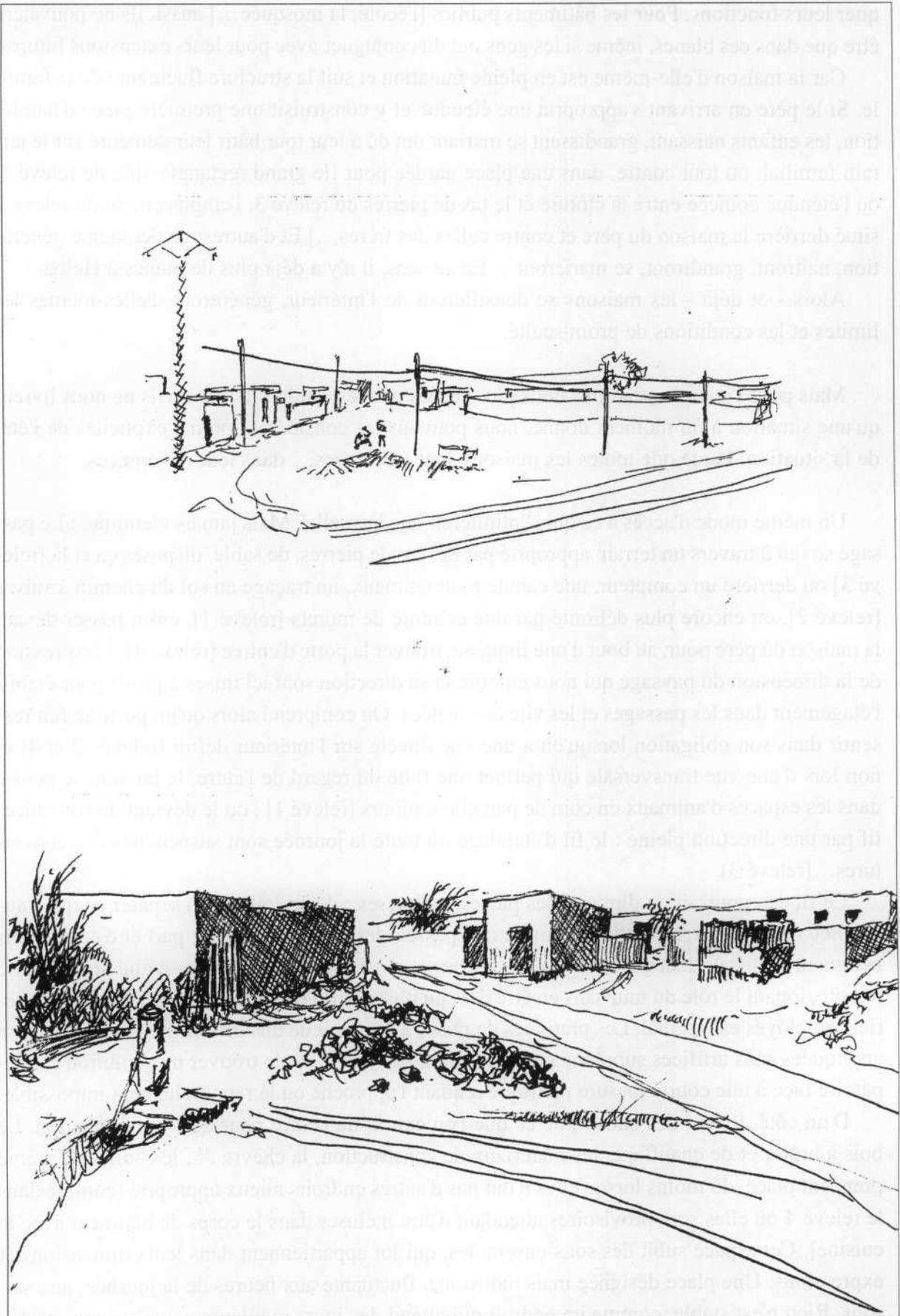
Mais pour l'instant, attardons nous plus sur les relevés. Malgré le fait qu'ils ne nous livrent qu'une situation à un moment donné, nous pouvons les considérer comme explicites de l'état de la situation. Parce que toutes les maisons sont identiques... dans leur différences.

Un même mode d'accès à ce qui s'intituleraient une 'parcelle'. Mais jamais identique : Le passage se fait à travers un terrain approprié par des tas de pierres, de sable, disposés çà et là [relevé 3] ou derrière un compteur, une cahute pour animaux, un traçage au sol du chemin à suivre [relevé 2], ou encore plus délimité par une ceinture de murets [relevé 1], enfin passer devant la maison du père pour, au bout d'une impasse, trouver la porte d'entrée [relevé 4]. L'expression de la dimension du paysage qui nous entoure et sa direction sont ici mises à profit pour établir l'étagement dans les passages et les vitesses usitées. On comprend alors qu'un porte se fait ressentir dans son obligation lorsqu'on a une vue directe sur l'intérieur défini [relevés 2 et 4] et non lors d'une vue transversale qui permet une fuite du regard de l'autre, le laissant se perdre dans les espaces d'animaux en coin de parcelle toujours [relevé 1], ou le déviant de son objectif par une direction pleine : le fil d'étendage où toute la journée sont suspendues des couvertures...[relevé 3].

Ce fil est, pourrait on dire une des pièces maîtresses : il sert toujours à séparer ce qui n'aurait lieu d'être réuni, à établir une limite que passent les gens et objets de part et d'autre, mais assignant à chacun leur place véritable. Il permet ainsi le rapprochement spatial sur une aire réduite, jouant le rôle du mur sans en être devenu obstacle ou opacité. Le peu d'obstacles matériels employés est normal. Les pratiques de mises à l'écart et de distancement sont directement appliquées sans artifices supplémentaires, n'étant pas contraint de trouver une solution échappatoire face à une courte mesure métrique rendant l'approche ou le rapprochement impossible.

D'un côté, le lieu des choses, de ce que l'on extrait du centre pour non-contamination. Le bois à brûler et de chauffage, les matériaux de construction, la chèvre ^{.14}, les 'toilettes' même prennent place, du moins lorsqu'elles n'ont pas d'autres endroits mieux appropriés [comme dans le relevé 4 où elles sont provisoires attendant d'être incluses dans le corps de bâtiment avec la cuisine]. Cet espace subit des sous-ensembles, qui lui appartiennent dans leurs dimensions et expressions. Une place désignée mais mouvante, fluctuante aux heures de la journée, aux saisons. Rien n'est stable, comme un endroit qui attend des jours meilleurs pour être investi. Un

.14 : Le maintien de la chèvre et du chameau peut sembler étonnant. Il suffit de lire dans l'ouvrage de ...

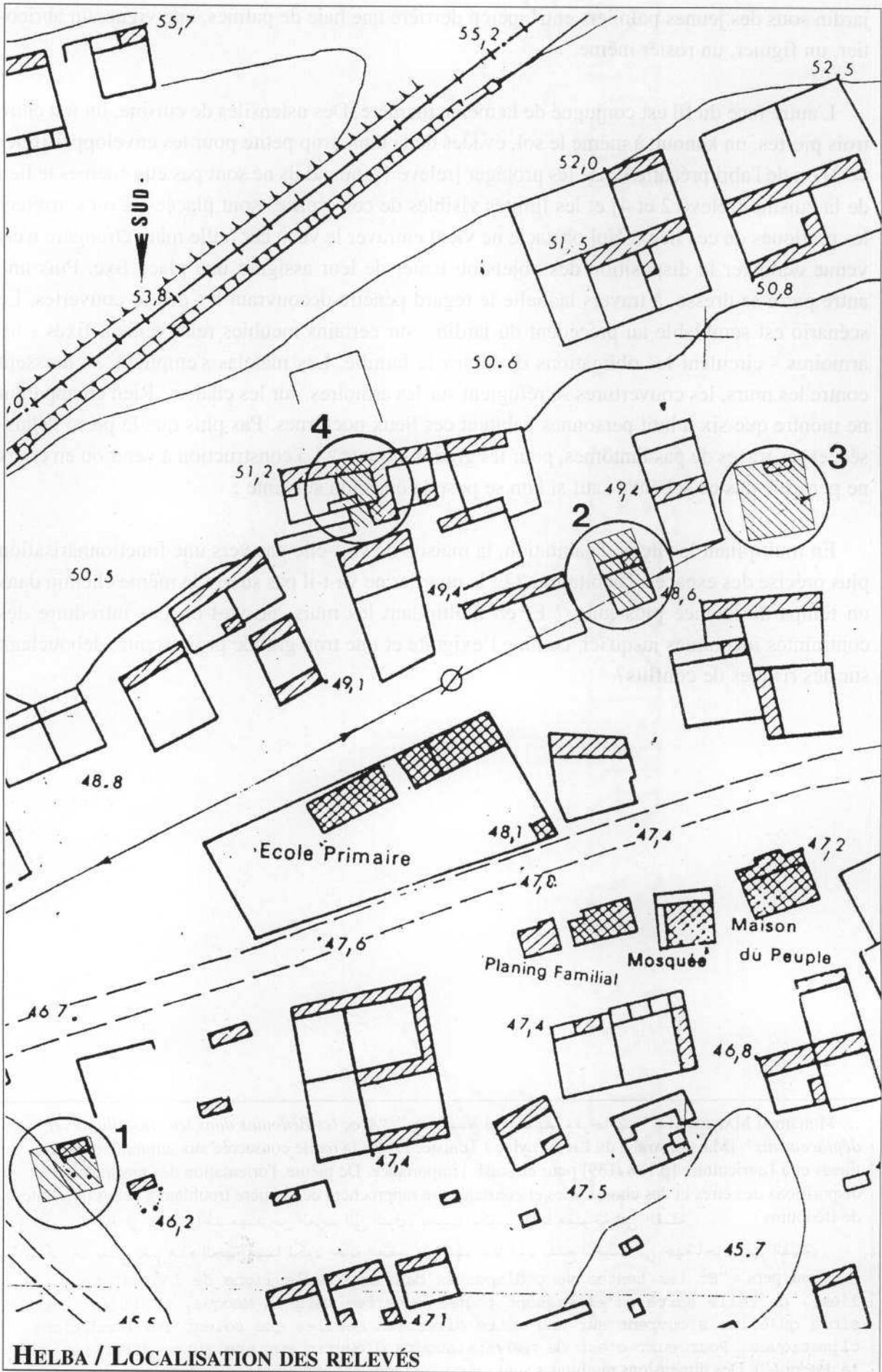


jardin sous des jeunes palmiers entr'aperçu derrière une haie de palmes, une vigne, un abricotier, un figuier, un rosier même.

L'autre face du fil est conjugué de la même manière. Des ustensiles de cuisine, un feu entre trois pierres, un kanoun à même le sol, évadés de la tente trop petite pour les envelopper [relevé 3] ou de l'abri précaire sensé les protéger [relevé 1], quand ils ne sont pas eux-mêmes le lieu de la cuisine [relevé 2 et 4] et les limites visibles de ces espaces sont placées là où s'arrêtent les pratiques de ces lieux. Nul obstacle ne vient entraver le vécu car nulle main étrangère n'est venue déranger la disposition des objets ou tenter de leur assigner une place fixe. Puis une autre paroi se dresse, à travers laquelle le regard pénètre découvrant les pièces couvertes. Le scénario est semblable au précédent du jardin : sur certains meubles relativement fixes - lit, armoires - circulent les obligations de toutes la famille. Les matelas s'empilent, se dressent contre les murs, les couvertures se réfugient sur les armoires, sur les chaises. Rien en apparence ne montre que six à huit personnes habitent ces lieux nocturnes. Pas plus que la pièce délaissée, et ses traces de pas fantômes, pour les grands enfants ? La construction à venir ou en cours ne perturbe pas ce schéma, sauf si l'on se pose la question suivante :

En multipliant les lieux d'habitation, la maison ne va-t-elle pas vers une fonctionnarisation plus précise des espaces d'habitation ? Et le quartier ne va-t-il pas suivre le même chemin dans un temps de latence plus long ? Et en multipliant les murs, ne va-t-on pas introduire des contraintes inconnues jusqu'ici, comme l'exiguïté et une trop grande promiscuité, débouchant sur des risques de conflits?

... Mohamed MARZOUKI : "مع البدو في حلهم وترحالهم", *"Avec les Bédouins dans leur installation et déplacements"*, [Maison Arabe du Livre, Lybie / Tunisie, 1980], la partie consacrée aux animaux domestiques et à l'agriculture [p.138 /139] pour en saisir l'importance. De même, l'orientation des maisons et les dispositions des êtres et des choses vues et constatées se rapprochent de manière troublante à celles des tentes de Bédouins :
و تكون الخيام في صف واحد مهتد من الغرب الى الشرق، بحيث تكوب كلها مفتوحة الى القبلة
ولا يمكن أن تفتح لغير هذه الجهة مهما تكون حالة الطقس، ولأنهم يتشاءمون بفتح الخيمة الى جهة أخرى غير القبلة.
(trad. pers. : "Et les tentes sont disposées dans une seule ligne de l'ouest vers l'est, de telle sorte qu'elles sont toutes ouvertes vers la Mecque, et il est impossible qu'elles s'ouvrent sur une autre direction quelles que soient les conditions climatiques. Pour eux, c'est de mauvais augure d'ouvrir sur une autre direction que la Mecque"). Des dimensions mythiques sont sans cesse rappelées et présentes dans tous ces actes.

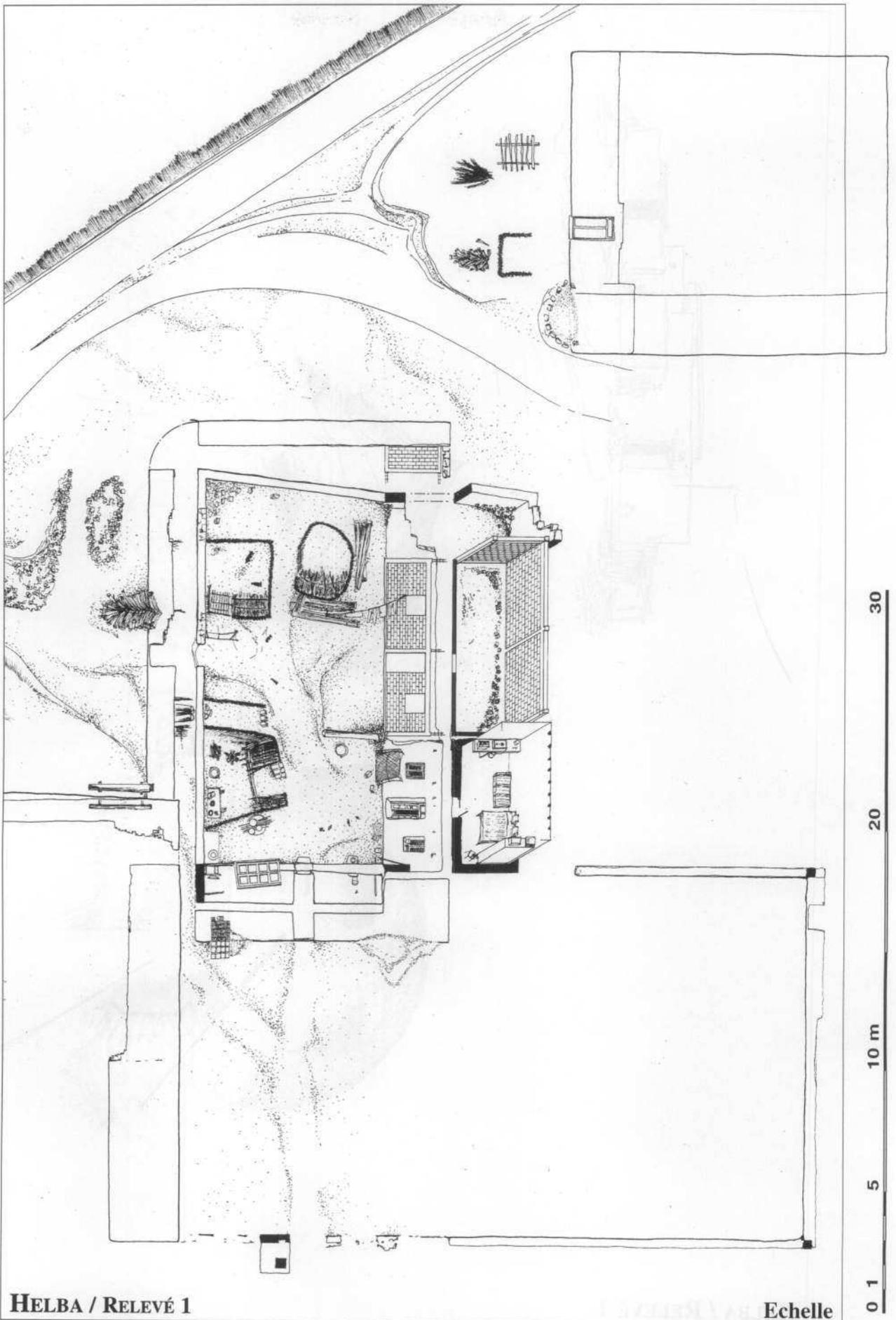


HELBA / LOCALISATION DES RELEVÉS



HELBA / RELEVÉ OFFICE DE LA CARTOGRAPHIE

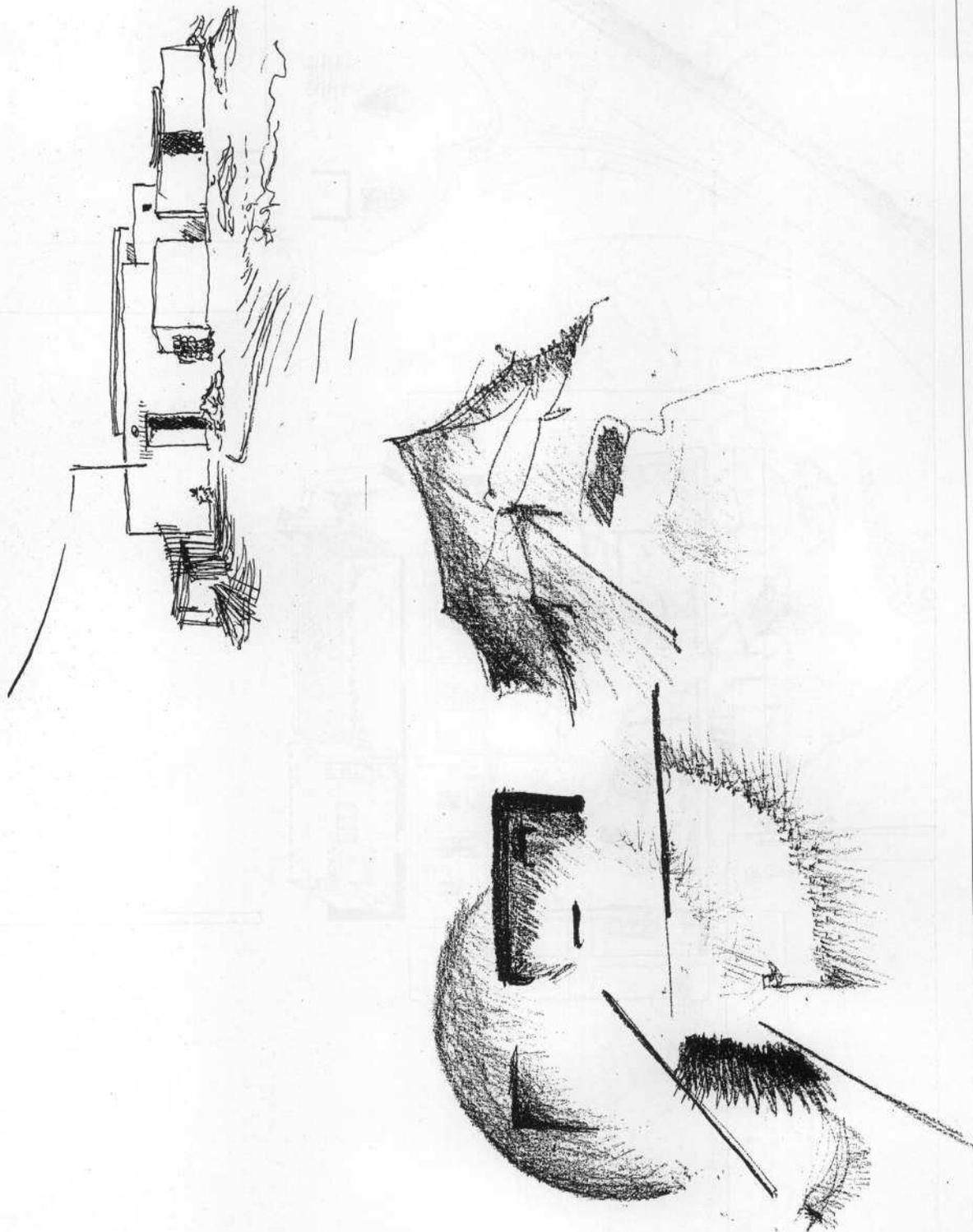
Echelle : 1/ 5000^e



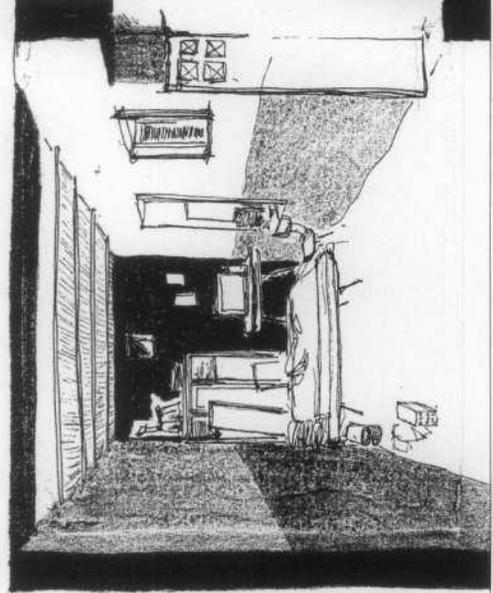
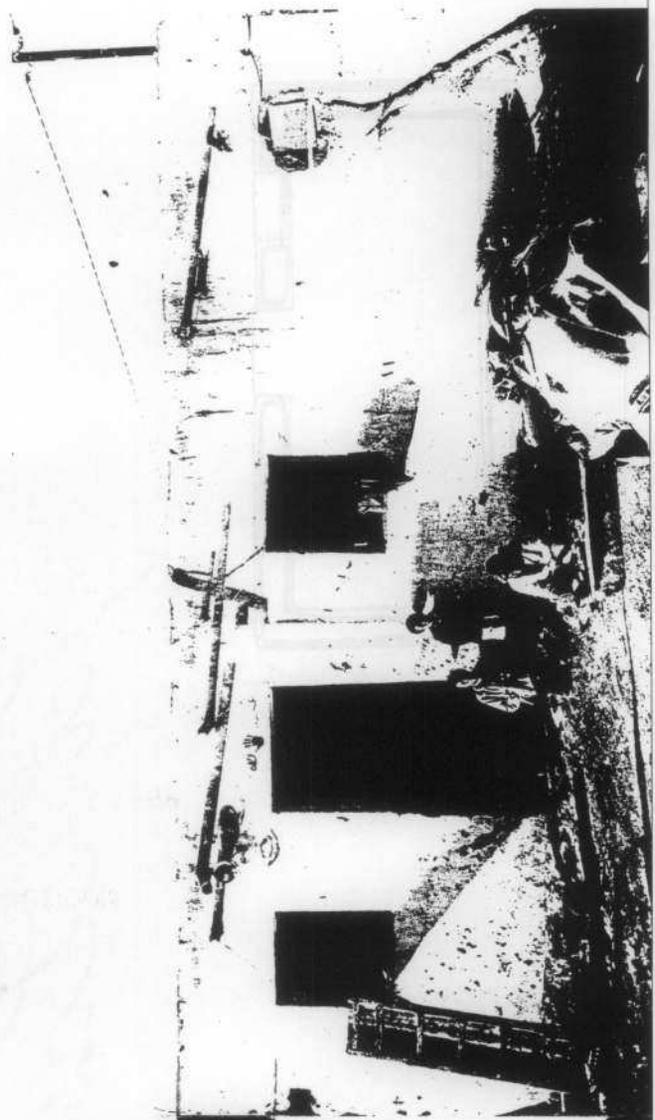
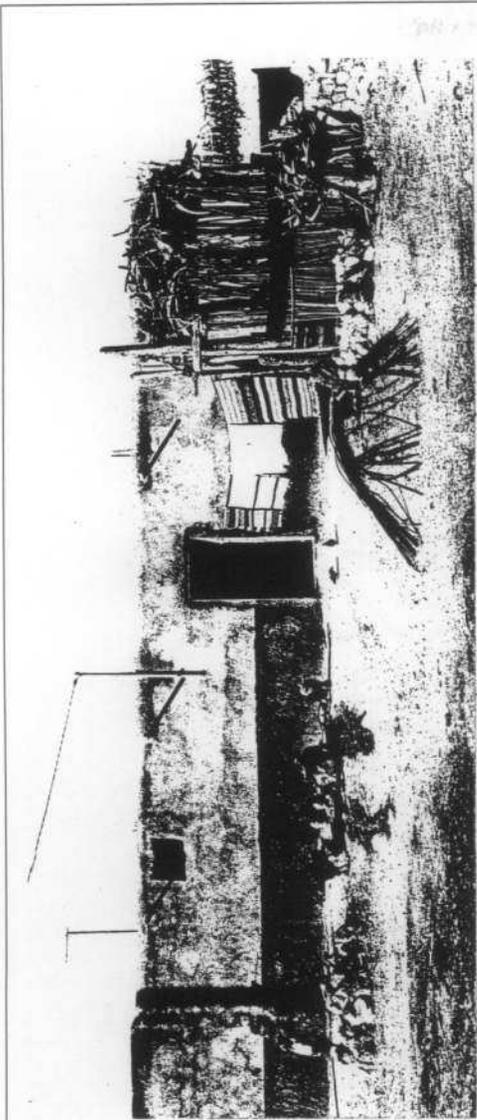
HELBA / RELEVÉ 1

Echelle

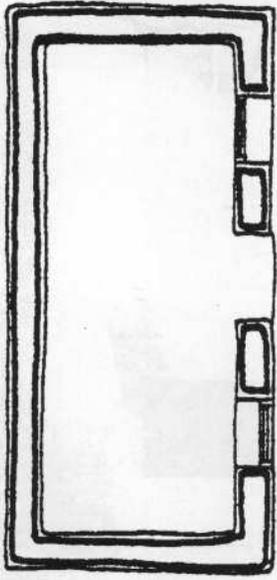
0 5 10 m 20 30



HELBA / RELEVÉ 1

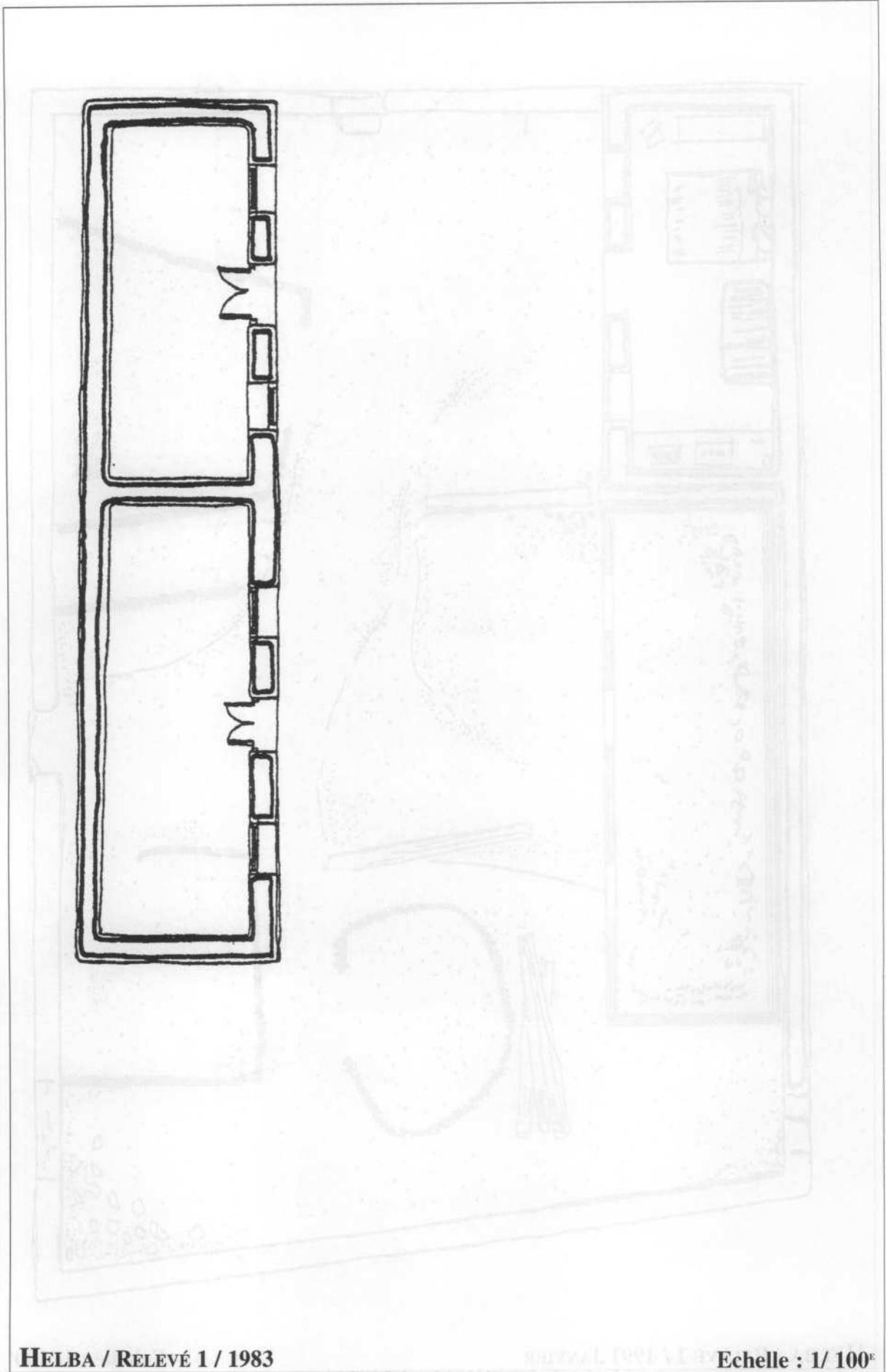


HELBA / RELEVÉ 1



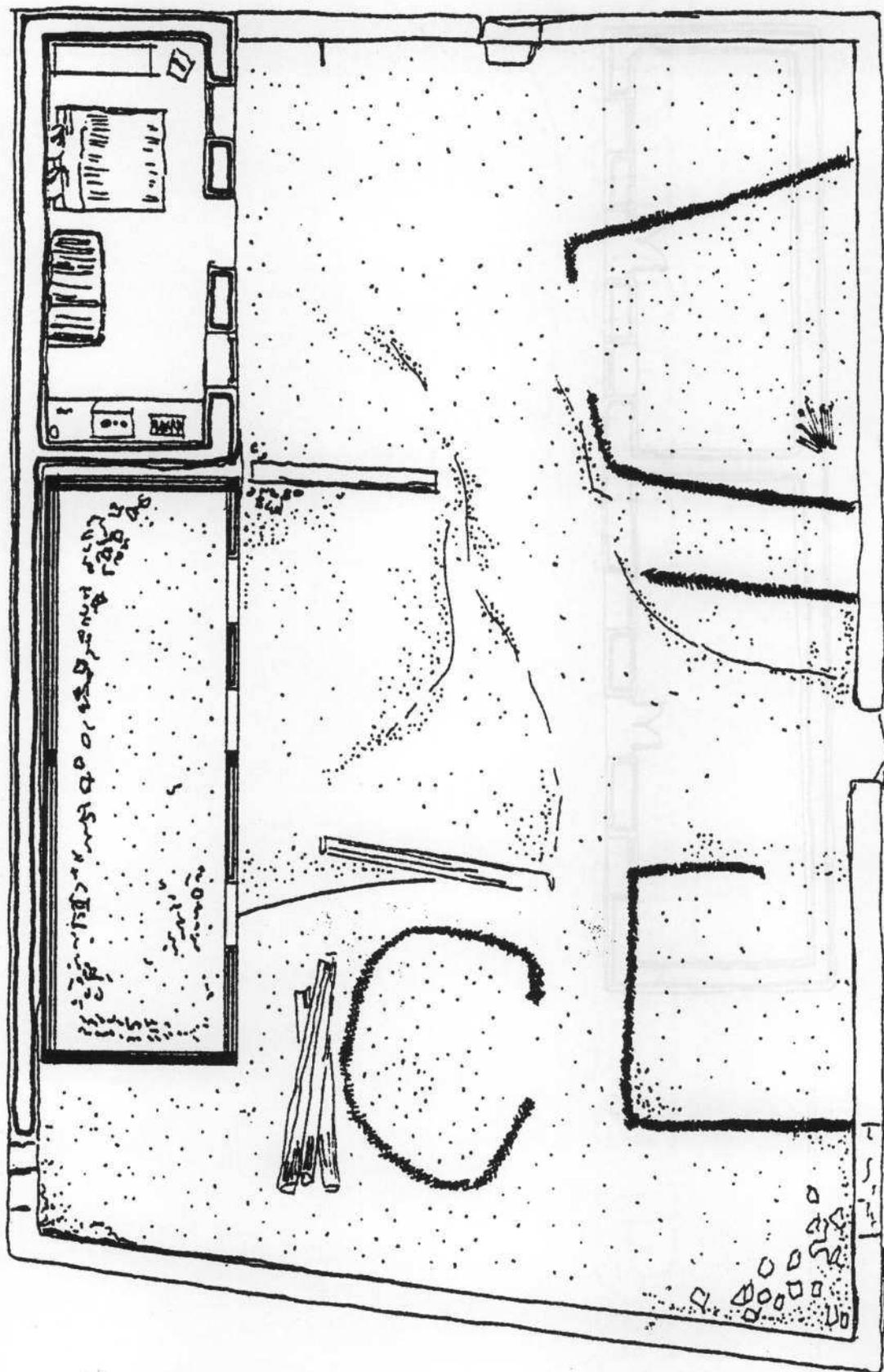
HELBA / RELEVÉ 1 / 1972

Echelle : 1/ 100^e



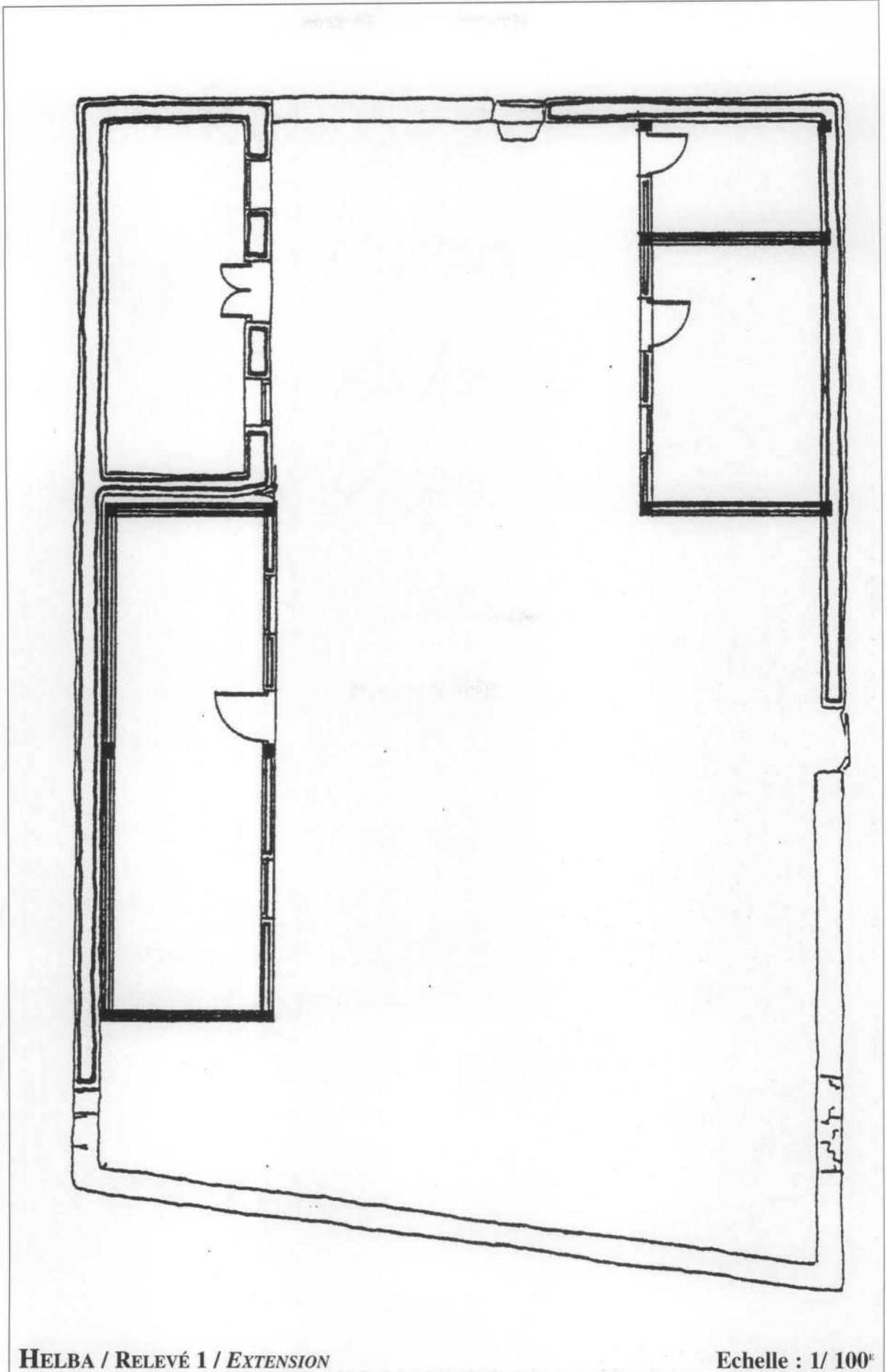
HELBA / RELEVÉ 1 / 1983

Echelle : 1/ 100^e



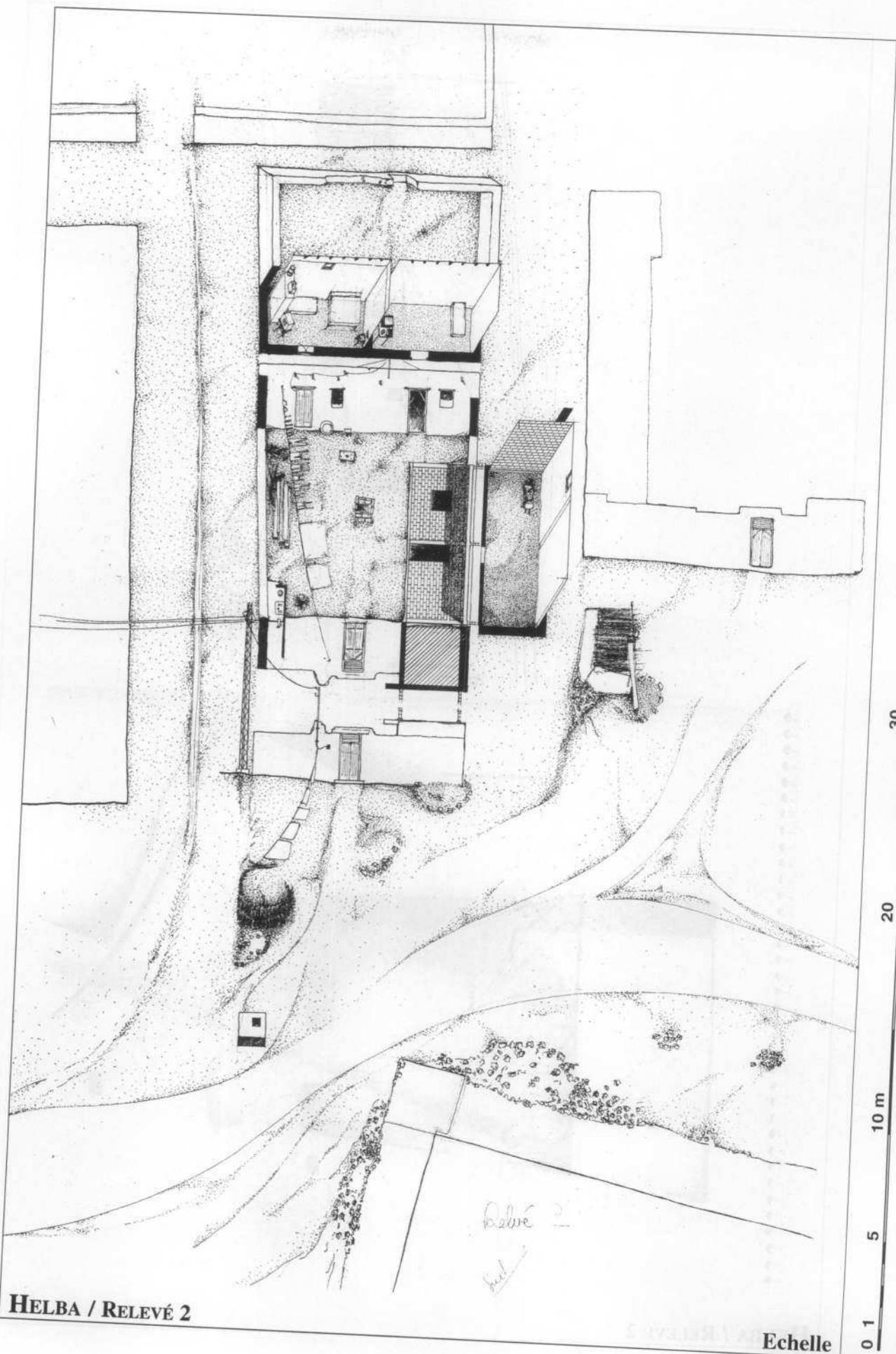
HELBA / RELEVÉ 1 / 1991 JANVIER

Echelle : 1/ 100^e



HELBA / RELEVÉ 1 / EXTENSION

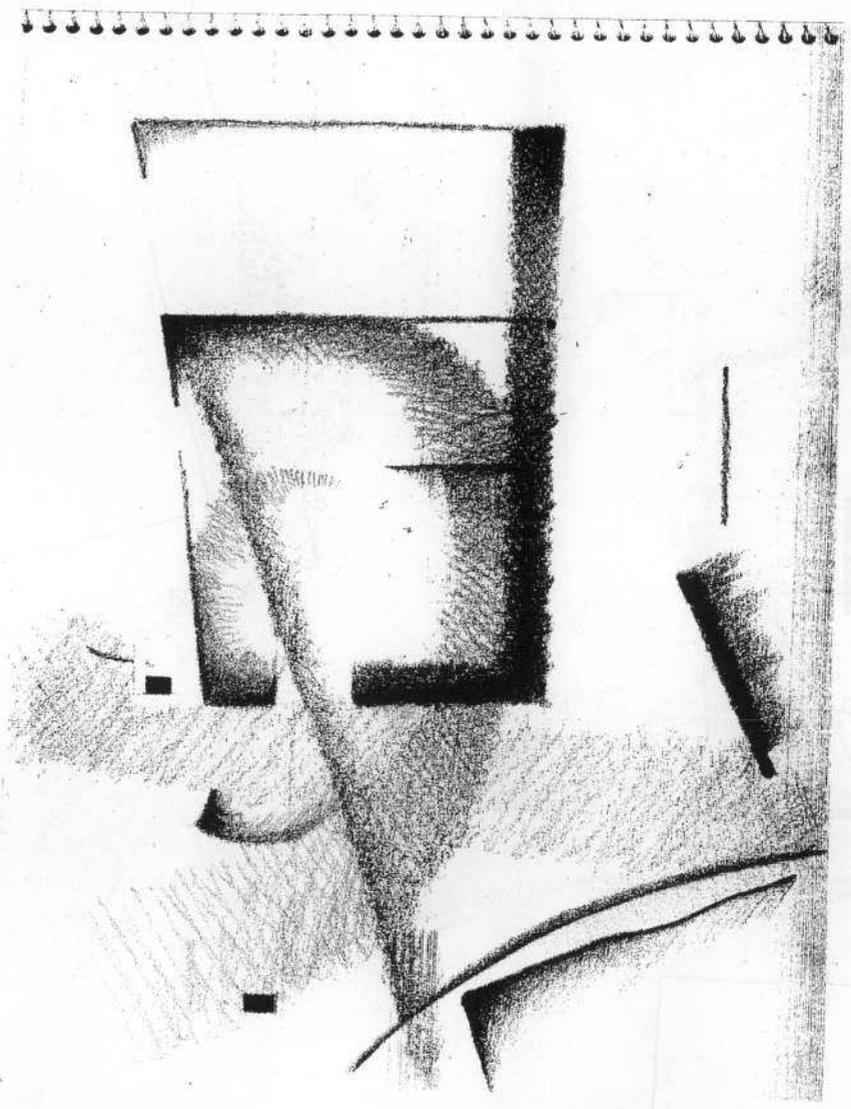
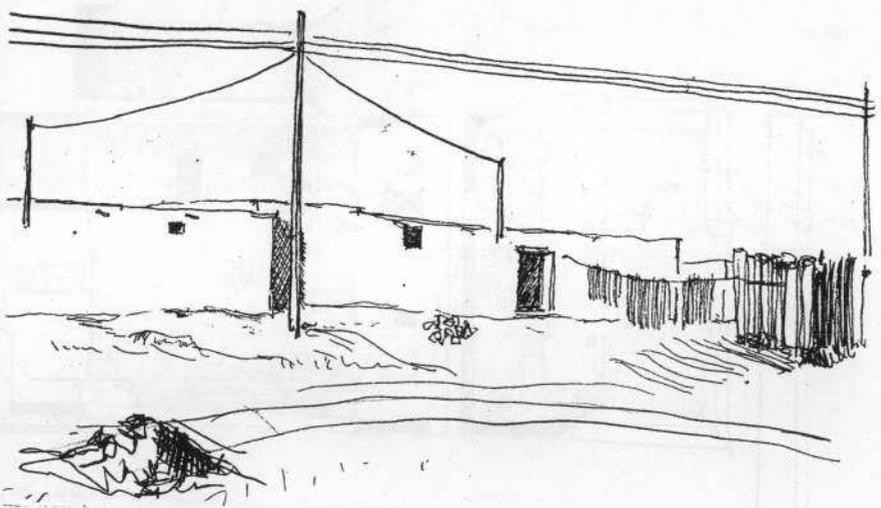
Echelle : 1/ 100^e



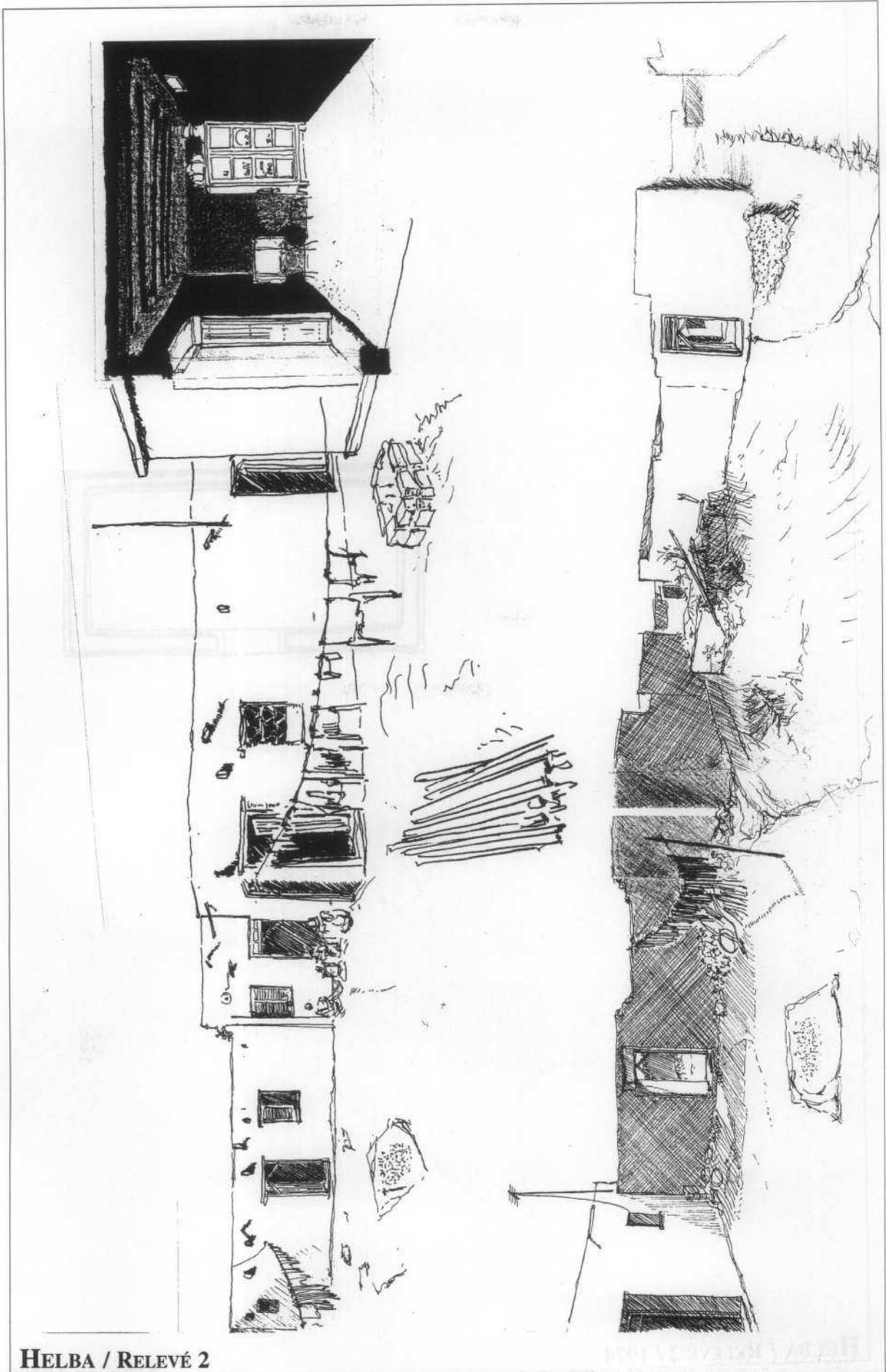
HELBA / RELEVÉ 2

Echelle

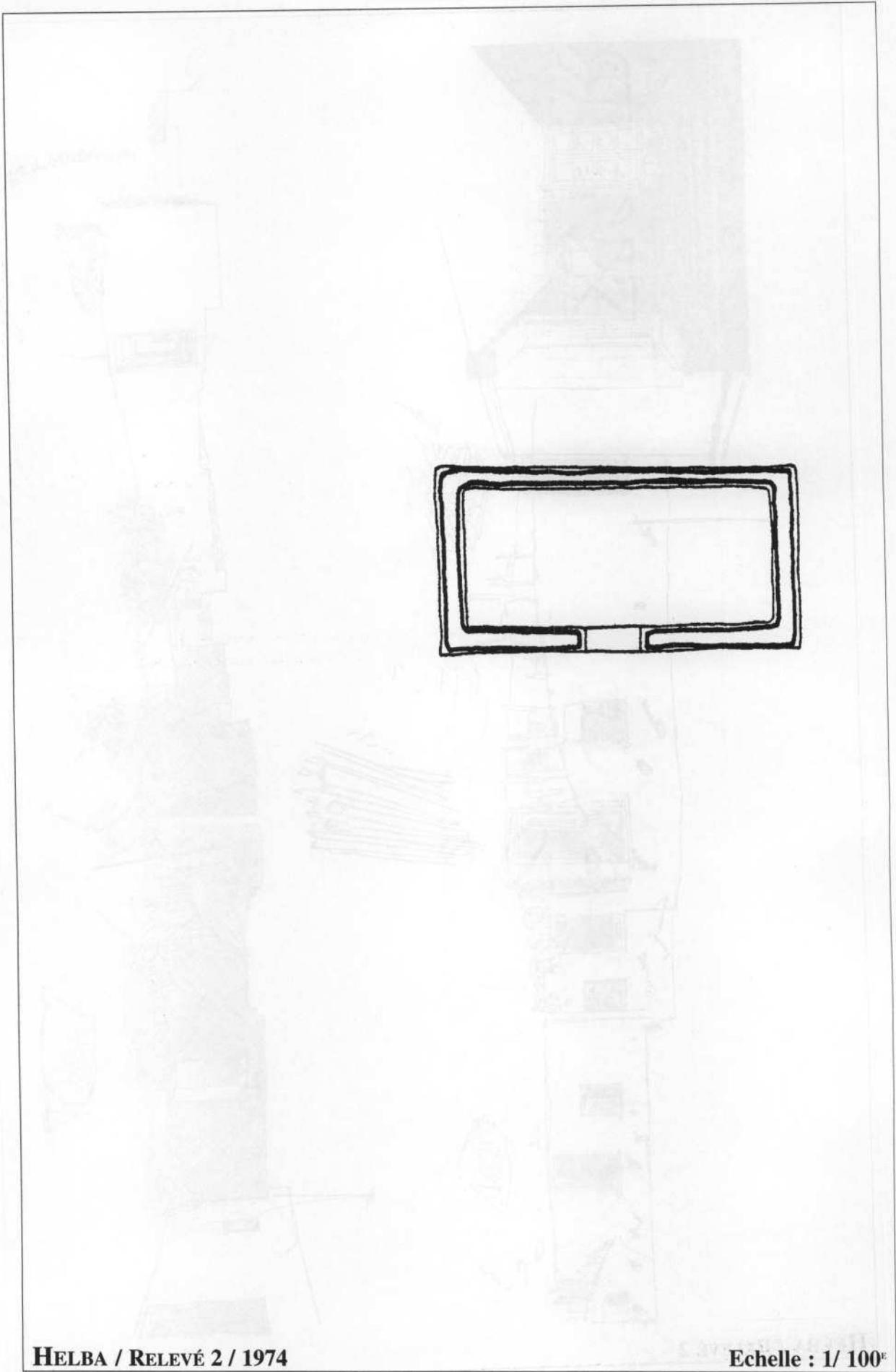
0 1 5 10 m 20 30



HELBA / RELEVÉ 2

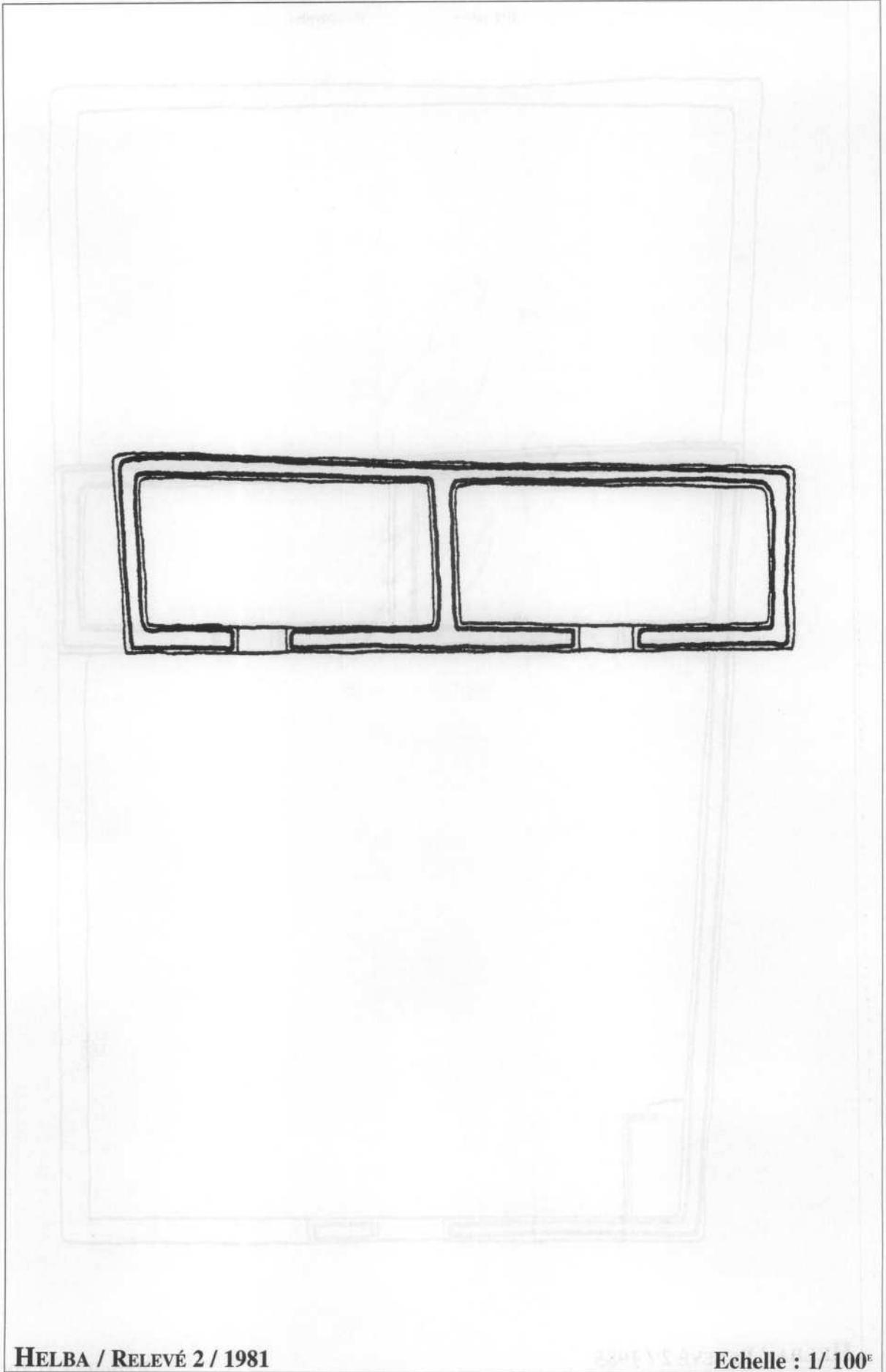


HELBA / RELEVÉ 2



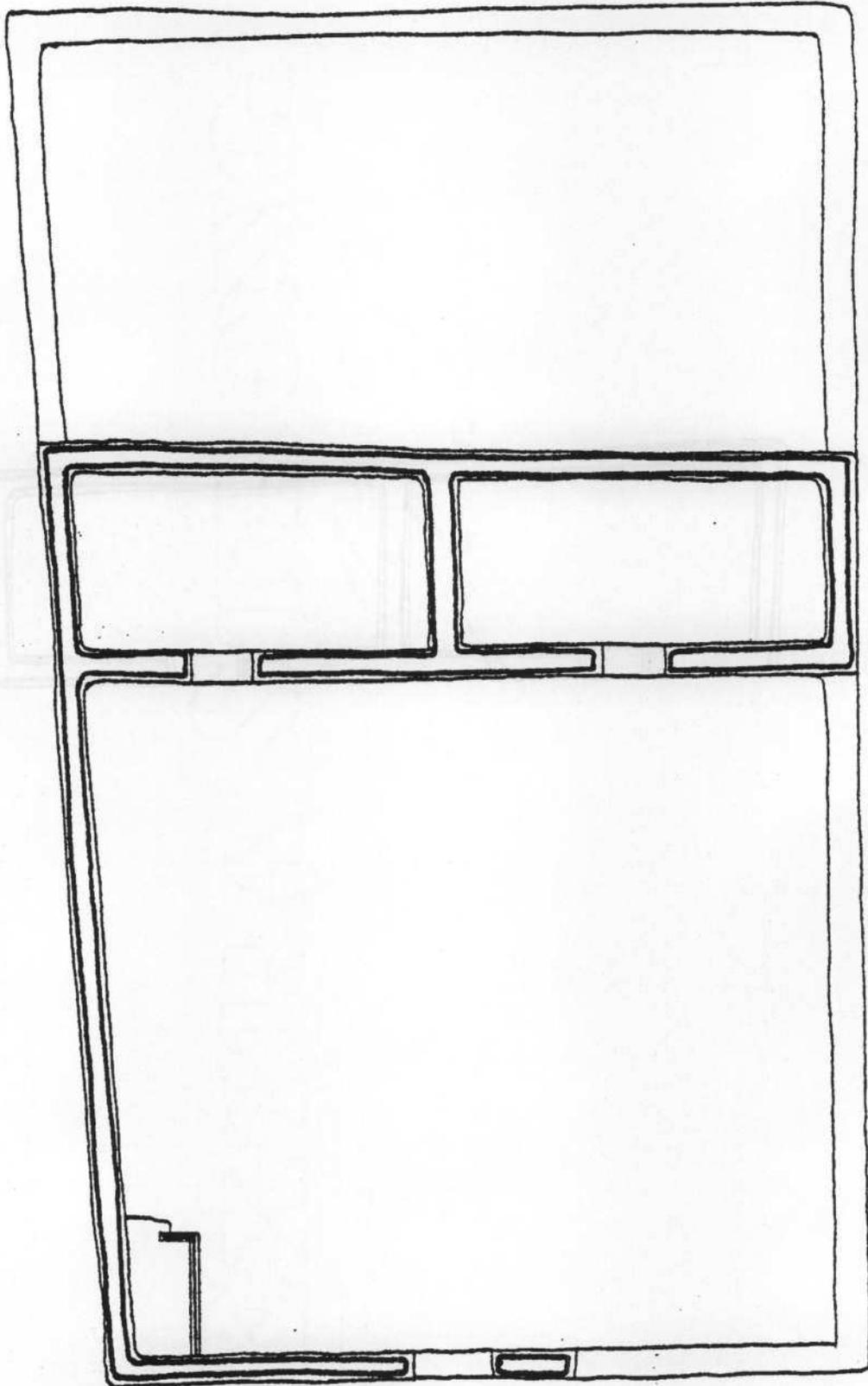
HELBA / RELEVÉ 2 / 1974

Echelle : 1/ 100^e



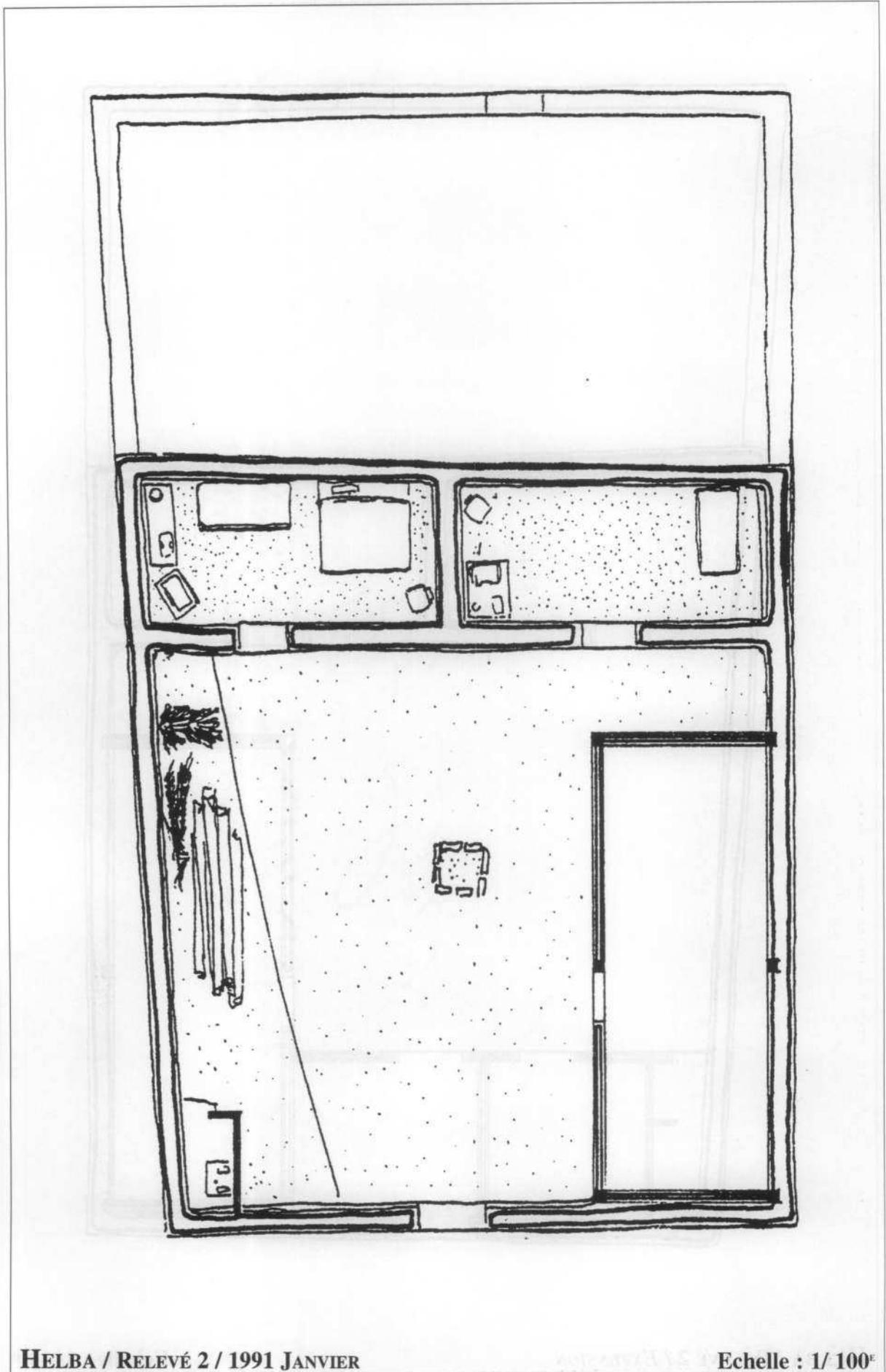
HELBA / RELEVÉ 2 / 1981

Echelle : 1/100^e



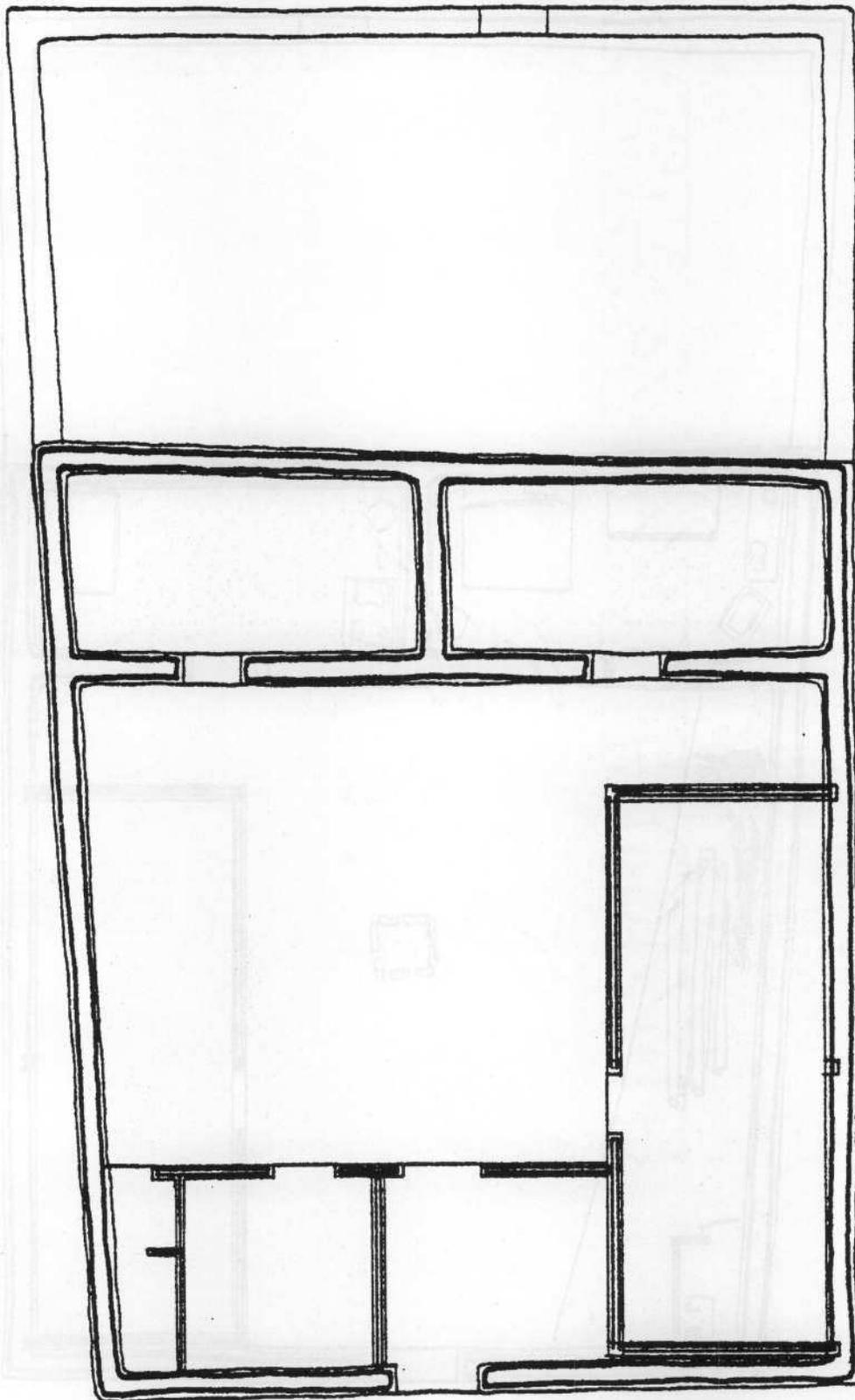
HELBA / RELEVÉ 2 / 1985

Echelle : 1/ 100^e



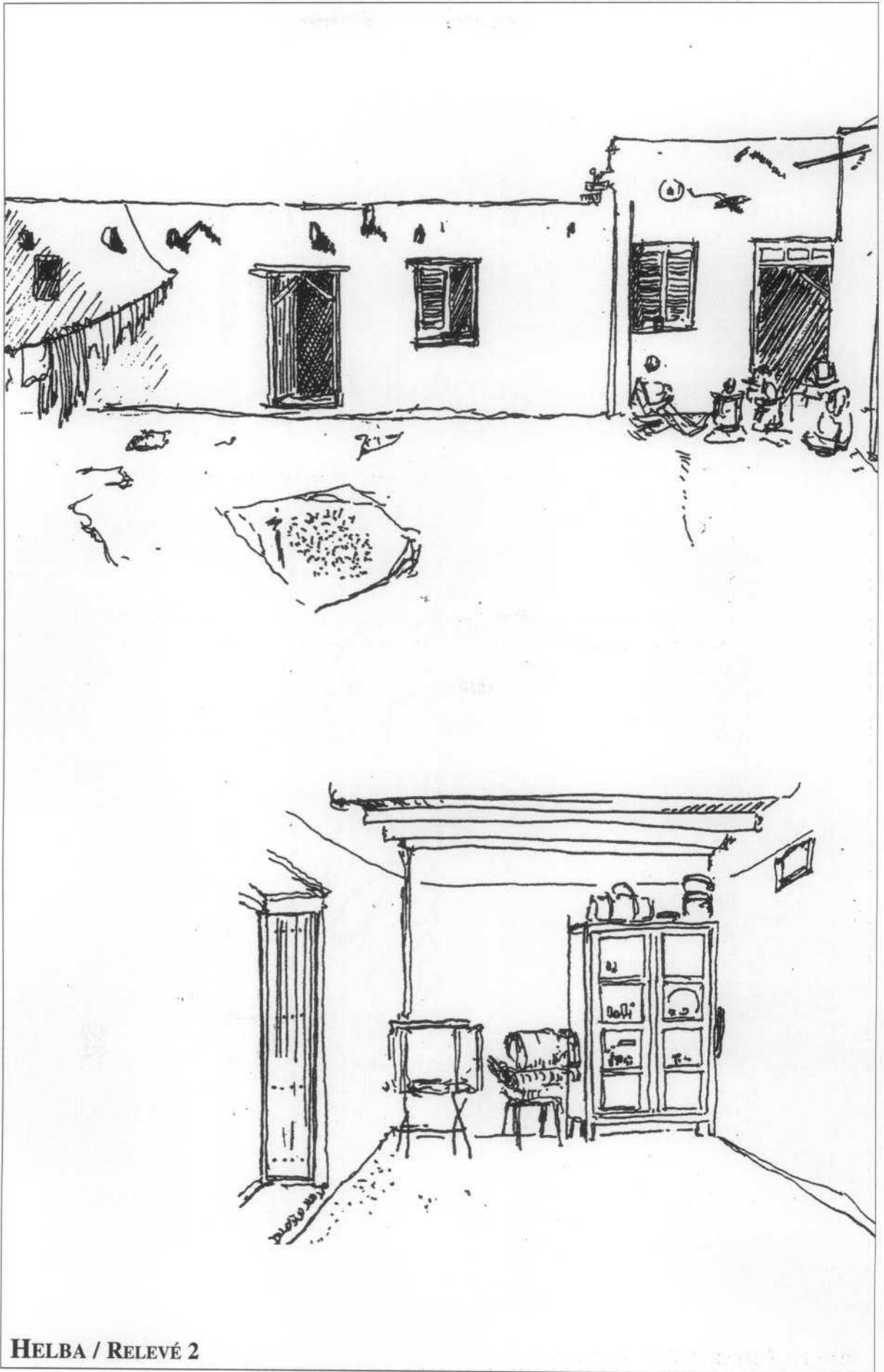
HELBA / RELEVÉ 2 / 1991 JANVIER

Echelle : 1/ 100^e

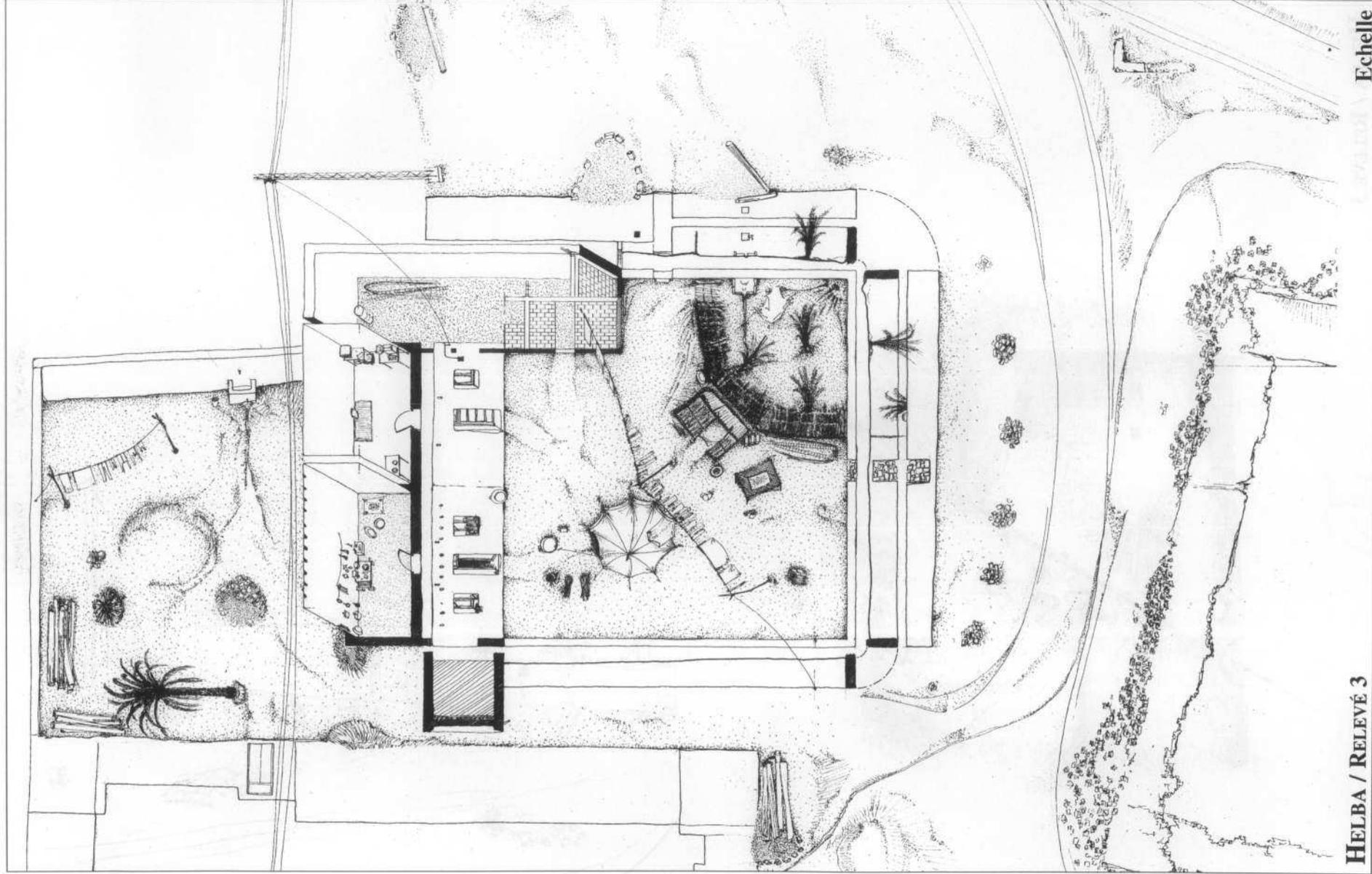


HELBA / RELEVÉ 2 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e



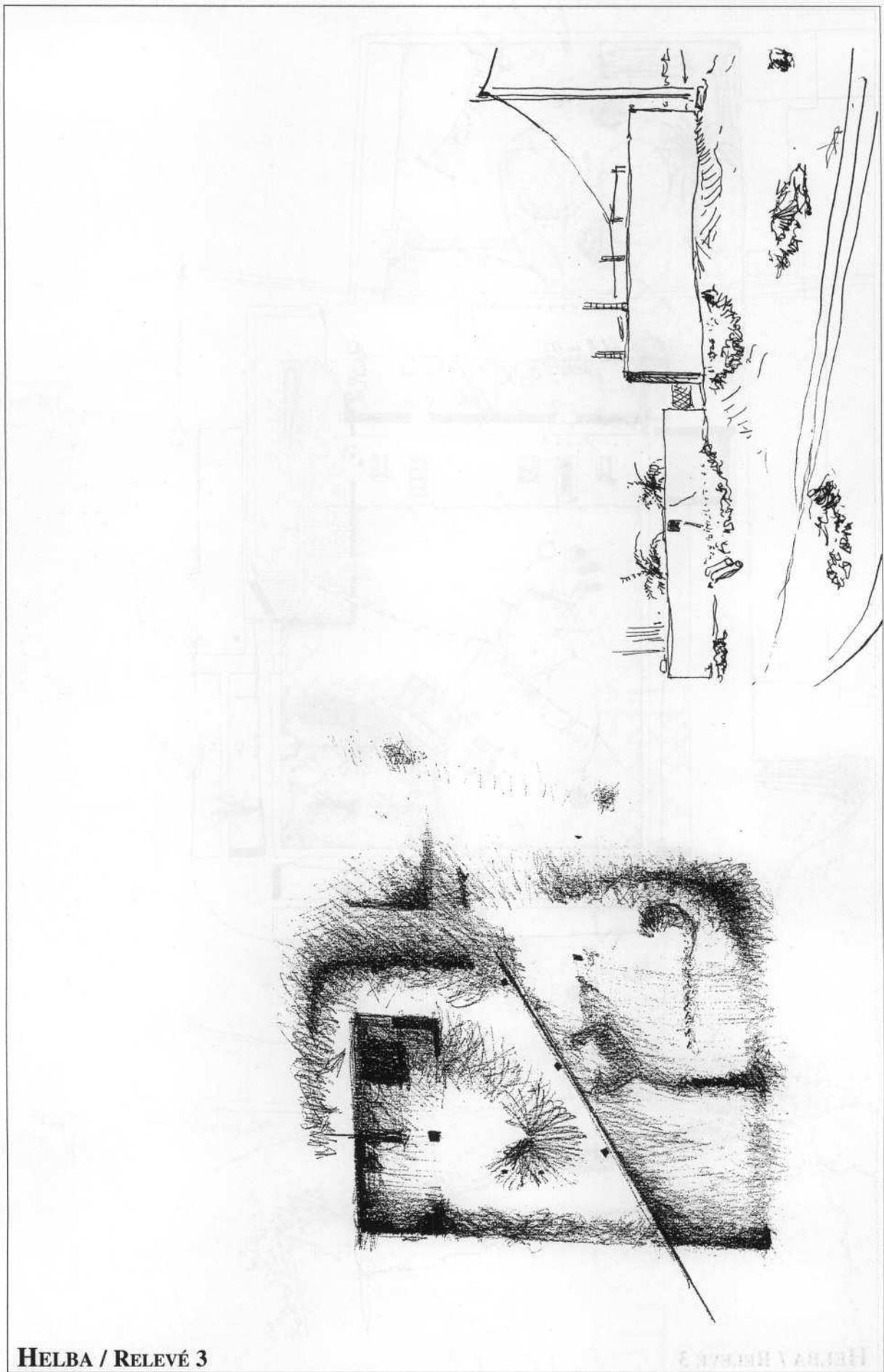
HELBA / RELEVÉ 2



HELBA / RELEVÉ 3

Echelle

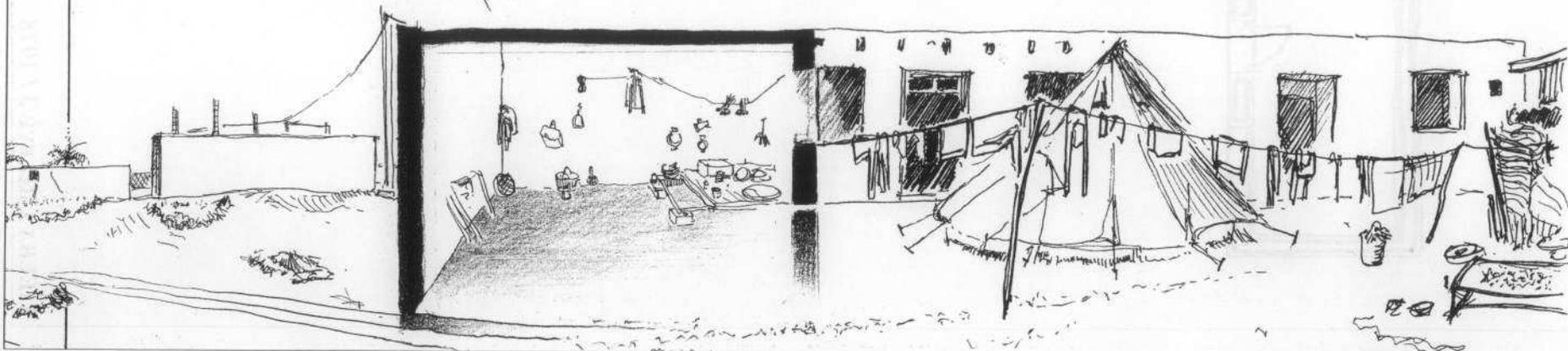
0 1 5 10 m 20 30

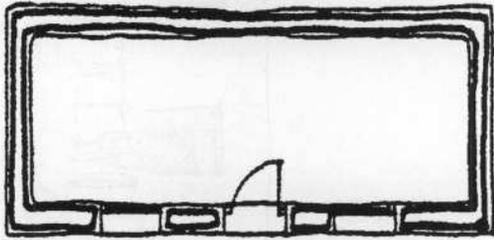


HELBA / RELEVÉ 3

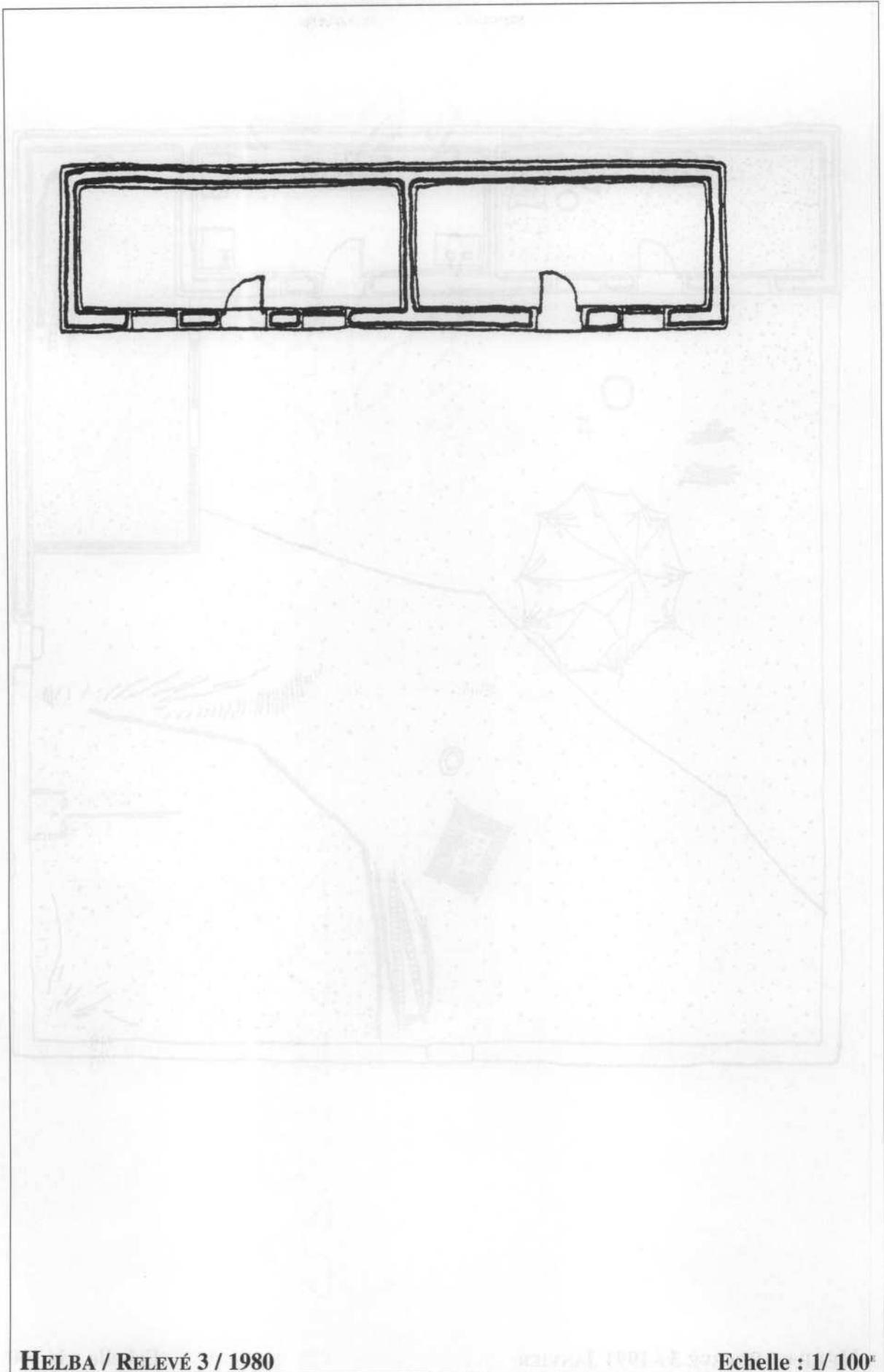


la corde à linge : coupe la rue et le passage
et débrite à 2 la maison → esp de l'homme → zone de la
maison — / — esp de chov, des animaux : enlaid de la
chevre, rousse de bois, dattes à sécher l'autre partie de la
pauvreté.



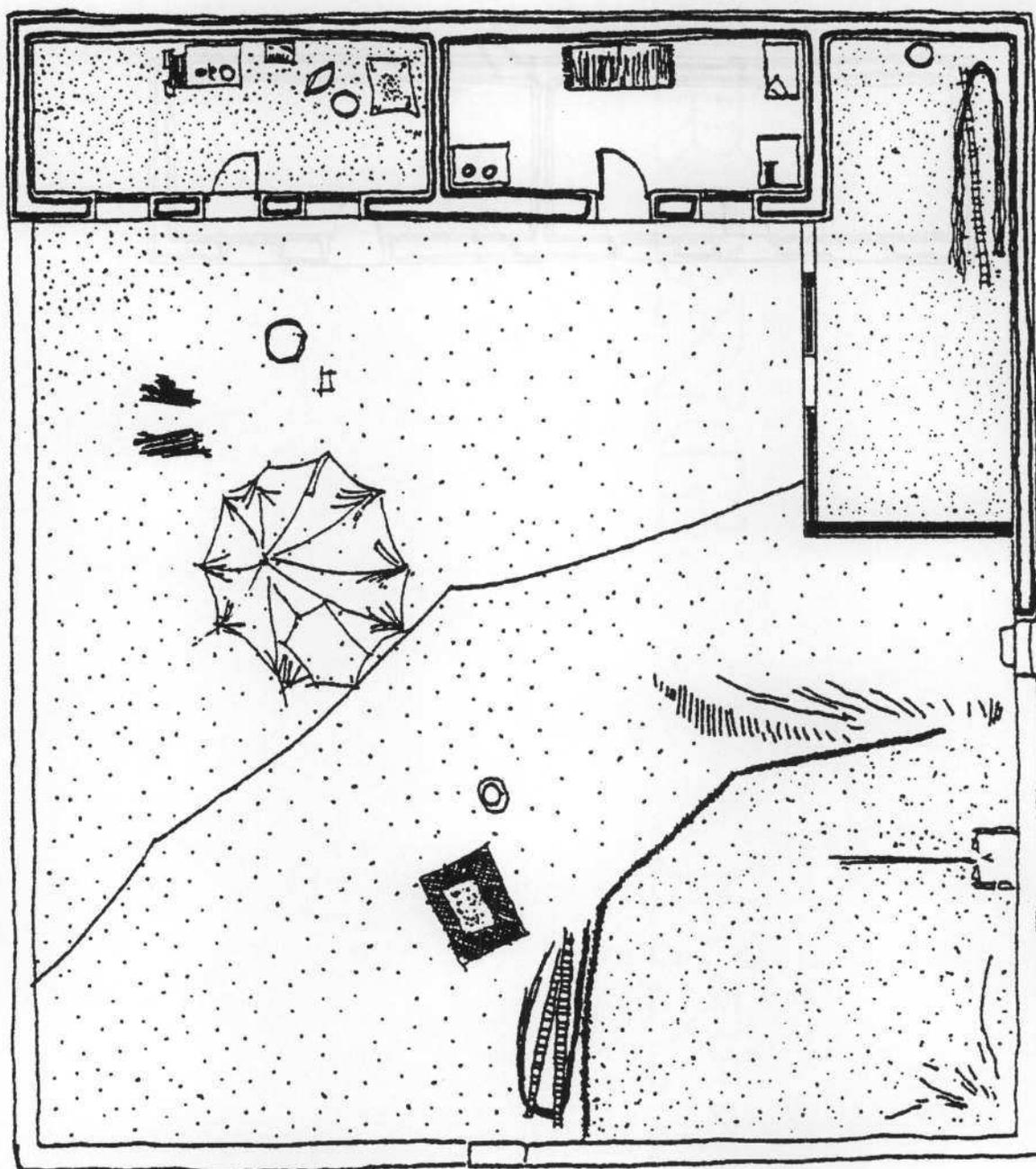


◀ SUD .



HELBA / RELEVÉ 3 / 1980

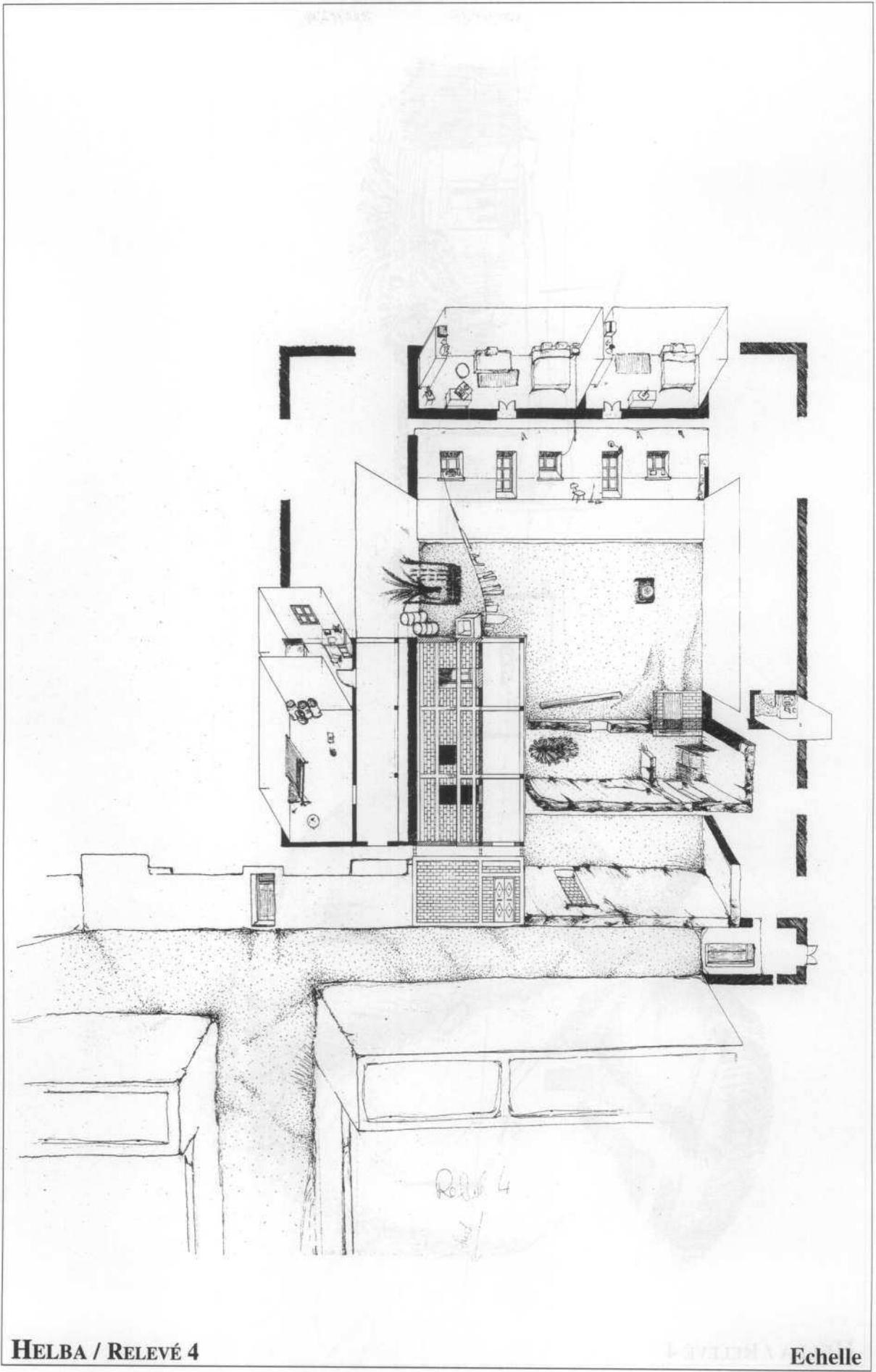
Echelle : 1/ 100^e



HELBA / RELEVÉ 3 / 1991 JANVIER

Echelle : 1/ 100^e

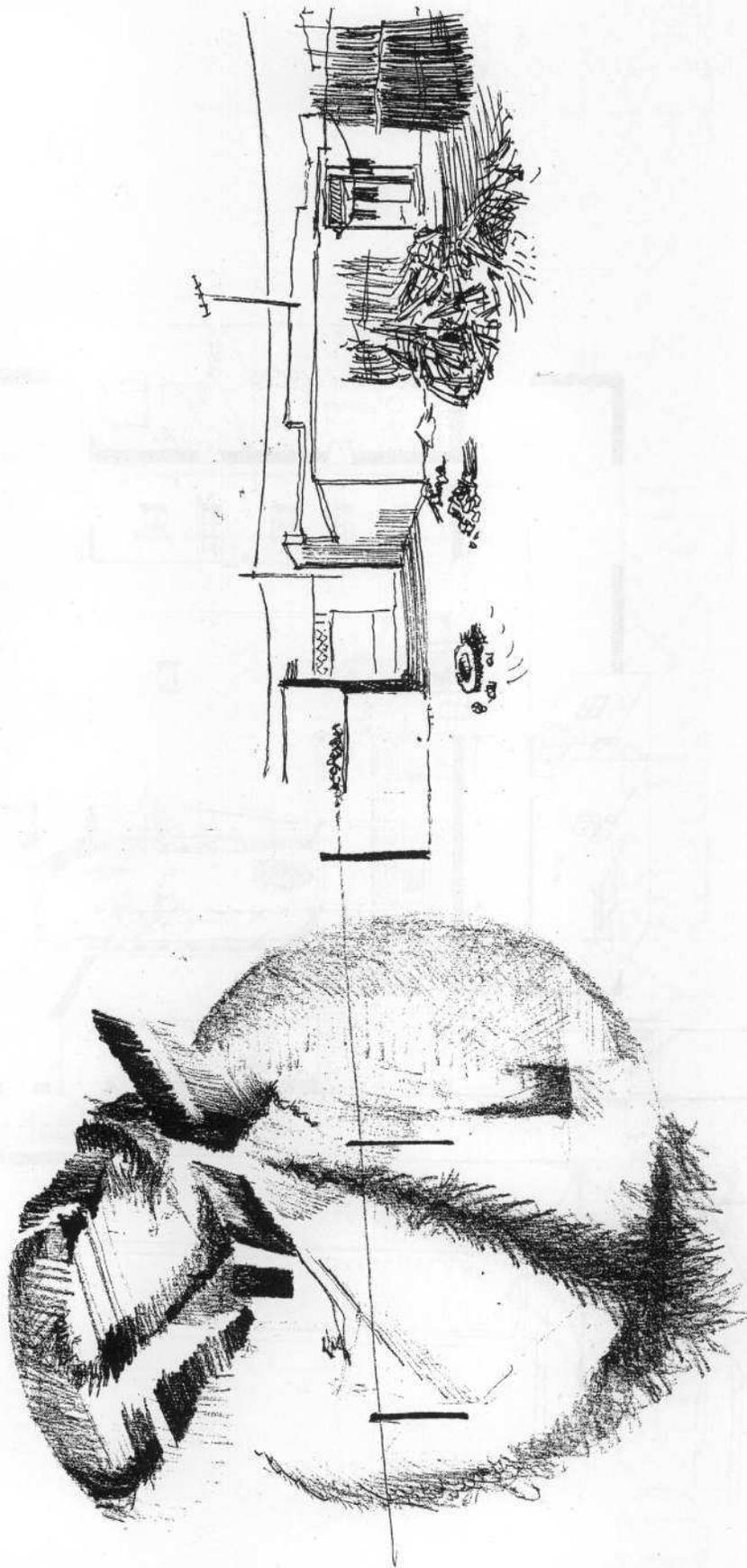
Photo



HELBA / RELEVÉ 4

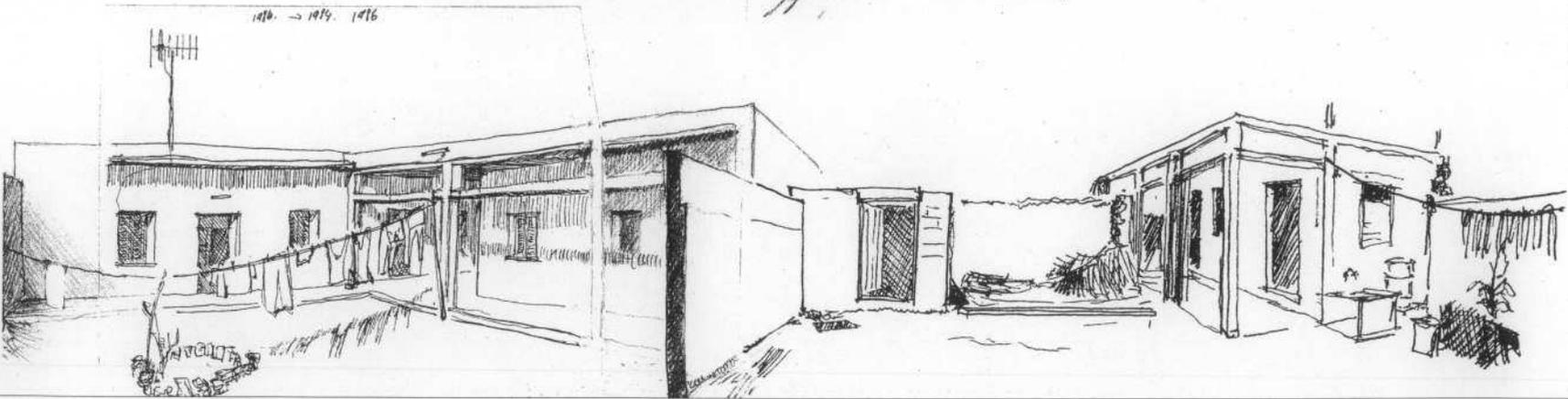
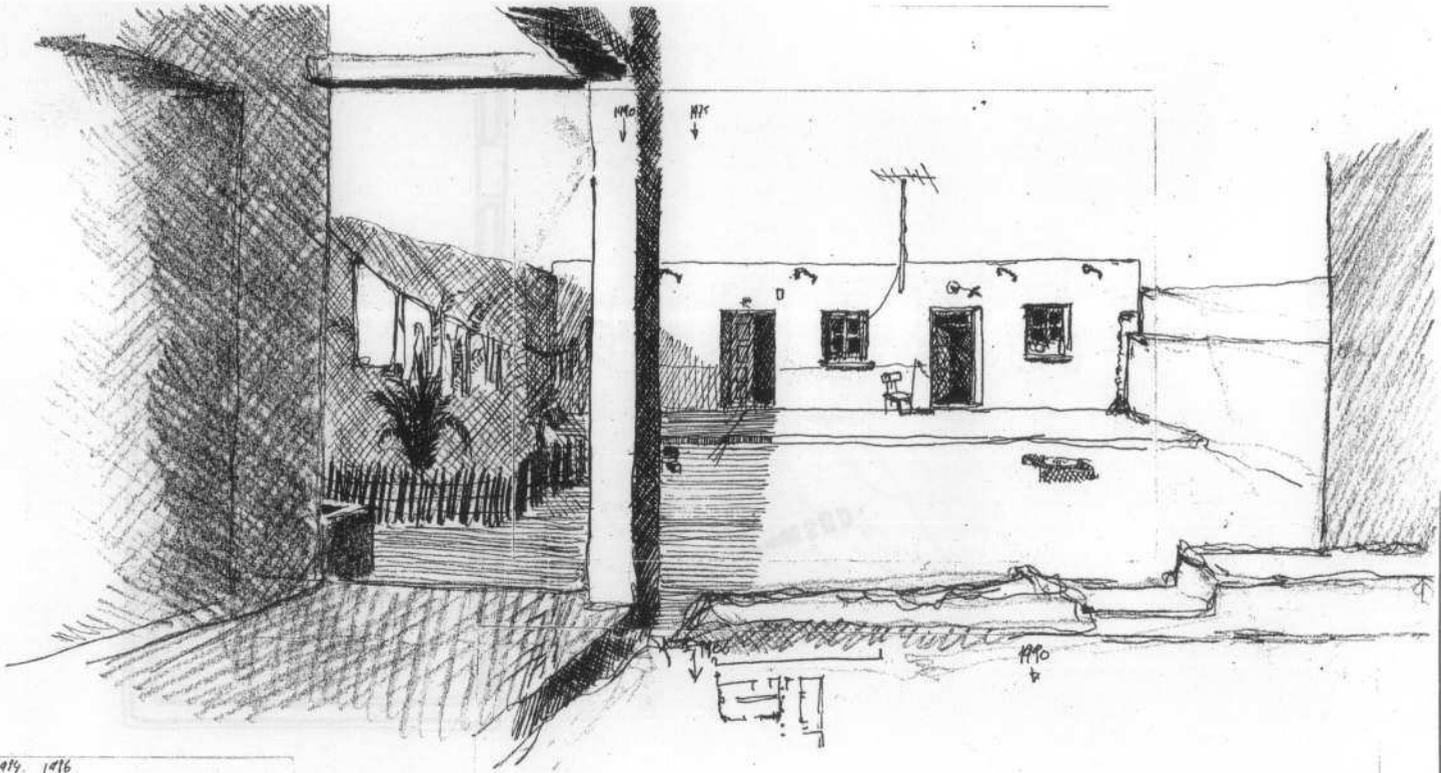
Echelle





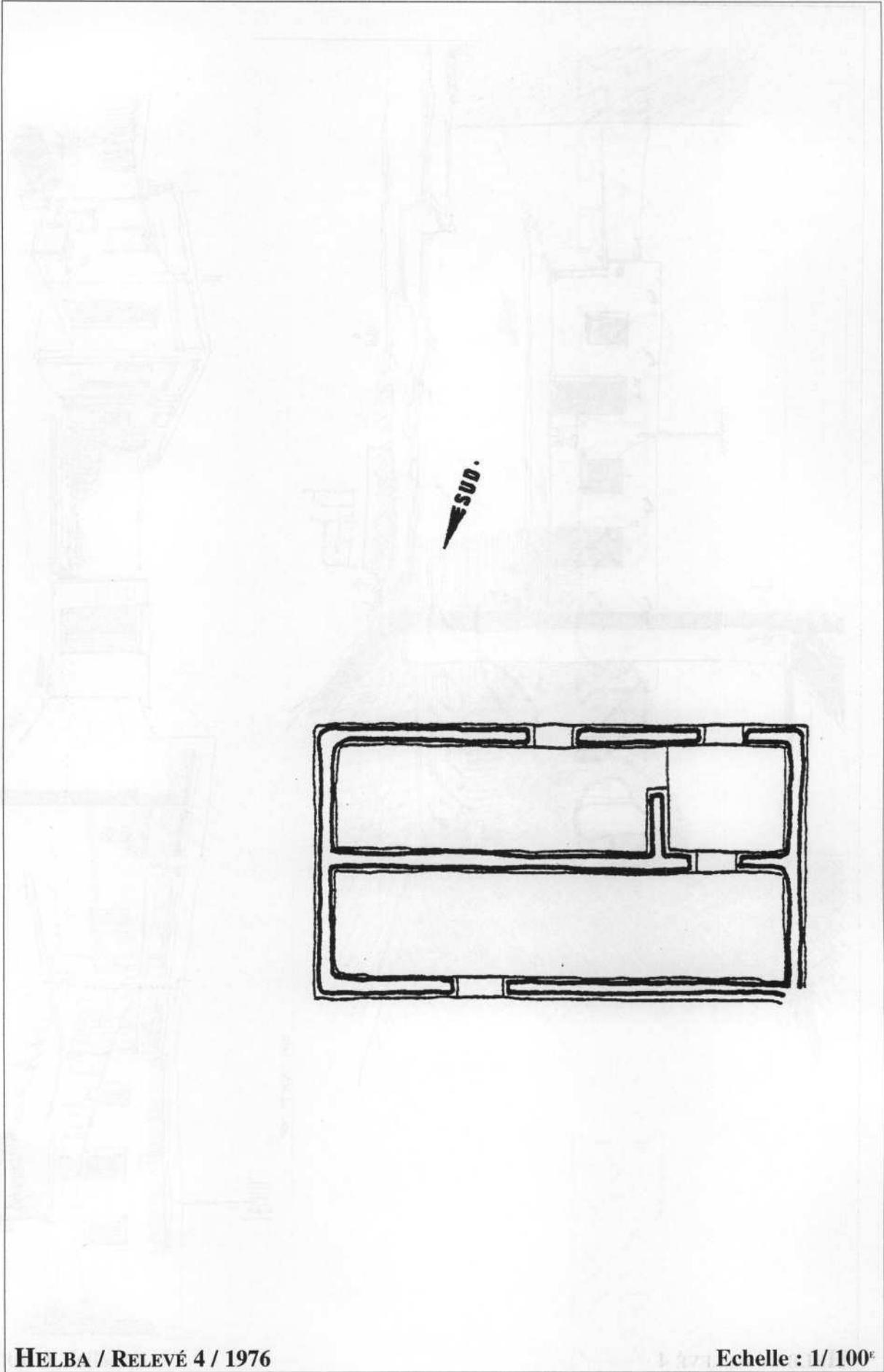
HELBA / RELEVÉ 4

HELBA / RELEVÉ 4



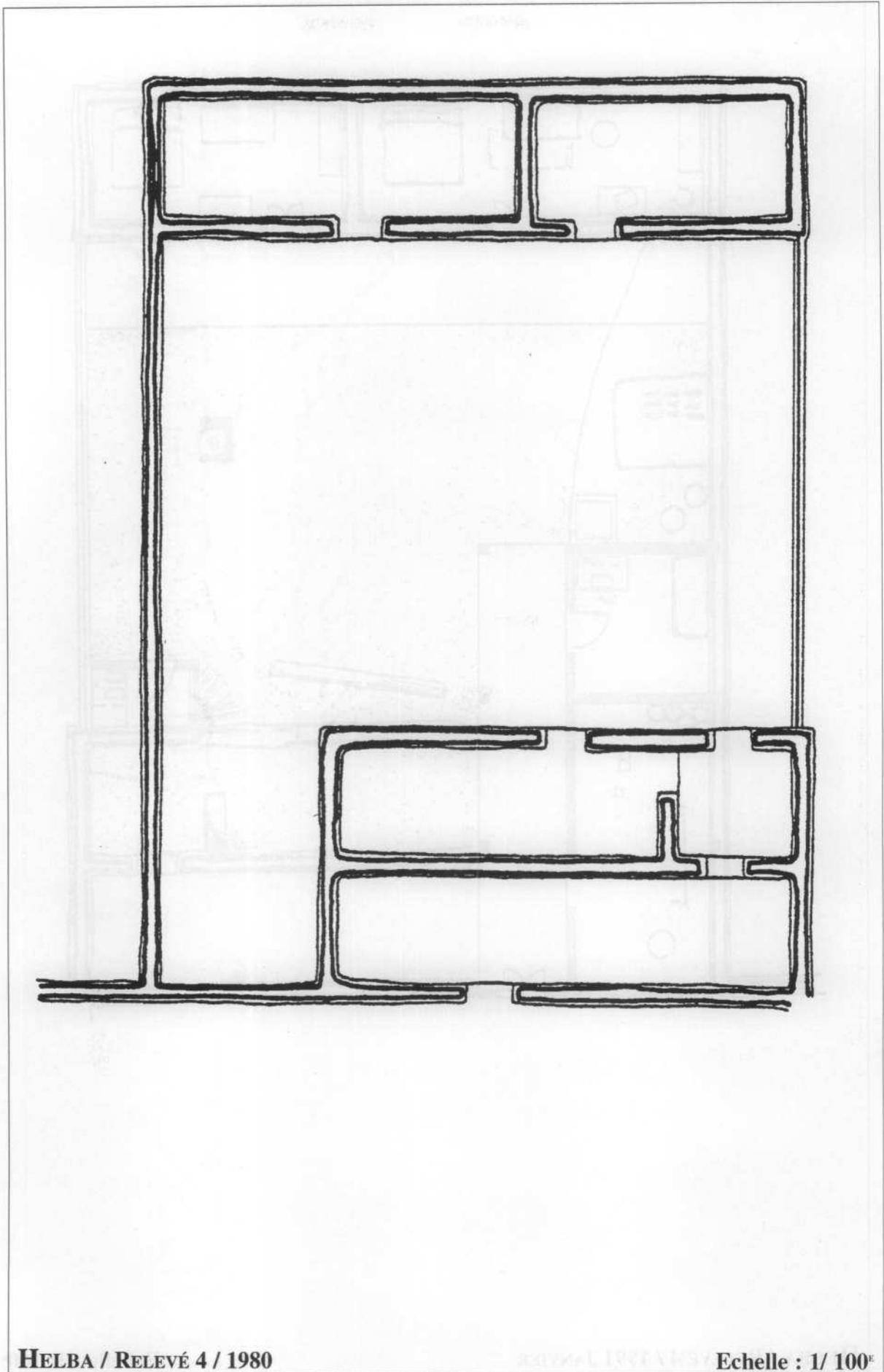
ATOT / YANAVI

Echelle : 1/100^e



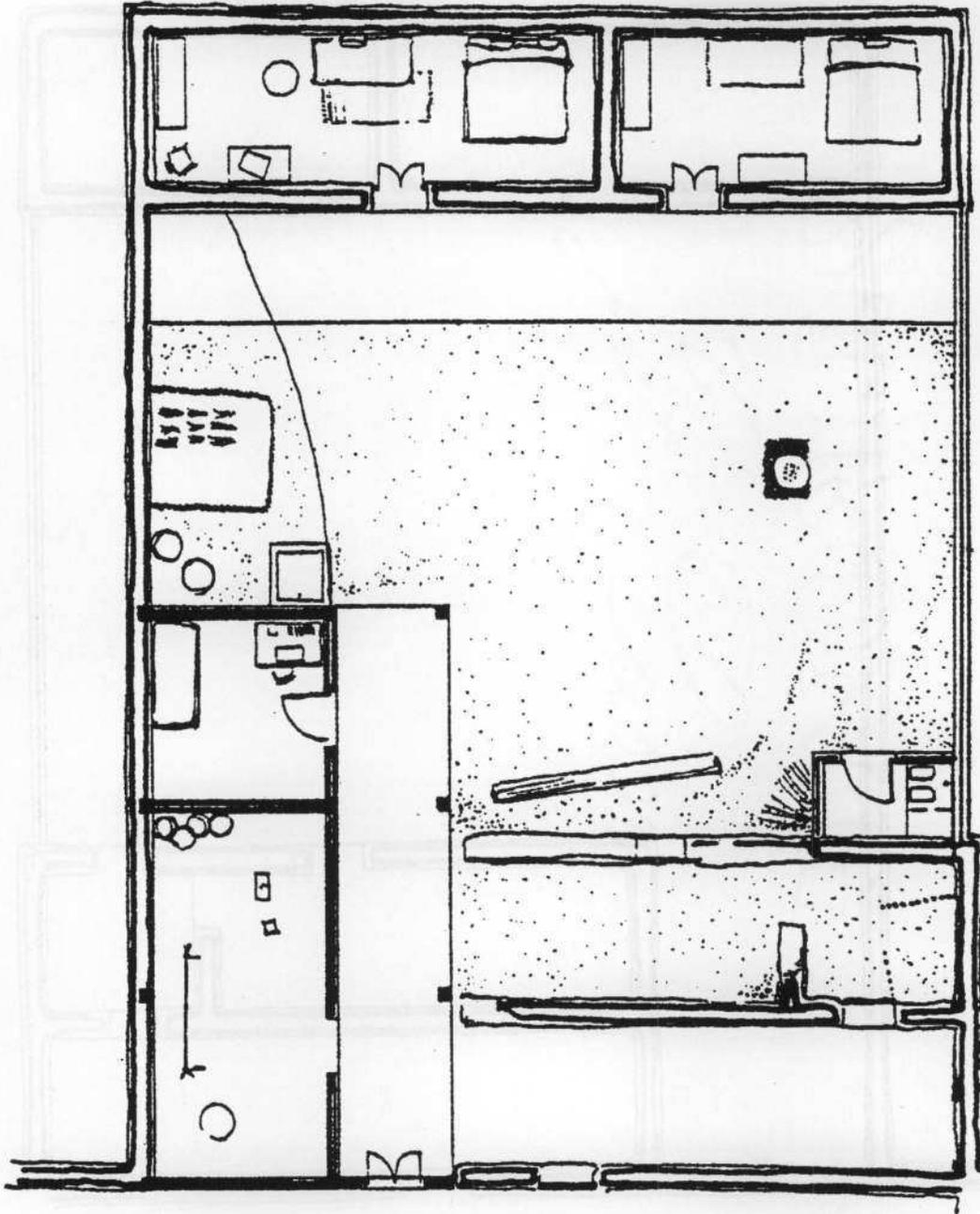
HELBA / RELEVÉ 4 / 1976

Echelle : 1/ 100^E



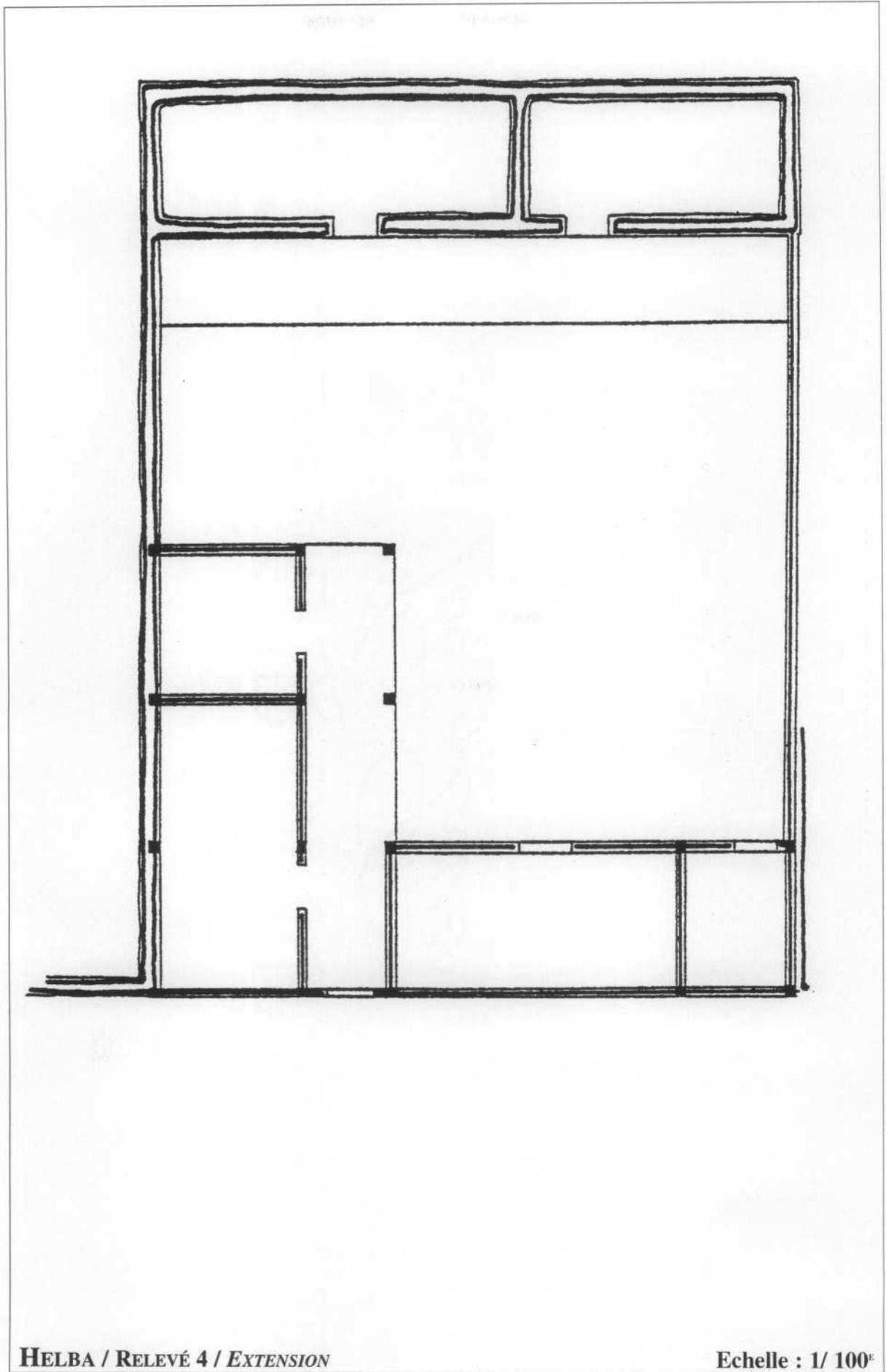
HELBA / RELEVÉ 4 / 1980

Echelle : 1/ 100^e



HELBA / RELEVÉ 4 / 1991 JANVIER

Echelle : 1/ 100^e



HELBA / RELEVÉ 4 / EXTENSION

Echelle : 1/ 100^e

SYNTHÈSE DES RELEVÉS :

Ainsi, ce qui ressort de cette première lecture des relevés est évocation par tous d'une réaction réciproque face à leur logement et son site. Après la réception ou l'édification de leur maison, tout un processus de rajouts, d'additions, de transformations est appliqué à cette base d'habitation, autant dans le domaine du construit que celui de l'habitus.

Il est logique de commencer cette synthèse des relevés par une simple constatation : notre période est une période d'urbanisation... Celle-ci est souvent vécue comme échafaudage à un 'processus de transformation collective'. Cette remarque est valable autant pour la ville de Tozeur qu'à l'échelle de sa région, ou à l'échelle du monde. Ceci implique une autre constatation : "la population croissante de ces villes est urbaine, mais à des degrés extrêmement différents. [...] Il est vrai que les gens qui arrivent aujourd'hui en ville sont en quelque sorte des 'urbains' avant même d'avoir fait le voyage, mais leur manière de penser l'urbain et ses pratiques n'ont pas de rapports avec l'urbain tel qu'ils le trouvent à leur arrivée en ville"¹⁵. De plus, l'arrivée et l'installation en ville ne sont pas des opérations suffisantes, ni même une condition légitime pour opérer en quelques semaines le passage transitoire, ni même dans certains cas l'amorcer.

C'est ainsi que la première remarque qui se trouve exprimée est celle du manque d'espace, autant par nature et qualifications [bâti ou découvert] que par adaptation et compréhension.

A Sahraoui - et en second lieu à Rass Edhraâ - les remarques portent d'abord sur l'étrange rapport des axes de voiries aux habitations. De l'avis de tous, ces axes sont surdimensionnés, caractéristique communément remarquée dans les nouvelles zones d'extension. "On peut en déduire l'influence que cela peut avoir sur le coût global des investissements [V.R.D.,...] et sur les coûts de gestion du lotissement [transport, ramassage des ordures, entretiens et réparations] par l'ampleur donnée au réseau routier." Mais ce dimensionnement n'est comptabilisé aux yeux des Sahraouis que comme absence négative, comme un retrait de leur droit de propriété. Cette limite formelle infranchissable - ou rendue telle - à toute appropriation, est avant tout perçue comme une restriction des rapports de voisinage. Ces rapports non métriques mais qualitatifs, n'ont plus de lieux pour se monter, s'établir, se propager.

A ce niveau, deux remarques sont complémentaires. La première est que, lorsqu'ils ont ressentis [consciemment ou non] leur parcelle et son bâti comme une agression sur leur mode d'habiter, leur premier souci fut de rendre adapté ce cadre de vie à la confrontation du quotidien. Mais les interventions de ces personnes sorties de leur contexte, se limitèrent d'office à ce qui leur a été proposé comme propriété privée, directe et sans aliénation possible. Le système de voirie fut par contre présenté comme hors propriété car étatique.

¹⁵ : Voir l'article de Marcel RONCAYOLO : "Urbains, convivialité, culture" paru dans *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°37, 1989.

La seconde remarque porte sur la présentation de système étatique. Si, de l'avis de tous, ces voiries représentent l'Etat, elles sont en absence totale de présentation de la part des habitants. Le décalage instauré entre représentation et présentation est transcrit sur le site par un vide. La rue n'est pas rentrée dans leur mémoire. L'espace perçu connaît une rupture entre la porte de la façade et la sortie du lotissement. Cette distance / rue est ignorée car les habitants / occupants n'ont pas trouvé de points d'ancrage ou de prémices pour appropriation, sinon ces lieux d'accessibilité à l'échelle du quartier auraient été investis. Au moins, ils auraient été à l'image du système de Helba, où ils se sont construits parallèlement aux habitats qu'ils desservent.

D'où l'isolement qui se fait ressentir à chaque instant. Si la ville était voulue ou édifiée dans leur esprit comme un lieu d'échanges, de circularité, de communications, peu d'entre eux imaginaient que ce 'processus de transformation collective' était avant tout basé dans ces lotissements [pour Sahraoui et Rass Edhraâ] sur une mise à distance et un conflit.

A Rass Edhraâ, cette dimension est occultée par des préoccupations d'ordre domestique : celle de la taille des logements, des pièces, des dispositions, des accès libres. Un habitant du quartier me résuma clairement la situation : "de l'avis de tous, ça ne peut pas servir d'habitation ; à autre chose peut-être, mais pas pour habiter. A part pour un célibataire."

A Helba, la question est différente. Sachant qu'ils n'ont rien d'autre à gagner que ce qu'ils n'ont jamais perdu -l'oubli de l'Etat- leur propre prise en charge est un gage d'autonomie. Mais la question qui se pose ici en toute urgence est paradoxalement celle-ci : cette autonomie du rattachement à la ville cessera un jour. Alors, derrière la question "Pourquoi ?" se trouve plutôt la question "A la suite de quoi, où et quand ?"

C'est sur ce quartier qu'il faut reporter notre attention. Si, dans les autres quartiers, les habitants subissent le titre et le contenu foncier sans en avoir eu la moindre consultation, les occupants de Helba se sont eux-mêmes octroyé leur terrain. Appliqués par leurs propres décisions, les points de rupture, les éléments de novation, de création du site par rapport ceux de changement, de déstabilisation, le possible et l'impossible face aux pratiques, y sont exprimés avec plus de force et de franchise.

Peuvent alors être lues les différences d'attention, rendues visibles et sensibles suivant les lieux pratiqués. Ils sont plus ou moins valorisés selon leurs options directives : après avoir construit le nécessaire vital [l'espace physique de la structure spatiale : un abri pour la nuit et contre les agressions extérieures], il est procédé à la mise en œuvre des relations avec autrui. Se bâtissent progressivement les lieux de contact et réception, les limites de l'inclusion [ces lieux où les habitants et autrui se présentent d'eux-mêmes], puis enfin se fait le passage aux équipements secondaires [cuisine/ salle d'eaux, pièces fonctionnalisées], à ces lieux dits 'modernes', en vérité les espaces représentés hérités du Gouvernement et de sa politique d'hygiène.

Mais la représentation de l'Etat ou la présentation des habitants à l'intérieur de ces quartiers ne s'arrêtent pas à cet état de situation, ni à cette situation.

La volonté de gestion du territoire est perceptible dans les trois cas de figure, qui peuvent se schématiser à 2+1 [Sahraoui / Rass Edhraâ + Helba].

Si l'on prend comme sens de 'territoire' une étendue dépendante d'un Etat, d'une ville, d'une famille, occupée et délimitée d'une certaine manière, ce caractère de gestion apparaît très nettement à travers les différents aspects de production, de consommation/ consommation du territoire.

Cependant, cet espace produit et consommé n'a pas le même sens, la même approche, et la même conception suivant la nature du système [Etat, ville] ou de l'être [famille] qui le produit et le consomme.

Ainsi, d'un côté, il semble avoir production pour consommation par la définition d'un bien, établie à l'avance, et de l'autre, production par appropriation s'établissant au fur et à mesure de la construction de ce bien. L'espace territorial n'est pas porteur des mêmes qualités. Ceci se retrouve transcrit matériellement et spatialement dans les modes d'établissement.

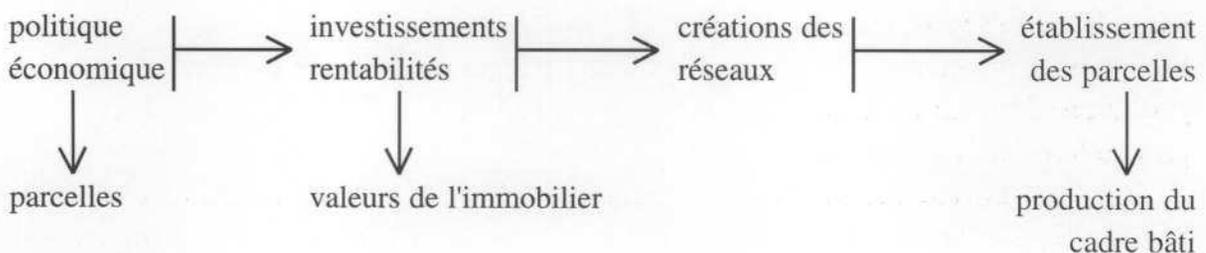
Dans les premiers cas relevés [Sahraoui et Rass Edhraâ], l'espace est la résultante d'une gestion de l'étendue prise dans un paramètre économique, politique.

Il est considéré comme une valeur marchande, exprimée dans un rapport à l'espace métrique euclidien : il est procédé à un morcellement par quadrillage [pour uniformité, homogénéisation] sur une planification basée sur un agencement de réseaux.

Ces étendues ne deviennent donc existantes qu'à travers des études de rentabilité.

Ces études sont définies par les coûts d'investissements, les critères et normes d'amortissement. Au départ est la politique de l'Etat : "quelle est la valeur que l'on [Etat, ville] doit donner à ces investissements ? "

Ces dispositifs d'aménagement du milieu matériel de l'étendue sont prises extérieurement à celui-ci et à pour but final de devenir organisateur de cette étendue. C'est ainsi que l'on assiste à une délimitation progressivement détaillée de l'étendue :



Sont créées ici de nouvelles significations incorporées au site, associées à des valeurs normatives [études de coûts] et idéologiques [politique].

Le problème qui se pose dans le troisième cas [Helba] est le suivant : l'amorce de création de ce territoire s'est fait sans la direction des éléments précités et il y a difficulté de les réintégrer dans le schéma.

On constate alors que l'espace ainsi produit n'est qu'un espace consommé.

Il s'agit d'un autre espace, qui est porté par la valeur physique créée du premier : celui de l'appropriation. C'est à dire quelle est la zone délimitée qui rend soi et à soi [identité du lieu]

et quelles sont les limites et frontières que l'on pose à autrui, celles qui portent en elles le rapport au monde extérieur, et se trouvent transcrites dans l'accessibilité des parcelles, des pièces... Ceci prend son sens à Helba : L'espace est l'intérieur [soi] vers la périphérie [autrui] par une succession de frontières, limites et orientations progressives.

Ces espaces d'appropriation peuvent se définir par la marque portée à l'espace, par le placement des objets autour de soi par rapport à l'environnement.

Or ce placement n'est pas statique : il évolue parallèlement à l'organisation des interactions sociales. Ce qui tient beaucoup plus d'une stratégie que d'un suivi de règles préétablies. Il y a donc une dynamique de jeu interne qui se crée. Ces limites et frontières sont édifiées dans un but de devenir, auquel elles sont confortées dans leur rôle. Mais sitôt passé le besoin, elles s'affaiblissent d'elles-mêmes, sont consommées comme les espaces inutiles. Ce qui est absent dans l'approche planificatrice constatée sur terrain : la seule dynamique est l'étagement dans le temps des différents réseaux, à l'intérieur d'un cadre rigide que l'on doit suivre.

Dans cette dynamique des objets et limites [obtenue réciproquement par la dynamique d'évolution sociale] sont inscrits deux autres paramètres : non pas l'étendue mais la distance établie face à autrui [qui n'a aucun rapport avec la distance métrique transcrite dans la proximité] et le rapport au lieu, l'identité et l'identification que l'on entretient face au lieu.

L'espace n'est ici que la transcription de la conception imaginaire de la distance et du mode d'habiter, résultante de l'interaction sociale dans son aménagement.

Deux points de vue différents qu'il est important de mieux définir pour trouver des parallèles de mises en forme.

SCÉNARIO 2 :

CHOIX EXPLICITE DE LA MÉTHODE D'APPROCHE :

Les constations et suppositions citées dans le paragraphe précédent mettent les méthodes usuelles en difficultés pour proposer une compréhension globale du sujet.

C'est pour cette raison que l'on a souvent pu juger de l'écart fait aux lectures typomorphologiques d'un espace donné.

Ces lectures sont réductrices, en ne livrant qu'une partie des rapports existants entre les habitants/ occupants, et le site. Si elles esquissent l'interaction, ces méthodes ne nous les montrent que sous la forme d'une fonction entre les personnes (P) et le milieu (M) permettant la définition d'un code de conduite des individus en milieu donné (C). Mais cette fonction $C = f(P,M)$ est comme toute affine, la résultante d'un calcul stable dans le temps et l'espace, et l'image C souvent déduite par approximation et réduction des paramètres P et M, eux-mêmes réduits à des relevés sociaux quantitatifs, des données physiques, climatiques... L'exemple est sans faille : les logements S.N.I.T. présentés ici sont disponibles en tout point de la Tunisie, pour les 'mêmes' populations aux revenus socio-économiques similaires. Ont-ils pour autant résolu le problème du logement, puisque s'est immédiatement posé le problème de l'adaptation ?

Il est difficile de définir l'idée de ville et d'urbanité par ce procédé. Comme nous le dit M. RONCAYOLO, "à chaque nouvelle réponse, d'autres imprécisions se posent : hiérarchie système / capitale, polyvalence, spécialités." Pour chaque approche, il faut se reposer la question, être à même de saisir les données nouvelles, de suivre les transformations. Et pour cela, ne pas oublier que "la ville n'est pas un concept scientifique, mais un objet de pratiques sociales, c'est à dire une réalité qui revêt selon le mode d'approche des aspects très différents."¹⁶

L'inadaptation des méthodes usuelles est ici grande, car elles ne permettent pas d'exprimer les procédures d'évolution et de transformations de ces banlieues, ni même d'expliquer la logique d'implantation du quartier Helba. Il est normal qu'on le qualifie de 'quartier anarchique', ne répondant pas aux critères en usage.

D'où l'évocation dans les pages précédentes d'un autre mode structurel de lecture et d'appréciation. Il s'agit d'une matrice, composée de deux registres :

¹⁶ : Lire l'article de Marcel RONCAYOLO : "La ville n'est jamais synchrone" paru dans la revue *Architecture d'Aujourd'hui* n°271, Octobre 1990.

- Un registre des formes de communications [**présentation** : identité, appartenance, proximité et territorialité, dynamique et espace lisse];
- Un registre de système [**représentation** : identification, inclusion, proximité et déterritorialité, statique et espace strié].

Du premier registre peut être exprimé le lieu par **l'être** [la famille, le régime premier], alors que le **système** [l'Etat, le régime second] s'exprime par le truchement du second.

Nous avons vu dans les trois cas étudiés, que l'espace lu peut être décrypté par une combinaison de ces registres, chacun apportant sa contribution à l'édification de ces banlieues.

Mais la constatation *in situ* de l'écart entre les applications respectives de ces deux registres est également flagrante. Comme si elles évoluaient dans deux mondes parallèles destinés à ne jamais se rencontrer. Pourtant, les deux avancent vers le même but : construire ces extensions et les rattacher à la ville, les rendre habitables.

Il serait utile dans un premier temps, de définir les termes utilisés.

Cette définition ne se fait pas dans une optique de 'théorisation' des résultats obtenus, mais de la 'problématisation' de la situation; en vue de considérer les figures citées et leurs affections, non pas de l'ordre de la raison par le chemin d'application de propriétés aux essences stables sur un obstacle, mais plutôt d'engendrer le franchissement de l'obstacle par métamorphoses des accidents qui conditionnent et résolvent le problème.

C'est une étape indispensable dans la stratification du travail, pour être à même de saisir les points de contact potentiels entre les deux registres, et anticiper leurs confrontations à venir dans le quartier de Helba.

CHAPITRE 2

TERRITORIALITE OU GESTION DU TERRITOIRE

2.1 Introduction

2.2 Gestion du territoire :

a / Progrès et modernité : identification

b / Espace politique : la représentation

c / Espace économique : la planification (striage et déterritorialisation)

2.3 Gestion de l'espace environnant :

a / Structures spatiales et sociales : appartenance

b / Relations d'identité : la présentation et références

c / Rapport au lieu : le territoire (espace lisse et territorialité)

INTRODUCTION

Dans les trois banlieues périphériques de Tozeur, il y a eu deux types de production du cadre bâti, nous l'avons vu : l'un à base étatique, l'autre à base vernaculaire.

Il est nécessaire, pour saisir le processus de production dans son ensemble, de comprendre les méthodes appliquées.

A Sahraoui et à Rass Edhraâ, l'Etat est intervenu pour satisfaire en partie la demande de logements. Cet acte s'est fait par une action globale, qui ne se limite ni aux deux quartiers, ni même à la ville. La première manifestation concrète est celle d'un pouvoir unificateur de l'Etat : rattacher les quartiers à la ville et la ville à sa région dans leur processus de transformation autant que de rattacher les gens à leur quartier dans un processus de stabilisation. Il y a eu production d'éléments fixes, communs à tous : les parcelles, les voiries... identiques dans leur teneur. En somme production d'une référence et d'un raccordement à un espace strié par établissement d'un code juridique de propriété et par apparition de réseaux et mailles de viabilisation.

Le développement homogène de ces quartiers est la résultante d'une planification. C'est une clause indispensable à toute action de l'Etat. Il serait utile dans un premier temps, de voir ce que l'induit et son optique, en un outil de travail qui nous permettra de mieux l'aborder, dans tout le poids de cette structure organisante.

Mais ce n'est pas la seule forme d'explications aux différentes constantes visibles dans la formation du cadre bâti [la forme des pièces, la nature des lieux suivant leur emplacement, les hauteurs des murs de clôture, la combinatoire des structures sociale et spatiale...] qui ont pu être apprécié lors des relevés de rajouts, des métamorphoses effectuées par les habitants. Ces interventions ne sont ni faites par l'Etat, ni pour l'Etat, mais résultent d'une autre structure organisant les actions : le sentiment d'appartenance, l'identité.

Ces manifestations ont pour but de prouver une existence propre, une intégration à une communauté, prouver une mainmise sur un territoire [le lieu de l'expression personnelle et sociale]. Elles connaissent cependant des variantes suivant les quartiers.

A Sahraoui et à Rass Edhraâ, cette expression était en partie identique [mêmes murs de clôtures et portes métalliques, mêmes similitudes dans les métamorphoses], c'est peut-être qu'à l'origine, elles se sont montées sur un cadre préexistant qui les a canalisées.

A Helba, en revanche, les différences lues semblent être des variations de constantes. Elles se sont bâties d'elles-mêmes, par un besoin intrinsèque, ce qui a été rendu possible par un espace lisse de communications établi par les habitants. Si des réseaux sont apparus [S.T.E.G.; S.O.N.E.D.E...], ils semblent plus suivre le développement de ce quartier que de le canaliser. La production du cadre bâti et l'établissement des références sont totalement différents.

Il est alors indispensable de doubler le premier outil de travail [celui d'une gestion étatique du territoire] par un autre : celui d'une gestion de l'espace environnant dans une approche de

son mode de construction et d'organisation, en se situant au niveau de la personne occupant et pratiquant ces espaces et lieux d'habitations. Dans cette partie de l'étude, il sera alors question de faire ressortir les caractéristiques propres à chaque élément des registres.

Du registre du système seront successivement définis les différents termes utilisés, dans une approche politique, économique et philosophique, de façon à pouvoir établir plus clairement ce qui est entendu par **gestion du territoire** et par la **représentation** du système de l'Etat.

Puis, pour rétablir l'équilibre seront commentés un par un les éléments du registre de la **présentation**, formant la base d'une **gestion de l'espace environnant** par l'individu lui-même.

Mais chacun de ces sens expliqués séparément du contexte - celui d'un point de rencontre sur le territoire - ne prend pleinement son importance que s'ils sont rattachés au sujet de l'étude, celle du cas précis d'une extension particulière de ville où l'Etat se doit d'intervenir dans un cadre préexistant.

Ce sera le but de la troisième partie.

GESTION DU TERRITOIRE ; GESTION DE VILLE :

Il apparaît important d'aborder le système étatique sur un de ses terrains de prédilection : la ville.

Excepté le phénomène de 'folklorisation de l'espace' [voir la problématique en Avant-propos] par la revalorisation artificielle de certains lieux du Passé et pour donner cours à une revalorisation monétaire [phénomène qui peut être assimilé au politique ou à une mode], la ville produit elle-même sa propre estimation, qui évolue avec le temps. Cela revient à l'acceptation d'une donnée fondamentale en économique : "la ville est beaucoup plus durable que les modes de production et que les modes de consommation. Nous sommes héritiers du long terme dans la ville. Autrement dit, la ville n'est jamais synchrone avec elle-même."¹ Pour une question de rentabilité, la durabilité des biens de production est nécessairement supérieure aux moyens et aux modes de production et de consommation.

Mais pour comprendre que ces pratiques économiques elles-mêmes ne sont que des cas particuliers à l'intérieur d'une théorie plus vaste des économies de pratiques, il faut saisir cet espace social comme structuré par l'existence de champs d'action conçus comme des marchés où s'affrontent des capitaux spécifiques.

Des études de la Tunisie ² sous le Protectorat ont permis de voir quelles perturbations ont subi les biens traditionnels et les pratiques pré-capitalistes [la vie collective, rites et croyances à l'ordre ancien, indivision de la terre...], sous l'imposition d'un nouveau type de marché basé sur un calcul rationnel et une prévision des données. On rejoint par ce biais l'analyse marxiste qui a montré comment "le jeu des intérêts économiques pouvaient se transfigurer jusque dans les jeux désintéressés de la vie intellectuelle." Ces affinités ont conduit P. BOURDIEU à présenter l'ensemble de l'espace social comme "un système de marché où s'échangent des biens spécifiques grâce à des intérêts spécifiques."³

L'établissement de ce type de marché ne pouvait et ne peut encore se faire que sous l'impulsion d'un cadre général totalisant et réunissant les différents acteurs.

L'importance de ce cadre et son urgence d'existence ne s'est fait que sous l'énonciation de l'état de la situation :

Face à la population en croissance exponentielle de notre pays, c'est à dire face à une approche conflictuelle entre l'offre et la demande en logements [la demande est toujours supérieure à l'offre], des propositions, tentatives, résolutions ont vu le jour en matière de gestion du territoire et de la production du cadre bâti. Elles étaient indispensables, sous peine d'engager une vaste dépression pouvant aller jusqu'à la rupture du système, par rupture de continuité des

.1 : *Op-Cit* M. RONCAYOLO : "La ville n'est jamais synchrone..."

.2 : C'est également valable pour les autres pays du Maghreb.

.3 : Cité et commenté dans l'ouvrage de Jean-Pierre DURAND et Robert WEIL, *Sociologie contemporaine*, p.192 / 193.

intérêts. De cette lourde charge, l'Etat et par l'intermédiaire de ses services et administration, reste le premier et principal intervenant. La constatation de Abderrahim HAFIANE va dans ce sens : "L'Administration, principal acteur de la gestion et de la production du cadre bâti, fonctionne et intervient selon une logique de ses structures. Elle contrôle, décide et produit les normes techniques et juridiques."⁴

Pour les raisons précédemment évoquées, le discours de l'Etat reste cohérent en reposant sur une base d'industrialisation.

Cette industrialisation est nécessaire pour l'établissement de capitaux, pour réinvestir les intérêts... pour établir surtout une base de contrôle et de guidage pour le développement et les prévisions de croissance, conditions de l'Etat centralisé.

Mais pour la production du cadre bâti apparaît une assimilation de l'industrialisation à un domaine représentatif de Modernité et de Progrès. Ceci est transcrit dans le choix des matériaux et leur identification, dans l'expression du cadre bâti et sa structuration, dans les normes de consommation de l'espace, rendus nécessaires aux schémas de planification et de promulgation des plans directeurs. C'est à dire pour établir une vision où l'Etat [par l'intermédiaire de l'Administration] intervient comme gestionnaire de l'espace urbain ou périurbain.

Ceci est rendu visible dans la manière dont l'Etat exprime l'espace. Afin de porter au mieux le message explicitant la modernité, le progrès, chacun des espaces et sous-espaces est 'clarifié', où 'l'affectation des fonctions est claire'. Ce souci d'**identification** par la précision est une manière de quitter en dénigrant et dévalorisant le patrimoine ancien [sauf les pièces rares idéalisées au nom du passé Historique], au même titre que le rajout des 'équipements modernes' absents des lieux traditionnels. Ces instruments sont aussi variés que les 'espaces spécialisés', 'équipés de robinets', de 'tableaux', où le 'rôle de chacun'⁵ est précis et unique. Et dans toutes les citations de réalisations, est passée sous silence la production informelle de l'habitat, "considérée comme un anachronisme du système urbain".⁶

APPROCHE POLITIQUE DE L'ESPACE

Toutes ces marques portées sur le territoire n'ont d'autres buts que de coder et décoder l'espace, par qualification de chaque élément intervenant. Chaque pièce, étant codée, possède "une nature intérieure ou des propriétés intrinsèques, d'où découlent leur mouvement, leur situation, leur affrontement"⁷, et chacune de ces qualifications sont fixes et constantes pour la durée de l'appareil d'Etat. Elles sont seulement proprement hiérarchisées, et leurs mouvements sont basés eux aussi sur une hiérarchisation de

.4 : Intervention de A. HAFIANE : "Des références conceptuelles de l'habitat informel" au cours du colloque transméditerranéen : *Patrimoine, Tradition et Modernité* à l'U.P.A. Grenoble, Nov.1989.

.5 : *Op-Cit* A. HAFIANE.

.6 : Intervention du Zeïneb BOUZERFA-GUERROUDJ : "Le mode d'habiter dans les manuels scolaires", au cours du colloque *Patrimoine, Tradition, Modernité* à l'U.P.A. Grenoble, Nov. 1989.

.7 : Gilles DELEUZE et Félix GUATTARI : *Mille Plateaux (capitalisme et schizophrénie)*, Editions de Minuit, 1980, p.436 / 437.

l'espace : des zones prioritaires sont établies dans le but de _, et marquées dans un organigramme.

Codés et décodés par l'Etat, tous ces éléments deviennent inclus dans une société de contrôle. Derrière les mesures de disciplinarisation se profile la création d'espaces d'enfermement, par prévision et délimitation des mouvements, régis par le principe de la fixation et de la visibilité, c'est à dire d'une **statique** permettant la continuation de leur nature dans le temps. L'espace-temps est indépendant d'un **striage** d'où on peut assigner des constantes de direction.

Mais surtout, cette limitation de certains espaces à certains usages [choix des emplacements, et prévisions d'usages dans les P.O.S., les P.I.F...] proviennent de lois qui découlent de l'Etat. Basées sur la propriété, ces lois ont une dimension juridique, dans la possession légale ou légiférée [légiférée dans le cas de touristes par exemple : ils s'approprient des espaces dont ils ne sont pas les propriétaires. Ils sont tolérés et encouragés parfois dans leurs actes car ils rentrent sous le contrôle de l'anonymat en faisant pénétrer avec eux les espaces pratiqués]. Par cette technique sont placés des points de repères qui subordonnent le trajet, fait important lorsqu'il s'agit de distribuer un espace fermé, clos, sur un espace strié [métrique] où, pour pouvoir aller d'un point à un autre, "on compte pour occuper".⁸ L'espace et le temps sont segmentarisés. "Habiter, circuler, travailler, jouer : le vécu est segmentarisé spatialement et socialement. La maison est segmentarisée suivant l'ordre des pièces, les rues suivant l'ordre de la ville, l'usine suivant la nature des travaux et opérations."⁹ Je pourrais ajouter que cette attitude est singulièrement durcie par la vie moderne actuelle.

On remarque aussi les différentes échelles utilisées : chaque élément est multiple de l'autre, dans un rapport de **multiplicité** qui appartient au Nombre [corrélât de la métrique]. "Ces grandeurs ne strient l'espace qu'en renvoyant à des nombres, et inversement, les nombres arrivent à exprimer des grandeurs de plus en plus complexes entre les nombres, suscitant par là des espaces idéaux qui renforcent le striage et le rendent coextensif à toute matière."¹⁰ Le nombre métrique renvoie à une géométrie arithmétique, mathématique, indispensable pour traduire la **distance de proximité**.

Cependant, si l'Etat rend possible la création de ce cadre juridique, "rend possible l'entreprise de grands travaux, la constitution de surplus, l'organisation des fonctions publiques correspondantes", "rend possible la distinction entre gouvernés et gouvernants", c'est que c'est une condition nécessaire pour lui car "il ne s'explique pas par un développement des forces productives, ni une différenciation des forces politiques."

En particulier, "on ne voit pas comment expliquer l'Etat par ce qui le suppose, même en recourant à la dialectique."¹¹ L'Etat n'est que la nécessaire métastructure de toute situation historico-sociale, n'est que la loi qui garantit qu'il y a de l'**Un** dans l'ensemble de ces sous-

.8 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI, p.447. Le mot est de Pierre BOULEZ, citant ses travaux de recherche sur l'espace musical et les rythmes.

.9 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI, p.254.

.10 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI, p.605.

.11 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI, p.444 / 445.

ensembles [et non de l'immédiat dans la société : une structure non-étatique y pourvoit toujours]. Car il faut que la structure soit structurée elle-même. CQFD

La structure de la situation [ce qui dans les pages précédentes avait été appelé l'état de la situation] permet alors de compter-pour-un l'ensemble des termes constituant la situation. On peut maintenant dire qu'un terme est représenté dans une situation s'il est compté pour un par l'état de la situation. La condition réciproque est alors que ce terme est inclus dans la situation, ou en fait partie. Pour être plus complet dans la définition, nous dirons qu'une représentation est une évocation des objets en leur absence, c'est l'image mentale de la correspondance biunivoque ponctuelle $y=f(x)$. Mais si "cette représentation prolonge la perception", elle introduit un élément nouveau qui lui est irréductible : "le système de signification comprend une différenciation entre le signifiant et le signifié"¹², entre l'ensemble de départ et l'image obtenue, et porte en elle la présence d'une organisation.

Si l'Etat est vu comme réassurance universelle de l'Un et opérateur de compte pour un, on comprend pourquoi il est séparé de ses parties, car "il traite le gigantisme, l'infini réseau des sous-ensembles de la situation. Ce qui le contraint à ne pas s'identifier à la structure originale qui dispose la consistance de la présentation, c'est à dire le lien social immédiat."¹³

De ce point, on saisit mieux pourquoi "l'Etat reste une excroissance [représenté mais non-présenté] en ne se fondant pas sur le lien social qu'il exprimerait mais sur la dé-liaison qu'il interdit."¹⁴

Cet énoncé contient une idée très profonde. D'un côté, l'individu reste-t-il continuellement de n'être pas tenu pour celui qui appartient à la société, mais celui qui y est **inclus**. L'intérêt est plus porté sur la relation établie reliant à un ensemble et qui permet de représenter l'ensemble, que sur les propriétés intrinsèques de l'élément / individu exprimée par l'appartenance. Pour cela, l'Etat apporte une essentielle indifférence à l'appartenance, mais un soin constant à l'inclusion. De l'autre, cette dé-liaison serait indispensable pour établir l'homogénéité d'action de la métastructure [l'état d'une situation qui sert à faire-un de toute partie dans l'espace de la présentation] et porterait en elle la limite à ne pas franchir [qu'on ne peut d'ailleurs atteindre] de ce qui n'est déjà plus la détermination de la chose elle-même.

Ainsi s'établit la représentation.

Mais derrière ce refus et cette impossibilité de l'Etat à s'assimiler à la situation, se profile l'autre dimension des appareils d'Etat. Il est incomplet de dire que cet appareil, en ce basant sur l'inclusion et un espace strié, est territorial et maintient le territoire. L'Etat établit continuellement des '**déterritorialisations**' sur l'ensemble de ses inclusions. Elles sont relatives, il est vrai, car s'opère immédiatement un recouvrement de ces espaces perdus par une 'reterritorialisation' sur la propriété [publique ou privée] par une action juridique de possession. "La propriété privée n'exprime plus le lien de la dépendance personnelle,

.12 : Gustave-Nicolas FISHER : *La psychologie de l'espace*, Coll. *Que sais-je ?* n°1925, 1981, p.80 / 85.

.13 : Alain BADIOU, *l'être et l'événement*, Ed. du Seuil, 1988, p.124.

.14 : *Op-cit* A. BADIOU, p.125.

mais l'indépendance d'un sujet qui constitue maintenant son seul lien. [...] Elle porte elle-même sur des droits au lieu que le droit la fasse porter sur la terre, les choses ou les personnes." Cette opération n'est pas un retour au territoire, mais l'action que l'on fait subir au 'déterritorialisé' par le rapport du compte pour un étatique, pour le rendre multiple de l'un. "L'Etat, dès le paléolithique ou le néolithique est un territorialisant dans la mesure où il fait de la terre un objet de son unité supérieure, un ensemble forcé de coexistence au lieu du libre jeu des territoires entre eux et avec les lignages."¹⁵ Alors que la territorialité est souple et marginale, cette 'déterritorialisation' est le but de création de nouvelles terres, rattachées ou connectées aux lignes de striage étatiques. L'Etat ne supporte pas le vide [ou les points de fuite] dans son système.

L'ESPACE ÉCONOMIQUE : LA PLANIFICATION

L'appareil d'Etat le plus apte à effectuer ces transactions de déterritorialité, d'inclusion, de striage et de constance est une merveille technologique et économique : la Planification.

La Planification est pour l'Etat l'occasion et la seule possibilité de se doter d'un outil efficace de coordination. Elle est le moyen de programmer des mesures de développement et de modernisation.

Son objet et ses objectifs sont multiples : il est d'abord procédé à un diagnostic de la situation, pour établir l'état de la situation, l'Etat représente toujours ce qui a déjà été présenté [en ce sens, il est lié à la situation historico-sociale et à son mouvement]. L'opération est la constatation des points de fuite, des manques relevés dans l'inclusion. Elle implique l'*a-priori* dans l'acte de lire, un autre concept : celui de figer l'état des choses pour figer la dynamique en une lecture synchronique et figer par déterminisme l'évolution dans le temps et sa retombée en une succession d'éléments primaires dans l'espace.

A partir de quoi est établie la liste des priorités, des buts [l'aspect qualitatif] et des objectifs [le côté quantitatif]. Cette identification des besoins concrètement, par la définition et la mesure, nous fait retomber dans une théorie fonctionnaliste. Le support suivant est construit : quelle fonction remplit telle ou telle institution [organisation / pratiques sociales] en satisfaisant tel ou tel besoin biologique [ou dérivé par traitement culturel].

C'est en somme une déterritorialisation qui s'instaure, en faisant correspondre à chaque besoin [faim, protection, échange...] un élément dont la fonction est la satisfaction de ce besoin [productivité alimentaire, habitat, structure sociale...]. Tout élément possède une fonction - étant entendu pour nous que ces éléments seront différents selon les cultures - et réciproquement, la fonction signifie toujours la satisfaction d'un besoin.¹⁶

A partir de là, il est possible de les quantifier par quantification des éléments les satisfaisants [mesurables] et de les induire dans un calcul de planification, donc de prévision. Cette définition suppose l'unité du système, ou un état harmonique de coopération entre tous les élé-

.15 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI, p.506 / 507.

.16 : Voir les travaux de MALINOWSKI.

ments du système, c'est à dire qu'ils soient multiples entre eux.

On voit que la planification est au bout du compte un processus de transformation, dans un processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet de transformation sociale et économique. Les pratiques passées de planification nous montrent que celle-ci intervient chaque fois qu'un organe central cherche à opérer une importante transformation dans les contraintes, les rapports de forces, les structures économiques et sociales; chaque fois que le fonctionnement du marché ou les éléments des conditions de vie [logements, alimentation...] ne laissent pas prévoir l'évolution dans le sens souhaité par le pouvoir central [ex. : quantité de ciment par habitant] ; l'occasion est saisie pour transformer les structures de production, d'échanges,...

La Planification contient, en ce sens, un changement et une rupture avec le passé. L'élaboration des plans consiste à formuler les problèmes fondamentaux de la transformation sociale [objet de la planification] et d'établir les choix fondamentaux et les options majeures d'ordre qualitatif concernant l'évolution future. Elle s'apparente à des stratégies de développement et des préférences intergénérationnelles [présent / futur]. Cet établissement de programme se fait dans l'implantation, la localisation des activités et la définition des instruments d'incitation, la résolution de problèmes spécifiques liés au choix des variantes et à la mise en œuvre. Rentre alors la notion d'optimum : l'état considéré comme le plus favorable pour atteindre un but déterminé par rapport à une situation donnée. C'est un synthèse entre deux éléments : les possibilités et les références. La planification est alors correctement traduite sous le terme de maximisation sous contraintes, où déplacer la contrainte devient un des objectifs à maximiser. [au lieu de retenir ses ambitions de production, la maximisation est une relation optimum / efficacité, par minimisation du délai pour atteindre un niveau donné de production, une minimisation des dépenses sociales pour atteindre ce niveau, et une maximisation du niveau de production pour un délai et / ou de dépenses sociales données].

La mise en œuvre contient donc intrinsèquement une idée de projection dans un avenir. Son exécution est prélude à l'élaboration d'un nouveau plan, car toute planification engage une transformation structurelle et qualitative qui contient en elle-même les germes d'une nouvelle transformation. Il est à noter ici que ces transformations ont aussi pour but de mieux asseoir la représentation de l'Etat, par le choix des directions. Elles sont donc statiques dans leur objectif, en réfutant une dynamique qui remettrait sans cesse en cause le fonctionnement.

Là est le point d'achoppement : la planification est à l'image de l'Etat, une métastructure déconnectée de la réalité quotidienne au profit d'une réalité de continuité. Elle porte en elle une vision réductrice de la situation, inspirée de la Chartes d'Athènes dans sa manière volontariste d'organiser le mode de vie. Les fonctions entendues de la planification sont les 'fonctions manifestes' du système, celles voulues par les gouvernants. Elles écartent et abandonnent les 'fonctions latentes', qui ne sont ni comprises, ni voulues par le système. Or, comme nous le cite RADCLIFF-BROWN, "la fonction d'un usage social particulier est la contribution qu'il apporte à la vie sociale, considérée comme l'ensemble du fonctionnement du système social." Elles supposent l'état "d'harmonieuses

coopérations entre les éléments du système, ce qui écarte les conflits". Il y a nécessité de compenser l'oubli et le masquage des points de fuite et échappatoires dans la machine sociale [les soupapes de sécurité] supplantés par le manifeste de la machine étatique.

Pour cela, voir et comprendre ce qui est entendu par la gestion de l'espace environnant nous permettra de saisir l'écart entre les deux modes de gestion.

GESTION DE L'ESPACE ENVIRONNANT :

Alors que dans le paragraphe précédent, nous avons vu que l'espace n'est compté que parce qu'il devient champ d'application de la structure [à travers la planification, les points de repères,...], la base d'approche est tout autre lorsqu'on se situe au niveau des individus.

Mais il est tout aussi important de l'aborder dans sa condition de constitution : l'urbanité.

La ville est appréhendée par tous dans sa matérialité. L'une des premières structures dont nous avons le contact est la **structure spatiale**, transcrite à travers les besoins primaires de s'abriter, se nourrir, se laver, dormir... Il est exprimé le moyen physique de se situer par rapport à un site, à une nature : l'implantation, l'orientation, sa préservation contre les éléments [soleil, vents dominants, pluies, désert, eau...] relativement fixes dans un temps cyclique : peu de changements sont perceptibles à l'échelle humaine.

Cette analyse tient compte des différents paramètres [entre autres l'expérience que l'on a du site, et des appréhensions que l'on pourrait en avoir]. Il faudrait rajouter également la liste des matériaux disponibles sur place et les techniques acquises de mise en œuvre : la façon de construire. L'ensemble de ces connaissances [l'expérience et la technicité] produit le 'savoir-faire', à un tel point que l'on pourrait parler de réflexe, "ébauche bien humble de la mémoire". En procédant par "ce que les psychanalystes appelleraient <loi du déplacement simple>, dans lequel c'est un stimulus secondaire qui déclenche la réintégration et par là, occupe une place prépondérante dans le champ des motivations. [...] L'acte réflexe est ontologiquement l'ébauche de ce refus fondamental de la mort, et qui annonce l'esprit."¹⁷

C'est ainsi que l'on voit ce savoir-faire doublé des besoins primaires, fournir - en cas d'autodétermination et d'autopossibilités- des éléments paramètres de la structure gérante de l'espace : notre manière physique et matérielle d'occuper, l'esquisse d'une pratique.

Le site devient combinatoire de paramètres.

Mais cette manière physique et matérielle d'occupation ne peut se comprendre que si l'on superpose une autre structure à celle-ci : la structure sociale.

Ici interviennent les relations d'un autre ordre : nos rapports avec autrui , autrui étant l'élément étranger hors de moi qui, tout en se situant face à moi, me permet d'être moi et me donne toute ma valeur.

Autrui est ce "monde possible exprimé"¹⁸ qui n'existe pas hors de ce qui l'exprime : moi; en devenant un être face à autrui, je détermine ma relation avec le monde extérieur : "S'il y a un autre, quel qu'il soit, où qu'il soit, quels que soient ses rapports avec moi, sans même qu'il agisse autrement sur moi que par le surgissement de son être, j'ai un dehors, j'ai une nature."¹⁹

.17 : Gilles DURAND : *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, 1969 ; p.468.

.18 : G. DELEUZE : *Logique du sens*, UGE, Coll. 10 / 18, 1969 ; p.408 / 409.

.19 : Jean-Paul SARTRE : *L'être et le néant*, Gallimard, 1943 ; p.321.

Mes besoins et plaisirs personnels [tels que s'abriter, se laver, manger, s'implanter,...] se font alors face à ce monde possible et sont régis par la communication que j'entretiens avec ce monde; mes relations avec autrui se situant au niveau de la communication et du langage des mots, signes et symboles. Autrui est porteur des sens de cette communication.

Autrui se définit ici comme étant la structure combinatoire de cette communication entre divers éléments et composé de ces divers éléments, étant moi-même élément : je suis l'autrui d'autrui.

Je deviens ainsi paramètre de cette combinatoire.

Par cette combinatoire est définie le rapport dialectique entre les deux structures. Elles sont en effet juxtaposées dans le même cadre et indissociables dans le résultat obtenu. Mes besoins et désirs personnels sont autant guidés par le site et ses données, par fonction et forme que par le rapprochement à autrui, ce que j'appellerai le site social et ses données [le modèle culturel et l'échelle sociale]. Les deux sont tellement imbriquées l'une dans l'autre que chaque acte de l'une trouve son sens dans l'autre structure. Nous pouvons dire avec G.N. FISCHER que "l'homme organise et produit son milieu en fonction de multiples facteurs d'éducation, de conditionnement, de normes sociales et économiques qui constituent autant de valeurs inscrites dans l'espace. A son tour, l'environnement exerce une influence sur le comportement : celle-ci n'est pas uniquement le résultat de l'ensemble des possibilités matérielles offertes ou de leurs contraintes, mais aussi des représentations liées à ces valeurs."²⁰ Pouvons-nous rapidement donner une des définitions de la culture : "C'est la résultante de l'interaction entre l'intelligence de l'homme et son environnement pour la satisfaction de ses besoins spirituels et physiques."²¹ On est paramètre dans une relation situationnelle, tout en participant activement à la définition du langage de ces relations. Celle-ci met en relief une manifestation capitale : celle d'une dynamique du processus de la combinatoire. "Les personnes sont des continuités en mouvement, et s'il est important de découvrir leur contenu, leur organisation et leurs réalisations à un moment donné, il l'est encore plus de déceler les processus selon lesquels elles se développent, croissent et changent."²² Mais pour comprendre ces situations, il faut saisir l'importance de la structuration de l'espace d'une part, et d'autre part la manière dont il vécu par les gens. Cette action dans l'espace et présentation de l'espace constitue une structure et un mode de structuration qui intègre les différentes dimensions du milieu-site. Vu de l'extérieur, ce phénomène suggère que l'espace, produit humain, est un vecteur de signification, et non un simple décor ou un moule aux phénomènes humains.

Un paradoxe apparaît maintenant. Il est compréhensible qu'une variation dans les éléments de départ provoque une variante de résultat. Cependant, la lecture des relevés [chapitre 1.]

.20 : *Op-cit* G. N. FISCHER, *La psychologie...*, p.81.

.21 : Hassan FATHY : "Entretiens", publiés dans la revue *Architecture d'Aujourd'hui* n°195, p.49.

.22 : Ralph LINTON ; *Le fondement culturel de la personnalité*, Dunod, 'Monographies', 1945 / trad. 1968, p.9.

nous a montré que les variantes n'étaient appliquées en fin de compte que sur des éléments de la structure ne mettant pas en danger l'expression d'ensemble. Des logements considérés ressortent ce qu'on pourrait dénommer des constantes dans les variations d'occupation, de pratiques, de construction. Une métastructure est bâtie sur une cohérence globale garantissant l'homogénéité des changements effectués. Elle est conçue de telle manière que chacun s'y retrouve avec affinité. Pourrait-on dire se sent en **appartenance** avec le milieu qu'il côtoie, dans une relation d'**identité** avec la structure sociale qu'il fréquente.

Pour pouvoir mieux définir les conditions de construction de cette métastructure, il est important d'expliquer ces termes.

L'appartenance à est la condition que tout individu ressent comme passage obligé, comme être de son droit et de son devoir, pour devenir une entité à part entière d'un ensemble, d'une société, et pour être reconnu comme entité de cet ensemble.

C'est une notion fondamentale pour l'être humain que de se rattacher à une structure sociale présente. Elle se rapproche de l'acte 'réflexe', dans son optique de détacher l'être de l'instant et de la mort, en le plaçant dans une continuité contextuelle qui lui survivra et le soustrayant par là à l'angoisse situationnelle du vide [le soucis de l'être]. "Appliqué à une situation, appartenir veut dire : être une multiplicité consistante donc **être présenté**, ou **exister**."²³ Dans cette recherche d'existence est compris le temporel. Un des caractères principaux des sociétés est qu'elles persistent au delà de la courte vie des individus, et une durée est nécessaire pour l'établissement de ce système d'organisation sociale, d'une mémoire. Uniquement par ce biais, elles peuvent être sorties de l'aléatoire, de faire naître une prévisibilité de comportement. Mais le temps recherché n'est pas à confondre à une durée continue, il se rapproche plus d'une constellation d'instant qui s'écoulent et passés : exister dans le temps ou appartenir au temps. La durée est plus proche de "être au delà du temps", avec une liberté de réversibilité accordée par la représentation. Si se présenter est affaire d'instant, cette mémoire est redoublement d'instant, réorganisant le passé dans une possibilité de synthèse entre une représentation reviviscente et une affectivité présente, elle est "pouvoir d'organisation d'un tout à partir d'un fragment". Elle "assure à l'être contre la dissolution du devenir, la continuité de la conscience."²⁴ Cette mémoire ne peut être qu'individuelle, elle est aussi mémoire de la structure en tant qu'un des liens de la communauté adoptés et reconnus par tous, en se fondant sur les actes de chacun marquant pour la communauté. "Chacun des groupes a une histoire. On distingue des figures et des événements. Mais dans la mémoire, les similitudes passent au premier plan : le groupe, au moment où il envisage son passé, sent qu'il est resté le même et prend conscience de son identité à travers le temps."²⁵ L'appartenance ne peut ainsi être comprise que si elle est située dans une relation d'appartenance, celle où l'individu est compté pour un, tel qu'il est, dans un ensemble.

Cette circonstance qui fait que telle personne est bien ressentie comme telle, déterminée dans son appartenance et sa relation, est le propre d'une identité.

.23 : *Op-cit* A. BADIOU, *L'être...* p.113.

.24 : *Op-cit* G. DURAND, *Les structures...* p.467 / 468.

.25 : Maurice HALBWACHS : *La mémoire collective*, PUF, 1950 ; p.77.

"Reconnaître une identité à un objet, c'est d'abord reconnaître l'appartenance de cet objet à une classe, et deux objets sont identiques lorsqu'ils appartiennent à une même classe."²⁶

Il est peut être utile d'explicitier cette citation, et de voir qu'il existe une double modalité de l'identité.

L'une est liée à l'étendue de l'espace : deux objets appartiennent à une même classe de par leur proximité, ils sont figurants d'un même ensemble plus vaste et prennent la totalité de leur définition en étant placés côte à côte. Ou, bien qu'étant éloignés, la définition de l'un peut s'appliquer à l'autre par constatation de nombreux points communs. Elle est alors liée à la théorie euclidienne de l'espace. Ce principe d'identité a une forme fondée sur les particularités d'une telle géométrie, soit sur le principe des similitudes et celui des déplacements.

La seconde identité est basée sur un ordre de classement que l'on établit par choix interne à soi et intrinsèque à l'objet. Deux objets sont identiques lorsqu'ils répondent de la même manière aux mêmes critères de sélection, ou lorsque j'entretiens avec eux la même relation. Celle-ci est le terme d'identité. On se rappellera à cet effet le 'classement des animaux' de J.L. Borges²⁷. Il convient alors de constater que la notion de classement reste arbitraire et subjective.

Un élément porteur d'identité sera donc un élément qui ferait référence à et qui sera référence de, qui permettrait de se situer par rapport à. Cet élément sera, une fois lu, indissociable de son support : la base et le modèle générateur.

L'importance d'un élément est jugée par sa quantité d'énergie disponible et potentielle : sa fréquence et son intensité. L'attention à porter sur un élément particulier fait référence constamment de manière proportionnelle au poids de son modèle. Il n'est pas possible d'appliquer ici l'identité mathématique, cette égalité qui demeure vraie quelle que soit la valeur attribuée aux termes qui la constituent.

Or se référer à est un type de communication qui se définit par un retour à un passé déjà établi, une attestation (cela peut-être l'Histoire, une mémoire collective, un milieu...), et qui donc fait rentrer l'objet considéré dans une structure si nous acceptons de définir le terme de structure comme étant "l'ensemble des relations existant entre les éléments d'un ensemble. Dans un organisme, la structure est donc hiérarchisée par niveaux d'organisation dont chacun constitue la commande d'un servomécanisme assurant la cohésion fonctionnelle de l'ensemble."²⁸ Il y a donc production par ces servomécanismes d'éléments compensateurs établissant l'adaptation lorsque les facteurs (en intensité et qualité) se modifient. Mais ce 'retard d'efficacité' peut être entraîné par une inertie si grande que se côtoient alors les anciennes structures à peine adap-

²⁶ : L.J. PRIETO : *Pertinence et pratique*, 1975 ; p.83 / 84.

²⁷ : Lire la préface de *Les mots et les choses* de Michel FOUCAULT, Ed. NRF, 1966.

²⁸ : Ces servo-mécanismes jouant le rôle de régulateur et correcteur en rétro-action sur le facteur agissent sur l'effecteur par régulation de l'effet. Nous voyons intervenir une certaine dynamique : l'hystérésis et le retard d'efficacité. In Henri LABORIT : *L'homme et la ville*, Coll. Champs, Flammarion, 1977 ; p.13 / 19.

tées et les nouveaux éléments non encore pris en charge. Ce rythme de passage d'un milieu à l'autre, d'un sens à l'autre, s'accroît d'ailleurs à chaque apport extérieur par effet centrifuge.

La question que tous se posent est alors la suivante : sur quels effets va-t-on baser l'identité d'un objet, et comment se sentir justifié de son adaptation et son entrée dans cette classe?

Nous faisons alors appel à la structure régissante, une métastructure qui permette cette absorption des différents éléments, car elle seule peut nous permettre de comprendre "ce que le tout possède en plus de la somme des parties"²⁹. Et reconnaître une identité ne se fait plus par la reconnaissance de l'objet mais par le rapport entretenu avec l'objet. La seule erreur qui puisse alors être faite est de confondre l'importance d'un objet par son poids ou son intensité et le poids de son importance dans la structure. Il convient d'être très attentif à sa lecture, car l'identité de l'objet en dépend, et par là-même, notre appréhension de cet objet et sa spécificité.

Cette identité contient en elle-même une idée de dynamique de la personnalité, en la situant dans l'ensemble du processus par lequel chacun éprouve sa relation à l'espace. On peut maintenant parler de dynamique, car chacun des sens donnés, des codes est remis en question lors de sa transduction ou l'apparition événementielle d'un nouveau code à re-transcoder. C'est pour cela que cette relation de l'individu au milieu environnant s'organise "à partir d'un champ nouveau : celui de la structure imaginaire de l'être humain qui se déploie dans une construction propre [images, symboles] et qui constitue le support et la source de signification ainsi formées. On explique entre autre cette production imaginaire par l'idée de 'projection'".³⁰ Cette vocation d'identité est donc d'avantage vocation du sujet plutôt que somme d'impératifs dictés par l'objet.

On voit là que c'est la résultante du vécu personnel et les acquis culturels qui réalisent l'enracinement', soit une identité du lieu qui est un élément de l'identité du Moi. Dans cet enracinement, chacun crée son individualité en incorporant des aspects choisis de la forme et de la structure de l'environnement physique pour se fournir une image de soi, une identité personnelle, une identité du lieu.

Mais définir le cadre global de son insertion ne peut se faire que par projection sur le milieu, en une transcription appliquée de son moi, en une consistance à l'exister de l'être, une consolidation, qui ne vient pas après-coup, mais est créatrice du territoire du moi.

Le territoire est une mise en évidence du rapport à l'espace, une notion d'espace. Délimiter un territoire est une affirmation de sa présence et d'un regroupement de ses forces : une expression de ses instants en une émergence d'expressions, de qualités, de signatures relevant de l'identité et de l'appartenance. Car, "les fonctions du territoire ne sont pas premières, elles supposent d'abord une expressivité qui se fait terri-

.29 : *Op-cit* H. LABORIT, *L'homme...* p.17.

.30 : *Op-cit* G. N. FISCHER, *La psychologie...* p.97.

toire."³¹ Ce n'est donc pas un fait, mais un acte en perpétuel recommencement, car cette expressivité suppose un langage, où "chaque code est en état perpétuel de transcoding, de transduction. Le transcoding ou la transduction, c'est la manière dont le milieu sert de base à un autre ou au contraire, s'établit sur un autre, se dissipe ou se constitue dans l'autre." Cette notion de milieu n'est pas unitaire : "Ce n'est pas seulement le vivant qui passe constamment d'un milieu à un autre, ce sont les milieux qui passent l'un dans l'autre, essentiellement communicants." Un territoire "emprunte à tous les milieux, et comporte des milieux intérieurs, extérieurs, intermédiaires, annexés." C'est ainsi qu'il y a territoire dès que "les composantes du milieu cessent d'être directionnelles pour devenir dimensionnelles, cessent d'être fonctionnelles pour devenir expressives. Il y a territoire dès qu'il y a expression du rythme." Le rythme ici entendu est celui d'une coordination de milieux, coordination d'espaces-temps hétérogènes, nécessairement induites par les passages de transcodés d'un milieu à un autre.

On peut accepter cette approche du territoire comme le produit d'une territorialisation de rythmes et de milieux. Ce n'est donc pas basé sur une ressemblance, une répétition, mais sur une différence, qui elle seule est rythmique car productive. Cette différence est perçue par autrui comme une distance instaurée, des limites fluctuantes introduites dans le champ typologique par l'expression et la perception. "Le territoire, c'est d'abord la distance critique entre deux êtres de même espèce, marquer ces espèces. Ce qui est mien, c'est d'abord ma distance. Je ne possède que des distances."³² Cette distance est un rythme, une proxémie, non une mesure.

Le territoire n'est donc pas un espacement métrique entre les objets, les sujets, les expressions. Contrairement au striage de l'appareil d'Etat, l'espace est ici occupé pour être compté, avant d'être compté. Il est en variation, en développement, homogène, ouvert, illimité car aux limites évolutives, sans endroit ni envers ni centre. C'est un espace lisse, d'ancrage psychologique, où c'est le trajet qui entraîne l'arrêt. C'est un espace d'intervalles, d'intercales, de superpositions, d'articulations. C'est un acte de succession comme de coexistence, bâti sur une consistance qui est "l'acte de produire le consolidé. [...] L'architecture en témoigne, comme art de la demeure et du territoire : S'il y a des consolidations par-après, il y en a aussi qui sont parties constituantes de l'ensemble."³³ L'agencement territorial est un consolidé de milieux, d'espaces-temps.

En ce sens, le milieu environnant est vécu comme unité.

.31 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI : *Mille plateaux...* p.384 / 388.

.32 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI : *Mille plateaux...* p.393.

.33 : *Op-cit* G. DELEUZE et F. GUATTARI : *Mille plateaux...* p.405.

CHAPITRE 3

TERRITOIRE ET IDENTITÉ

3.1 Territoire et identité :

- a / Apparition d'une territorialité
- b / Éléments d'une territorialité
- c / Ordres et conflits

3.2 La mouvance :

- a / Réponses établies et réponses émergentes
- b / Formation des réponses émergentes
- c / Spécificité des réponses établies

3.3 Mailles d'intervention :

- a / Mailles de reformulation
- b / Définition de ces mailles
- c / Dégagement des éléments sensibles

Je suis un citoyen libre dans un pays libre dans le
monde libre

Suis-je libre

et toutes ces lianes et toutes ces fibres...

Salah Guarmadi

TERRITOIRE ET IDENTITÉ :

La lecture des deux textes précédents établit un parallèle entre ce qu'on a appelé un état de situation et une situation, par l'intermédiaire de deux approches et lectures de la notion de territoire et territorialité, d'identification et identité.

le sentiment de ville et d'urbanité passant par ces deux notions, il est justifiable que l'on s'y attarde plus, de façon à mieux établir la liaison avec l'objet de l'étude : celle des quartiers périphériques de Tozeur en pleine édification et transmutation.

De ce qui ressort, on pourrait rétorquer que, finalement, les deux gestions sont déterritorialisantes dans leur rapport à la terre. Certes; mais le processus est fondamentalement différent d'un cas à l'autre.

Comme il l'a été dit, la tâche essentielle de l'Etat est un striage de l'espace sur lequel il règne ou entend appliquer son pouvoir, contre tout ce qui peut le déborder. A ce but, il peut utiliser des espaces lisses préexistants, mais en les dé-naturant pour leur réinsertion aisée comme moyens de communications au service d'un espace strié.

Ce faisant, l'existant est démis de ces fonctions d'être *présenté* pour devenir *représentant* de la jonction d'un point à un autre, établissant la nature du contact : le mouvement, par la direction du passage d'un point à l'autre et la distance existante. En ce sens, la dynamique de l'Etat est une stabilité extensive, car sa seule préoccupation est une perpétuelle quête de décomposer / recomposer / transformer le mouvement inter-points en fonction de ses directives de planification, elles-mêmes en état de transformation.

La dé-territorialisation est alors le mouvement par lequel on quitte la terre pour l'introduire dans le registre du striage de l'espace mental, celui de l'unité d'état de pensée. Se comprend alors la nécessité obligatoire de l'inclusion dans un ensemble plus vaste : celui de l'unité d'application du pouvoir, des éléments du pouvoir : la possession juridique et la planification.

Un retour aux relevés est indispensable pour mieux expliciter ces 'matériaux' avancés; en particulier ceux d'entre les relevés où la marque étatique est visible dans sa transcription et son essence : Sahraoui et Rass Edhraâ.

Il est superflu de revenir sur la composition géométrique les formant [décrite au chapitre 1], mais beaucoup plus important de l'aborder dans sa syntaxe de conjugaison. Le décalage intérieur / extérieur dans l'occupation et les pratiques peut alors être mieux compris.

A l'origine se trouve une déterritorialisation du site par un rattachement au futur projet de lotissement. Un chantier est un non-lieu, le lieu de personne. Puis après la construction de celui-ci s'est immédiatement opérée une re-territorialisation, par inclusions successives aux différents ensembles s'imbriquant [Etat, Gouvernorat, Municipalité / habitants]. Le point de rupture du dernier niveau est à relier à une 'donation', un accord juridique de possession qui, bien qu'étant conçu par l'Etat, soustrait en quelque manière le sol à celui-ci par non-ingérence dans le privé [si est respectée la Loi étatique (code d'urbanisme, cahier des charges des P.A.M....) et si on donne pour 'privé / privation' : ce qui est écarté du groupe, ce qui est en situation incomplète par rapport à la communauté ; l'intérieur des logements est en ce sens 'privé']. C'est ainsi que j'ai pu constater l'intérieur des parcelles totalement transformé, subir des rajouts et des modifications, mais sans aucun contact avec l'extérieur, aucune emprise portée sur la rue.

Située en bout du mouvement, cette autorisation accordée ne remet pas en cause l'unité de l'Etat, pas plus que son principe unificateur ; l'échelle est trop minime, insignifiante dans ses actes.

Au contraire pourrais-je même ajouter, car cet espace privé [destiné vraisemblablement à subir des extensions par ses occupants] est le résultat de la prévoyance publique généralisée; même si peu de prises existent sur cet intérieur par l'extérieur. Ce privé est conçu suivant l'image que l'Etat entend donner : celle du progrès, de la modernité, par le choix des matériaux, du vocabulaire, de la juxtaposition / combinaison des espaces entre eux, de l'agencement général.

Je peux alors proposer une autre approche des logiques processuelles des transformations. Il est vrai que la plupart des croquis présentés auraient pu être dessinés en d'autres lieux, là où l'Etat construit les mêmes logements depuis vingt ans : Cité el Mourouj, Bizerte, Sousse [où, sur 100% des logements, 34% sont produits par la S.N.I.T. et l'A.F.H.], al Mohammedia,... et là où l'Etat pénètre à tous les niveaux du territoire en implantant de nouveaux noyaux de village : Kesra, Mides, Chebika, Matmata,... La coupure est aussi flagrante à Tozeur, où l'extension n'est que récente. Nous sommes face à une architecture quelconque, restrictive pour l'Architecture [elle n'est qu'acte de construction quand les règles de l'art sont respectées] mais porteuse de la marque unitaire du pouvoir par le territoire d'action. Or, s'il se trouve qu'en d'autres emplacements [sorties des grandes villes], les logements sont destinés à des personnes ayant déjà une connaissance de la ville et des restrictions qu'elle impose au niveau de l'étendue appropriée comme à la place accordée aux pratiques quotidiennes, les populations des banlieues de Tozeur ont encore en esprit ce qui leur était accordé il y a peu : l'espace large de leur habitus et un type de conjugaison des lieux entre eux. Dans ces parcelles leur est proposée une combinatoire, c'est à dire un rapport prédéfini par des mesures délimitées et cloisonnées, des lieux fixes aux fonctions préétablies, alors qu'ils avaient, dans les successions temporelles, pour habitude d'établir eux-mêmes les rapports nécessaires aux lieux entre eux : une conjugaison d'espaces que la faible structure des murs [deux pièces, une cour] n'entravait qu'au minimum.

Les transformations apportées aux logements dès leur appropriation [prise de possession] sont alors légifiées par les propriétaires eux-mêmes, exprimant par là le besoin ressenti de faire correspondre ces espaces dessinés à l'expression de leur identité, et tenter par là d'extraire les pratiques et le vécu du cadre qui les coince et les fragmente en espaces morcelés. Cet acte de

résistance, rattaché à une mémoire et à une structure organisationnelle propre à toute la communauté, permet d'accepter et de saisir dans son contexte les similitudes constatées dans les variations de l'objet originel. Elles sortent alors cette entité du cadre global où elle est placée [l'échelle du pays sur lequel s'applique le pouvoir] pour la situer dans son cas particulier : celui des constructions périphériques de Tozeur.

L'intérieur des croquis et l'élaboration du processus dynamique sont alors propres à ces personnes-là qui, à partir de ce moment, identifient leur logement. Au fur et à mesure de son édification, par transformations interposées, le logement devient maison et se pénètre des sentiments de ses habitants. L'idée d'appartenance se transcode dans l'identité de référence, dans les habitudes de pratiques, dans l'habitus fonctionnant comme principe générateur de pratiques et leur système de classement -même si cet habitus a du faire des concessions lors de son transfert au nouveau site. C'est à dire qu'il s'agit d'une stratégie de comportement en action réciproque au support qui fait face. Il est donc important pour ces croquis de donner leur environnement, de montrer le Désert avoisinant, et par là de montrer le quotidien mis dans son contexte.

Le point de rupture intérieur / extérieur est de nouveau visible [pour Sahraoui et Rass Edhraâ] dans l'accessibilité de la parcelle, au lotissement, c'est à dire la rue, par l'introduction d'un terme mixte : le social / étatique ou l'espace public.

Si la rue considérée à Helba [il est encore possible de parler de rue, si on accepte de la définir comme étant le passage autant que la manière de passer d'un point à un autre] retrouve le sens fondamental de l'urbanité comme les rues du centre ville, c'est qu'elles constituent un puissant opérateur de mixité. Ces rues, avec ses quelques boutiques d'épicerie, ses points de contacts entre habitations et espaces 'publics', la multiplicité des relations établies, participent à la constitution du sentiment de **quartier**. Ce qui permet de penser à ça est le trait commun existant entre les maisons d'un même lieu, en même temps que la capacité à agir avec succès comme une collectivité. Je pourrais dire que ces espaces se sont faits approprier, puisqu'ils sont devenus sécurisants, support d'un sentiment de familiarité, de pratiques.

On peut directement m'avancer que la densité constatée à Helba ne permet pas de parler de quartier de ville. Nous y reviendrons.

La re-lecture des espaces dits 'publics' dans les autres quartiers [Sahraoui et Rass Edhraâ] montre la représentation d'une organisation à l'origine. C'est une répétition que de le dire, mais ce qu'il faut constater, derrière le vide des rues, est le pôle d'identification à l'Etat, donc au politique... à l'impersonnel. C'est une valorisation de l'espace qui se crée hors du champ subjectif directe, par une existence propre hors de la perception empirique des structures socio-spatiales. Derrière le soucis économique de bâtir tant de logements à tel coût, au plus pressé, pour telle tranche de catégories sociales solvables, est une démarche de citoyenneté, de référents à des symboles et normes de communauté. Ces maisons identiques, juxtaposées entre des rues de même nature, relèvent d'une expression sociale qui n'est possible que sous homogénéisation. L'intervention du pouvoir est ainsi inclusion, alors que l'appartenance aurait supposée une dif-

férenciation. Ce qui s'est constaté à Helba à tous les niveaux d'accessibilité [du quartier, de la parcelle ou équivalent, des pièces, des lieux intimes / privés / communs].

Réside ici le vide des rues dans ces extensions récentes. Elles sont conçues suivant un ordre, une logique de rationalité, de prédéfini, d'unique par des règles d'usage déterminé. L'espace y est souvent réduit à une notion d'handicap physique [distance, temps, coût...] dont l'importance et le poids dans la structure organisationnelle diminuent avec la maîtrise technique des moyens de communications. Or, il se trouve que ces règles ne correspondent qu'à une primarité dans la qualification d'espaces, introduites en même temps que la qualification des logements qui les bordent. Elles en oublient la matérialité, et sont décalées de la même manière du sentiment d'identité des occupants que les logements le sont, car les règles qui ont servi à leur composition ont été édifiées par une volonté de progrès non assimilé par les gens, du moins comme l'Etat aurait voulu qu'il le soit. Si de l'intérieur, l'intime a pu être transformé en tout quiétude, le seul nom du propriétaire des voiries suffit à effrayer les habitants de toute tentative de mainmise sur l'extérieur : *domaine d'Etat*. Les espaces publics sont ressentis comme extra-familiaux, comme simplement le point de passage obligé et provisoire entre la ville et la demeure. Ce sont donc des espaces qu'il est difficile de s'approprier et par conséquent de respecter. Leur utilité au niveau individuel n'est que déversement des déchets inutilisables, d'une dépossession. Le vide des rues renvoie à un endroit où l'on ne peut rien faire en son nom.

Ce qui se passe est plus grave dans un long terme. La seule maîtrise de l'intimité de la maison est-elle suffisante pour compenser et se substituer à la maîtrise de l'intimité de voisinage ? Je pense plutôt que cette absence d'imbrication ne peut provoquer qu'incohérences, par la non-émergence d'identités communes. Certes, ces logements et occupants sont liés entre eux, mais par des règles qui leurs échappent. D'où la vision présentée des lotissements : somme juxtaposée de logements. Devrais-je dire en fait l'absence de vision globale pour une approche segmentarisée, au coup par coup.

Le quartier de Helba, nous l'avons vu, est basé sur une 'logique' tout autre.

Lui aussi s'est construit par déterritorialisations successives, mais de nature opposée à celle expliquée précédemment.

Opposée car en fait, le territoire exprimé commence dès l'entrée au quartier, par une reterritorialisation qui ne s'effectue ni après, ni sur autre chose [comme le cas des autres quartiers où le rapport à la terre se fait sur une régimes diachronique de propriété, appareil d'Etat] mais pendant. Elle ne se fait pas sur toute la surface de la terre-support, mais en des lieux précis, là où les espaces lisses tendent à croître dans leurs dimensions.

Dresser un territoire est finalement faire admettre et ressentir à autrui le passage d'un lieu à un autre, d'un espace-hors à un espace-dans, qu'on ne peut comprendre qu'en occupant, c'est à dire en allant cheminer entre eux

Il serait hâtif de dire qu'ici, les points sont ignorés, de même que les trajets striants.

L'espace de Helba comporte des points, des multitudes de points : points d'habitation, points d'eau, d'assemblée... Et si ces points déterminent des trajets, il faudrait plutôt reconnaître qu'ils sont subordonnés aux trajets qu'ils déterminent. C'est donc une démarche en négatif du striage d'appareil d'Etat, de sédentaires, qui commencent par placer des points d'ancrage et fonctionnent avec. Les habitants de Helba sont restés nomades dans l'âme.

L'autre dimension à rappeler : au lieu de distribuer un espace fermé [le propre du sédentaire, de l'appareil d'Etat, où chacun a un rôle assigné de même que la communication est réglée], l'espace est ouvert, accueillant.

Ouvert à lui-même, dès son origine et dans ses transformations. Il n'est pas le résultat brut de mise en relief de données, il est l'élaboration même de ces données, et contient en lui comme une planification interne, les germes d'un changement suivant, car il est lui-même changement et changeant.

Changement en étant expression et relativisation des mutations des structures mentales à travers lesquelles est appréhendé le monde social. L'espace devient l'intériorisation de ces nouvelles structures, "devient la forme *a priori* du pouvoir euphémique de la pensée, il est le lieu des figurations puisqu'il est le symbole opératoire du distancement maîtrisé."¹

Peut-être pour cela que la vernaculaire nous semble familier, peuplé d'évidences — parallèlement au fait qu'il est très complexe. Cette intériorisation produit l'habitus, les dimensionnelles, l'expression provoquée par les dispositions... Le lit 'fixe' celui des parents n'aurait pu être que là, à droite de l'entrée, comme le jardin qu'à gauche et l'accès ici et la pièce d'habitation à droite de l'entrée. Ces faits repérables et significatifs se retrouvent dans toute la vie quotidienne du quartier de Helba, et chaque fois que possible à Sahraoui et à Rass Edhraâ; comme dans la vieille ville. On pourrait rapprocher ces séquences à un striage si l'on n'avait pas le pressentiment —ou la certitude— que la perception de l'espace et du temps, pris globalement, serait plutôt discontinue, hétérogène. "Ils ne seraient pas partout d'égale valeur, il est des endroits et des instants privilégiés"², comme il est mention d'espaces et de temps sacrés dans la mainmise de autour, devant, à côté. *Haramna âleyhi* [حرمننا عليه : on l'a rendu interdit, chose illicite] m'a dit le père en me montrant le terrain devant lui [relevé 3]. Mais il est pourtant ouvert à tous, au passage, à quelque dépôt des voisins. Cet interdit porté ne correspond pas à "l'inviolabilité du territoire annexé", mais impose aux visiteurs ou passants de "nombreuses règles de conduite" en même temps que "la consécration temporaire" du passant alors considéré comme un "pèlerin". Il est donc recommandé de "s'abstenir de toute activité profane"³ En ces lieux ; l'espace investi est *haram* [حرام], alors que le reste est profane.

Ce sacré est d'une interdiction non absolue, tel un tabou, fait de telle manière qu'il puisse être transgressé, contrairement aux rues et aux découpages de Sahraoui qui sont totem : inviolables dans leur essence, indestructibles. Ici, il suffit d'un changement d'état pour que l'interdit soit levé. Une nouvelle construction, un nouvel habitant, une destruction formant désordre, et

.1 : *Op-cit* G. DURAND : *Les structures...* p.473.

.2 : Joseph CHELHOD : *La structure du sacré chez les Arabes*, Maisonneuve-Larose, 1965 ; p.205.

.3 : *Op-cit* J. CHELHOD : *La structure...* p.210 / 216

la situation change. Les réponses ne s'établissent pas sur une grille de règles prédéterminées, et elles ne le pourraient en aucune sorte : leur espace / support est changeant.

Ses habitants n'ont qu'une récente pratique de la construction en dur. Si la détermination de l'espace et son application dans la demeure "procèdent d'une même origine dans les oppositions sacré/ profane" [et par là déduire les couples droite / gauche, soleil / ombre, sud / nord...], "concordent le plus souvent et se fortifient mutuellement, elles n'en sont pas moins indépendantes".⁴

Elles s'affrontent en deux états : le rappel d'une mythologie d'un côté, formant l'emprise des signes, des contenus normatifs et interprétatifs et d'un empire sémiotique, d'une mémoire, d'une tradition ; et de l'autre la structuration d'un espace et la manière dont il est vécu, et ses transcriptions en cours d'élaboration face aux remplacements / apports et destructions / disparitions.

"Élaboration" est le terme approprié, car il semblerait qu'ils ne mesurent l'impact du bâti qu'une fois... bâti. En sont témoins ces murs de clôture que l'on voit se rehausser, les portes se fermer, des maisons entières changer d'orientation, des sites d'occupation se déplacer suite à la construction voisine d'une pièce d'habitation d'une maison, d'un chemin drainant plus de monde anonyme. "Élever des murs, les surélever, s'inscrit dans cette intention de couper les ponts, en quelque sorte, avec ce qui est au-delà de l'espace assigné à la famille. Il est alors aisé de saisir le rapport entre se débarrasser d'une chose et 'alli'".⁵ Mais au fur et à mesure, l'espace et la distance se remplissent de nouveaux occupants, les blancs voient leur nombre se réduire en conséquence, jusqu'au moment où ces nouveaux occupants ne peuvent plus prendre place que dans les espaces interstitiels laissés vides ; ces mêmes espaces qui avant servaient de 'lieu-tampon' où s'effectuaient les mises en contact, les mises à distance, les jeux d'enfants, les espaces surveillés de loin où sont lâchées en liberté les animaux domestiques [chèvres et point d'attache des chameaux], où sont entassés les matériaux de construction en attente d'utilisation... où les intrusions visuelles, phoniques, sensibles s'annulent ou sont considérées comme non avenantes.

C'est un fait difficile à éviter car l'état de la situation de Helba est que des pièces, des maisons, des chemins se rajoutent et se créent, se montent ou disparaissent face aux conséquences de l'expansion du quartier et de sa population. De même que les techniques de construction font que cet habitat est intrinsèquement en pleine 'élaboration'.

Mais il n'est pas le seul à citer. Les pratiques évoluant parallèlement au temps passé sur place depuis leur 'sédentarisation', font que les lieux à consacrer aux différents moments du vécu s'élaborent d'autant plus que la date de leur installation remonte dans le temps. Si les rajouts de construction se montent stratégiquement face au site, il faudrait reconnaître qu'ils se montent aussi face à des définitions d'habitus de plus en plus fines dans leur approche, face à

.4 : R. HERTZ : "La prééminence de la main droite" in *Mélange de sociologie religieuse et folklore*, p.106 / 109.

.5 : Mohamed BOUGHALI : *La représentation de l'espace chez le Marocain illettré*, Afrique Orient, 1974 ; p.53.

une échelle des valeurs à accorder aux lieux successifs de plus en plus précise. A travers ces constatations, nous comprenons mieux à la fois l'étagement prévu dans le temps des espaces délimités à additionner au noyau initial, et à la fois les délimitations elles-mêmes de ces espaces. ces personnes, ayant saisi ce que ces espaces signifient et représentent [face à eux et face à la société], peuvent être à même d'esquisser une planification les concernant.

Nous touchons là au cœur du processus de transformation du quartier. Si l'Etat ne continue à choisir que les réponses extraites de sa planification, si la même politique est appliquée ici qu'ailleurs, son intervention ne risque-t-elle pas de créer des sources de conflits, des tensions négatives par blocage, au lieu d'un apport positif capable d'accélérer la vitesse d'assimilation? Il serait utile de voir plus précisément la problématisation de cet habiter en mouvance.

LA MOUVANCE :

RÉPONSES ÉTABLIES ET RÉPONSES ÉMERGENTES :

Il est intéressant de noter que le quartier de Helba n'a pas encore de cimetière propre.

Comme si la mort officialisée et reconnue était bannie en ces lieux, les mémoires, les êtres, les choses ne s'enterrent pas. Il n'y a pas de tombes, de stèles ou de livres pour rappeler ce qui ne doit pas s'oublier, pour attester d'une ancienne présence. Ici, on ne meure pas. Rien ni nul ne s'accorde le caractère d'intouchable, de preuve d'un passé révolu. Il est empirique [à partir d'autres cas donc d'approximations] de vouloir juger l'effet de résistance de ce quartier à la mort, à la mort d'une maison, à la mort du système. Cette situation serait représentée par un état d'instants, où tout fonctionnerait dans l'oubli physique et oral, dans la mémoire qui se déduit de cet oubli. Il n'est en aucun cas question de disparition, physique ou orale. Tout est à même d'être rappelé, réintroduit dans un nouveau rôle, le sens est remplacé avant qu'il ne risque de s'éteindre ; sinon il est mis en attente. La mort est bannie et tous les chemins qui y mènent sont coupés : le vieillissement du système aussi, même s'il ne se définit pas par rapport à la mort mais par rapport à lui-même. "Vieillir est certes lu comme une perte de mémoire, mais surtout comme ne plus la construire d'une activité qui semble nous intéresser." Le vieillissement est "identifiable dans son autonomie et devient alors modélisable et interprétable dans son organisation."⁶

A Helba, les pratiques et les édifices décrivent "cette propriété d'un système en général qui peut à la fois maintenir et se maintenir, relier et se relier, produire et se produire, transformer et se transformer."⁷ Tout le quartier, autant l'ensemble que chaque élément y appartenant, est bâti sur cette organisation et son auto-organisation.

Il est organisé dans son contexte. Chaque élément, entité d'espace ou individu, se définit par rapport à lui-même et porte intrinsèquement ses valeurs. Il est parallèlement mis en contact avec ses voisins dans une relation de fonctionnement d'interdépendance. Son sens est enrichi dans cet élargissement des points d'impact : son champ d'action ne se résume plus au poids de l'entité, mais à la distance introduite entre les entités, la manière et la vitesse de passage de l'une à l'autre. Les milieux et les rythmes coordinatoires de milieux sont créés dans cette optique. Cet espace-là est lisse.

Mais la structure du quartier est aussi organisante : elle possède en elle les transformations nécessaires à apporter à l'organisation, aux rythmes, au lissage pour les rendre identifiables et représentables. Un certain striage est introduit, qui chercherait dans les variations non l'élément de fixité, la constante ou la mesure, mais les points de repères. Ce striage peut se faire suite à la fixation sur des références acceptées à tous les niveaux entre l'individu et la commu-

⁶ : Jean-Louis LEMOIGNE : "Le vieillissement des organisations sociales" in *Communications* n°37, 1983 ; p.182 / 191.

⁷ : Edgar MORIN : *La méthode* (tome 1) ; p.104.



	REPUBLIQUE TUNISIENNE SOCIÉTÉ NATIONALE IMMOBILIÈRE DE TUNISIE SUD	
	NATURE DU DOCUMENT: PLAN DE MAISON DE LA CITE AIBOUL KACEM CHEBIB	ARCHITECTE: M. JERBI Dessinateur: M. Mustapha
TOZEUR	Date OCT 1990	Echelle 1/500

munauté [les codes sociaux ou étatiques : écoles, télévision...].

Derrière cet agencement spatio-temporel qui se déduit de ce striage, la production de cet agencement est-elle un résidu de sa transformation, l'étape d'un aboutissement, ou au contraire sa transformation est le prix de son fonctionnement productif ?

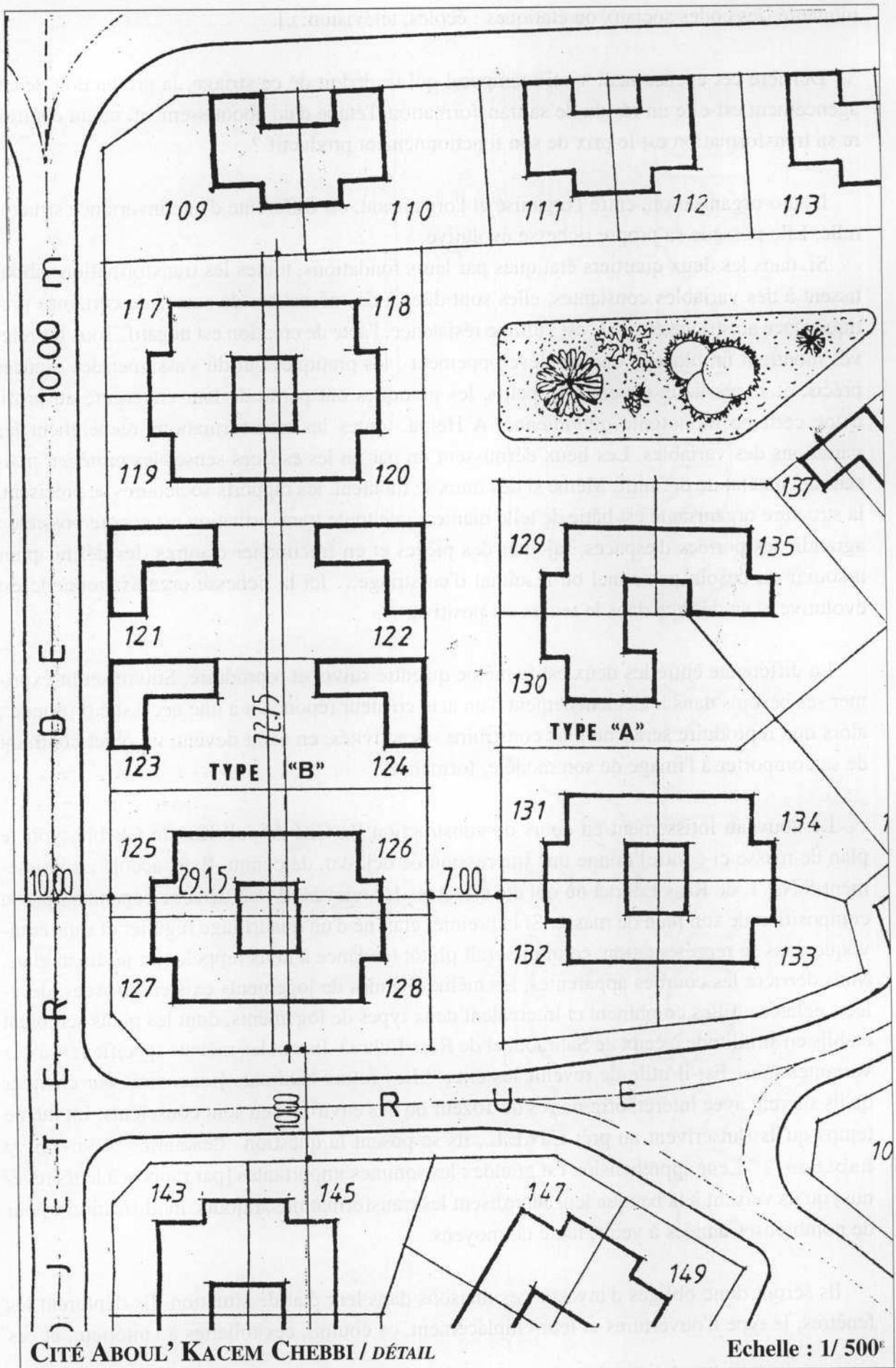
L'auto-organisation, entre l'organisé et l'organisant, est différente d'une invariance structurale. Elle possède sa propre richesse évolutive.

Si, dans les deux quartiers étatiques par leurs fondations, toutes les transformations aboutissent à des variables constantes, elles sont dues à des nécessités de survie de certaines pratiques face au striage étroit. C'est l'ultime résistance, l'acte de création est négatif. Tous les relevés montrent un blocage dans le développement : les pratiques ont dû s'assigner des espaces précis, et si ces lieux étaient trop petits, les pratiques ont perdu de leur envergure au profit d'une certaine monotonie quotidienne. A Helba, toutes les transformations recherchent les variations des variables. Les lieux définissent un par un les espaces sensés les protéger, mais sans aucun état de définitif. Même si des murs se montent, les rapports sociétaires se précisent, la structure organisante est bâtie de telle manière que toute transformation est encore possible : agrandir les portées d'espaces, rajouter des pièces et en fractionner d'autres, les définir pour assouvir un besoin personnel ou résultant d'un striage... Ici la richesse organisationnelle est évolutive et sa dérivée dans le temps est positive.

La différence entre les deux est la même qu'entre suivre et reproduire. Suivre serait exprimer ses besoins dans le déclenchement d'un acte créateur répondant à une nécessité profonde ; alors que reproduire serait ne plus construire ses activités, en étant devenu un objet contraint de se comporter à l'image de son modèle, formalisé.

Le nouveau lotissement en cours de construction [la Cité Aboul' Kacem Chebbi, voir le plan de masse ci-contre] donne une impression de déjà-vu, de connu. Il est accolé au lotissement S.N.I.T. de Rass Edhraâ où ont été effectués les relevés. Il s'en détache cependant par la composition de son plan de masse. Si le premier était né d'un quadrillage régulier et sans équivoque dans sa représentation, celui-ci aurait plutôt tendance à nous rappeler un jardin anglais. Mais derrière les courbes apparentes, les mêmes bandes de logements existent, brisées, décalées, éclatées. Elles combinent et intercalent deux types de logements, dont les plans semblent établis en similitude à ceux de Sahraoui et de Rass Edhraâ. Ils ont les mêmes spécificités, à des variantes près. Est-il utile de revenir les citer ? Les futurs habitants [rencontrés sur chantier qu'ils suivent avec intérêt, originaires de Tozeur ou des environs] en sont conscients. En même temps qu'ils s'inscrivent au prêt C.N.E.L., ils se posent la question "Comment va-t-on y habiter ?" Leur appréhension est grande : les sommes importantes [par rapport à leurs revenus] qu'ils versent à la banque leur interdisent les transformations, rajouts, modifications, pour de nombreuses années à venir, faute de moyens.

Ils seront donc obligés d'investir ces maisons dans leur état de situation. Ils déplorent les fenêtres, le type d'ouvertures et leur emplacement, ce couloir, ces toilettes à l'intérieur, et ces



CITÉ ABOUL' KACEM CHEBBI / DÉTAIL

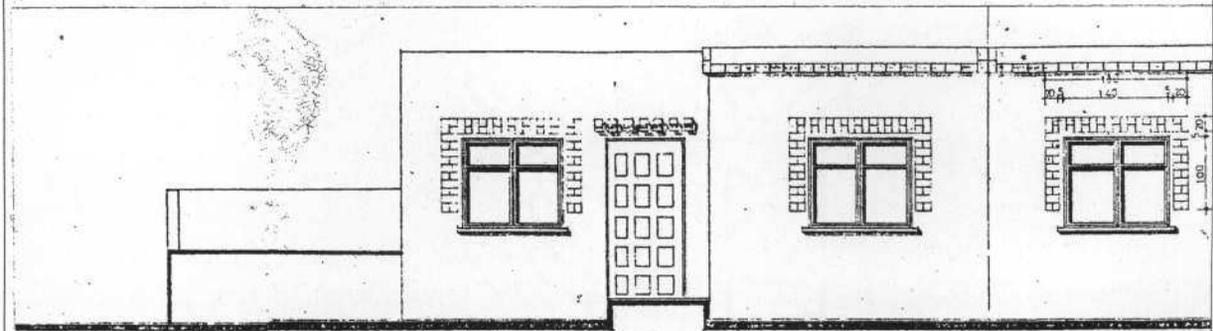
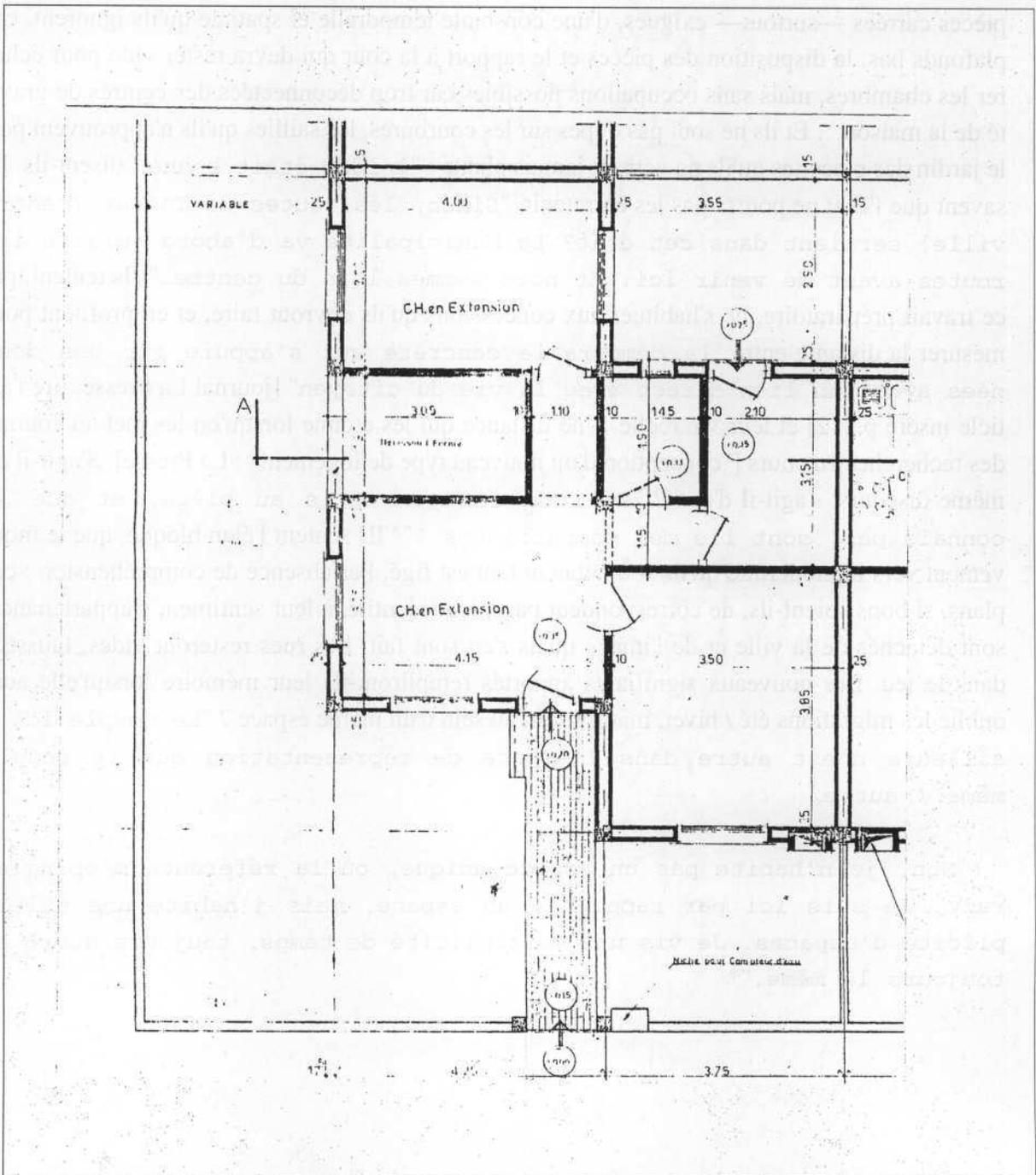
Echelle : 1/ 500^e

pièces carrées —surtout— exigües, d'une constante temporelle et spatiale qu'ils ignorent, ces plafonds bas, la disposition des pièces et le rapport à la cour qui devra rester vide pour éclairer les chambres, mais sans occupations possibles car trop déconnectées des centres de gravité de la maison... Et ils ne sont pas dupes sur les courbures, les saillies qu'ils n'approuvent pas, le jardin des placettes qu'ils ne verront jamais planté : "l'idée était bonne," disent-ils. Ils savent que l'Etat ne pourra pas les entretenir. "Sinon, les routes de Tozeur [centre ville] seraient dans cet état? La Municipalité va d'abord refaire les routes avant de venir ici. Et nous sommes loin du centre..." Ils tentent, par ce travail préparatoire, de s'habituer aux concessions qu'ils devront faire, et en profitent pour mesurer la distance entre "la démocratie concrète qui s'appuie sur des données ayant un lien direct avec la vie du citoyen" [journal La Presse, lire l'article inséré p.212] et leur vie réelle. Une distance qui les étonne lorsqu'on les met au courant des recherches en cours ["conception d'un nouveau type de logement" : La Presse]. S'agit-il du même discours, s'agit-il d'eux ? "Et tous ces gens pris au piège, et que je connais pas, sont ils mes compatriotes ?"⁸ Ils sentent l'élan bloqué, que le mouvement vers la modernité qu'ils souhaitaient tant est figé. Par absence de compréhension : ces plans, si bons soient-ils, ne correspondent pas à leur identité, à leur sentiment d'appartenance, sont détachés de la ville et de l'image qu'ils s'en sont fait. Les rues resteront vides, faussées dans le jeu. Les nouveaux signifiants apporteront-ils leur mémoire lorsqu'elle aura oublié les migrations été / hiver, matin / soir, au sein d'un même espace ? "Le couple ici / ailleurs n'est autre dans l'espace de représentation que le couple même / autre."

"Non, je n'habite pas un espace unique, où la référence m'épinglerait. Je suis ici par rapport à un espace, mais j'habite une multiplicité d'espaces. Je vis une multiplicité de temps, toujours autre et toujours le même."⁹

.8 :Salah GARMADI : *Paysages*.

.9 :Michel SERRES : *L'interférence (le point fixe et l'intersubjectivité)*, Ed. de Minuit, 1972 ; p.148 / 150.



CITÉ ABOUL' KACEM CHEBBI / LOGEMENT "TYPE A"

Echelle : 1 / 100^e

MAILLES D'INTERVENTION :

L'article de presse [*Conception d'un nouveau type de logement*, 18 Mars 1991; inséré p.212] nous situait la question du logement dans un rapport d'ingénieurs entre eux. Il est ici question d'étudier le problème en fonction d'une rentabilité accrue des matériaux disponibles, du coût... La création de ce centre était certes nécessaire et urgente, et des résultats prometteurs en sortiraient peut-être. Mais paradoxalement, les architectes ne sont pas mentionnés, comme si on leur avait retiré toute action possible sur le logement, comme s'ils n'étaient pas concernés. La maison ne serait-elle qu'un fait de construction? Les exemples relevés nous prouvent le contraire. La variation des éléments architectoniques et leur emplacement, l'agencement des pièces, se sont parfois faits à l'encontre des règles de construction [greffe d'un escalier, de balcons en porte-à-faux sur une dalle simple, corbeaux rajoutés sur des poteaux déjà coulés...]. Mais elles étaient exigées à un tel point par les usagers que le bâtiment n'avait d'autre choix que de les supporter. Les ingénieurs travaillant en laboratoire auraient-ils seulement supposé cette existence de variations et de variantes et les auraient-ils mentionnés dans leurs rapports? La vision statique des logements proposés jusqu'à ce jour ne nous permet malheureusement pas de le supposer. Leurs recherches, en se basant sur des données résultantes ou concourantes à une planification ne risquent-elles pas d'être encore déconnectées de la vie réelle des habitants de ces zones arides?

D'où, en arrière plan des études de rentabilité et de la réalisation de constructions décentes et fiables au plus faible coût, les additions des sommes financières du bâti proposé et des rajouts / modifications par les habitants, ne rendent-elles pas ces logements plus chers que leur véritable coût monétaire si le processus de transformation avait été pris en compte dès l'origine? Le coût social final [non-compréhension de ces logements, perte par effritement du sentiment d'appartenance et de l'identité à la ville, donc à la région, à l'Etat...] n'est-il pas lui aussi énorme, en risquant de s'accroître dans les années à venir?

L'autre face du problème escamote aussi les architectes. Ils sont totalement absents du processus d'édification de Helba. Leurs besoins ne se sont pas faits ressentir jusqu'à présent : "Pourquoi un architecte pour construire ma maison ? Moi je sais comment la construire, pas lui ". Si cette phrase est en partie vraie et fondée, elle est à rattacher au fait que les architectes ont souvent construit [pour ne pas dire en exclusivité] pour des minorités avantagées, pour des services d'Etat ou des séries d'appartements pour promoteurs privés, où l'acte d'habiter disparaît au profit d'une rentabilité financière [les cités El Manar, la Route de Bizerte à Tunis,...]. Les réponses produites ne font appel qu'à la primarité des besoins, et nous avons pu constater les effets destructeurs sur la secondarité de la vie collective et sociale : les possibilités d'écart et de mise à l'écart, les capacités de tension entre les couples sacré / profane, ordre / désordre, public / privé-intimité, centre / périphérie ; c'est à dire cette secondarité qui suppose l'incertitude et le pluriel mais qui implique d'être. Ce sont ces lieux ou ces moments qui forgent les identités. La destruction des ambiguïtés et des ambivalences [le propre des espaces secondaires non régis par l'Etat] s'est fait au profit d'un ordonnancement des parties dans un tout, avec les conséquences vues.

Nous, architectes, étions absents à la fois de Helba et du processus de planification. Les textes précédents pourraient passer pour des préoccupations purement philosophiques s'ils n'étaient pas rattachés au sujet de l'étude : une demande de restructuration du quartier et une série de logements [un "lotissement"] à prévoir.

Si les réponses apportées à Sahraoui et à Rass Edhraâ sont des réponses que nous ne sommes pas en mesure de critiquer, au vu de l'urgence de la situation en manque de logements, du peu de moyens disponibles et des difficultés conjoncturelles présentes à ce moment-là, l'étude sur Helba dans son déclenchement actuel a permis au moins de supprimer l'urgence des trois facteurs précités.

Il nous est donc possible de reformuler le questionnement et les réponses préétablies en tenant compte à la fois des exemples existants [qui restent des exemples vivants de bien des aspects d'une mémoire domestique en constituant un témoignage réel des recherches sur l'ordre de la maison] et de ce que nous sommes en mesure d'attendre de ces quartiers. Cette reformulation nous dégage alors plusieurs échelles dans les mailles d'intervention.

La première maille à gérer est celle de la confrontation de deux systèmes : le conflit entre usagers et l'Etat, par l'intermédiaire des habitus / pratiques et de la planification. Il y a pourtant des points communs existants : de part et d'autre, tout le travail est basé sur une nette volonté d'accession à la modernité, au progrès. Mais cet état de choc doit-il obligatoirement passer par une importation de mobilier dans un espace figé [se rappeler les croquis de Rass Edhraâ] à vocation prédéfinie? Doit-on passer par une inaccessible métrique qui ne mesure en fait qu'une absence de pratiques, une constante, un vide par restriction.

Les mouvances constatées à Helba nous proposent une vision cybernétique, une architecture en vitesse de déplacement, une auto-organisation à richesse organisationnelle positive. Même réduit à la plus simple expression, rien n'est trop intensément filtré, il y a une tolérance à l'ambiguïté, une certaine redondance est maintenue. Des points de fuite sont visibles dans lesquels on sent le passage à leur première modernité : le passage à la ville. Leur architecture est en cours d'édification, leur projet n'est pas fermé : il ne vieillit pas.

Cette maille concerne essentiellement le territoire, tant dans son approche que dans son investissement et vécu.

La deuxième maille est alors celle-ci : est-il possible d'introduire une dynamique des transformations dans une planification caractérisée par une construction de masse? Il est possible, et même certain, que le projet dessiné et réalisé ne corresponde pas en tout point aux désirs de la famille. Mais cette position de porte-à-faux pourrait devenir départ pour une nouvelle métamorphose, une nouvelle transformation qui remet les habitants dans une nécessité positive d'acte créateur.

Si une planification est une théorisation des résultats obtenus en vue de calculs des recherches d'optiques, le propre de l'architecte est de situer à un niveau de la gestion du territoire : ni en haut, ni en bas de cette gestion, mais dans son application. Représenter cette situation revient à accepter de résoudre le problème par le problème lui-même, par la métamor-

NATION

GRACE A UN DON DU CHEF DE L'ETAT

Conception d'un nouveau type de logement

M. Ahmed Friaa, ministre de l'Equiperment et de l'Habitat, a présidé une réunion qui a groupé les ingénieurs, les experts et les techniciens du nouveau Centre d'expérimentation et de technique du bâtiment, créé récemment pour servir d'organe de recherches scientifiques et techniques, relevant du ministère de l'Equiperment et de l'Habitat.

Ce Centre aura à dynamiser les recherches techniques appliquées dans le domaine des sciences touchant au secteur du bâtiment. Ainsi le Centre entreprendra des expériences sur la nature des sols et les divers matériaux utilisés dans le génie civil,

en plus des études et expériences relatives aux structures spécifiques nécessitant le recours à des matériaux nouveaux pour leur utilisation dans le bâtiment.

Ce Centre est appelé à entreprendre des études sur l'ensablement des routes, la construction dans les zones arides, la protection des villes contre les inondations, et la construction anti-sismique.

Le Centre sera appelé également à élaborer des normes pour la fiabilité des matériaux et les techniques de construction et à examiner les causes de certaines défaillances au niveau des bâtiments civils.

Le ministre a, en outre, mis l'accent sur l'intérêt accru qu'accorde le Chef de l'Etat aux conditions de vie des habitants des quartiers populaires et la sollicitude à l'égard des citoyens à faible revenu en leur permettant de bénéficier d'un logement décent.

Les ingénieurs du ministère de l'Equiperment et de l'Habitat en coopération avec l'Ecole Nationale des Ingénieurs sont parvenus à concevoir un type de logement social où il est fait recours à des matériaux de construction locaux produits selon des normes précises grâce à un appareil spécialisé offert par le Chef de l'Etat au département.

M. GRIOUI A JENDOUBA

« Ne pas promettre ce qu'on n'est pas en mesure de réaliser »

«L'efficience politique requiert d'informer les citoyens sur les potentialités disponibles en évitant de leur promettre ce qu'on n'est pas en mesure de réaliser. Il importe également de faire en sorte que l'écart ne soit pas trop grand entre les attentes du citoyen, les engagements contractés et les réalisations accomplies».

C'est ce qu'a affirmé en substance, M. Hédi Grioui, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'Information, en présidant à Jendouba la clôture des travaux de la conférence régionale des municipalités entamés depuis le mois de novembre dernier.

Traitant des valeurs et des principes qui doivent présider à l'action municipale, M. Grioui a souligné que cette action consitue l'un des principaux acquis de l'indépendance et du régime républicain.

«La démocratie municipale est une démocratie concrète qui s'appuie sur des données ayant un lien direct avec la vie du citoyen», a encore déclaré le secrétaire d'Etat.

M. Grioui a indiqué que la démocratie municipale exige aussi que l'on réponde aux aspirations de la collectivité et que l'on consolide le sentiment civique.

«Cette action ne saurait se poursuivre

et répondre aux aspirations des citoyens si le citoyen n'assume pas certains de ses devoirs, en particulier le devoir fiscal qui constitue un impératif vital dans cette conjoncture difficile que traverse le pays et qui nécessite de compter sur soi et sur nos propres potentialités à l'échelon du citoyen et de la collectivité locale», a-t-il poursuivi.

EXTRAIT DU JOURNAL La Presse DU 18 MARS 1991

phoses des accidents qui conditionnent le problème. La planification n'est pas qu'un concept théorique, et le territoire qu'un espace primaire ou un lieu d'enfermement. Gérer le territoire lorsqu'on s'adresse à des personnes, à une relation d'identité, dans un but de produire un habiter, serait peut-être de proposer une 'sous-planification' [comme les poupées russes incluses les unes dans les autres mais appartenant au même ensemble : la grande poupée, l'Etat] plus souple, fluide, se fondant dans l'espace lisse de la territorialité plutôt que de fermer les points de fuite par un striage fixe : une planification à responsabilité limitée.

La troisième maille est alors celle de l'architectonique des lieux. Une planification, comme une gestion du territoire, a-t-elle pour but de reproduire les lieux à l'identique, dans son processus de transformation? Au vu de la recherche de Progrès et de Modernité, au vu de l'établissement progressif d'un striage de plus en plus fin et précis, aux vues d'une nécessité de coller aux impératifs de la planification et de la faire pénétrer dans la demeure, le travail de l'architecte est-il simplement d'apporter une réponse à la nécessité que procurent ces espaces, ou, au contraire, son objet n'est-il pas de re-proposer d'autres articulations et conjugaisons des lieux entre eux? Il est question de pouvoir permettre aux usagers de reformuler leurs messages et besoins au vu des années à venir dans une vision prospective, et de pousser à l'élaboration de ces lieux par les usagers eux-mêmes.

Cette dernière maille lie dans un cercle l'expression du territoire, la territorialité comme mainmise évolutive et leur gestion dans une planification.

Le travail à faire sur ces banlieues est sous ces conditions, non pas de donner une réponse de ce qu'on attend d'un bâtiment, d'un quartier, d'un investissement social; mais bien plutôt de permettre de donner ce qu'on n'attend pas dans un immédiat ou un temps proche. Prendre le devenir comme une constante à varier, c'est "étudier le système de nos attentes possibles", et voir "dans quelle mesure sont réalisables, compréhensibles et acceptables les possibilités de relations avec d'autres systèmes au sein de la société."

L'architecte "doit savoir en tout cas que sa tâche consiste dans l'anticipation et l'accueil des mouvements de l'histoire, non dans leur promotion."¹⁰

ABACHI Farid

Tunis, Juin 1991

.10 : Umberto Eco : *La structure absente*, Ed. Mercure de France, 1972 ; p.299.

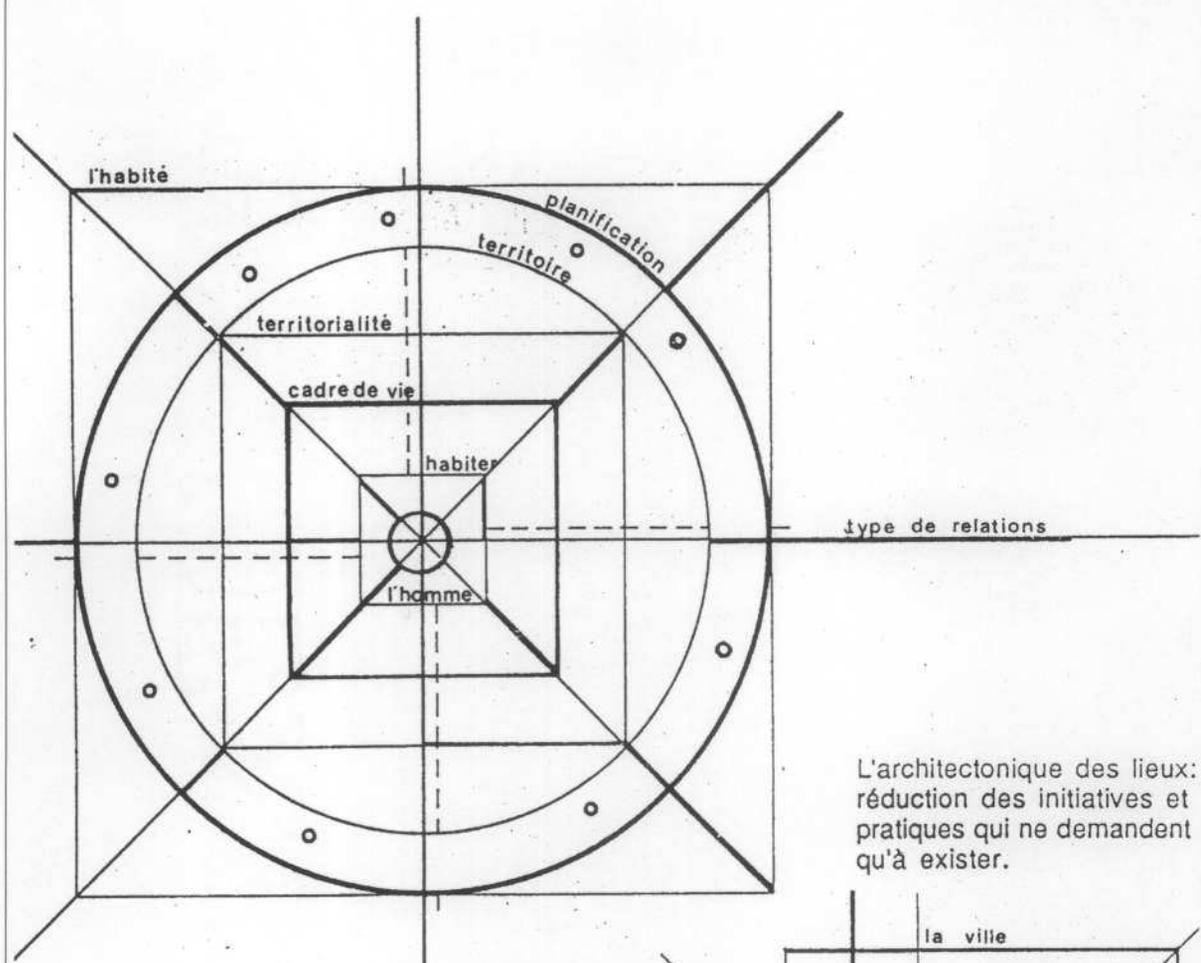
LE PROJET ?

Solidarité de base.

Et toujours cette phrase de Townbee :

"Les nomades, ce sont ceux qui ne bougent pas.
Ils deviennent nomades parce qu'ils refusent de s'en aller."

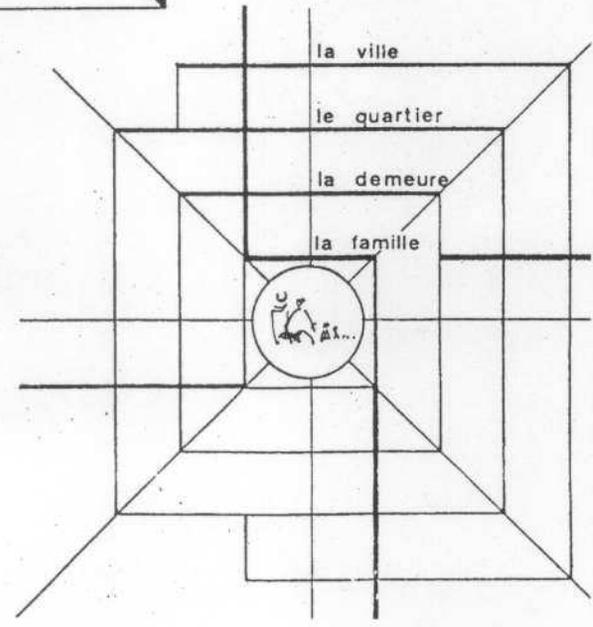
L'HOMO-URBANUS
véhiculé par les décideurs



L'architecture des lieux:
réduction des initiatives et
pratiques qui ne demandent
qu'à exister.

L'EFFET PERVERS MAJEUR :
soumission au régime marchand et
normatif.

○ : les décideurs du cadre bâti.



Cette fiche est une simulation et peut être un guide à travers tous les chapitres

ANNEXES

Annexes

Annexe 1 : Estimation de l'évolution population active / population occupée 1981 / 2001

Annexe 2 : Enquête population / emploi pour Tozeur au 01 Juillet 1989.

Sahraoui ; Enquête population, ménages et surface bâtie en comparaison avec les autres villages de l'oasis.

Annexe 5 : Nom des personnes occupant les logement relevés et situation familiale pour les trois quartiers.

Glossaire des termes utilisés

Bibliographie

Annexes graphiques

AXONOMÉTRIES D'UN HABITER

- Coupe d'une maison
- Interprétation du "séjour"
- Interprétation d'une "façade"

SCHÉMATISATION DES LIMITES D'HABITER

- les maisons de Sahraoui
- les maisons de Rass Edhraâ
- les maisons de Helba

SCÉNARIOS D'INTERVENTION

ANNEXE 1 :

Estimation de l'évolution Population active / population occupée 1981 / 2001 :

	Gafsa	Tozeur	Kebili	Gabès	Medenine	Tataouine	Total
<u>1981</u>							
Pop. 1981	228	61	84	236	273	93	975
Pop. 18-59 ans	101	27	37	104	121	41	431
Pop. occupée INS	46,8	11,3	67,7		76,9		202,7
<u>2001</u>							
Pop. 2001	384	102	140	450	463	158	1700
Pop. 18-59 ans	192	51	70	225	231	79	848
Pop. occupée	96	26	35	113	116	40	424
<u>Augmentation 1981 / 2001</u>							
Population	156	41	56	214	190	65	725
Pop. 18-59 ans	91	24	33	121	110	38	417
Pop. occupée	49,0	15,0	80,0		79,0		221,0

Tozeur : Enquête Population / Emploi au 01 Juillet 1989 :

- Effectifs par milieux :	Urbain	Rural	Total	% Urbain
	55623	19428	75051	74,1
- Taux d'accroissement annuel urbain 1984 / 1989 en % :	urbain	rural	total	
	2,4	0,6	1,9	
- Solde migratoire 1984 / 1989 :	entrées	sorties	solde	
	2803	3187	- 384	

“Il y a actuellement dans le Sud 144'600 emploi, recensés et 203'000 occupées. Pour répondre aux besoins de la population en 2001, ce nombre devrait être augmenté de 221'000 emplois nouveaux. Une telle croissance n'est pas seulement un changement de degré, mais implique un changement de nature dans l'organisation économique et spatiale du Sud.”

Sources : Statistiques de l'Institut National de Statistiques de Tunis.

ANNEXE 2 :

Document ARRU, Ville de Tozeur, Projet de réhabilitation (APS, Dec. 1985)

	Population et ménages		
	Unités d'habitat	Ménages	Population
Abbès	68	95	550
Bled El Hadhar	196	260	1500
Bou Liffa	71	75	450
Sahraoui	277	385	2220
Jhim	112	135	780
Total	724	950	5550

Le rapport ménages / unité d'habitat, qui est l'indice de tendance diffuse à diviser l'habitat en plusieurs logements, est plus élevé dans les cinq quartiers que dans le gouvernorat de Gafsa - Tozeur en 1980. En particulier, dans les deux quartiers les plus importants, à savoir Bled El Hadhar et Sahraoui, on a un rapport de 135 - 140 ménages pour 100 unités d'habitat.

Globalement, dans 74 % des unités d'habitat vit un seul ménage, dans 21 % vivent deux ménages et dans 5 % vivent trois ménages.

Ces pourcentages varient néanmoins sensiblement d'un quartier à l'autre. A Sahraoui, seulement 67 % des unités d'habitat sont occupées par un seul ménage, tandis qu'à Bou liffa, on a presque toujours un ménage par unité d'habitat.

Source : Rapport Technosynthesis / Ital Consult, 1985.

ANNEXE 3 : LES HABITANTS DES LIEUX RELEVÉS

Quartier de Sahraoui :

- Relevé 1 : Dar Ammar ; les parents et 5 enfants; habitent ici depuis 1986.
- Relevé 2 : (n'a pas voulu que je mentionne son nom); les parents et 4 enfants (de 25 à 10 ans); habitent ici depuis les inondations de 1990. Le père est veilleur de nuit.
- Relevé 3 : Dar Mohamed Ali; les parents et 4 enfants (de 7 ans à quelques mois); habitent ici depuis 1986; le père travaille à l'hôtel Jérid.
- Relevé 4 : Absents pendant le relevé; les parents et 5 enfants (aîné de 25 ans); un voisin proche m'a ouvert la maison et m'a expliqué les étapes et intentions du propriétaire; habitent ici depuis 1989.

Quartier de Rass Edhraâ :

- Relevé 1 : Dar Belgacem; instituteur, va se marier cet été; habite ici depuis 1989 mais possède la maison depuis 1987.
- Relevé 2 : N'a pas voulu dire son nom; les parents, la grand-mère, et 5 enfants (dont 3 mariés), deux fils travaillent à Métaoui dans les Mines, l'autre va venir habiter l'étage. Le père et les trois fils travaillent. Ils habitent ici depuis 1986.
- Relevé 3 : Dar Mansour Rakrouki; marié et deux enfants; instituteur à l'école primaire voisine, habitent ici depuis 1988.

Quartier de Helba :

- Relevé 1 : Houch Messoud; les parents et 5 enfants; installés ici depuis 1972.
- Relevé 2 : Houch Mohamed Ben Othman Debich Othmani; les parents et 5 enfants (de 12 ans à quelques mois); installés ici depuis 1974.
- Relevé 3 : Houch Mohamed; les parents et 6 enfants; installés ici en 1978.
- Relevé 4 : Les parents, la grand-mère maternelle et 4 enfants; ils s'installent en 1976 derrière la maison paternelle dans un terrain réservé.

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES :

Appartenance : Structure par laquelle l'élément est compté comme une multiplicité^o consistante, comme existant ou étant présenté^o

Connexion : opération par laquelle on détermine une formule à partir d'autres formules données comme référence et leur rattachement ; le sentiment d'appartenance^o est une connexion établie par des égalités, des équivalences, des implications, des négations ou disjonctions, des quantifications de correspondance.

Dynamique : processus par lequel tout élément entretient une relation de connexion^o dans une situation donnée face à un événement^o. Une dynamique est toujours génératrice de métamorphoses ; son état est paradoxal : sa constante est d'être un devenir.

Espace lisse : espace-support d'une vitesse de déplacement des éléments entre eux. Le trajet effectué permet d'occuper l'espace et de déterminer les points d'arrêt. "La coupure, l'écart sera libre de s'effectuer où l'on veut" (P. BOULEZ). C'est un espace ouvert, de communications et d'interaction où l'élément se qualifie lui-même : à l'image du jeu de go (DELEUZE et GATTARI).

Événement : c'est un multiple^o fondateur, composé des éléments du site et de lui-même ; il est *présenté*^o, mais aucun de ses éléments ne sont présentés : il appartient^o sans être inclus^o, il est *a-normal*^o. (A. BADIOU).

Habité : révèle un mode d'organisation des pratiques et du vécu d'une communauté relatif à un modèle d'habitat, un type d'habitation. C'est l'application d'un déterminisme spatial représenté par l'inclusion^o de ses éléments constituants.

Habiter : relève de l'occupation d'un espace par la personne elle-même, en fonction des processus de transformation qu'elle génère ou auxquelles elle est soumise. Ce processus est le résultat d'une dynamique^o à laquelle appartiennent^o tous les éléments présentés dans la situation^o.

Identité : l'équivalence établie ou le type de connexion^o qui permet à l'élément de se compter comme appartenant^o à une structure, comme multiple d'une situation^o dans laquelle il est présenté^o.

Identification : terme de représentation^o d'une structure d'identité^o.

Inclusion : opération par laquelle un ensemble d'éléments devient élément d'un ensemble plus vaste, une partie. Un terme est dit inclus s'il est compté-pour-un par l'état de la situation. L'inclusion renvoie à la représentation^o étatique (A. BADIOU).

Métamorphose : le stade d'évolution par lequel passe l'élément étudié, en marquant une pause à un moment donné, c'est une étape dans sa transformation qui lui est décisive. Elle est toujours le point de départ d'une nouvelle métamorphose, en connexion^o avec une dynamique^o.

Multiple / multiplicité : forme générale de la présentation, dès lors que l'on assure l'existence [la consistance] de l'élément représenté (A. BADIOU).

Normal : se dit en parlant d'une situation°. Un terme ou un élément normal est à la fois présenté° dans une situation° et représenté° dans l'état de la situation°. Un terme présenté° (dans la situation) mais non représenté (par l'état de la situation) sera dit singulier; alors que, représenté mais non présenté, il est une excroissance (inclus dans une situation mais sans lui appartenir), il est dit a-normal (A. BADIOU).

Opération de dé-territorialisation : régime par lequel le support d'action (ici l'espace ou le territoire) est quitté au profit de sa représentation dans la structure. Ce régime est immédiatement suivi d'une re-territorialisation (par exemple un recouvrement de propriété en possession juridique) du support considéré pour le re-introduire dans un espace strié° préétabli (G. DELEUZE et F. GATTARI).

Planification : procédure par laquelle une dynamique° de transformation est insérée dans un striage°. Ces objectifs, moyens et possibilités sont quantifiés à l'avance par une représentation° de la situation° d'accueil.

Présentation : "Ce qui se présente est essentiellement multiple, ce qui se présente est essentiellement un." La présentation est le processus par lequel l'élément peut affirmer son appartenance° à une situation° et devenir ainsi partie constituante (existante) de cette situation (A. BADIOU).

Problématisation : c'est un mode de pensée tourbillonnaire, dans un espace ouvert et lisse° où les choses-flux se distribuent. Il ne part pas d'une théorie des solides [Théorémisation°] mais d'un modèle hydraulique inséparable de la réalité ou de la consistance. Ici les figures ne sont considérées qu'en fonction des affections qui leurs arrivent : connexions°, adjonctions, projections... "On ne va pas d'un genre à ces espèces par différences spécifiques, ni d'une essence stable aux propriétés qui en découlent, par déduction, mais d'un problème aux accidents qui le conditionnent et le résolvent". C'est un modèle de devenir, inséparable des métamorphoses (G. DELEUZE et F. GATTARI).

Représentation : opération par laquelle est établie la structure gérante de la situation dans sa présentation : l'état de la situation. Un terme représenté est inclus° ou fait parti d'une situation°. C'est une garanti de consistance que la structure soit structurée, ce par quoi la structure de la situation est "comptée-pour-un" [le "Un-un" de HEGEL].

Richesse organisationnelle : étude des différences dans le temps d'une invariance structurelle par sa dérivée. Elle est évolutive selon des modalités descriptibles et représentables : si cette dérivée est positive, le système est en croissance créatrice de nouvelles situations° et de présentations d'événements°; si elle est négative, le système est en dégénérescence (J.L. LEMOIGNE).

Situation : état d'une multiplicité consistante présentée : un multiple est le régime du compte-pour-un (une structure) (A. BADIOU).

Striage ; espace strié : opération par laquelle l'espace (ou tout support d'action : le temps, la représentation,...) est rapportée à un repère de placement et d'évolution. Cette référence établie est intrinsèque à l'élément et le guide dans ces déplacements en déterminant le mouvement et sa direction dans un espace fermé. Le jeu d'échecs est un espace strié (G. DELEUZE et

F. GATTARI).

Territorialité : sentiment par lequel est mis en évidence une expressivité d'appartenance° sur un territoire ou un espace lisse donné. C'est une distance introduite par la présentation de soi face aux autres éléments d'une situation donnée.

Théorémisation : le modèle et l'obstacle du problème sont ramenés constamment à des raisonnements dont les bases sont établies précédemment au problème posé, par déduction et rappel des propriétés et différences soulevées. C'est un modèle homogène, fondé sur une théorie des solides, qui s'oppose à l'hétérogénéité de la problématisation°. C'est un mode de construction stable, constant, à l'identique dans son processus (G. DELEUZE et F. GATTARI).

Topomorphique : présentation d'une situation événementielle, composée d'une part du site lui-même et d'autre part des éléments de ce site.

Touristisation : opération par laquelle un espace, une époque, est déviée de ces fonctions premières dans un objectif d'utilisation touristisation. C'est une opération résultante d'un striage° mais qui soustrait le support d'action à toute appropriation ou appartenance° possible.

BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX DE THÈSE I.T.A.A.U.T. :

T.84-6 : REHOUMA Faouzi : *Matériaux et techniques de construction appropriées dans le sud tunisien* (2vol.) ;

T.86-1 JELLELI Najiba : *Sauvegarde et mise en valeur intégrée du centre de Tozeur*

T.87 MAKNI Farhat : *Habitat sud saharien et développement, recherche d'outils pour un art de vivre dans le Désert*

AUTRES ARTICLES ou OUVRAGES :

DAKHLIA Jocelyne : *L'oubli de la cité (la mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien)* ; Ed. La Découverte, 1990.

HALBWACHS Maurice : *La mémoire collective*

PELLEGRINO P. / ALBERT G. / Castella C. : "Transformations de l'espace et identité culturelle, l'échelle régionale " in *Revue Espaces et Sociétés* n°34-35, 1980.

BADUEL Pierre-Robert : "La production de l'habitat en Afrique du Nord " et " Habitat et polarités structurales " in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1986.

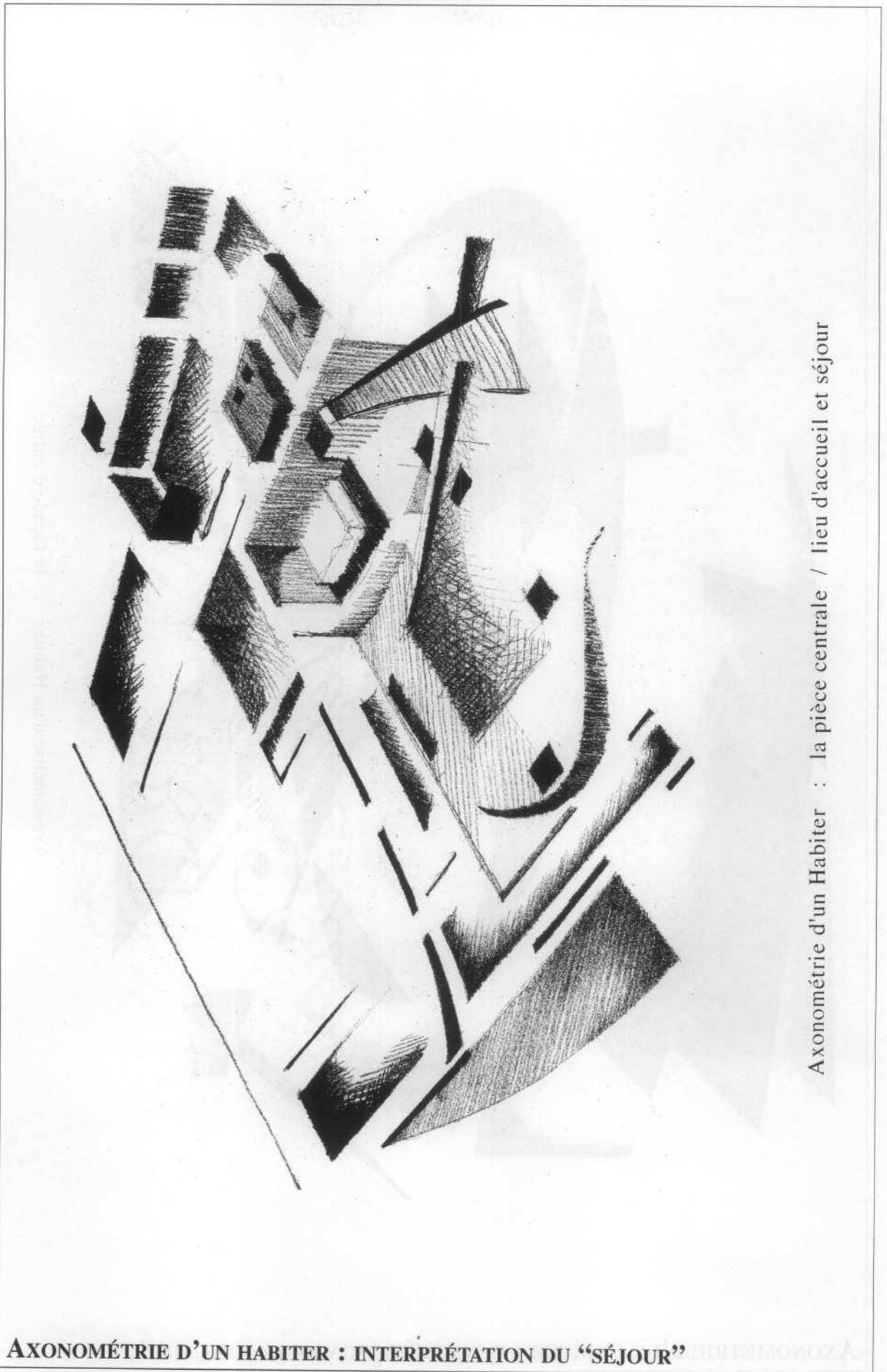
NAVEZ-BOUCHANINE Françoise : " Usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de 'luxe' au Maroc " in *Annuaire de l'Afrique du Nord* 1986.

BRAUDEL Fernand : *La Méditerranée (espaces et histoire)*, coll. 'Champs', Flammarion, 1977.

RÉMY Jacques / VOYE Liliane : *Ville, ordre et violence : formes spatiales et transactions sociales*, coll. 'Espace et liberté' P.U.F. 1981.

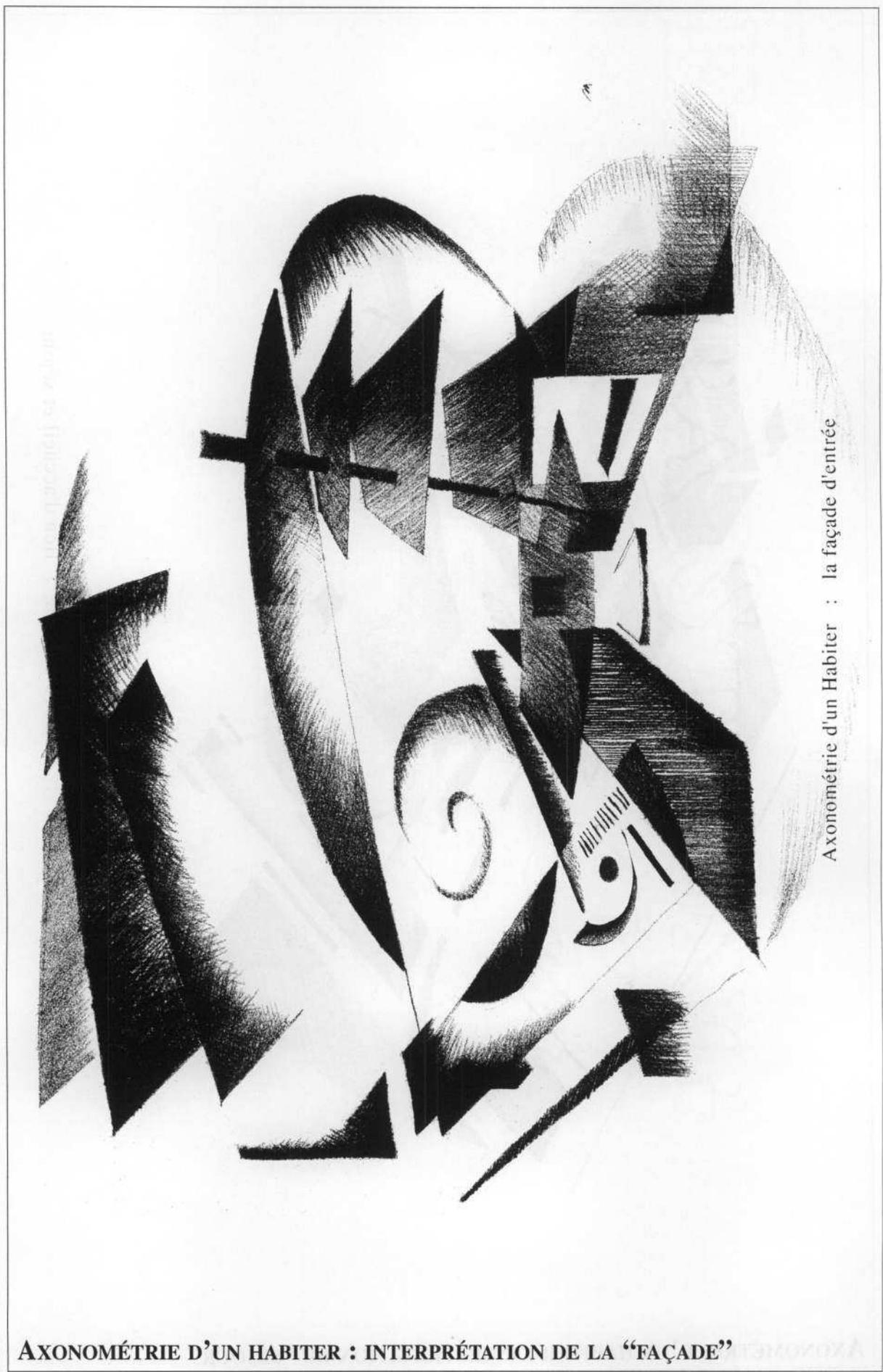
BADIOU Alain : *L'être et l'événement*, Ed Seuil, 1988.

LEMOIGNE Jean-Louis : "Le vieillissement des organisations sociales" in *Revue Communications* n°37, 1983.



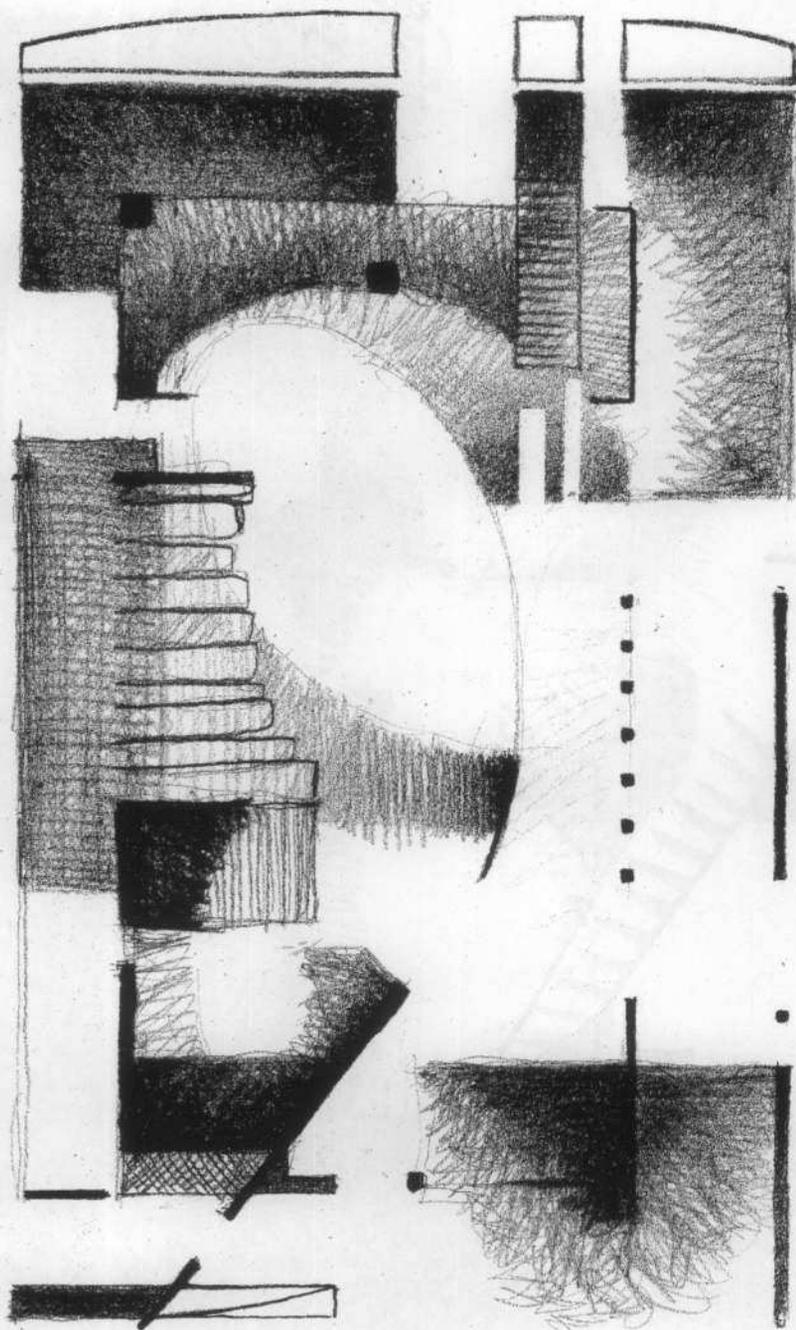
Axonométrie d'un Habiter : la pièce centrale / lieu d'accueil et séjour

AXONOMÉTRIE D'UN HABITER : INTERPRÉTATION DU "SÉJOUR"

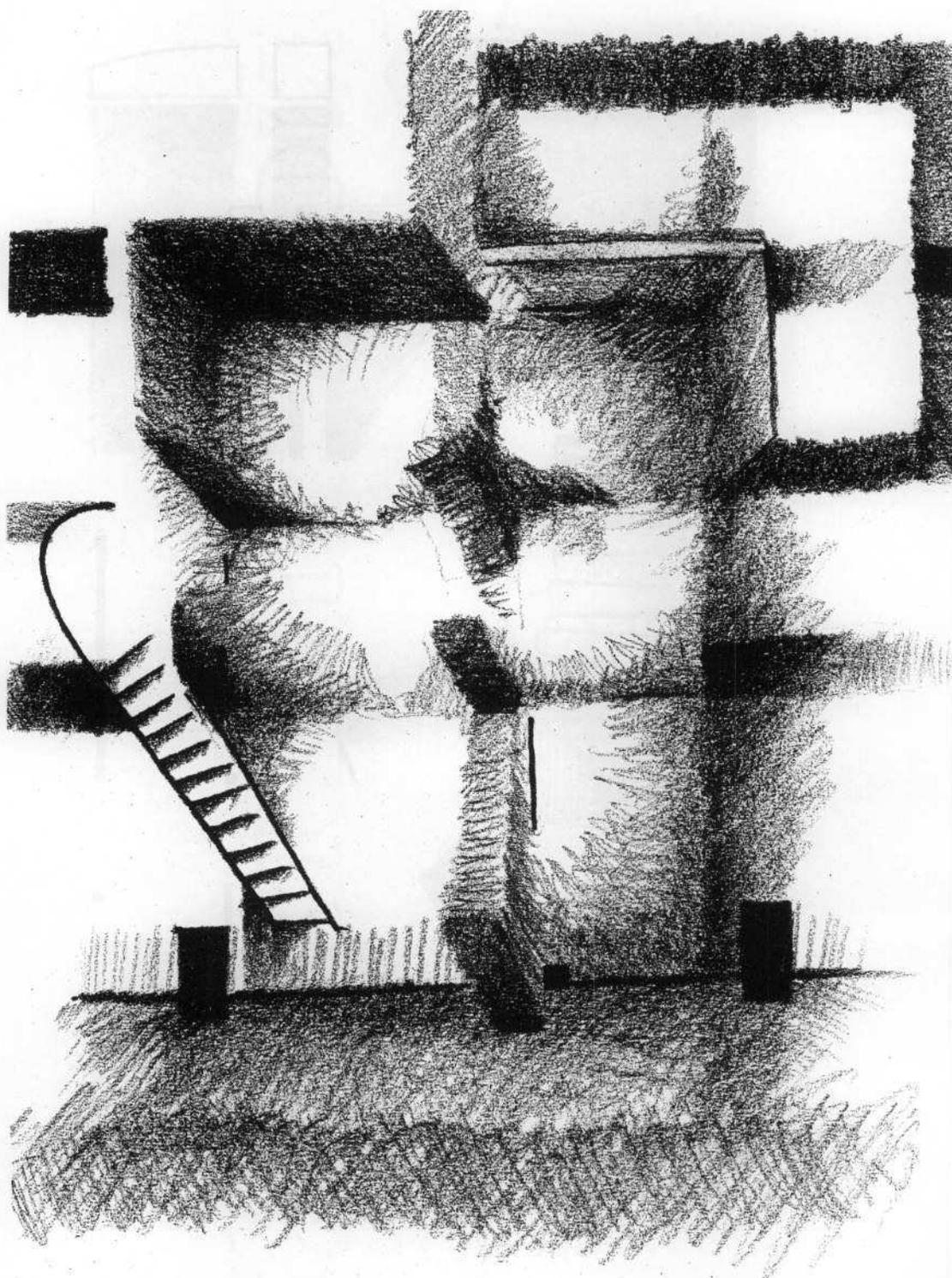


Axonométrie d'un Habiter : la façade d'entrée

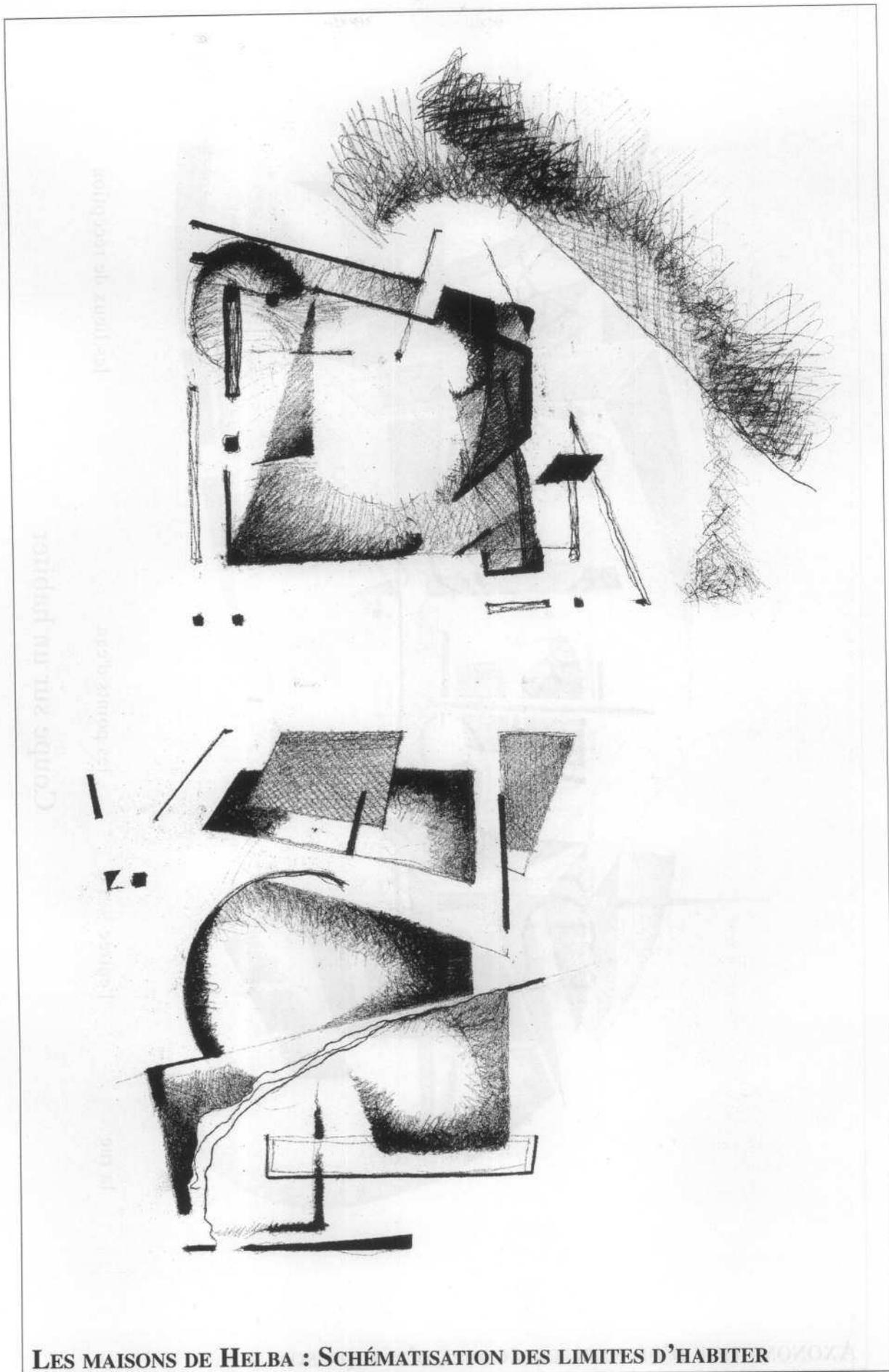
AXONOMÉTRIE D'UN HABITER : INTERPRÉTATION DE LA "FAÇADE"



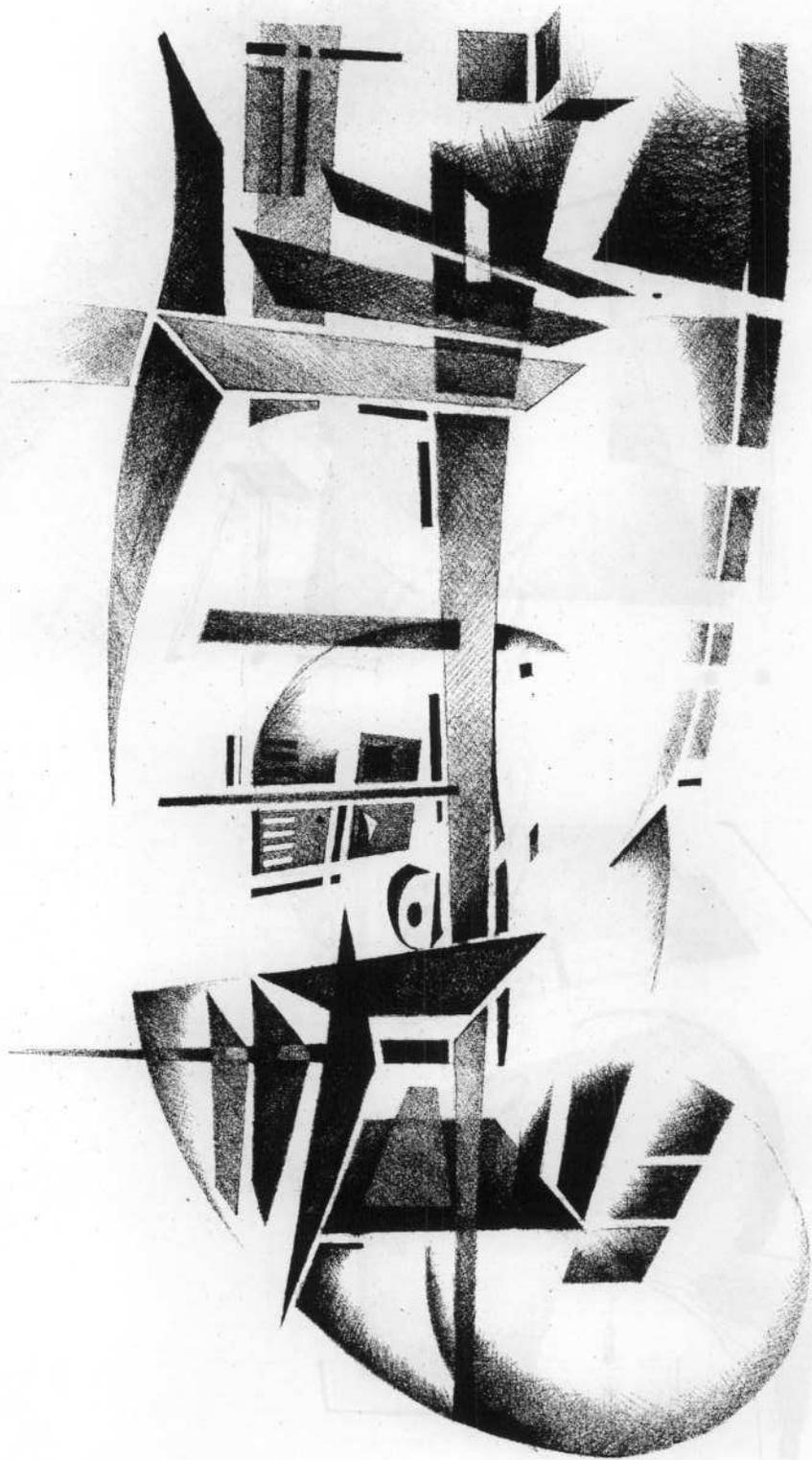
LES MAISONS DE SAHRAOUI : SCHÉMATISATION DES LIMITES D'HABITER



LES MAISONS DE RASS EDHRAÂ : SCHÉMATISATION DES LIMITES D'HABITER



LES MAISONS DE HELBA : SCHÉMATISATION DES LIMITES D'HABITER



les lieux de réception

les points d'eau

l'entrée

la rue

Coupe sur un habiter

AXONOMÉTRIE D'UN HABITER : COUPE D'UNE MAISON

